TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 642 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 — LUNDI 5 JUILLET 1982





Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

M. Yasser Arafat semble désormais favorable à une reconnaissance réciproque de l'O.L.P. et d'Israël

Une chance à saisir

La première guerre israélo-palestinienne — dont la durée dépasse déjà celle des trois conflits précédents — achève le lundi 5 juillet son premier mois d'existence sans avoir été concluante pour ceux qui l'ont déclenchée.

Le Sud-Liban n'est toujours pas totalement « nettoyé » des « terroristes » palestiniens, les dirigeants de l'O.L.P. retranchés dans leur bunker refusent de capituler, les troupes syriennes campent toujours *sur le sol libanais*, et on est encore bien loin d'un gouvernement « indépendant » à Beyrouth qui conclurait la paix avec Israël.

Le chef des phalangistes, M. Bechir Gemayel, est vraisemblablement en train de perdre l'occasion qu'il avait d'étendre son hégémonie sur ce Liban « souverain » auquel rêve le général Sharon.

Par l'intransigeance dont il a fait preuve à Taef, en Arabie Saoudite, où il a été reçu jeudi et vendredi par les représentants de plusieurs Etats arabes, tout disposés à lui accorder leur caution, il semble vouloir jouer à fond la « carte » israélienne. Se déclarant « plutôt pessimiste » sur le sort de Beyrouth, il n'excluait pas vendredi soir un assaut contre la capitale libanaise, lequel ne manquerait pas d'être particulièrement sanglant.

M. Bechir Gemayel se rendra peut-être compte, avant qu'il ne soit trop tard, que les évolutions sur la scène internationale favorables à l'O.L.P. sont également dans l'intérêt du Liban. En effet, la première conséquence d'une solution au problème palestinien serait de « débarrasser » son pays d'une présence encombrante.

Un événement qui pourrait être capital à cet égard est intervenu ce samedi matin 3 juillet : M. Yasser Arafat a accueilli dans des termes chaleureux la déclaration commune de MM. Mendès France, Nahum Goldmann et Philip Klutznick, publiée la veille dans « le Monde » invitant Israël et l'O.L.P. à engager des négociations en vue d'assurer la réconciliation et la paix entre les deux peuples.

Si le gouvernement de M. Begin a encore quelque doute sur les véritables intentions du chef de l'O.L.P., ne serait-il pas sage de le prendre au mot et de l'inviter à ouvrir des négociations ? Ce serait en tout cas dans l'intérêt du peuple israélien, de son avenir dans la région, que ses dirigeants ne laissent pas passer une telle occasion, et prêtent au moins une oreille attentive aux conseils que les amis de l'Etat juif ne cessent de leur prodiguer.

Il est pour le moins regrettable à cet égard que l'envoyé du gouvernement français, M. Gutmann, ait été éconduit à Jérusalem avec une telle désinvolture. Le secrétaire général du Quai d'Orsay représente un gouvernement qui a donné maintes preuves de son attachement indéfectible à l'existence et à la sécurité d'Israël. *Le projet de résolution que* Paris et Le Caire s'apprêtent à présenter au Conseil de sécurité a le double intérêt pour les Israéliens de neutraliser le Liban — en prônant notamment le retrait de toutes les forces étrangères — et d'exiger la reconnaissance réciproque des deux peuples en conflit. Ce projet de résolution *incarne en quelque* sorte le rêve sioniste de faire admettre l'Etat juif dans la famille proche-orientale.

Il faut espérer que le patriotisme de MM. Begin et Sharon l'emportera sur leur volonté de régler par la force un problème vieux de plusieurs décennies et que seul un compromis honorable pourrait résoudre.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., semble favorable à une reconnaissance réciproque d'Israël et des Palestiniens. Dans une déclaration faite à nos envoyés spéciaux à Beyrouth, il estime en effet que l'appel de MM. Mendès France, Goldmann et Klutznick préconisant cette double démarche constitue une « initiative positive vers une paix juste et durable au Proche-Orient ».

La reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P. est également l'un des points essentiels du document de travail franco-égyptien, soumis aux Nations unies en vue du règlement de la crise libanaise. Il se confirme, par ailleurs, que M. Mitterrand se rendra en visite officielle au Caire à la mi-novembre.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères, nous a pour sa part déclaré, vendredi avant de quitter Paris, que « par son agression caractérisée contre les peuples libanais et palestinien, Israël avait violé les accords de Camp David ainsi que l'esprit du traité *de paix entre Le Caire et Tel-Aviv* » *(voir en page 2). Il n'a pas exclu des sanctions contre Israël* « dans le cas où la situation devait s'aggraver ».

Beyrouth-Ouest assiégée continue d'être soumise à une intense guerre psychologique.

De nos envoyés spéciaux

Beyrouth. — « *L'appel de MM. Mendès France, Goldmann et Klutznick constitue une initiative positive vers une paix juste et durable au Proche-Orient* », a déclaré au *Monde* le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Il a souligné : « *Intervenant en ce moment précis et provenant de trois personnalités juives de grande valeur, de réputation mondiale et d'influence certaine à tous les niveaux, aussi bien sur le plan international qu'au sein de la communauté juive, cet appel revêt une importante signification. (...) Je souhaite que ces personnalités usent de leur influence pour arrêter la guerre d'extermination dont les peuples palestinien et libanais sont l'objet, et je les invite, en ces jours cruciaux et difficiles, à visiter les camps palestiniens du Liban pour constater,* de visu, *les massacres et les crimes qui y ont été commis par les forces israéliennes.* »

Cet accueil positif de la part de M. Arafat est susceptible de constituer un élément déterminant dans l'évolution de la situation. En effet, dans leur appel publié dans *le Monde*, les trois personnalités juives affirment : « *Ce qui s'impose maintenant, c'est de trouver un accord politique entre les nationalismes israélien et palestinien (...). Israël doit lever le siège de Beyrouth pour faciliter des négociations avec l'O.L.P., qui conduiront à un règlement. La reconnaissance réciproque doit être recherchée sans relâche. Des négociations doivent être entamées en vue de réaliser la coexistence entre les peuples israélien et palestinien sur la base de l'autodétermination.* »

LUCIEN GEORGE
et DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

Le blocage des prix et des revenus impose une plus grande rigueur pour la préparation du budget

Le gouvernement met actuellement au point le projet de budget pour 1983 en tenant compte des mesures récentes concernant le blocage des prix et des revenus, mesures à propos desquelles les syndicats ont bien du mal à définir l'attitude à adopter. Le projet de budget s'efforce de casser les enchaînements inflationnistes. Il comporte cependant la création de vingt mille postes de fonctionnaires, qui s'ajouteront aux cent vingt-cinq mille emplois créés depuis juin 1981 dans la fonction publique.

Ces postes supplémentaires entraîneront une dépense annuelle d'environ 3 milliards de francs. La question de leur utilité se pose au moment où M. Fabius déclare que la gauche doit montrer sa capacité de gérer et de pratiquer une politique sélective, le déficit budgétaire ayant atteint des limites à ne pas dépasser.

Du bon usage de l'argent public

par ALAIN VERNHOLES

La *création* de postes nouveaux dans la fonction publique illustre et résume assez bien un problème essentiel que pose le rôle de l'Etat dans l'économie : *toute dépense publique* est-elle bonne en soi parce qu'elle crée de l'activité ou y a-t-il des dépenses inutiles et même négatives quand le gouvernement, ne pouvant pas les financer, doit faire appel à la création monétaire ?

M. Mitterrand avait abordé la question avant son élection en promettant de créer 210 000 emplois publics s'il devenait président *de la République* : 150 000 pour l'Etat seul, 60 000 pour les collectivités locales. Le candidat à l'Elysée n'avait pas pour autant clairement justifié cette *promesse*. S'agissait-il de répondre à des besoins pressants ? S'agissait-il de montrer clairement que l'on combattrait le chômage par tous les moyens ? Ou *encore* le candidat à la magistrature suprême envisageait-il de donner à l'Etat tous les moyens d'une politique ambitieuse visant à réformer en profondeur la société ?

Ces questions restent posées. Elles le sont au sein du parti socialiste comme au sein du gouvernement, traversé par deux conceptions différentes du rôle de l'Etat.

Pour les uns, toute dépense *publique, ou à peu près*, a des retombées positives sur l'économie. C'est cette tendance qui a inspiré la politique menée au lendemain de la victoire des *socialistes aux élections présidentielle* et législatives : relance par la dépense (consommation ou investissements), création massive d'emplois dans la fonc*tion publique. On* retrouve là comme un écho lointain des thèses qui, avec Richard-Ferdinand Kahn (1) et Keynes, ont mûri entre la première et la *seconde guerre mondiale* : l'entreprise privée étant incapable à elle seule d'assurer le plein emploi, l'Etat doit intervenir.

(Lire la suite page 22.)

(1) Professeur à Cambridge. A publié en 1931 une étude démontrant que des investissements dans les travaux publics (construction de routes notamment) feraient baisser le chômage. Cette étude fut à l'origine de la célèbre théorie du multiplicateur d'investissements.

Les syndicats l'arme au pied

Les réunions au sommet se multiplient entre syndicats mais elles se tiennent en ordre dispersé et sous le signe à la fois du réalisme et de l'embarras : rencontre C.F.D.T.-FEN le 25 juin ; C.G.T.-FEN le 1er juillet ; F.O., C.F.T.C., C.G.C le 2 juillet et prochainement C.G.C.-C.F.D.T., la rencontre C.G.T.-C.F.D.T. étant reportée.

Chez les syndicats réformistes mais aussi à la C.G.T. et à la C.F.D.T., où l'on se contente pour le moment de « conversations exploratoires », *personne ne veut constituer de front commun. L'approche des élections prud'homales — le 8 décembre — n'explique qu'en partie cet individualisme.*

En fait, les cinq centrales sont très gênées. Hostiles au blocage des salaires, elles n'ont pas voulu se réunir pour constituer un « front du réalisme » *afin de promettre, toutes ensemble, au gouvernement qu'elles accepteraient une modération et une autodiscipline des salaires.*

Confirmant leur hostilité au blocage, certaines centrales comme F.O., la C.G.T. et la FEN ne veulent pas non plus paraître trop hostiles au gouvernement. « Nous ne traitons pas le gouvernement en adversaire », *a déclaré M. Henri Krasucki après la réunion avec la FEN et, au nom de ce syndicat, M. Pommateau a indiqué :* « S'il y a blocage de la discussion, nous envisagerons les actions qui s'imposent. » *Même attitude à la C.G.C., C.F.T.C. et chez F.O. qui envisagent aussi une manifestation s'il... y a blocage des discussions. Du blocage des salaires, imposé et accepté avec grogne, on est passé au refus d'un blocage de négociations.*

Les discussions à Matignon, le 9 juillet sur les salaires des fonctionnaires, puis le 15 juillet entre le secteur privé satisferont-elles les syndicats devenus assez réalistes ? Ces derniers — très embarrassés — doivent aussi tenir compte de grèves ponctuelles qui portent parfois sur les conditions de travail mais aussi sur les salaires — comme à la S.N.C.F. — ou sur l'emploi dans la sidérurgie traduisent un réel mécontentement.

Tout « en freinant autant qu'ils le peuvent » *les ardeurs combatives de certains syndiqués, notamment à F.O., les dirigeants des centrales doivent remplir leur nouveau rôle : ne pas attaquer trop directement le gouvernement mais ne pas céder à ses pressions. D'où la nécessité de rester l'arme au pied pour un été social à tendance orageuse.*

(Lire page 23.)

M. BADINTER INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, sera l'invité du « Grand Jury », l'émission de R.T.L.-« le Monde » diffusée, *dimanche 4 juillet*, de 18 h 15 à 19 h 30. Le ministre répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

La diffusion hebdomadaire du « Grand Jury » sera suspendue pendant les *mois de juillet* et d'août et reprendra courant septembre.

L'avenir de la politique allemande

par ALFRED GROSSER

La *politique extérieure* n'est guère en question, et un changement de majorité à Bonn ne la modifierait sans doute que peu : soutien à l'économie française, dont la santé importe grandement à l'économie allemande, au point d'accepter de réévaluer le mark et de rendre ainsi plus difficiles les exportations pourtant menacées dans des secteurs importants ; pression *exercée sur* les Etats-Unis pour qu'ils acceptent de négocier sur le désarmement sans que la fidélité à l'alliance indispensable soit mise en question ; condamnation de l'U.R.S.S. mais prudence dans les rapports avec elle et souci du sort des dix-sept millions d'Allemands de l'autre Etat, fût-ce en accordant à la R.D.A. des avantage unilatéraux.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

RÉSISTANCE

Les résultats du premier sondage sur le statut de Paris sont éloquents. A la question : « Voulez-vous être brisé, écartelé, démantelé, déchiré, dépecé vif et payer plus d'impôts ? », la majorité des Parisiens a répondu « non ». Surtout pour les impôts !

D'ailleurs, dès le 1er juillet, l'exode des résistants parisiens en direction des maquis du Sud commençait...

HENRI MONTANT.

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL

Il faut mobiliser les Français contre le fléau des accidents de la route

nous déclare M. Pierre Mayet

Quelque quatre millions de Français ou de touristes étrangers vont, estiment les spécialistes, circuler sur les routes durant cette fin de semaine qui marque le début des grandes vacances. Ils courront des risques. L'an dernier, *on avait, les 3 et 4 juillet, relevé 83 morts* et 2 392 blessés après 1 723 accidents de la circulation.

Un nouveau délégué interministériel à la sécurité routière a été nommé, il y a quelques semaines, M. Pierre Mayet, qui — ce qui devrait le différencier de son prédécesseur, M. Christian Gérondeau, et lui donner un poids supplémentaire — est aussi directeur de la circulation au ministère des transports. Il doit proposer, le 8 juillet vraisemblablement, au cours d'un comité interministériel, un certain nombre de mesures concrètes pour enrayer la progression du nombre des accidents.

M. Mayet nous a précisé dans quel esprit il travaillera : par la persuasion, l'appel au sens de la responsabilité. L'Académie de médecine vient de son côté, répondant au désir qu'avait exprimé devant elle le premier ministre, de faire douze propositions pour améliorer la sécurité. Deux priorités pour elle : le respect de la *limitation* de vitesse, la lutte *contre* l'alcoolisme.

« Vous avez été nommé directeur de la sécurité et de la circulation routière au ministère des transports et délégué interministériel à la sécurité routière. Comment s'articulent ces deux titres et ces deux fonctions ?

— La direction du ministère des transports qui m'a été confiée est chargée de la réglementation routière, de la réglementation technique des véhicules et de l'intervention en matière de sécurité et de circulation sur le réseau national. Elle apparaît donc comme l'instrument le plus immédiat et le plus efficace pour le délégué interministériel que je suis également.

» En confiant à la même personne cette double responsabilité, le gouvernement a voulu faire l'économie de débats un peu artificiels entre deux structures administratives parallèles, l'une chargée de concevoir la politique de sécurité routière, et l'autre chargée d'en mettre en œuvre la plus grande part des moyens essentiels. C'est donc une simplification, une réforme administrative qui est, certes, modeste mais qui va faire gagner beaucoup de temps et sûrement accroître l'efficacité de la concrétisation de l'action de l'Etat en faveur de la sécurité routière.

— On note depuis quatre ans ce que vos services appellent eux-mêmes une certaine « stabilisation » des progrès de la sécurité routière. L'an dernier, on a encore compté 12 428 tués et 334 000 blessés par des accidents de la route. Comment envisagez-vous de lutter contre ce fléau ?

— Oui, les chiffres restent malheureusement stables... ce qui signifie quand même un petit progrès au véhicule-kilomètre si l'on tient compte de la légère croissance de la circulation. Si la position de la France, au palmarès de la sécurité routière parmi *les* nations, n'est pas catastrophique, elle n'est pas brillante pour autant. Le premier ministre et le comité interministériel de la sécurité routière ont fixé au pays un objectif ambitieux : réduire d'un tiers en cinq ans le nombre de tués proportionnellement au trafic, c'est-à-dire sauver la vie de près de 4 000 Français en 1986 par rapport à ce qui se produirait sans une action soutenue.

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 17.)

LA SCULPTURE DU XIXe SIÈCLE A LILLE

Un sauvetage réussi

Rodin et Carpeaux exceptés, à la rigueur Barye et Rude, la sculpture est devenue la grande mal-aimée du dix-neuvième siècle, qui vit pourtant *sa plus grande gloire et sa plus* grande fécondité. Le dix-neuvième *siècle a été le siècle de la* « statuomanie », comme dit Maurice Agulhon, du monument commémoratif, du souvenir des grands hommes et des bons citoyens confié à la pierre ou au bronze, de l'allégorie brandissant ses attributs au fronton des palais, dans les jardins, dans les cimetières, sur la moindre des places publiques.

Cette sculpture, si nous la connaissons mal, c'est qu'à force de la voir, nous ne la regardons plus, sinon avec le sourire qu'appelle *aujourd'hui encore le manichéisme* des jugements portés sur l'art pompier. Les *musées* l'exposent peu ou mal et jusqu'à ces dernières années les historiens ne s'en sont guère soucié, l'étude critique étant ici comme ailleurs la condition première *de la redécouverte et de la réhabilitation.*

D'où l'intérêt de l'exposition. De Carpeaux à Matisse, que présentent conjointement, à partir de leurs ressources respectives, les quatre musées du Nord : Calais, Lille, Arras, Boulogne. Les pièces sont en nombre limité, mais certaines réservent d'heureuses surprises, et il faut dire l'importance *du catalogue* qui propose des notices détaillées sur chaque *artiste et un ensemble d'études de* très bonne qualité.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

étranger

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

Jérusalem poursuit une intense campagne pour convaincre l'opinion de l'action humanitaire de l'armée

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour faire face aux protestations que soulève, à l'étranger et même en Israël, l'invasion du Liban, le gouvernement de M. Begin se livre depuis des semaines à une extraordinaire campagne d'*« information »* — ou de propagande — pour souligner l'importance de l'action *humanitaire* entreprise par l'armée *pour* soulager la population du Liban.

Il ne se passe pas de jour sans que l'on annonce *une nouvelle* initiative dans ce domaine et on ajoute que tout est mis en œuvre pour aider les habitants des localités sinistrées à reconstruire leurs quartiers en ruine. C'est au point que l'on se demande si Israël n'est pas intervenu au Liban pour faire preuve de sa générosité.

La presse israélienne participe amplement à cette campagne, paraissant avoir oublié l'esprit critique dont d'ordinaire, à juste titre, elle peut se vanter et qui peut être envié par bien d'autres pays — sauf quand il s'agit de certains sujets comme la situation en Cisjordanie et à Gaza, le système démocratique et libéral israélien ayant toujours été sélectif et soumis à des exceptions. Toutefois, certains journaux, tel le *Jérusalem Post*, n'ont pas manqué de relever quelques excès. Par exemple, l'organisation à grand spectacle, le 16 juin, d'un long convoi d'ambulances vers le Liban, qui a dû être interrompu à peine commencé faute d'utilité, les médecins militaires à Tyr et à Saïda ayant précisé que cette *« publicité »* n'était pas nécessaire.

Mais généralement, le public israélien est abreuvé quotidiennement d'illustrations de la magnanimité d'Israël, alors qu'un *voile* pudique est *jeté sur* l'effet destructeur des opérations militaires. Les téléspectateurs israéliens *n'auront* eu aucune idée du résultat des derniers bombardements intensifs sur Beyrouth. On a même tout fait pour que personne ne le sache, puisque les équipes de télévisions étrangères opérant à Beyrouth ont été récemment empêchées de transmettre leurs documents.

La station libanaise de transmission par satellite est hors service, et celle d'Israël leur a été interdite ; motif invoqué par le ministère des télécommunications : *« Des informations orientées peuvent nuire à l'image d'Israël. »*

Des chiffres très partiels

Les services officiels, les correspondants de guerre israéliens, ne cessent d'insister sur un *« retour progressif à la normale »* au Sud-Liban. Un « responsable » militaire (1) de la région de Tyr et de Saïda a même cru bon de déclarer, dans une interview à la radio, que *« la situation est désormais plus normale qu'avant* (l'intervention israélienne) ». Il précisait que les Libanais étaient maintenant plus libres de se déplacer. Il est vrai qu'il y avait auparavant de multiples barrages routiers.

Mais n'a-t-il pas omis de rappeler que les autorités israéliennes au Sud-Liban ont imposé à la population locale l'usage de laissez-passer très limités et un contrôle très strict des allées et venues ? N'a-t-il pas oublié, notamment, les ruines qui l'entourent et les camps de réfugiés dévastés ?

Un porte-parole de l'UNWRA (2) a révélé, le 30 juin, que 50 % des habitations dans les six camps de la région ont été détruites et que quarante mille civils palestiniens ont été jetés sur les routes durant les combats. Pour sa part, le gouvernement continue de prétendre qu'il n'y a au total que vingt mille personnes *« déplacées »* ou *« sans abri »*. Et, pour tenter de se disculper, il précise que la majorité de ces gens avaient déjà été victimes de la *guerre civile* libanaise les années précédentes et de l'action des *« terroristes »* au Sud-Liban. C'est ne pas tenir compte du fait que, depuis sept ans au moins, les opérations militaires israéliennes *« préventives »* ou de *« représailles »* (tirs d'artillerie, raids terrestres et aériens) ont plus que largement contribué à ce phénomène.

Comme pour atténuer les dégâts causés par l'invasion, Israël conteste l'*« exagération scandaleuse »* de certaines indications de source étrangère à propos du nombre des morts et des blessés parmi les Libanais et les Palestiniens pendant l'opération « Paix pour la Galilée ». Mais, près d'un mois après le début de cette intervention, les services officiels ne sont toujours pas en mesure d'opposer une estimation globale. On persiste à ne donner que des chiffres très partiels : quatre cents morts à Saïda, cinquante à Tyr et dix à Nabatieh ; et il ne s'agit que des *« civils libanais »*.

Mme Shoulamit Aloni, député du *mouvement des droits civiques*, associé au parti travailliste, a dénoncé cette imprécision et a accusé le gouvernement de se livrer à une *« intolérable discrimination »* ; elle se demandait, en effet, pourquoi il n'était pas possible de donner la moindre indication sur le sort des réfugiés palestiniens (qui, selon l'UNWRA, étaient cent dix mille au Sud-Liban avant l'invasion).

Surtout quand ils condamnent des exagérations de la part de leurs adversaires, les dirigeants israéliens devraient, eux aussi, se méfier des chiffres, puisque même ceux qu'ils avancent et qui peuvent aisément être vérifiés sont sujet à caution. Un exemple : le général Aaron Yariv a déclaré le 27 juin que l'armée détenait environ cinq mille prisonniers palestiniens. Or, deux semaines plus tôt, le 14 juin, lors d'une conférence de presse du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, le nombre de six mille avait été publié. Cette différence est pour le moins inexplicable, d'autant qu'on n'a pas fait état de libération massive, et que, ces tout derniers jours, selon le ministre de la défense, des dizaines de fedayin, parmi ceux qui se cachent encore au Sud-Liban, ont été capturés.

L'apparente *« disparition »* d'un millier de prisonniers semble, elle aussi, exagérée.

FRANCIS CORNU.

(1) On ne dit plus gouverneur militaire comme au début de l'opération, mais *« responsable des unités d'assistance à la population civile »*.

(2) UNWRA : Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient.

Israël a violé les accords de Camp David et l'esprit du traité de paix entre Le Caire et Tel-Aviv

nous déclare M. Boutros-Ghali, ministre d'État égyptien aux affaires étrangères

A l'issue d'un séjour de trois jours à Paris, au cours desquels il a été reçu par M. Mitterrand et M. Claude Cheysson, M. Boutros-Ghali est rentré au Caire le vendredi soir 2 juillet.

Le ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères juge *« extrêmement encourageante »* la déclaration de MM. Pierre Mendès France, Nahum Goldmann et Philip Klutznick en faveur de la reconnaissance réciproque d'Israël et de l'O.L.P. (*Le Monde* du 3 juillet). *« Cette déclaration,* a-t-il ajouté, *est conforme à l'action diplomatique égyptienne et peut constituer le point de départ d'un dialogue et ensuite d'une action conjuguée pour transformer l'effroyable tragédie qui se joue au Liban en un nouveau processus de paix dans l'intérêt de tous les peuples de la région »*.

Evoquant les efforts conjoints déployés par la France et l'Egypte dans ce sens, il a indiqué que l'un des objectifs poursuivis est de *« transformer la défaite militaire de l'O.L.P. en une victoire politique »*. *« Il nous faut préserver les institutions de l'O.L.P., sa force morale pour que l'éventuel dialogue engagé avec Israël puisse être fructueux »*, a-t-il poursuivi avant de préciser : *« Nous considérons l'O.L.P. comme l'un des éléments majeurs de la réalité palestinienne et, dans une phase ultérieure, il faudra insérer dans le processus de paix d'autres éléments comme par exemple les maires élus de Cisjordanie. »*

M. Boutros-Ghali est satisfait de l'action commune engagée par Le Caire et Paris au Conseil de sécurité. Le projet de résolution qui sera présenté, nous dit-il, *« est d'une importance capitale »* car il vise tout à la fois à arrêter le carnage au Liban, et à résoudre sur le fond, les problèmes libanais et palestinien. *« Il y a une autre raison pour nous, liée aux précédentes, qui nous incite à déployer une intense activité diplomatique : sauver les accords de Camp David, qui n'étaient pas à nos yeux une fin en soi mais une étape seulement à une paix globale dans la région »*.

M. Boutros-Ghali enchaîne en pesant ses mots : *« Par son agression caractérisée contre les peuples libanais et palestinien, Israël a violé les accords de Camp David ainsi que l'esprit du traité de paix signé entre Le Caire et Tel-Aviv. Israël a d'autre part totalement ignoré les recommandations que nous n'avions cessé de prodiguer. »*

Que pourraient être les conséquences de ces *« violations »* ? Le ministre égyptien répond : *« Notre parlement a longuement discuté de diverses sanctions. Des députés ont demandé la rupture des relations diplomatiques entre Le Caire et Tel-Aviv, d'autres ont proposé que les ambassadeurs soient pour le moins rappelés. Le gouvernement a répondu qu'il n'envisageait pas, pour le moment du moins, je dis bien pour le moment, de telles mesures. Mais il va de soi que personne ne peut exclure de pareilles options. »*

M. Boutros-Ghali se dit *« vivement préoccupé »* par la suite des évènements. Israël, dit-il, paraît vouloir ignorer la volonté de la communauté internationale quasi unanime. Il ne veut rien dire sur le comportement américain pour ne pas *« compromettre les échanges en cours »*. *« En tout cas,* fait-il remarquer, *toutes les administrations américaines chôment jusqu'à mardi matin en raison de la fête de l'Indépendance. Le nouveau secrétaire d'État américain, M. Shultz, n'entrera en fonctions que dans une quinzaine de jours, tandis que M. Haig expédie les affaires courantes. N'est-ce pas là un moment idéal pour qu'Israël tente un coup à Beyrouth en mettant le monde devant un nouveau fait accompli ? »*

Propos recueillis par
ÉRIC ROULEAU.

Le plan de règlement franco-égyptien prévoit la reconnaissance mutuelle et simultanée de toutes les parties intéressées

Nations unies *(A.F.P.)*. — Le document de travail franco-égyptien sur le Proche-Orient, remis au président du Conseil de sécurité, comporte les dispositions suivantes :

1) Il demande à toutes les parties belligérantes d'observer immédiatement et d'une manière permanente un cessez-le-feu dans tout le Liban, et demande le retrait immédiat des forces israéliennes de la périphérie de Beyrouth à une distance agréée, comme premier pas d'un retrait total de ces forces au Liban. Simultanément, il demande le départ de Beyrouth-Ouest des forces palestiniennes, avec leurs armes légères, à destination d'un camp dont le lieu reste à déterminer, de préférence en dehors de Beyrouth, sur la base de conditions acceptées par les parties.

2) Le plan demande le retrait de toutes les forces étrangères du Liban, à l'exception de celles qui seraient autorisées par le gouvernement légitime du Liban. Il exprime le soutien du Conseil de sécurité au gouvernement libanais dans ses efforts pour renforcer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

3) Le projet demande au secrétaire général de l'ONU de déployer d'urgence des observateurs de l'ONU, avec l'accord du gouvernement libanais, pour observer le cessez-le-feu et le désengagement des forces de Beyrouth et de sa périphérie. Il demande également au secrétaire général de préparer un rapport sur les possibilités de déploiement de forces de maintien de l'ONU qui prendraient position aux côtés des forces libanaises (1).

4) Le document de travail demande au Conseil de sécurité de proclamer que le règlement du problème libanais doit aider à promouvoir l'amorce d'un processus pour le rétablissement d'une paix stable et de la sécurité dans la région, sur la base des principes de la sécurité pour tous ses Etats et de la justice pour tous ses peuples.

A cette fin, le Conseil confirmerait à nouveau le droit de tous les Etats de la région d'exister en sécurité, conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité. Il confirmerait les droits nationaux légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination avec ses conséquences, en tenant compte du fait que le peuple palestinien, dans ce but, doit être représenté dans les négociations, et que l'O.L.P. doit donc y participer.

5) Enfin, le secrétaire général de l'ONU serait prié de présenter ses propositions en consultation avec toutes les parties intéressées, y compris les représentants du peuple palestinien, de tenir le Conseil régulièrement informé, avant une date qui reste à fixer, et les Etats membres seraient invités à coopérer avec l'ONU dans l'application de cette résolution.

(1) Les trois premiers points du document de travail franco-égyptien reprennent les grandes lignes de la résolution française, rejetée par le Conseil de sécurité, le 26 juin dernier, à la suite d'un véto américain. Ce texte ne prévoyait cependant pas que les forces palestiniennes évacueraient Beyrouth-Ouest avec des armes légères, ce que leur a offert depuis M. Begin.

Amnesty International demande à Israël de traiter les détenus palestiniens selon les normes internationales

Amnesty International a appelé, vendredi 2 juillet, Israël à traiter les prisonniers capturés au Liban selon des critères conformes aux conventions internationales.

Dans une lettre envoyée jeudi au premier ministre israélien, M. Menahem Begin, et rendue publique vendredi à Londres, Amnesty International cite les informations de presse selon lesquelles la plupart des prisonniers — des civils et des combattants — sont maintenus au secret et subissent des mauvais traitements.

L'organisation humanitaire demande au gouvernement israélien de prendre des mesures pour protéger ces prisonniers et permettre que le Comité international de la Croix-rouge leur rende visite, ainsi que leurs familles et leurs avocats.

Amnesty International demande également qu'Israël publie la liste des personnes détenues et la raison de leur détention. *« Tout prisonnier détenu uniquement en raison de ses opinions politiques, de ses origines ou de ses allégeances devrait être relâché immédiatement »*, écrit Amnesty International.

A Paris, une commission de sauvegarde des prisonniers palestiniens et libanais a été constituée le 30 juin sur l'initiative d'un groupe de juristes et de médecins français. La commission se fixe pour tâche d'*« enquêter sur l'emplacement des centres d'internement et d'interrogatoire, sur les conditions d'internement et les procédés d'interrogatoire ainsi que sur les effectifs et identité des prisonniers »* capturés par les Israéliens depuis leur intervention au Liban, le 6 juin dernier.

Parmi les signataires de ce communiqué figurent les cancérologues Léon Schwartzenberg et Georges Mathé, M. Joe Nordmann, président de l'Association internationale des juristes démocrates, huit professeurs d'université dont Mme Monique Chemillier-Gendreau et MM. Pierre Weiss et Gonidec, ainsi qu'une vingtaine d'avocats, dont Mme France Weyl et Christian Bourguet, et une dizaine de médecins, dont MM. David Machover et Raymond Galinski.

La mission de M. Gutmann à Jérusalem s'est soldée par un échec

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Les entretiens n'ont pas toujours été faciles, mais ils ont eu au moins le mérite de la franchise. »* C'est ainsi que M. Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des relations extérieures, a décrit l'atmosphère de la rencontre qu'il a eue vendredi 2 juillet à Jérusalem avec M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères. En termes diplomatiques, il signifiait que la mission dont il est chargé par le gouvernement français est pour le moins délicate dans la mesure où Israël la rejette.

En effet, dans l'entourage de M. Shamir, on n'a pas pris de gants pour faire savoir que la démarche française paraissait tout à fait mal venue. *« Nous ne comprenons pas les efforts déployés par la France pour sauver l'O.L.P.*, a-t-on indiqué, *car ils ne peuvent avoir pour conséquence que de prolonger la crise libanaise et le problème palestinien, l'O.L.P. étant à l'origine de ces deux tragédies. »* Et, de la manière la plus nette, on a déclaré que M. Shamir venait de demander *« avec insistance »* au gouvernement français, par l'intermédiaire de M. Gutmann, de *« ne pas s'ingérer »* dans les affaires actuelles entre les Etats-Unis et le gouvernement libanais, qui ont pour but d'obtenir le départ de l'O.L.P. de Beyrouth.

La France est priée de ne *« rien faire »* qui puisse *« encourager »* l'O.L.P à différer son départ. Au cas où un doute aurait été permis, un diplomate israélien a même affirmé : *« La meilleure chose que la France puisse faire est de mettre un terme à ses démarches. »*

Le ministère israélien des affaires étrangères a d'autre part indiqué que l'émissaire français, au cours de l'entretien, n'avait pas apporté de *« propositions concrètes »*.

M. Gutmann, de son côté, a déclaré que l'initiative française avait pour but de *« rechercher, auprès de toutes les parties en cause, les différents éléments d'un accord possible pour tenter d'éviter un nouveau drame »*. Il a reconnu que cela était *« difficile »*, mais il a laissé entendre que cette initiative avait trait non seulement à la situation actuelle à Beyrouth, mais au fond du conflit au Liban et dans l'ensemble du Proche-Orient. M. Gutmann devait se rendre ensuite à Beyrouth puis en Syrie et en Jordanie, de même qu'en Arabie Saoudite — F.C.

Le métropolite de Tyr accuse l'armée israélienne de torturer les suspects

Tyr *(A.F.P.)*. — Les Israéliens qui occupent la région de Tyr *« torturent »* les suspects, a déclaré jeudi 1er juillet le métropolite de la ville, Mgr Haddad, tandis qu'à Saïda le maire accuse les occupants de continuer à procéder à des rafles sans discernement parmi la population.

« Je me suis tu jusqu'à présent car j'attendais que les bavures cessent, a dit Mgr Haddad. *Mais ce n'est plus possible. La population a accueilli les soldats israéliens avec joie car ils la libèrent du mal* (N.D.L.R. : les combattants de l'O.L.P.). *Mais depuis, les soldats arrêtent non seulement des Palestiniens mais aussi des innocents et ils les torturent tous. »*

« Ce matin, raconte Mgr Haddad, *des femmes palestiniennes du camp de Rachidiyeh sont venues me voir après avoir fui leur camp : on les a frappées toute la nuit pour leur faire avouer l'emplacement de caches d'armes. Hier soir, un chrétien de Damour dont les Palestiniens avaient tué le frère a été arrêté avec son fils. Les soldats les ont roués de coups pour leur faire admettre qu'ils étaient terroristes. Ce matin, ils ont été libérés avec des excuses, mais le frère ne pourra pas marcher pendant quelques jours. »*

Au sortir de chez le métropolite Haddad, l'officier israélien accompagnant les journalistes a estimé que les personnes maltraitées — des cas isolés, selon lui — étaient sans doute victimes des druzes servant dans l'armée israélienne : *« Ils sont brutaux, nous n'y pouvons rien*, a-t-il dit, *mais ils sont très forts pour trouver rapidement ce que nous cherchons : des noms et des caches d'armes. »*

Le problème des prisonniers n'est pas le seul point de désaccord entre l'administrateur israélien de Saïda — qui, officiellement, n'est que le dirigeant de l'« unité d'aide civile » — et le maire libanais de la ville. L'administrateur israélien donne un bilan de quatre cents tués parmi la population civile. Pour le maire, le chiffre se situe entre six cents et mille.

M. Arafat semble favorable à une reconnaissance réciproque de l'O.L.P. et d'Israël

(Suite de la première page.)

Le chef de l'O.L.P. semble donc admettre le principe de la reconnaissance mutuelle et simultanée entre son organisation et Israël, ce qui n'avait jamais été le cas jusqu'à présent, et se félicite que trois personnalités *juives* d'envergure internationale militent à cette fin, souhaitant manifestement qu'elles arrachent une concession parallèle à Israël.

L'initiative de MM. Mendès France, Goldmann et Klutznick et la réponse de M. Arafat prendraient plus d'importance si des rumeurs circulant à Beyrouth-Ouest se révélaient fondées, selon lesquelles la France et la Grande-Bretagne seraient sur le point d'accorder une pleine reconnaissance à l'O.L.P., impliquant l'acceptation du principe selon lequel cette organisation est *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »* (1). Une telle reconnaissance pourrait être une des contreparties politiques de base demandées par l'O.L.P. en échange de son désarmement et du départ complet de ses combattants du Liban. Elle signifierait qu'anéantie militairement, l'O.L.P. se trouverait consolidée politiquement. Du même coup, l'obstacle majeur constitué par le maintien d'une présence armée symbolique palestinienne au Liban serait susceptible d'être surmonté, dans la mesure où cette présence devrait devenir secondaire pour une O.L.P. munie d'un tel viatique occidental.

C'est sur ce point, en particulier, qu'ont buté les entretiens de M. Bechir Gemayel, chef des Forces libanaises (chrétiennes), invité à Taëf (Arabie Saoudite) par la commission interarabe formée pour sortir les Palestiniens de l'impasse, sauver Beyrouth-Ouest de l'assaut israélien et rechercher un règlement à la crise libanaise.

Après avoir rencontré, dès son arrivée dans la capitale, le président de la République, M. Elias Sarkis, et M. Philip Habib, émissaire américain au Proche-Orient, le dirigeant phalangiste a, quant à lui, seulement constaté qu'il *« existe un changement qualitatif dans l'appui à la position libanaise »*. *« J'estime,* a-t-il ajouté, *qu'il est possible de constituer une base populaire suffisante pour commencer à arrêter des positions libanaises saines et à les déterminer entre nous. Le moment est venu pour l'armée libanaise d'être seule responsable de tout ce qui se passe sur le sol du Liban et de la sécurité de toute personne vivant sur ce territoire. »*

M. Bechir Gemayel s'est cependant refusé à tout pronostic quant au sort de la capitale assiégée, se disant seulement *« plutôt pessimiste »* et rejetant par avance toute la responsabilité d'un éventuel assaut sur les dirigeants de l'O.L.P.

M. SHARON : l'objectif est de détruire l'O.L.P.

Les maigres résultats — au moins apparents — de la rencontre de Taef ont soulagé les leaders progressistes de l'Ouest qui redoutaient par-dessus tout un adoubement du leader phalangiste par le monde arabe en échange de sa bonne volonté pour aider à faire sortir honorablement les Palestiniens de la nasse. *« Il avait une carte en or, il l'a gâchée. Tant mieux pour nous »*, confiait dans la soirée M. Walid Joumblatt, président du mouvement national.

Aucune vraie lumière n'étant venue de Taëf, l'interminable ballet des tractations beyrouthines a repris ses droits. Propositions et contre-propositions continuent de s'échanger par des navettes bien rodées. Vendredi midi, le premier ministre libanais, toujours démissionnaire, M. Chafic Wazzan, affirmait que des progrès étaient enregistrés chaque jour et s'accordait avec M. Hani El Hassan, conseiller politique de M. Arafat, pour estimer que l'*« on en était à mi-chemin »*.

A la même heure, comme en écho, M. Ariel Sharon, ministre israélien de la défense, devisait gentiment en déjeunant dans un hôtel de Beyrouth-Est. Venu en civil inspecter ses troupes, il s'est attablé avec ses hommes et a répondu, très décontracté, aux questions qui fusaient autour de lui. *« Nous croyons,* a-t-il dit, *que les problèmes doivent être résolus par des moyens pacifiques, des efforts diplomatiques et de la patience. »* Mais il s'est empressé de rappeler que l'objectif de son armée restait de *« détruire l'organisation terroriste au Liban »*. *« Nous croyons à la coexistence pacifique avec le peuple palestinien »*, a encore ajouté M. Sharon, avant d'affirmer : *« Israël n'a pas l'intention de garder un seul pouce du territoire libanais et espère bien que le Liban sera le deuxième pays arabe à signer la paix. »*

LUCIEN GEORGE
et DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Interrogé ce samedi matin, 3 juillet, un porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré tout ignorer d'une évolution de la position française qui consiste à demander une participation de l'O.L.P. à toute négociation sans en faire le représentant exclusif du peuple palestinien.

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DE L'U.D.E. A PARIS

M. Chirac préconise une « garantie nucléaire stratégique proprement européenne »

La première journée de la réunion de l'Union démocratique européenne, dont la cinquième conférence annuelle siège du 2 au 4 juillet, à l'Hôtel de Ville de Paris (*le Monde* du 3 juillet), a été principalement consacrée aux problèmes de défense et de sécurité. Devant les chefs des partis démocrates-chrétiens, conservateurs et libéraux réunis à cette occasion, M. Jacques Chirac a suggéré de *« consolider la Communauté et revoir ses mécanismes en optant résolument et sans aucune ambiguïté, pour une structure confédérale »*, ainsi que de *« créer un conseil politique qui regrouperait, outre les Dix, des pays tels que l'Espagne, qui ne sont pas encore membres de la C.E.E. mais qui ont avec elle des liens politiques étroits »*.

Le maire de Paris a ajouté : *« L'Europe est menacée. Par la surpuissance soviétique, qui, ayant mis à profit la détente, a accru sa supériorité tant en armement conventionnel qu'en armement nucléaire. Par les forces délétères d'un pacifisme et d'un neutralisme manipulés, qui affaiblissent notre capacité de défense et pervertissent notre volonté de paix. Elle est troublée par la théorie de la riposte graduée mise au point par les États-Unis, et qui n'a plus de sens à partir du moment où les Soviétiques sont les plus puissants en matière de forces classiques. »*

« En ce qui concerne les armements classiques, a poursuivi M. Chirac, *la preuve est faite de la capacité des Européens à développer des armements terrestres, navals et aériens, de grande valeur, mais aussi de leur incapacité à faire profiter l'ensemble de la défense de l'Europe des possibilités de chacune des nations qui la composent. Nous devrions, dans ce domaine, marquer notre unité en nous équipant de matériels de construction européenne, chaque fois que c'est possible. Nous devons créer une véritable industrie européenne des armements. Quant à l'armement nucléaire stratégique, il soulève les problèmes les plus difficiles puisque son emploi éventuel attirerait sur le pays qui l'aurait décidé les plus terribles représailles. On doit donc se demander si l'élargissement de ce qu'il est convenu d'appeler le sanctuaire sera possible avant que les forces nucléaires stratégiques françaises et anglaises aient été considérablement accrues et aussi longtemps que les états « sanctuarisés » n'auront pas atteint un degré élevé d'accord dans leur politique étrangère. »*

M. Chirac a cependant insisté sur le fait qu'il n'était question ni *« d'affaiblir l'alliance atlantique (...) ni de ressusciter la défunte Communauté européenne de défense »*, mais *« de développer la coopération entre les pays européens en matière d'armement et d'étudier pour l'ensemble de l'Europe une garantie nucléaire stratégique proprement européenne, complémentaire des engagements pris par les Américains dans le cadre de l'alliance. »*

DANS UN DOCUMENT SUR LA PAIX REMIS A M. MITTERRAND

« L'équilibre des forces en Europe ne peut être modifié unilatéralement »

reconnaissent des personnalités catholiques et protestantes

M. François Mitterrand a reçu pendant une trentaine de minutes, le vendredi 2 juillet après-midi, le cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes et président de Pax Christi; Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims et président national de Justice et Paix ; le Père Gérard Defois, secrétaire national de la Conférence épiscopale de France, ainsi que le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante et président de la commission sociale et internationale sur la paix. Ces personnalités lui ont remis un document sur la paix et sur le désarmement de cent cinquante lignes environ, qui s'inscrit dans une série de textes antérieurs sur le même thème.

Dans son introduction, la déclaration se réfère à la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement et souligne à plusieurs reprises l'intérêt de l'exposé de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, souhaitant que l'opinion publique soit davantage associée à l'élaboration d'une politique de désarmement et que soit envisagée la création d'institutions qui faciliteraient le dialogue entre les pouvoirs publics et les associations visant à promouvoir la paix.

« L'heure semble venue, affirment les responsables des Eglises, *où les gouvernements ne peuvent plus faire abstraction des mouvements d'opinion dans la définition de leur politique de sécurité. »*

Selon le document, la sécurité européenne est fondée sur un équilibre des forces qu'il serait dangereux de modifier unilatéralement ; *« la dissuasion nucléaire parfois contestée, en particulier par de nombreux chrétiens, fait l'objet d'un consensus majoritaire (...). Il n'en reste pas moins que la course qualitative aux armements risque d'ébranler les fondations des stratégies de dissuasion »*.

Les hôtes de M. Mitterrand émettent le vœu que le gouvernement français *« prenne de nouvelles initiatives courageuses dans la perspective d'un désarmement progressif, équilibré et contrôlé (...). Il est urgent de mettre l'accent sur la prévention de la guerre. La compétition dans le commerce des armes accroît les dangers de conflit et met en cause notre honneur.*

» L'absurdité de ce qui s'est passé aux îles Malouines, où des avions et des missiles français ont été engagés dans un conflit sanglant que la France a condamné à juste titre, suffit à démontrer jusqu'à quelles conséquences dramatiques ce commerce immoral peut conduire. »

Washington et Madrid ont conclu un nouvel accord de coopération militaire

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne et les Etats-Unis ont signé le vendredi 2 juillet à Madrid un nouvel « accord d'amitié, de défense et de coopération ». Valable pour cinq ans, il remplace le traité conclu en 1953 et régulièrement renouvelé depuis qui avait permis au régime franquiste de rompre son isolement diplomatique. Le nouveau texte devra être approuvé par le Parlement espagnol en septembre lors de la session de rentrée.

La négociation de ce nouvel accord a été laborieuse. Sa signature était initialement prévue le 20 mai, date d'expiration du traité antérieur. Du côté espagnol, on entendait exploiter l'adhésion à l'alliance atlantique — une réalité depuis le 30 mai — pour rééquilibrer une relation bilatérale considérée comme léonine. Les Etats-Unis devaient prendre acte, ajoutait-on, qu'ils négociaient cette fois, non avec une dictature relativement isolée mais avec une démocratie membre de plein droit du club occidental.

Le point le plus controversé concernait le contrôle des quatre bases (trois aériennes et une navale) qu'utilisent les forces armées des Etats-Unis en territoire espagnol. Malgré les pressions américaines, le gouvernement de Madrid a obtenu que leur utilisation pour toute action qui ne serait pas directement liée à l'accord soit soumise à son assentiment préalable. Lors de la guerre israélo-arabe de 1973, les Etats-Unis avaient demandé à Madrid l'utilisation des bases comme relais pour un pont aérien à destination du Proche-Orient, mais avaient essuyé un refus. L'Espagne veut éviter de se voir impliquée contre son gré dans un conflit semblable alors qu'elle maintient d'excellentes relations avec l'ensemble des pays arabes et n'a pas établi de relations diplomatiques avec Israël.

Les Etats-Unis devront d'autre part présenter à l'avance leur programme des vols au-dessus du territoire espagnol. Le gouvernement de Madrid estime par ailleurs avoir obtenu satisfaction sur deux autres points : les crédits américains pour l'achat de matériel militaire ont été plus que doublés (400 millions de dollars), et le nouvel accord mentionne explicitement l'interdiction du stockage et du déploiement d'armes nucléaires dans les quatre bases.

Si le gouvernement espagnol a obtenu certains aménagements, il n'a pas cru bon toutefois de réexaminer à la faveur de l'adhésion à l'OTAN le principe même du traité de 1953. Est-il toujours justifié, se demande-t-on dans les milieux d'opposition d'offrir à Washington le droit d'utilisation de quatre bases en échange d'une garantie de défense bilatérale, alors que l'Espagne est maintenant couverte par la garantie multilatérale de l'alliance atlantique ? Il est peu probable toutefois que les socialistes, s'ils parviennent au pouvoir à Madrid après les prochaines élections, remettent en cause cet accord avec Washington.

THIERRY MALINIAK.

AMÉRIQUES

Argentine

Le général Bignone, nouveau chef de l'État, affronte le scepticisme des partis politiques

Le général Bignone, nouveau chef d'Etat, a prêté serment le jeudi 1er juillet à Buenos-Aires et promis le rétablissement des institutions démocratiques « au plus tard en 1984 ».

Contesté par la marine et l'aviation, le général affronte cependant le scepticisme de la classe politique alors qu'une dévaluation de 80 % du peso est attendue et que les forces armées ont décidé la création d'un tribunal de guerre pour enquêter sur les « activités des officiers » dans le conflit des Malouines.

Correspondance

Buenos-Aires. — Le 1er juillet, le sixième président argentin depuis six ans a prêté serment. Le commandant en chef de l'aviation, le général Lami Dozo, s'était fait représenter par son chef d'état-major. Quant à l'amiral Anaya, il était venu *« à titre personnel »* ; dehors, des grenadiers à cheval défilaient au son d'une musique martiale autour d'une place de Mai *quasi-déserte...*

Dans un message radiotélévisé, le général Bignone a déclaré : *« Ma mission est claire, rendre au pays ses institutions naturelles au plus tard en mars 1984. »* Pour atteindre cet objectif, le nouveau président compte sur *« l'appui de la société argentine »*, qui, estime-t-il, ne peut qu'être d'accord avec le rétablissement des institutions démocratiques.

Durant la période de transition, la recherche de la *« participation active des différents secteurs du pays »* sera, a-t-il dit, sa *« méthode de gouvernement »*. Le nouveau président a annoncé un calendrier dont le point de départ sera la promulgation, *« le plus tôt possible »*, d'un statut des partis politiques et d'une loi électorale.

En matière économique, le général Bignone a repris la formule chère aux partis (*« substituer l'économie de production à l'économie de spéculation »*) et insisté sur la nécessité d'une relance, mais sans perdre de vue l'objectif de la lutte contre l'inflation.

Au plan diplomatique, la récupération des Malouines reste un objectif fondamental, et à aucun moment le nouveau président n'a parlé de cessation définitive des hostilités.

Le général Bignone semble un homme pondéré et modéré : le contraire du général Galtieri, accusé aujourd'hui de « brutalité » et d'« impulsivité » — quand il n'est pas simplement traité de *borracho* (ivrogne) par ceux-là mêmes qui l'encensaient la veille. Mais, quelles que soient ses qualités, le nouveau président aura du mal à maîtriser une situation qui peut très rapidement devenir incontrôlable.

L'unité des forces armées, qui, en réalité, n'a vraiment existé que pour renverser le dernier gouvernement péroniste et faire la chasse aux « subversifs », est brisée. Les efforts déployés par l'armée de terre pour essayer de recoller les morceaux n'ont pas abouti. Les aviateurs ne veulent plus de « terriens » à la tête de l'Etat. *« Durant six ans, ils ont eu pratiquement tous les pouvoirs et voyez le résultat »*, affirme un officier supérieur de l'armée de l'air. Le général Lami Dozo estime que son arme a tout à gagner en se retirant du gouvernement au moment où sa popularité est au plus haut. Un communiqué diffusé par l'armée de l'air précise, cependant, que le général Lami Dozo *« reste membre de la junte pour traiter des thèmes se rapportant à la sécurité, à la défense et à tout ce qui touche aux intérêts supérieurs de la nation »*. La marine a aussi fait savoir qu'elle continuerait *« d'exercer tous ses droits et d'assumer toutes ses responsabilités tant sur le plan intérieur qu'international »*.

La marine et l'aviation ont, ainsi, voulu prendre leurs distances, tout en se réservant la possibilité d'intervenir au cas où le général Bignone s'écarterait de ses objectifs : « *institutionnalisation* » du pays dans les plus brefs délais ; abandon de la politique économique hyperlibérale menée depuis mars 1976 ; la lutte pour la reconnaissance de la souveraineté argentine sur les Malouines.

La peur et la honte

Surveillé par les marins et les aviateurs, le général Bignone ne le sera pas moins par les officiers de l'armée de terre : rien ne dit que le général Cristino Nicolaides, placé en catastrophe à la tête de l'armée, pourra s'y maintenir longtemps. Les témoignages des soldats du contingent de retour des îles sont accablants : mauvaise nourriture, armement défectueux, munitions en mauvais état et en quantité insuffisante, protection médiocre contre le froid. Incapacité des officiers et, dans certains cas, manquements graves au devoir militaire.

Le journal *Clarin* reproduit dans son édition du 29 juin ces propos d'un combattant : *« Le capitaine qui commandait notre compagnie a complètement disparu au moment de l'attaque contre le mont Longton »*. Nul doute que des règlements de comptes se multiplieront lorsque les six cents officiers et soldats retenus prisonniers par les Britanniques à bord du *Sir Edmund* auront réintégré leurs unités (1).

Le général Bignone peut-il, au moins, compter sur l'appui des partis politiques ? Rien n'est moins sûr. Certes, les dirigeants qui ont participé à la réunion du 24 juin l'ont applaudi. Le président du parti radical, M. Carlos Contin, est même allé jusqu'à affirmer que le général Bignone était *« un authentique démocrate »*. Mais on peut se demander si les dirigeants politiques actuels survivraient eux-mêmes à des élections libres. La situation est particulièrement confuse au sein du péronisme, divisé entre de multiples tendances et déchiré par les rivalités personnelles. Certains observateurs ont qualifié l'accord entre le général Bignone et les dirigeants politiques d'*« alliance de la peur et de la honte »*. Le général Bignone constituerait pour les partis un moindre mal face, à la fois, aux risques d'un coup d'Etat nationaliste et d'une avance de l'extrême gauche.

Le nouveau gouvernement, formé sans que les partis aient été consultés, a été plutôt mal accueilli dans les milieux politiques. Le nouveau ministre de l'intérieur, le général Llamil Reston, est jugé « sans envergure ». Le successeur de M. Alemann à la tête du ministère de l'économie, M. Dagnino, fait déjà l'objet de critiques.

M. Dagnino Pastore, qui, en juin 1969, avait succédé à M. Krieger Vasena comme ministre de l'économie du général Ongania après une violente insurrection à Cordoba, ne serait, aux yeux des tenants d'un développement « autocentré », qu'un libéral à peine moins doctrinaire que MM. Martinez de Hoz et Alemann.

L'entrée en fonctions du général Bignone a coïncidé avec la levée de l'interdiction frappant les activités politiques depuis le coup d'Etat de mars 1976. Cette interdiction était devenue, au cours des deux dernières années, plus théorique que réelle. La décision d'accepter de nouveau les activités politiques n'en représente pas moins un progrès important vers le rétablissement des libertés publiques. L'état de siège est toutefois maintenu ; encore le général Bignone s'est-il engagé à adapter ses dispositions... La guerre des Malouines aura donc eu au moins une conséquence positive : accélérer l'ouverture politique.

JACQUES DESPRÈS.

(1) M. Gerardo Schamis, ambassadeur d'Argentine en France, a dénoncé le vendredi 2 juillet, à Paris, le maintien aux Malouines de quelque six cents officiers et soldats argentins « comme otages », en violation de la Convention de Genève.

BALLETS BLEUS AU CAPITOLE

Washington (*A.F.P., A.P.*). — *Le ministère de la justice a annoncé, jeudi 1er juillet, l'ouverture d'une enquête sur une affaire de mœurs mettant en cause des membres du Congrès. Depuis plusieurs semaines, en effet, le F.B.I. est informé que des parlementaires ont des relations homosexuelles avec des jeunes « pages » du Capitole, des garçons âgés de seize à dix-huit ans, qui sont à leur service en tant que coursiers et porteurs de plis.*

Un de ces « pages » a déclaré à la chaîne de télévision C.B.S., en dissimulant son visage, qu'il avait eu à plusieurs reprises des relations sexuelles avec un parlementaire.

Une dizaine de membres du Congrès seraient compromis, parmi lesquels un démocrate influent et un sénateur. Un porte-parole du ministère de la justice a précisé que l'enquête ne portait pas sur les pratiques homosexuelles elles-mêmes, mais sur l'abus de pouvoir des parlementaires qui se servent de leurs fonctions, notamment en promettant des recommandations, pour obtenir les faveurs des « pages ». Ceux-ci sont des lycéens qui étudient le matin et font les courses des parlementaires l'après-midi.

Etre « page » est considéré comme un honneur. Ce sont souvent des enfants de personnalités ou de citoyens considérés comme méritants qui obtiennent cette distinction.

États-Unis

PROCTER AND GAMBLE ACCUSÉ DE « SATANISME »

La rumeur de Cincinnati

De notre correspondant

Washington. — La vingt-troisième firme des Etats-Unis (vingt-trois mille neuf cents salariés et 11,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires) serait-elle *« soutenue par Satan »* ? Pour l'avoir affirmé, oralement ou par écrit, trois grossistes de Georgie et de Floride sont poursuivis en justice par Procter and Gamble. *« Nous n'excluons pas d'autres actions pour faire cesser cette rumeur »*, précise D. Donald Tassone, porte-parole du célèbre fabricant de produits d'hygiène, d'entretien et d'alimentation.

Une plaisanterie ? Il faut voir avec quelle gravité on traite cette affaire au siège de Procter and Gamble, à Cincinnati. *« Nous la prenons au sérieux*, explique au téléphone M. Tassone, *parce que les consommateurs eux-mêmes la prennent au sérieux. Au cours du mois écoulé, nous avons reçu douze mille appels de clients, inquiets ou intrigués. »*

La rumeur est partie de la côte californienne, il y a deux ans environ, pour s'étendre peu à peu au sud des Etats-Unis et au Middle West. Elle se fonde sur l'emblème de Procter and Gamble : une lune, enfermant *un vieillard et treize étoiles*. L'insigne remonte à 1851. Il évoquait à l'époque les treize Etats de l'Union.

« C'est le symbole du diable », murmure-t-on, en prétendant qu'un dirigeant de la firme de Cincinnati avait parlé un jour de satanisme à la télévision. On *ne se contente pas de le murmurer* : des tracts ont été distribués ici ou là, et quelques vendeurs de Procter and Gamble dénoncent divers incidents. Comme la crevaison des pneus de leur véhicule.

A en croire la société, cette campagne n'aurait pas eu encore d'impact sur les ventes. Certains *détails suggèrent cependant qu'il* s'agit *« davantage que d'une rumeur »* et que cela pourrait être un *« effort organisé »*. Autrement dit, une opération... diabolique de quelque concurrent.

Pour aller en justice, Procter and Gamble n'a pas hésité à faire appel à M. Griffin Bell, ancien attorney général des *Etats-Unis. Mais sachant que le* diable ne se combat pas seulement *par décret*, la firme s'est adressée aussi à cinq personnalités religieuses qui ont accepté de flétrir le mensonge. Parmi elles, le président de la congrégation baptiste du Sud et le pasteur Jerry Farwell, prédicateur vedette de la nouvelle droite évangélique.

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● QUELQUE TROIS MILLE CINQ CENTS PERSONNES AFFAMÉES et en guenilles ont envahi et mis à sac la petite ville de Marriti, à 500 kilomètres au sud de Fortaleza, capitale de l'Etat de Ceara, dans le nord-est du Brésil, a-t-on appris le vendredi 2 juillet. Les paysans manquaient de nourriture, depuis plusieurs semaines. Un responsable local a déclaré que cent vingt communes de la région se trouvaient dans une situation critique à la suite de la sécheresse qui a détruit la plupart des productions agricoles.

Canada

● LA VISITE DE M. FITERMAN. — Le ministre d'Etat ministre des transports, a commencé vendredi 2 juillet une visite officielle au Canada. Il a rencontré à Ottawa M. Pierre de Bané, ministre d'Etat canadien aux affaires extérieures. Selon ce dernier, M. Fiterman s'est intéressé à l'expérience canadienne menée de 1976 à 1978 en matière de contrôle des prix et des salaires. M. Fiterman devait se rendre au cours du week-end au Québec pour y rencontrer M. René Lévesque. — *(A.F.P.)*

Cuba

● LES CAPITAUX ETRANGERS seront désormais bienvenus à Cuba où ils pourront être associés aux entreprises de l'Etat et jouiront de privilèges fiscaux permettant de rapatrier leurs profits, aux termes d'une loi approuvée le vendredi 2 juillet par l'Assemblée nationale. Les actionnaires étrangers seront exemptés de l'impôt sur les bénéfices bruts, les entreprises étant soumises normalement à l'impôt sur les sociétés. *(A.F.P.)*

Grèce

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT. — Le cabinet dirigé par M. Papandréou a remis sa démission collective à ce dernier, vendredi 2 juillet, comme on s'y attendait à Athènes (*le Monde* du 2 juillet). Cette mesure a pour objectif de permettre au premier ministre grec de procéder à un important remaniement du gouvernement dont la nouvelle composition devait être annoncée ce samedi. — *(A.F.P.)*

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

APRÈS LE « SURSIS » ACCORDÉ AU CHANCELIER SCHMIDT

Les trois familles politiques s'interrogent sur le choix d'une nouvelle stratégie

De notre correspondant

Bonn. — Depuis longtemps, la situation politique de la République fédérale n'avait été aussi confuse et paradoxale qu'aujourd'hui, *même si la coalition socialiste libérale* du chancelier Schmidt vient de franchir avec succès un obstacle très dangereux.

Il s'agissait de se mettre d'accord sur les grandes lignes du budget de 1983. Au départ, les conceptions des deux partenaires du gouvernement étaient diamétralement opposées. Les libéraux *plaidaient pour l'austérité* et pour des économies budgétaires très rigoureuses. Les sociaux-démocrates au contraire ne voulaient admettre aucune diminution des avantages sociaux que la coalition gouvernementale a généreusement concédés depuis plus de dix ans aux Allemands de l'Ouest.

Ce conflit a fait croire jusqu'au dernier moment à la fin de l'alliance entre sociaux-démocrates et libéraux. Mais les sombres prévisions de nombreux commentateurs politiques ont été une fois *encore démenties par l'accord* intervenu mercredi 30 juin. Cela a permis au chancelier de se présenter en triomphateur devant la presse. Après que le cabinet « unanime » eut approuvé, jeudi matin, le compromis budgétaire, M. Schmidt a déclaré qu'il avait agi non pas en tant que représentant de son parti mais en tant que *« chancelier d'une coalition »*.

L'optimisme de commande dont M. Schmidt fait preuve en cette occasion est certes quelque peu terni par les critiques qui s'ex*priment de bien des côtés* à l'égard des plans financiers du gouvernement. Que l'opposition chrétienne-démocrate dénonce le nouveau programme comme un « arrangement pourri » n'a rien de surprenant. Plus inquiétant peut-être pour le chancelier est le fait que les dirigeants syndicaux ne sont pas plus tendres. A leurs yeux, le gouvernement poursuit une politique d'économies qui modifie la nature même du système de sécurité sociale dont la République fédérale était particulièrement fière jusqu'à présent. Les premiers touchés par le programme d'austérité ne sont-ils pas les chômeurs, les malades et les retraités ?

Il reste que, dans l'immédiat, *le chancelier a obtenu l'accord* non seulement du cabinet, mais aussi des groupes parlementaires du S.P.D. et du F.D.P. qui, il y a quelques jours encore, se déclaraient prêts à un affrontement décisif, ou même à la rupture. Comment M. Schmidt est-il parvenu à ressouder son gouvernement et à réaffirmer son autorité personnelle ?

Depuis bien des mois, M. Genscher, président du parti libéral, donne l'impression de tergiverser.

Personne en tout cas, même dans son entourage immédiat, *ne se* flatte de savoir si le vice-chancelier incline à rompre l'alliance avec les sociaux-démocrates pour permettre la mise en place d'un gouvernement de la C.D.U.-C.S.U. ou *s'il compte malgré tout* rester solidaire du S.P.D. jusqu'aux élections de 1984.

Les libéraux sont profondément divisés. Alors que la gauche, qui *domine largement l'appareil du* parti, considère l'alliance avec les sociaux-démocrates comme une *« obligation »*, la base de l'organisation et plus encore sans doute les électeurs du F.D.P. sont beaucoup plus enclins aujourd'hui à quitter un navire en perdition pour se rallier à la démocratie-chrétienne.

Les interrogations de l'opposition

Il est *vrai que* certains dirigeants libéraux redoutent aussi la situation dans laquelle ils se trouveraient si un renversement des alliances politiques devait intervenir dans un avenir proche. Ne faudrait-il pas s'attendre à une forte contestation syndicale ? A une pression accrue des écologistes ? A un déchaînement du mouvement de la paix ? A une *« radicalisation » de la sociale*-démocratie dans l'opposition. Gouverner dans de telles conditions n'aurait donc rien d'enviable.

Les dirigeants de la C.D.U. et de la C.S.U. ne sont d'ailleurs pas tous pressés de reprendre en main les leviers du pouvoir. Une partie d'entre eux — notamment les *chrétiens-sociaux* bavarois de M. Franz-Josef Strauss — ne sont pas convaincus de l'intérêt qu'il y aurait pour eux à s'entendre dès maintenant avec un parti libéral dont ils escomptent la défaite en 1984. De nombreux chrétiens-démocrates estiment que la C.D.U.-C.S.U. a de bonnes chances d'obtenir la majorité absolue au Bundestag dans deux ans, ce qui la débarrasserait d'un partenaire libéral plutôt encom*brant. Au surplus, si la démo*cratie chrétienne était appelée très bientôt à former un gouvernement c'est le président du parti, M. Kohl qui deviendrait chancelier. Une telle perspective ne séduit pas les autres candidats à ce poste, qu'il s'agisse du ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Stoltenberg, ou du ministre-président de la Basse-Saxe, *M. Albrecht. Tous deux ont* donc intérêt à laisser traîner les choses, pour favoriser le choix d'un nouveau candidat à la chancellerie en 1984.

Les contradictions ne sont pas moins évidentes au sein du parti social-démocrate. Certains membres de l'aile gauche paraissent plutôt favorables à une rupture avec les libéraux, quitte à entériner ainsi la chute du chancelier Schmidt. Les partisans de cette thèse sont convaincus qu'un gouvernement Kohl n'aurait ni le temps ni les moyens de maîtriser la crise économique et politique d'ici à 1984. Un S.P.D. régénéré par une cure d'opposition aurait ainsi les meilleures chances de revenir au pouvoir sinon aux prochaines élections générales, du moins aux suivantes.

Là aussi, les ambitions personnelles jouent leur rôle. Un échec du chancelier Schmidt marquerait la fin de la carrière politique des deux autres membres de la « troïka » qui dirige le S.P.D. depuis bien des années : le président du groupe parlementaire, *M. Wehner*, et le président du parti, M. Brandt. Une chance serait offerte aux « jeunes turcs » du S.P.D., impatients d'occuper les postes de direction.

Le chancelier Schmidt quant à lui n'envisage pas une seule minute de céder volontairement la place. N'a-t-il pas déjà fait allusion à la possibilité pour lui de *conduire une fois encore le S.P.D.* à la bataille électorale, en 1984 ?

JEAN WETZ.

L'avenir de la politique allemande

(Suite de la première page.)

Mais, à l'intérieur, les blocages et les incertitudes se multiplient. La décision que vient de prendre la fédération de Hesse du parti *libéral F.D.P.* les *traduit* et les accentue. Au pouvoir avec les sociaux-démocrates, le F.D.P. fera campagne pour les élections du 26 septembre en se proposant de gouverner après cette date avec les chrétiens-démocrates ! Acquise à une faible majorité, la décision a d'autant plus fait choc que la C.D.U. de Hesse est conduite par un conservateur dur, jusqu'ici plus proche de Franz-Josef Strauss que des grands libéraux de la C.D.U. qui ont récemment gagné à Berlin et à Hambourg.

Il est vrai que le F.D.P. lutte *pour sa survie. Il est déjà éli*miné de nombre de parlements régionaux. Aux prochaines élections au Bundestag (au plus tard en octobre 1984), il risque de ne pas atteindre, pour la première fois, le seuil fatidique des 5 %. Or, jusqu'ici, il a su admirablement jouer des possibilités que la représentation proportionnelle offre au petit tiers parti.

∴

Pendant qu'en Grande-Bretagne les électeurs du parti libéral, même quand ils forment 20 % des votants, se trouvent constamment *écartés du pouvoir* par le scrutin majoritaire à un tour, qui ne leur offre même alors que 2 % des sièges, le F.D.P a été la plupart du temps en situation d'arbitre, un peu comme l'U.D.S.R. de René Pleven et de François Mitterrand sous la IVe République, ce qui leur a garanti un poids gouvernemental disproportionné, sauf de 1957 à 1961, quand la C.D.U. avait *la majorité absolue*, et de 1966 à 1969, quand les deux grands partis gouvernaient ensemble.

Si le F.D.P se trouvait écarté du Bundestag, ou bien la C.D.U. aurait pour la seconde fois la majorité absolue, ou bien le rôle de fléau de la balance serait assumé par les « alternatifs ». Dans le premier cas, des problèmes nouveaux apparaîtraient, *et l'un d'eux résiderait* dans le quasi-monopole du pouvoir dont disposerait pour la première fois un seul parti. En effet, depuis la naissance de la République fédérale, un subtil jeu d'équilibre a fort bien fonctionné. Le parti du chancelier était minoritaire dans de grands Länder.

Tout un système de contrepoids limitait les possibilités du pouvoir central et donnait à l'opposition la sensation de participer tout de même à l'exercice du pouvoir. Le reflux social-démocrate, la montée de la C.D.U., risquent d'affecter cet élément constitutif du jeu démocratique allemand. Cela à un moment où la légitimité même du système des partis est contestée par une fraction importante de la population, notamment parmi les jeunes. Deux hypothèses contraires peuvent alors être formulées : ou bien l'Etat C.D.U. provoquera une vive réaction génératrice de désordres, dans la mesure même où le S.P.D. ne canalisera plus au moins une partie des refus systématiques — et la gauche du *S.P.D.* lui-même n'aura plus de raisons pour réfréner ses ardeurs contestataires ; — ou bien le gouvernement chrétien-démocrate, contestataires ; — ou démocrate, *s'annonçant d'avance ferme face* à la contestation, sera moins exposé aux pressions et donnera moins naissance aux tentations de l'action violente, pendant que le S.P.D., devenu oppositionnel, donnera de nouveau à la protestation une solide expression intra-institutionnelle.

∴

Si, au contraire, il n'y avait pas de majorité possible sans les « alternatifs », on trouverait au niveau fédéral le blocage qui existe aujourd'hui à Hambourg. Les socialistes peuvent-ils s'allier à un *groupe qui rejette des aspects* centraux de leur politique et qui met même en question la légitimité du régime politique de la République fédérale ? L'un des grands peut-il former un gouvernement minoritaire s'appuyant sur des majorités de rechange ? Les deux grands peuvent-ils gouverner ensemble au risque d'une montée formidable de la contestation extra-parlementaire ?

Tout dépend de la nature réelle de la crise sociale, semblable à celle que connaissent les autres pays occidentaux et pourtant différentes : semblable par la montée du chômage et par ses multiples effets corrosifs ; différente par la nature et l'extension d'une sorte de grande peur dont le mouvement pacifiste n'est qu'une des expressions. *Il faut y ajouter* l'écologisme sous sa forme craintive, le rejet total de l'atome civil, la négation de l'avenir exprimée par une chute particulièrement forte des naissances. Il est impossible de dire avec quelque certitude s'il s'agit d'un phénomène passager n'atteignant qu'une frange de la population ou d'un mal en profondeur.

Selon la réponse, la crise politique qui s'amorce est sans grande gravité après tant d'années de stabilité gouvernementale et partisane. Ou bien, c'est le tissu politique de la République qui *se* trouve atteint. En France, nous avons tendance à croire automatiquement en l'hypothèse négative dès lors qu'il s'agit de l'Allemagne, en partie parce que la tendance existe fortement chez nous de tenir pour vraie la vision pessimiste qu'offre le nouveau cinéma allemand de la société allemande.

Il ne faudrait pourtant pas oublier que nos médias omettent presque constamment de nous montrer les aspects qui indiquent la solidité du système politique et du système social de la République fédérale d'Allemagne.

ALFRED GROSSER.

Pologne

LA MAJORITÉ DES SUPPORTERS VENUS ASSISTER AU MUNDIAL AURAIENT « CHOISI LA LIBERTÉ »

Madrid *(A.F.P.)* — Environ cinq cents citoyens polonais, sur les six cents qui avaient quitté leur pays il y a un mois pour *assister* en Espagne au Mundial de football, ont fait défection et profité de leur passage dans différents pays européens pour demander l'asile politique, a-t-on appris vendredi 3 juillet à Madrid.

En outre, sur la centaine de supporters qui sont arrivés (il y a trois semaines en Galice, nord-ouest de l'Espagne), où l'équipe polonaise a disputé la phase éli*minatoire du Mundial, vingt-cinq* (des hommes pour la plupart) viennent de demander l'asile politique aux autorités espagnoles, indique-t-on de même source. Parmi eux, figure notamment un économiste et architecte de cinquante huit ans, M. Bogdan Warner, qui a confirmé aux autorités espagnoles le chiffre d'environ cinq cents défections. Il serait le *premier à avoir abandonné* la semaine dernière le collège de la localité galicienne de Puentedeume, où les supporters polonais devaient loger.

Parmi les vingt-quatre compatriotes qui ont suivi son exemple, plusieurs se trouvent dans une situation matérielle difficile et ont dû demander l'aide de la Croix-Rouge et d'une organisation *caritative internationale spécia*lisée dans l'aide aux réfugiés, AIGNUR, ont souligné ces sources. Le caractère massif des défections survenues depuis le départ de Varsovie est corroboré par le très faible nombre de supporters polonais présents à Barcelone, où l'équipe de Pologne dispute actuellement la seconde phase de la Coupe du monde.

Tout en confirmant le départ de Varsovie de six cents supporters, l'ambassade de Pologne à Madrid a affirmé ne rien savoir de leur sort, ayant suffisamment *à faire avec la délégation offi*cielle, a précisé un fonctionnaire de l'ambassade.

AFRIQUE

Kenya

Le durcissement du régime constitue une victoire du clan conservateur au sein du parti unique

De notre correspondant

Nairobi. — Le Kenya vit à l'heure de la reprise en main. Le chef de l'Etat, *M. Daniel Arap Moi, qui fêtera*, en octobre, ses quatre années de règne, avait d'emblée prêché la tolérance, que résume sa devise : « *Paix, amour, unité.* » Depuis décembre 1978, les geôles kényanes n'abritaient plus aucun prisonnier politique. On y trouve aujourd'hui onze détenus d'opinion. Parmi eux figurent cinq universitaires, un avocat et un ancien député « *contestataire* », M. George Anyonan, incarcéré fin mai. Cinq des prisonniers tombent sous le coup d'un texte qui autorise leur détention *illimitée et sans jugement*.

Ces arrestations marquent un brusque raidissement du régime face aux *hardiesses* d'une opposition, parfois virulente, mais très marginale. C'est un retour à des pratiques répressives auxquelles M. Moi s'était engagé — dès son arrivée au pouvoir — à ne recourir qu'en tout dernier ressort. Cela en dit long sur son exaspération envers des dissidents qui ont, selon lui, pris sa modération pour de la faiblesse. « *Ces arrestations ne sont que le sommet de l'iceberg,* déclarait-il récemment. *Nous allons continuer la guerre contre les éléments antipatriotes jusqu'à ce que la maison soit propre.* »

Absorbé depuis un an par la présidence de l'O.U.A., M. Moi délaissa la politique intérieure. Estimant avoir le champ libre, l'opposition de gauche en *profita pour relever* la tête. Son vieux leader, M. Oginga Odinga, chef de file de l'ethnie Luo, multiplia les critiques contre le régime et surtout, lors d'un séjour à *Londres, appela de ses vœux « un parti du peuple »* représentant le prolétariat. Arguant de ces propos, délibérément sortis de leur contexte, le pouvoir accusa l'ancien vice-président de la République de projeter la création d'une seconde formation politique. Malgré ses démentis, M. Odinga fut exclu de l'Union natio*nale africaine du Kenya (KANU) (le Monde* du 22 mai). Après un amendement constitutionnel adopté à l'unanimité par le Parlement, le 9 juin, le monopartisme était officiellement instauré.

Libre mais réfugié dans un *mutisme* total, M. Odinga se retrouve hors jeu. M. Anyonan ainsi qu'un professeur, M. Nganga, avaient, quant à eux, clairement réclamé un deuxième *parti*. Leurs écarts de langage les ont conduits tout droit en prison. La mise en circulation à Nairobi d'un violent libellé antigouver*nemental semble avoir particulière*ment hérissé *M. Moi*. Ce pamphlet clandestin, intitulé *Pambana (Aux armes*, en swahili), s'en prend à la « *clique dirigeante corrompue* » et *met en cause nommément le chef* de l'Etat. Il dénonce « *le pillage des ressources nationales* », fustige la « *soumission à l'impérialisme américain* » et préconise « *une guerre de classe* » pour « *arracher* » « *l'indépendance authentique* ». Cette brochure, qui se veut « *le premier journal du peuple vraiment révolutionnaire* », s'achève sur *une* citation de Lénine. L'origine universitaire de ce texte n'est pas douteuse.

La mise au pas de l'Université

Le pouvoir a riposté d'une part en arrêtant plusieurs enseignants trouvés en possession du « *document séditieux* », d'autre part en menant campagne contre les « *idéologies étrangères* » colportées par des « *agents marxistes* ». Dans un *pays* où les doctrines n'ont pourtant guère de prise sur la population, les dirigeants se sont mis à tenir un discours de plus en plus antisocialiste.

La mise au pas de *l'Université* s'accompagne d'un tour de vis dans le domaine culturel, dont le signe annonciateur fut la destruction, près de Nairobi, du théâtre en plein air que parrainait le meilleur écrivain kényan, M. Ngugi Wa Thiongio (*le Monde* daté 14-15 mars). Le gouvernement renforcerait aussi notamment sa vigilance quant au choix et au contenu des manuels scolaires et universitaires.

Le durcissement du régime constitue une victoire pour le clan « conservateur » au sein de la KANU, dont le plus *influent porte-parole* est M. Charles Njonjo, ministre des affai*res constitutionnelles.* « *99 % des Kényans sont favorables au parti unique* », certifiait-il récemment. La population kényane, rurale à plus de 80 %, demeure étrangère à ces débats. L'instauration du monopartisme et la série d'arrestations n'ont pas soulevé la moindre vague, même en milieu étudiant.

Le pouvoir a-t-il réagi trop vivement ? M. Moi accuse les enseignants « comploteurs » d'avoir obtenu des armes — *fusils, lances et flèches* — dans un pays voisin, mais sans apporter, jusqu'à présent, la plus petite preuve. Des griefs similaires, lancés en 1980, étaient déjà restés sans suite. La principale erreur des autorités, cette fois, est l'incarcération d'un avocat, *M. Khaminwa, dont* le seul tort est d'avoir accepté de défendre des opposants.

L'image libérale du régime est aujourd'hui légèrement ternie. Il est possible que certains gouvernements bailleurs de fonds traditionnels du Kenya — scandinaves notamment — aient plus de mal à suivre et à *défendre leurs programmes* d'aide devant leur Parlement. Les dirigeants de Nairobi s'attachent en tout cas à rassurer l'opinion kényane sur l'évolution d'un *régime* tenu à bon droit jusqu'ici pour l'un des plus libéraux d'Afrique. La répression s'exerce d'ailleurs dans le respect scrupuleux du rituel judiciaire hérité des Britanniques, tandis que la presse — autre legs anglo-saxon — continue de rapporter avec soin, et apparemment sans crainte, les moindres faits et gestes du pouvoir dans cette affaire.

Le président Moi serait tout de même plus convaincant s'il frappait avec une égale sévérité les abus d'une classe dirigeante qu'incarne jusqu'à l'arrogance le ministre de l'administration locale, M. Oloitipitip. Ce dernier se vantait, il y a quelques mois devant des députés stupéfaits, d' « *avoir douze maisons, douze femmes et soixante-sept enfants* » et de pouvoir dépenser pour le mariage d'un de ses fils la bagatelle de 150 millions de shillings, soit quelque 90 millions de centimes..

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ DEMANDE A LA FRANCE UNE AIDE BUDGÉTAIRE

M. Hissène Habré a fait remettre, jeudi 1er juillet, à M. Hubert Vedrine, conseiller technique à la présidence, une lettre destinée à M. François Mitterrand, a annoncé, vendredi à Paris, M. Khalil D'Abzac, commissaire tchadien aux télécommunications. C'est la première fois qu'une mission du Conseil d'Etat provisoire, créé le 19 juin dernier à N'Djamena par M. Hissène Habré, se rend en France.

M. D'Abzac a déclaré à ce sujet : « *Nous sommes décidés à oublier les malentendus qui ont marqué, parfois dramatiquement, les relations franco-tchadiennes. Nous avons toujours considéré la France comme un partenaire normal du Tchad en raison des liens de l'histoire et de la langue.* »

L'aide de la France au Tchad, a souligné M. D'Abzac, continue sur le plan humanitaire dans les domaines de la santé, des télécommunications, de la radio et de l'éducation. Il a ajouté : « *Nous demandons également que la France apporte son soutien à la remise en place des structures administratives détruites, et qu'elle nous aide sur le plan budgétaire, afin que nous puissions payer les fonctionnaires restés à N'Djamena.* »

D'autre part, dans un message adressé à M. Reagan à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, M. Hissène Habré a affirmé que son peuple et lui-même étaient « *particulièrement attachés aux principes d'indépendance et de liberté, accordant ainsi la plus grande importance à l'unité et à la coopération* » entre le Tchad et les Etats-Unis. C'est la première fois depuis la fin du régime de M. Tombalbaye, en avril 1975, qu'un homme d'Etat tchadien manifeste ainsi son désir de coopérer avec les Etats-Unis.

Soudan

Le vice-président Alier a été démis de ses fonctions

Khartoum *(Reuter)*. — Le vice-président Abel Alier a été démis vendredi 2 juillet de ses fonctions par décret du chef de l'Etat. Il a été remplacé à ce poste par son vieux rival, M. Joseph Lago, originaire comme lui du Sud. M. Alier avait déjà perdu la présidence du « haut conseil exécutif », sorte de gouvernement régional du sud du Soudan, lorsque le président Nemeiry avait dissous l'assemblée du Sud.

Les divergences politiques entre MM. Alier et Lago risquant de dégénérer en affrontements tribaux, le chef de l'Etat avait été contraint de dissoudre en octobre 1981 le Parlement du Sud et de désigner un gouvernement régional provisoire, appelé « haut conseil exécutif ».

M. Lago, qui était à la tête des insurgés du Sud au cours de la longue guerre civile qui s'est terminée en 1972, avait préconisé la création de deux entités régionales dans le Sud. Mais cette proposition avait été mal accueillie par certains dirigeants sudistes, qui y voyaient une tentative des musulmans du Nord d'affaiblir le Sud, où les Noirs dominent.

D'autre part, le président Nemeiry a nommé vendredi un nouveau haut conseil exécutif composé de dix-neuf membres et dirigé par M. James Joseph Tombura. Cette mesure signifie que le Sud restera une seule entité régionale alors que le Nord est déjà découpé en cinq régions.

En février dernier, le chef de l'Etat avait pourtant annoncé qu'il entendait toujours promouvoir une politique de décentralisation dans le Sud « *à l'intérieur d'une seule région* », de façon à maintenir l'harmonie et l'unité de ses habitants.

En décembre 1981, vingt et un responsables politiques hostiles à la division du Sud avaient été arrêtés, pour ensuite être relâchés, dans le but, semble-t-il, d'éviter que de nouveaux heurts n'éclatent dans la région.

République Sud-Africaine

QUATRE MORTS AU COURS DE GRÈVES DANS LES MINES D'OR

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Quatre mineurs noirs ont été tués et plus de trois cents autres ont été arrêtés vendredi 2 juillet par la police et inculpés, après les émeutes qui ont éclaté jeudi dans les mines d'or de Buffelsfontaine et West Driefontain. Les quelque douze mille employés africains de Buffelsfontain (groupe Gencor) se sont mis en grève dès jeudi, à l'annonce de l'augmentation salariale, unilatéralement décidée par la puissante chambre des mines. Cherchant à combler l'écart de revenus entre ses quatre cent mille mineurs noirs et ses quelque vingt-deux mille Blancs, celle-ci, aux prises avec la chute internationale des cours de l'or, a réussi cette année à mécontenter tout le monde.

Déclenché par les employés du groupe Gencor et Goldfields, le mouvement de grève pourrait bientôt faire tache d'huile et toucher toutes les mines du pays, y compris celles du groupe anglo-américain, jusqu'ici épargné pour avoir décidé de ne pas suivre les recommandations de la chambre des mines et d'augmenter les salaires de tous d'environ 16 %.

Conduit par une personnalité d'extrême droite, M. Aarie Paulus, le principal syndicat des mineurs blancs va organiser un vote sur l'opportunité de déclencher la grève dans toutes les mines du pays. Les pronostics sont plutôt pessimistes. — P.C.

Algérie : vingt ans d'indépendance

II. – UNE VOLONTÉ DE MIEUX VIVRE

Pièce maîtresse d'un vaste ensemble culturel qui sera aménagé sur les hauts l'Alger, cette tour en béton de 92 mètres de haut – trois palmes stylisées – forme une « voûte de recueillement à la mémoire de tous les martyrs tombés pour la libération de l'Algérie ». Le *Ryad el Fath*, jardin de la victoire, s'étendra sur plusieurs hectares et comprendra un musée du moudjahid (combattant).

POUR les dirigeants algériens, l'indépendance *politique n'était* pas une fin en soi. La lutte de libération devait trouver son prolongement dans le développement du pays grâce à la récupération des richesses nationales et à la réalisation de la justice sociale. Dès 1967, un plan triennal, suivi de deux plans quadriennaux, engageait le pays dans la voie *d'une industrialisation rapide. Dix* ans durant, le slogan *« Semer le pétrole pour récolter des usines »* se concrétise spectaculairement par la construction de centaines d'entreprises : sidérurgie à Annaba, liquéfaction du gaz à Arzew, raffinage à Skikda, construction mécanique, cimenterie, plastiques, etc.

Ce boom industriel atteint son paroxysme en 1974-1976 grâce à l'augmentation du prix du pétrole survenue en 1973. Parallèlement, un gigantesque effort dans le domaine de la formation et de l'éducation dote le pays de cadres *dont il a besoin. Doublée d'une révolution* culturelle, cette révolution industrielle rapide et massive a entraîné une profonde mutation sociale. Génératrice de centaines de milliers d'emplois, elle engendre aussi une série de déséquilibres et de distorsions accélérant l'exode rural et l'urbanisation.

Le secteur agricole, délaissé, couvre à peine la moitié des besoins alimentaires de la population. La plupart des équipements ont été implantés dans la bande côtière – l'Algérie dite *« utile »* des colons – qui ne couvre que 3% du *territoire tandis* que les *Hauts-Plateaux et le* Sud, végétaient. Enfin, les besoins sociaux de la *population ont été longtemps largement* ignorés, qu'il s'agisse de la distribution de l'eau, des logements, des transports, des équipements culturels ou sanitaires.

Fait plus grave, l'appareil industriel mis en place à grands frais *tourne au ralenti* ; la productivité est faible et les coûts de production considérables. Depuis 1978, les dirigeants, se livrant à une courageuse *autocritique – peu* commune dans le tiers-monde – ont entrepris de réviser leurs choix dans ce qu'ils avaient d'excessif. Le plan quinquennal 1980-1984, qui prévoit 400 milliards de dinars (520 milliards de francs) d'investissements, met l'accent sur l'amélioration de la gestion, la restructuration des entreprises et la décentralisation d'une économie ultra- bureaucratisée.

***L'agriculture, réhabilitée,* figure au rang des priorités ainsi que l'hydraulique, le logement, les moyens de communication. Le secteur privé, longtemps tenu en suspicion, est appelé à participer à l'effort de développement sous le contrôle de l'Etat. Enfin, les autorités ont mis fin à l'exploitation excessive des gisements pétroliers afin de préserver les *réserves et se sont* lancées dans une bataille pour la revalorisation du prix du gaz appelé à *prendre la relève de* l'or noir.**

Le développement de l'Algérie reste cependant menacé *par une démographie galopante :* la population, qui est passée de 10 à 20 millions d'habitants *entre* 1960 *et* 1980, *doublera* encore avant l'an 2000. En outre, les vingt an*nées d'indépendance n'ont pas permis* de régler le problème du million d'Algériens émigrés en France, bien que la question de leur réinsertion figure toujours en bonne place dans les discours officiels.

D. J.

Planification et développement : de 1962 à l'horizon 2000

par ABDELHAMID BRAHIMI (*)

FORTE d'une population qui a doublé depuis 1962, l'Algérie, toujours mue par l'esprit de justice et de progrès social qui a *de tout temps été au cœur de ses aspirations*, est, aujourd'hui, confrontée à des besoins autrement plus importants et plus différenciés à satisfaire qu'au moment de l'indépendance et qui situent bien les enjeux de la période.

Elle compte, en effet, 19,8 millions d'habitants dont près de 57 % ont moins de dix-neuf ans. Quatre fois plus d'enfants qu'en 1962 reçoivent un enseignement élémentaire, *vingt fois plus* d'adolescents poursuivent l'enseignement du cycle moyen et secondaire tandis que les facultés et établissements d'enseignement supérieur ouvrent maintenant leurs portes à près de 80 000 étudiants (1981-1982, et sans tenir compte des promotions formées dans les instituts technologiques) alors que les étudiants algériens inscrits en 1962 dans l'unique faculté d'Alger dépassaient à *peine* le *chiffre* de 2 000.

Du côté du monde du travail, ce sont aujourd'hui quelque 3,4 mil*lions d'Algériens qui ont un emploi* (dont plus de 2 millions en dehors du secteur agricole) alors qu'au lendemain de l'indépendance à peine plus de 700 000 trouvaient à s'occuper en dehors de l'agriculture.

La population urbaine atteint aujourd'hui 45 % de la population totale (contre 30 % environ en 1962) et soulève de multiples problèmes dont la solution n'est pas aisée. L'Algérie a connu, et connaît encore, une croissance démographique intense (3,2 % l'an) qui la situe parmi les pays *du monde à très fort accroissement* démographique, et cela même si on ne s'attache qu'au *seul* groupe des pays en développement.

Pays jeune, appartenant à ce tiers-monde dont elle *assume* les revendications fondamentales, c'est-à-dire celles qui *doivent satisfaire* les besoins sociaux des masses populaires porteuses de progrès social, l'Algérie sait qu'un développement endogène est la seule garantie à terme des résultats qu'elle a pu obtenir jusqu'à présent et de ceux auxquels elle peut prétendre dans le domaine économique et social. Mais cette trajectoire n'est ni linéaire *ni* aisée à suivre ; des facteurs internes *aussi bien* qu'externes *peuvent en in*fléchir le sens.

Si les vingt années d'expérience dans le développement économique et social montrent la finalité recherchée et les *principes directeurs qui* fondent la stratégie adoptée, il reste que celle-ci ne fut clairement définie et mise en œuvre qu'en 1965-1966. En rompant en effet avec les hésitations de la période antérieure, la période 1965-1966 allait inaugurer incontestablement l'ère du développement national, économique et social et *marquer d'une forte* empreinte son évolution durant plus d'une décennie.

Les préoccupations fondamentales de cette stratégie tendaient, dans un cadre qui se voulait planifié, à :

– Créer et développer les sources d'accumulation ;

– Assurer l'équilibre des échanges avec l'extérieur ;

– *Garantir l'indépendance financière* de l'Etat pour consolider définitivement l'émancipation économique de l'Algérie ;

– Faire du marché national l'assise la plus sûre de développement économique ;

– Diversifier les relations économiques extérieures en développant notamment les relations avec les pays socialistes et les pays du tiers-monde.

Lorsqu'on garde à l'esprit le fait que, *au lendemain de l'indépendance*, plus de 4 millions d'Algériens âgés de plus de six ans étaient illettrés et, dans leur grande majorité, quasiment exclus du circuit économique, on mesure bien que, après les investissements dans la formation, la création d'emplois sur une longue période apparaisse comme l'aspect *le plus crucial de la politique* économique et sociale. C'est donc à la lumière des aspirations de la population algérienne, appuyées par une série de luttes sur le plan politique et économique, qu'il convient d'analyser la mise en œuvre de cette stratégie de développement.

Il peut sembler facile, aujourd'hui, d'imaginer qu'un pays organisé soit doté de ces grands services publics qui attestent, pour ainsi dire, sa maturité et la permanence de son appareil technico-administratif. Ce n'était pourtant pas facile dans cette Algérie des années 60, manquant cruellement de cadres, de prendre en charge des *secteurs vitaux pour en faire les pre*mières entreprises publiques et de récupérer au *profit* de l'Etat les principales ressources de l'économie.

En moins de dix ans, un *processus* méthodique de nationalisation a *placé sous le contrôle de l'Etat, et en* fonction des exigences du développement *national, les moyens industriels*, les ressources minières et énergétiques. *Les riches* terres agricoles étaient organisées dès 1962-1963 en fermes autogérées tandis ques des textes fondamentaux portant mise en œuvre de la révolution agraire sur l'ensemble des autres terres agricoles étaient promulgués en 1971.

Dans le même temps, la nationalisation des banques et des assurances, la mise en place d'un nouveau tarif douanier au service de l'industrie naissante algérienne, le contrôle du commerce d'importation et d'exportation avec une législation portant sur le contrôle des changes, donnaient à l'État les moyens de promouvoir une politique indépendante sur le plan économique, financier et commercial.

(*) Ministre de la planification.

(Lire la suite page 13.)

L'impératif social et le défi démographique

par Z'HOR OUNISSI (*)

VINGT ans d'histoire post*coloniale représentent*, certes, une trop brève pé*riode pour apprécier valablement* des mutations censées affecter struc*turellement une formation sociale* héritée dans les conditions que l'on sait. *La profondeur du champ de* « rupture » se mesure, au demeu*rant, tout autant au poids de l'héri*tage, en toute sa négativité, qu'à la *volonté expresse de l'Algérie d'insé*rer son économie dans une dynami*que de dépassement irréversible* des conditions historiques récurrentes. *On peut, néanmoins, faire observer* qu'au regard de l'indicible œuvre de *déstructuration de la société algé*rienne, résultant de la présence française et parachevée par une guerre des plus meurtrières, les efforts de développement conduits par l'Algérie depuis l'indépendance sont des *plus remarquables*.

Les réalisations spectaculaires, telles les complexes d'Arzew, de Skikda et de Annaba, qui sont autant de pôles de développement, la concrétisation de la révolution agraire, comme les bouleversements profonds survenus au niveau du système national d'éducation et de formation, la mesure révolutionnaire instituant la gratuité des soins, l'introduction de la gestion socialiste des entreprises dans le secteur d'activité étatique, sont là pour témoigner de cette *« prodigieuse remontée »* dans l'histoire dont parle notre Charte nationale. Le plus significatif pourtant, dans ce processus de consolidation de l'État-nation, et qui me paraît d'ailleurs être le garant ultime de sa pérennité, est bien le fait de l'émergence des masses populaires comme sujets de l'histoire, activement engagées dans le procès de transformation de leurs conditions d'existence.

1980-1990 : décennie sociale

Se concevant, dans un et même mouvement, comme vecteur et finalité de ce processus, nos masses populaires sont naturellement assez enclines à en intérioriser les valeurs ainsi que les normes d'action en découlant. Cela à la condition toutefois que les tensions imposées par l'instance économique soient compatibles avec le degré idéalement possible de mobilisation sociale. C'est, au surplus, à ce prix que pourra se réaliser la cohésion des *« forces sociales de la révolution »* autour du projet politique du gouvernement, lequel par un ordre de nécessité interne, compte tenu des caractéristiques de notre formation sociale, ne peut pas ne pas s'inscrire dans une perspective ultra-volontariste.

Ce qui apparaît donc comme une exigence fondamentale, au stade ac*tuel du développement de notre* pays, c'est de veiller constamment à *l'adéquation entre besoins objectifs* et irrépressibles de la « société ci*vile » la plus large et la plus pro*fonde et choix fondamentaux as*sumés par la direction politique*.

Or des tensions se sont manifestées ces dernières années sur le plan du fonctionnement de l'appareil économique et social, et dont la contraignante prégnance est à l'origine de la démarche nouvelle inaugurée par le congrès extraordinaire et confirmée par le quatrième congrès du parti du F.L.N., lesquels, au travers de leurs recommandations respectives, ont placé le « social » au premier plan des préoccupations du pays, dans la mesure précise où la décennie *1980-1990* a *été décrétée « décennie sociale »*. Cette nouvelle ligne vise à la mise en place de *« dispositifs devant se traduire au niveau social par l'adaptation et l'articulation des actions de développement autour des besoins sociaux prioritaires »* (préambule du rapport général du plan quinquennal 1980-1984).

De cette perception aiguë de l'ampleur et de l'urgence des besoins prioritaires dans tous les domaines sociaux et économiques, comme de la ferme détermination de la direction politique à y apporter des réponses concrètes, est issu en janvier 1982 le secrétariat d'Etat aux *affaires sociales, chargé de la définition* et de la conduite en matière *d'affaires sociales d'« une politique nationale unifiée dans sa conception et cohérente dans sa mise en œuvre »*. Projet dont seule la com*plexité le dispute à l'ambition*. Le décret portant attributions du secré*tariat d'Etat aux affaires sociales* et le très prochain décret organique, qui va en fixer les structures, sont à cet égard éloquents.

Tâches prioritaires et plan d'ensemble

La volonté du gouvernement de prendre « à bras-le-corps » les problèmes sociaux ne souffre aucune équivoque. C'est ainsi que, sur ma proposition, a été adopté par un récent conseil des ministres un programme d'action sectoriel visant à fixer les tâches prioritaires en matière d'affaires sociales, en les arti*culant à un plan d'ensemble* mettant en œuvre la nécessaire solidarité intersectorielle.

Ce programme prend en compte une série de préoccupations autour d'un certain nombre d'axes fondamentaux tels que :

– la rénovation en profondeur du système de sécurité sociale ; à cet égard le gouvernement a adopté et déposé devant le bureau de l'Assemblée populaire nationale une série de projets de lois actuellement soumis à l'examen de la présente session de l'Assemblée législative ;

– la *protection* et l'épanouissement de la cellule familiale ;

– *la protection sociale et la pro*motion des catégories défavorisées *de la population (handicapés physi*ques et mentaux, troisième âge, jeu*nesse en danger moral, etc.)* ;

– la mise en œuvre d'une politique nationale d'œuvres sociales ;

– la mise en place, conjointement et concurremment avec les autres secteurs concernés, des conditions d'un cadre de vie conforme à l'option qu'emporte une vision intégrée du mode de prise en charge des problèmes sociaux essentiels du citoyen.

De la sorte, me semble-t-il, les plus larges masses de notre peuple pourront trouver un exécutoire à leur légitime attente. Répondre, cependant, à cette attente dans la perspective de renouvellement qualifiant désormais notre démarche requiert que ne soit oblitéré aucun des élé*ments* dont la *maîtrise peut s'avérer* déterminante pour la mise en place d'*une politique sociale conséquente* avec ses prémisses.

(Lire la suite page 6.)

(*) Secrétaire d'Etat aux affaires sociales.

Pétrole, gaz : succès d'une stratégie

par BRUNO DETHOMAS

« *LE moment est venu de prendre nos responsabilités. Ainsi avons-nous décidé de porter la révolution dans le secteur du pétrole.* » Le 24 février 1971, moins de dix ans après l'indépendance, était ainsi amorcée la décolonisation pétrolière par le président Boumediène lors de la commémoration de la création de l'Union générale des travailleurs algériens. Au vieux régime des concessions est substitué une prise de contrôle à 51 % des sociétés pétrolières françaises : les oléoducs et le gaz naturel sont nationalisés.

La reprise en main des richesses nationales avait certes été implicitement ou explicitement annoncée dans différentes déclarations des dirigeants algériens : mais lors des négociations d'Evian, le pétrole saharien – le *« pétrole franc »* si cher à M. Guillaumat – est encore de découverte trop récente pour que les Français ne cherchent pas à conserver la liberté totale d'exploitation de ces richesses. Comment d'ailleurs ne se seraient-ils pas sentis lésés ces aventuriers de la S.N. REPAL, de l'ERAP et de la C.F.P. qui s'étaient lancés, peu après la guerre, dans l'aventure saharienne avec le succès que l'on sait en 1956 (découverte des gisements pétrolier d'Hassi-Messaoud et gazier d'Hassi-R'Mel).

Les accords d'Evian reconnaissent toutefois – cela n'a pas été sans mal – la souveraineté de l'Algérie sur le Sahara. La suite sera question de patience : le 31 décembre 1963, lorsque est créée la compagnie nationale pour la recherche, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach) – pour construire un oléoduc dont les compagnies françaises refusaient le contrôle à Alger – une brèche est ouverte. Le gouvernement algérien ne détient pourtant alors que 4,5 % des périmètres d'exploration, quand les intérêts français atteignent 67,5 %.

Dix-huit mois plus tard, le 29 juillet 1965, un accord signé avec les Français établit l'Ascoop (Association coopérative) qui permet à la Sonatrach – gratifiée de 50 % dans la S.N. Repal – de jouer un rôle d'opérateur et d'amorcer avec la France, dans le cadre de l'OCI (Organisme de coopération industrielle), l'industrialisation du pays.

Après la guerre israélo-arabe de juin 1967, l'Algérie décide de nationaliser les activités de raffinage - distribution de Mobil et Esso. Le 19 octobre 1968, la Sonatrach signe avec Getty Oil un accord par lequel la compagnie américaine restitue à la compagnie nationale 51 % de ses *intérêts* en Algérie ; c'est le premier accord de ce type paraphé par un pays *exportateur de pétrole*. En 1969, la Sonatrach rachète les avoirs locaux d'*El Paso* puis prend peu après le contrôle de Sinclair. Dès lors, les revendications à l'encontre des compagnies françaises se feront plus pressantes : on leur réclame une fiscalité plus favorable au pays, des prix plus élevés ; on les accuse d'investir insuffisamment. Des difficiles négociations qui seront entreprises, on aboutira à la décision du 24 février 1971 sur un marché énergétique en pleine mutation.

(Lire la suite page 14.)

SOMMAIRE

∴

Nous avons publié dans le Monde daté 3 juillet :

Progrès et épreuves d'une jeune nation

L'IMPÉRATIF SOCIAL ET LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

(Suite de la page 5.)

L'Algérie a-t-elle une politique démographique compatible avec les exigences du développement ? L'examen sur les deux décennies écoulées de la relation de la politique de développement à l'évolution démographique atteste de la nature et de l'ampleur du défi que le pays a relevé : à un rythme de croissance de la population de 3,2 % en moyenne s'est associé un développement économique plus rapide encore. Les recensements de 1966 et de 1977, l'enquête sur la fécondité de 1969-1970, les données les plus récentes sur la situation démographique, confirment une dynamique d'évolution de la population proprement édifiante. L'Algérie, avec une population résidente estimée au 1er juillet 1980 à 18 666 000 personnes et une structure par âges comprenant 46,5 % de moins de quinze ans, met au monde 19 000 nouveau-nés de plus que la France en 1980 (819 000 contre 800 000) qui dispose d'une population résidente trois fois plus importante et d'une structure par âges incluant une proportion bien plus importante d'adultes.

Jusqu'à une période récente, convaincue que seule l'amélioration du niveau socioculturel et économique des masses populaires est susceptible d'entraîner une baisse de la fécondité à un niveau compatible avec le maintien d'un rythme accéléré dans la marche vers le progrès social, l'Algérie a inscrit, au centre de sa stratégie de développement économique et social, l'édification d'une économie capable de répondre aux besoins de la population au niveau de l'emploi, de l'habitat, de l'instruction et de la santé.

Les bases de développement économique et de progrès social étaient perçues comme les seules solutions viables au problème démographique. C'est ainsi que la Charte nationale (1976) précise que « *par les efforts consacrés tout particulièrement dans les zones rurales au relèvement du standard de vie des masses populaires, à travers les actions de la révolution agraire, de la révolution culturelle, des programmes spéciaux et du large déploiement de l'industrialisation sur l'ensemble du territoire, l'existence d'une population nombreuse est transformée ainsi progressivement en une base d'expansion pour l'économie, grâce à l'éducation, à la dynamisation de la vie sociale et à la promotion vers le progrès.* »

Les choix en matière de politique démographique, tels qu'ils apparaissent à la fin de la décennie 1960, dans nombre de pays en voie de développement, reposent sur une idéologie diffuse qui consacre une dichotomie entre développement économique et « solution démographique » mais laissant place à une politique de santé publique prenant en charge la protection maternelle et infantile. Il ne serait pas hasardeux d'avancer que la conjoncture internationale, faisant de la décennie écoulée celle du développement et créant un environnement favorable à la revendication légitime d'un ordre économique nouveau dans les relations internationales, a contribué à occulter, dans les pays du tiers-monde disposant de ressources naturelles, les problèmes démographiques et à les évacuer au profit d'une action de développement fondée sur la récupération des richesses naturelles et leur valorisation ainsi que sur la redéfinition des termes de l'échange permettant l'accumulation nécessaire au financement du développement.

Une politique de la famille

L'Algérie, pour des raisons historiques, économiques et politiques était peut-être plus sujette que toute autre nation à croire aux vertus de l'émancipation économique comme solution exclusive aux politiques de population.

Qu'en est-il de l'évolution récente ? Prenant la mesure des transformations profondes de la société algérienne qui ont suscité, comme elles devaient le faire, une montée considérable des besoins sociaux, le quatrième congrès du F.L.N. souligne dans ses résolutions la nécessité impérative de faire face à la montée des besoins sociaux tout en continuant l'effort d'industrialisation et de développement agricole. Cette instance souligne la nécessité, dans le cadre de la politique sanitaire globale, de veiller particulièrement à la protection de la femme et de l'enfant, afin d'aboutir à un équilibre de la famille, en relation avec un accroissement démographique *en harmonie* avec le rythme d'accroissement de notre économie. Le congrès extraordinaire du parti, en juin 1980, met l'accent sur la nécessité « *d'une politique de la famille, par le biais de programmes d'action appropriés ayant pour objet la mise en place d'une planification des naissances fondée sur le consentement individuel et collectif* ». De même qu'il considère que les programmes élaborés dans ce sens devront « *se matérialiser dans les domaines de l'éducation, de l'information, de la culture et de la promotion sociale à tous les niveaux* ».

Enfin, le comité central du F.L.N., en sa quatrième session, considérant que l'équilibre démographique fondé sur le libre choix constitue une *exigence pour l'équilibre socio-économique de la nation* recommande notamment de dégager les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un programme national d'espacement des naissances.

A ces résolutions politiques fait écho le rapport général du plan quinquennal 1980-1984 qui assigne comme premier volet à la politique démographique durant ce plan la maîtrise de l'évolution à moyen et long terme des naissances. C'est ainsi que le plan souligne que l'action de réduction active du taux de natalité est devenue une conduite indispensable pour améliorer l'efficacité dans la construction de notre économie et prétendre répondre de façon satisfaisante et durable aux besoins sociaux de la population. Il appartient à cet effet au secrétariat d'État aux affaires sociales, en tant que département ministériel, de prendre des mesures appelées à concrétiser ce programme et de veiller à leur application. Le deuxième aspect de la politique démographique à mettre en œuvre concerne les migrations telles que les relèvent l'ampleur du mouvement d'exode rural, (chaque année 170 000 personnes quittent définitivement les campagnes), l'urbanisation rapide et le développement d'un habitat précaire à la lisière des grandes villes. Il s'agit ici d'organiser, avec l'ensemble des ministères et organismes concernés, les actions en vue d'aboutir à une occupation rationnelle de l'ensemble du territoire national et d'organiser le déploiement des activités qui garantissent à toutes les régions du pays des conditions équivalentes des niveaux de vie et de progrès.

Il y a donc une volonté nouvelle, dans la démarche présente, d'évaluer à ses justes conséquences les effets sociaux d'une insuffisante attention aux problèmes démographiques et d'y remédier, en faisant de 1980-1990 la décennie sociale orientée vers la prise en charge effective de l'ensemble des besoins sociaux de la population. En adoptant la devise « *Pour une vie meilleure* », le congrès extraordinaire du F.L.N. en juin 1980 souscrit au Plan d'action mondial de la population qui rappelle que, pour favoriser le développement et améliorer la qualité de la vie, il est indispensable d'entreprendre une action concertée portant sur les aspects principaux de la réalité sociale et économique, y compris la population. C'est de notre capacité à appréhender correctement les réalités sociales algériennes et à développer des réponses concrètes, débarrassées des approches rigides et inopérantes, aux problèmes qui se posent à notre société que dépendra en définitive le cours de la révolution algérienne.

Z'HOR OUNISSI.

L'industrialisation : un processus à consolider

L'industrialisation algérienne a suscité bien des controverses. Ses *détracteurs de droite dénoncent* le déficit des entreprises publiques, le fonctionnement du monopole du commerce extérieur confié au secteur public, la négligence de l'agriculture, la place subordonnée laissée à l'entreprise privée. Ses détracteurs de gauche dénoncent l'insuffisance de planification des investissements, les surcoûts de l'industrialisation et l'autoritarisme social produit par l'ascension vertigineuse d'une technocratie accusée d'avoir enterré l'autogestion et de prêter peu d'attention à l'élévation du niveau de vie des masses populaires. Les plus inconséquents d'entre eux parlent même d'une ambition sous-impérialiste fondée sur la recherche des marchés.

par A. BENACHENHOU (*)

POURTANT, *nourrie par* un nationalisme économique ancré dans la guerre de libéra*tion nationale, l'industrialisation* algérienne a produit une dynamique économique et sociale qu'il convient *de souligner. Les limites de celle-ci*, qu'il faut identifier, ne peuvent conduire qu'à la nécessité de sa *consolidation, seule voie à suivre* pour éviter de tomber dans la division inégale du travail industriel à l'échelle mondiale.

La dynamique économique produite réside d'abord dans la croissance des investissements. Hors hydrocarbures, ces investissements ont représenté presque 70 milliards de dinars au cours de la période 1967-1978, dont 56 pour la période 1974-*1978, soit 11 milliards de dinars par* an au cours de cette dernière période.

L'outil de production installé s'est diversifié très rapidement. Au cours de la période 1965-1971, l'accent est mis sur les biens intermédiaires et d'équipement destinés à l'agriculture (tracteurs, machinisme agricole, vannes et pompes, engrais, tubes) ou au bâtiment et aux travaux publics (*camions, acier*, ciment, tubes), partiellement sur ceux destinés à l'industrie elle-même (électricité, gaz naturel, machines-outils simples) et enfin sur la production des biens de consommation (textiles, agro-alimentaire, électrification rurale, réseau de gaz naturel). Au cours de la deuxième période 1972-1978, l'outil de production industriel se diversifie encore plus : dans le domaine des produits intermédiaires, les films plastiques, les produits phytosanitaires, les produits sidérurgiques longs, les sanitaires ; la production de charpente, de chaudronnerie, de *grues*, d'engins de travaux publics, de câbles, de matériel téléphonique, complète la production d'équipements, *tandis que, dans le domaine* des biens de consommation, l'électroménager apparaît et se développe (cuisinières, réfrigérateurs, radio-télévision).

Les capacités de production installées en 1980 couvrent entre 70 % et 100 % des besoins des ménages, *sauf pour les médicaments, le sucre*, les mobiliers et les véhicules particuliers, qui restent largement ou tota*lement importés. Pour les biens in*termédiaires ou les biens d'équipement, cette couverture est de l'ordre de 60 % à 100 %, sauf pour les produits chimiques, l'aluminium, les aciers spéciaux, les engins de travaux publics ou les biens d'équipement industriel, qui restent largement ou totalement importés.

La valeur ajoutée par l'industrie a été multipliée par trois entre 1967 et 1978, *même si on estime que* le taux d'utilisation des capacités de production installées en 1980 est de *60 % à 70 % pour les unités instal*lées depuis plus de cinq ans et plus faible encore pour les unités plus récentes, *obligeant le pays à un effort* supplémentaire d'importations. Au cours des années 1980 à 1982, le taux de croissance *de la production* industrielle s'est accéléré, avec une meilleure montée en production des unités récentes. L'effort d'accumulation passé produit actuellement ses fruits de manière plus nette.

La dynamique sociale

L'emploi industriel a été multiplié par quatre durant la période 1967-1980, même si on admet que 10 % de ces emplois sont quasiment inutiles au sein des entreprises et que 10 % encore constituent des effectifs de support technique et social à la production. En fin de période, l'emploi industriel constitue 20 % de l'emploi non agricole, hors bâtiment et travaux publics et hydrocarbures.

Deux caractéristiques du développement industriel doivent être aussi notées : la première est que le poids du secteur public s'est fortement accru puisque sa part dans la valeur ajoutée *industrielle* est passée de 48 % à 73 % et que cette tendance va se confirmer à mesure de la montée en production de l'outil public. La seconde est que le développe*ment industriel a contribué à un ré*équilibrage régional substantiel par les emplois manufacturiers publics et les revenus créés à la faveur de la naissance d'entreprises publiques régionales ou locales et des unités de production locales des entreprises nationales, au point que les wilayas côtières favorisées, qui représentaient 56 % de l'emploi industriel public en 1970, n'en ont plus que 29 % en 1982. De son côté, le secteur privé, à la faveur de la protection de marchés croissants, a pu développer son accumulation en aval du secteur public essentiellement dans le textile, la transformation des plastiques, l'industrie alimentaire et celle du bois, du liège et du papier, développant des stratégies de marché et de prix telles que ses résultats financiers résultent plus de la spéculation que de la productivité, sans pour autant restituer à la collectivité nationale, en raison de la forte évasion fiscale, une part de la manne céleste.

La dynamique sociale qui a accompagné le mouvement d'industrialisation est restée en deçà de la dynamique économique.

Dans le secteur public, la gestion socialiste des entreprises (G.S.E.), promue par le pouvoir politique, ac*ceptée tardivement par l'U.G.T.A.*, tolérée par la technocratie peu encline à partager le pouvoir, a été *mise en œuvre à partir de 1974*, comme forme de participation de travailleurs réputés « *producteurs-gestionnaires* ». Elle a déterminé un meilleur accès à l'information et un certain contrôle des actes de gestion par les collectifs de travailleurs, mais plus fréquemment par leurs représentants choisis selon une procédure globale qui souvent, et récemment encore, n'a pas reçu l'adhésion totale des travailleurs.

Le coût du processus industriel

La G.S.E. aura au moins déterminé trois processus sociaux positifs. D'une part, sa mise en œuvre a montré la *nécessité* d'une certaine décentralisation des actes de gestion en faveur des unités de production dotées d'institutions de participation. Elle a aussi permis une liaison plus correcte entre les niveaux de rémunération et les efforts productifs des collectifs, avec notamment un *resserrement très net de l'éventail* des salaires au cours de la période 1974-1980 et une réduction des frais de gestion. Elle a enfin, et ceci est notable, produit une prise de concience des limites de la démocratie d'entreprise lorsque les formes de participation des travailleurs, dans l'espace public régional ou national, sont insuffisantes pour garantir que la politique économique globale règle le problème des logements, des transports, des circuits de distribution et de formation de prix, qui affecte indirectement l'effort productif des travailleurs.

Dans le secteur privé, si les droits syndicaux et de grève sont reconnus aux travailleurs, leur pouvoir réel de négociation est faible en raison de la structure des qualifications, de l'instabilité de l'emploi qui en découle et du développement massif du travail au noir que révèlent les statistiques et les enquêtes.

Il convient maintenant d'identifier, avec équité, les limites du processus d'industrialisation tel qu'il s'est concrètement réalisé. Ces limites sont trop nombreuses aux yeux de certains, qui feignent parfois d'oublier que l'acte de développement est nécessairement coûteux parce qu'il est restructurant d'une réalité sous-développée. Le coût de l'industrialisation a été élevé. En raison de l'accélération du rythme des investissements industriels, rendue possible par le réajustement du prix du pétrole et par le maintien nécessaire de la consommation improductive, l'acte d'équipement mais aussi de production industrielle est devenu plus coûteux, d'abord en raison des stratégies des firmes exportatrices d'équipement et d'assistance technique vers l'Algérie, puisqu'on estime, par exemple, que le coût de *l'assistance technique s'est accru en* valeur absolue et en valeur relative et qu'il représente, en 1978, 2,6 % de la PIB (assistance à l'exploitation) et 11 % des coûts d'investissement.

En 1978, le secteur industriel, hors hydrocarbures, était responsable de *46 % des dépenses d'assistance*. La moindre maîtrise des maîtres d'ouvrage sur l'acte d'achat et sur la gestion de projets de *plus* en plus nombreux et diversifiés, les lenteurs d'une administration mal organisée pour gérer le développement, et enfin le bouleversement de l'univers technologique des collectifs de travailleurs — dont la moitié, selon des statistiques récentes, n'auraient eu *aucune formation professionnelle* — ont aussi contribué à accroître les coûts.

Le coût du développement industriel a été alourdi par la multiplication des activités et des fonctions au sein des entreprises publiques. Cette concentration du pouvoir économique, *justifiée au départ par la rareté* relative des ressources humaines de gestion et de développement, a li*mité par la suite la mobilisation de* ces mêmes ressources et produit des surcoûts de gestion en raison de la *taille des entreprises et de l'ina*déquation de leur organisation à mesure que leurs activités se diversifiaient.

Le développement industriel lui-même a été inégal. Les priorités industrielles n'ont pas toujours été respectées, ainsi qu'en témoigne le lancement de la production de biens de consommation non prioritaires à un moment où les capacités financières et humaines pouvaient être mobilisées par la consolidation de l'industrie de consommation de masse, l'élargissement des biens industriels nécessaires à l'agriculture et à la construction, et le lancement d'une industrie de biens d'équipement pour laquelle les obstacles techniques, financiers et commerciaux étaient partiellement levés après une décennie de développement industriel. Les statistiques révèlent la part faible et en régression de l'industrie de biens d'équipement dans le développement industriel en Algérie. Elle a été de 10,6 % des investissements pour la période 1974-1979 et de 8,6 % pour le plan 1980-1984, *ces sommes* allant d'ailleurs essentiellement à la production d'équipements pour le bâtiment, les *transports et les communications*, et beaucoup moins aux équipements industriels *stricto sensu*.

L'organisation du développement technologique local a opposé et oppose encore les partisans d'une séquence favorisant la remontée, à partir des biens de consommation et *des biens intermédiaires*, vers les biens d'équipement et la recherche industrielle et ceux qui sont *convaincus que les automatismes de* marché et le libéralisme technologique, dont ont profité les entreprises, rendent cette remontée problématique, et qui sont donc plus volontaristes en matière de promotion technologique nationale.

Une autre controverse née du développement industriel en Algérie a trait aux effets de blocage que l'industrialisation rapide aurait exercés *sur le développement des autres sec*teurs, en particulier l'agriculture, la construction et les infrastructures économiques *et sociales*.

En réalité, il est plus raisonnable d'admettre que, sur le marché des biens et des services comme sur celui du travail, le secteur industriel a pu, sans difficultés, concurrencer les autres secteurs que les formes et les règles de gestion immobilisaient au *motif d'une rationalité financière et* d'un atavisme bureaucratique auxquels échappaient très largement les responsables du développement industriel, qui ont su aussi compléter l'offre locale de biens et de services par un recours intense aux capacités extérieures.

De son côté, le secteur privé industriel, dont la taille initiale a favorisé l'indifférence à son égard, a pro*gressivement* construit des marchés dont le fonctionnement a produit, lui aussi, des dérèglements inflation*nistes et des mouvements spéculatifs* dont témoignent les statistiques lorsqu'on les examine soigneuse*ment*.

Les alliances du capital privé

La dynamique sociale a, de son côté, *rencontré des obstacles. La* tentative sans cesse renouvelée de la technocratie de retenir le pouvoir à son *profit* au sein des entreprises et de n'accepter, en dehors d'elles, que du bout des lèvres un dialogue social ouvert *sur le rythme* et les *condi*tions du développement industriel a représenté un de ces obstacles. Les travailleurs, dans un univers *infla*tionniste et face à la pénurie de logements, hésitaient en permanence entre les avantages potentiels d'une cogestion industrielle limitée aux portes de l'entreprise et un syndicalisme fondé essentiellement sur la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

De son côté, le capital privé, fort de certaines alliances au sein des appareils d'État, s'évertuait à les consolider au lieu de s'occuper à produire et à innover. Il est clair, aussi, que l'insuffisance de règles du jeu très claires à son égard l'a autorisé à n'en respecter quasiment aucune, se confortant dans une semi-clandestinité.

Si on considère maintenant les moyens de consolider la politique in*dustrielle comme instrument* de construction d'une économie nationale, quelques lignes d'action s'imposent de manière évidente. La première est la mobilisation du réservoir de productivité né de l'écart entre l'ampleur de l'effort d'accumulation industrielle et le volume des productions qui en est résulté. Les mesures déjà en cours, telles la restructuration des entreprises ou la réforme des règles de rémunération, devraient porter leurs fruits si des visions trop abstraites ou trop générales ne l'emportent pas sur la connaissance de la réalité industrielle. En particulier, la multiplication et la spécialisation du nombre des entreprises ne seront utiles que si les tâches de coordination, d'impulsion de l'exploitation et du développement sont remplies avec efficacité et que si le poids des critères financiers imposés aux entreprises ne pèse pas sur la logique de développement de certaines activités qui restent à promouvoir.

Un code de conduite

Mais il paraît évident que la croissance de la production industrielle restera malgré tout dépendante des résultats qui seront obtenus en matière de politique du logement et de maîtrise de l'inflation. Faute de ces résultats, l'absentéisme, la mobilité du travail, les mouvements sociaux, risquent d'être un frein objectif à la *montée en production de l'outil in*dustriel.

En effet, on ne doit pas oublier que, si la productivité du travailleur de l'industrie a reculé de 13 % entre 1967 et 1978, son pouvoir d'achat, lui, a reculé de 12 %, tandis que la production de logements à l'échelle nationale a plutôt favorisé les zones rurales et les classes moyennes dans les villes, le logement social étant *resté* largement en deçà des besoins objectifs d'une classe ouvrière en expansion.

C'est dire que la bataille industrielle se gagnera aussi dans la hausse de productivité du secteur de l'habitat et une meilleure maîtrise *des circuits de distribution de l'offre* locale ou importée. Cette mobilisation du potentiel productif contribuera à *la réduction* du coût du développement industriel lui-même, en élargissant l'offre locale des biens d'investissement. Mais les surcoûts ne résultent pas uniquement de causes internes ; leur réduction suppose une meilleure maîtrise de l'acte d'achat à l'étranger, en particulier par une gestion plus performante des programmes d'importation et par une plus grande mobilisation en vue d'un accès moins onéreux et plus fiable aux moyens technologiques étrangers. L'Algérie a, par le passé, fortement milité en faveur de cet objectif et en a fait une des priorités du nouvel ordre économique international (N.O.E.I.).

La troisième ligne d'action est la consolidation et l'élargissement de la base *industrielle. Pour avoir financé* son accumulation par la mobilisation de la rente liée aux hydrocar*bures et l'emprunt extérieur*, l'Algérie se trouve face à l'obligation de préparer, sans précipitation mais *méthodiquement, son avenir indus*triel aussi bien pour réduire sa dépendance technologique que pour *promouvoir ses exportations indus*trielles.

L'industrie de biens d'équipements, l'ingénierie de « process » et la recherche industrielle constituent les éléments centraux de la préparation de l'avenir des générations montantes.

Une vigilance plus grande encore est indispensable pour compenser les risques de division inégale du travail *industriel à l'échelle mondiale* parée des atours de l'interdépendance entre les nations. La coopération Sud-Sud, récemment mise à l'honneur en Algérie, n'a de sens que par rapport à cet objectif fondamental.

Enfin, la quatrième ligne d'action qui s'impose est celle de la construc*tion du marché privé*. En effet, si personne ne doute de la nécessité de mobiliser un potentiel de productivité et de dynamisme présent dans l'artisanat et la petite entreprise privée, on doit être conscient que, faute d'organiser la concurrence au sein des branches industrielles où le secteur privé est appelé à jouer un rôle croissant, le développement de ce secteur *risque fort d'élargir le prélè*vement effectué sur le produit global sans contrepartie productive réelle. *Un code de conduite est ainsi* devenu indispensable qui puisse permettre d'inscrire objectivement l'entreprise privée dans l'effort de développement national.

La seule voie d'avenir

Le plan 1980-1984 a été conçu comme un plan de réajustement en faveur de l'agriculture et de l'hydraulique, des infrastructures économiques et sociales et du logement. Le développement industriel est relativement freiné au profit des autres secteurs, tandis que des efforts de réorganisation sont faits en vue d'améliorer la productivité des activités non agricoles en général.

Étant données les caractéristiques *démographiques, agricoles, finan*cières de l'Algérie, la seule voie d'avenir est la consolidation et l'ex*tension du développement indus*triel. Aussi bien, rien ne doit être épargné pour stabiliser les collectifs de travailleurs et les équipes de gestion en vue de mettre maintenant à profit une expérience industrielle chèrement payée par le pays.

La redistribution du pouvoir économique, dont la justification est l'impératif d'approfondissement du processus de planification et la poursuite de l'expérience de participation des travailleurs, ne doit conduire ni à l'émiettement de la dé*cision économique publique, source* de surcoûts excessifs, ni à la concentration exagérée de cette même dé*cision, source d'immobilisme*. Au-delà des jugements hâtifs, cachant des stratégies douteuses, l'industria*lisation algérienne doit être analysée* avec lucidité et, à travers les ajustements nécessaires de courte période, doit être poursuivie avec méthode.

L'Algérie a, pendant vingt ans, *patiemment reconquis son pouvoir* économique interne et ne peut se permettre de délaisser un instrument essentiel de l'autonomie et de l'indépendance économique.

(*) *Professeur agrégé à l'université d'Alger.*

(PUBLICITÉ)

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES SEMOULERIES, MEUNERIES, FABRIQUES DE PATES ALIMENTAIRES ET COUSCOUS

(SN SEMPAC)

LA SN SEMPAC : DÉVELOPPEMENT — PRODUCTION — COMMERCIALISATION

Les produits fabriqués et commercialisés par la SN SEMPAC contribuent beaucoup à satisfaire les besoins énergétiques exprimés en calories de l'individu.

Ils contiennent une ration non négligeable de protéines végétales et de sels minéraux indispensables pour le fonctionnement harmonieux des fonctions vitales de l'être humain.

Compte tenu de leurs composantes nutritives, les produits de la Société Nationale SN SEMPAC participent, en termes de valeurs énergétiques, à la ration alimentaire de l'individu, pour 64 % environ. Cette participation était de 61,70 % en 1975.

Sur la base des ventes réalisées, les consommations « per capita » de semoules et farines enregistrées durant l'année 1973 se situaient à 78,80 kg. Selon les statistiques établies par le Secrétariat d'État au Plan, les dépenses alimentaires globales par habitant pour l'achat des produits à base céréalière représentaient 10 % des budgets familiaux.

En 1975, la consommation « per capita » de semoules et farines est passée à 100,18 kg. Pour l'année 1980, l'organe central de la planification a fixé la consommation de ces produits à 179 kg/habitant/an.

Aussi, la consommation « per capita » est appelée à augmenter sensiblement dans les années à venir corrélativement avec le rythme de la progression démographique, l'élévation du niveau de vie et le développement du pays.

La ration alimentaire elle-même s'est améliorée en passant de 1 769 en 1969 à 2 079 en 1973 et à 2 154 en 1977.

C'est dire l'importance que revêt l'opérateur de la Société Nationale SN SEMPAC pour la prise en charge, la planification et l'exécution de la politique alimentaire nationale.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE

La Société Nationale SN SEMPAC devait faire face à la pression sans cesse croissante de la demande résultant :

— de l'explosion démographique ;

— de l'élévation du niveau de vie ;

— de la diminution de la part de l'autoconsommation en raison de la revalorisation des produits agricoles (augmentation des prix de blés à la production) :

— de la pénétration du réseau de distribution de la Société Nationale SN SEMPAC ;

— de la perturbation du marché des légumes et des féculents et de la hausse des prix de ces produits.

LA FONCTION DÉVELOPPEMENT AU SEIN DE LA SN SEMPAC

Durant le décennie écoulée, l'entreprise a consenti d'importants efforts en matière de développement, plus particulièrement dans la réalisation d'unités de production, pour tenter de combler le déficit.

C'est ainsi que la fonction développement occupe une place prépondérante au sein de l'entreprise, qui n'a pas cessé de lui accorder l'importance voulue tant en matière de moyens structuraux qu'en moyens financiers, en liaison avec l'évolution et la complexité des tâches qui lui incombent.

La nécessaire prise en charge par la Société Nationale SN SEMPAC, au plan de la conception des projets futurs à réaliser, a déterminé dans le *courant de l'année 1980, dans le cadre de la restructuration des* directions fonctionnelles de l'entreprise, le renforcement de la division engineering et développement.

Cette nouvelle orientation a donné à la fonction développement une dimension nouvelle en matière d'études et du suivi des réalisations.

L'engineering ainsi créée constitue un élément tout à fait nouveau qui cadre avec la politique suivie par l'entreprise en matière de réalisations des projets.

L'objectif visé en matière d'engineering au sein de la Société Nationale SN SEMPAC est la mise en valeur de réelles possibilités existantes quant à la maitrise au plan de la conception d'une partie des études pour la réalisation des projets moulins notamment.

Cet objectif prôné au niveau de l'entreprise est repris dans les faits grâce aux structures nouvelles mises en place.

Bien qu'il existe actuellement certaines limites d'ordre conceptuel et technique, une détermination et une volonté certaines, qui puisent leur source dans les acquis importants réalisés à ce jour par l'entreprise, ont fait qu'il était possible de démarrer l'engineering au sein de la Société Nationale SN SEMPAC.

Les acquis en question se résument dans :

— la maîtrise du processus technologique dans le domaine de la meunerie (l'ensemble du personnel d'encadrement est algérien) ;

— la capitalisation de l'expérience en matière de réalisation des projets planifiés (divers types de contrats) ;

— l'existence d'une étude de standardisation des moulins et silos réalisés pour le compte de la Société Nationale SEMPAC et qui constitue *un potentiel scientifique et technique énorme.*

Ainsi, le but recherché, et ce, dans le cadre de la politique de développement prônée en Algérie, est de passer du simple statut de consommation de technologie au statut de production de technologie.

Car si l'importation de la technologie externe d'une manière générale s'avère indispensable au départ, elle devrait constituer un moyen d'intériorisation du processus de production des techniques au cours d'une phase ultérieure.

Cette phase, il faut bien le souligner, devrait être intégrée dans un processus qui toucherait toutes les capacités scientifiques et techniques nationales et à tous les niveaux de qualification.

L'action montage des équipements est toujours appréhendée par la Société Nationale SN SEMPAC avant son démarrage.

C'est dans ce sens qu'elle envoie en formation, pour chaque projet à réaliser, une équipe pluridisciplinaire de techniciens pour une adaptation au poste auprès du fournisseur des équipements et qu'elle assure la formation de haut niveau et de la cheville ouvrière dans son école :

Ecole algérienne de meunerie de Blida.

La perception de cette participation à la phase montage des équipements ne reflète en réalité que le bien-fondé de l'attitude adoptée par l'entreprise face aux partenaires étrangers.

A ce titre, il faut sans doute parler ici de la décision prise par la Société Nationale SN SEMPAC de procéder au montage de tous les *équipements de la biscuiterie de Cherchell (6300 x/J) par des techniciens algériens sans aucune assistance technique étrangère.*

Dans le cadre de la diversité relative aux différents types de contrats établis par la Société Nationale SN SEMPAC à savoir lots séparés et clés en main, l'entreprise a acquis une expérience intéressante pour les projets futurs à réaliser.

Il faut souligner que la Société Nationale SN SEMPAC n'a jamais conclu de contrat produit en main, et ce, grâce à la maîtrise de processus technologiques dans le domaine de la meunerie par ses propres techniciens.

ACTIVITÉ PRODUCTION

Au lendemain de sa création, la Société Nationale SN SEMPAC s'est vu confier la gestion et le développement des semouleries, minoteries, fabriques de pâtes alimentaires héritées de l'époque coloniale et caractérisées par une vétusté des installations, une hétérogénéité des procédures de gestion et la sous-qualification du personnel.

Au plan organisationnel, les premières structures de gestion dans le secteur furent les comités de gestion : forme d'organisation spontanée témoignant de la prise de conscience des travailleurs du secteur. Le principe d'organisation a été alors généralisé à l'ensemble du secteur qui a été nationalisé le 22 mai 1965.

Les impératifs de conciliation de l'autonomie de gestion conférée par l'autogestion à ces complexes et d'une politique nationale cohérente et solidaire en vue du développement du secteur ont conduit à une restructuration suivant le thème de l'autonomisation de la fonction production par la création d'entités économiques de production.

Devant cette situation et pour répondre aux impératifs de la demande nationale, une action de réorganisation d'unification des procédures et de maîtrise des unités de production a été mise en place.

En outre, l'évolution démographique et l'impact des plans de développement sur les revenus des ménages ont nécessité des actions d'envergure dans les domaines production et maintenance en vue de l'augmentation de la production destinée à limiter les besoins en importation de produits finis parallèlement au lancement et à la réalisation d'un vaste plan de développement de l'entreprise visant à assurer la satisfaction totale de la demande nationale.

Le blé, demeurant la base de l'alimentation de notre société, fournit par le pain dans la consommation individuelle par jour la majeure partie des calories.

A cet effet, en tant qu'agent industriel et commercial intervenant comme un outil de planification adéquat en matière de politique alimentaire, le rôle de transformateur des blés et de fabricant de produits dérivés (semoules, farines, pâtes alimentaires, couscous, pain, etc.) de la SN SEMPAC lui assigne d'autres responsabilités dans les domaines de l'industrie, de la sécurisation, de l'approvisionnement du marché national et de l'indépendance économique.

La prise en considération de la situation alimentaire par la SN SEMPAC, de par son rôle très important dans la vie économique du pays, l'a amenée dès 1975 à lancer un plan de développement très ambitieux.

Avant l'entrée en production des nouvelles capacités projetées, l'entreprise devait répondre à la demande sur ces produits par :

— l'allongement du temps de marche des unités de production qui est *passé de 250 jours/an à plus de 330 jours/an :*

— l'utilisation rationnelle des matières premières mises en œuvre ;

— une meilleure maîtrise du processus de production et des techniques.

Les gains réalisés par l'allongement du temps de marche sont de 12,33 % pour la farine, 17,35 % pour la semoule et 56,51 % pour les pâtes alimentaires entre 1975 et 1980.

Le programme de développement a permis à ce jour de doubler la capacité initiale. Ce programme a également permis le développement de la production d'autres produits.

Nous citerons à cet effet l'accroissement de 300 % en pâtes alimentaires, la couverture de la demande nationale en levure de panification, la production de biscuits qui participe à la satisfaction de plus de 50 % de la demande, la production industrielle du pain et la production d'aliments infantiles « Sabiamine ».

Les effets heureux de cette politique sur la sécurité alimentaire des citoyens seraient limités sans une action de protection du consommateur à travers un contrôle rigoureux de la qualité des produits.

C'est *ainsi qu'un vaste réseau de laboratoires a été mis en place* au niveau des unités de production pour les contrôles relatifs aux aspects chimiques, physiques et organoniptiques et au niveau régional pour les aspects bactériologiques et recherches appliquées.

Nous ne terminerons pas sans souligner un point saillant de ce potentiel de production, à savoir sa MAINTENANCE.

En effet, les résultats obtenus de la satisfaction des besoins du citoyen n'auraient pas abouti au niveau atteint sans la mise en place d'une organisation rationnelle de la fonction maintenance et de l'efficacité de ses interventions.

Deux orientations fondamentales ont été suivies parallèlement et représentaient les éléments constitutifs de la politique de maintenance :

— soutien aux unités de production ;

— développement de la fonction maintenance.

En ce qui concerne les pièces et accessoires des chaudronneries (représentant environ 20 % des installations d'une semoulerie) l'ensemble des besoins exprimés par les unités sont couverts par les ateliers de l'entreprise.

Enfin, la décentralisation de la fonction maintenance a permis une plus grande responsabilité de l'unité de production en matière d'entretien, de gestion et de conservation des biens constituant son patrimoine.

LA COMMERCIALISATION

La fonction commercialisation à la Société Nationale SN SEMPAC a été organisée à partir de 1968 après la nationalisation du commerce de gros pour se substituer à quelque 1 200 grossistes privés. De 1968 à 1976, la distribution était assurée conjointement par la SN SEMPAC et l'ONACO pour le sud du pays.

Dès 1976, la SN SEMPAC devait prendre en charge intégralement la distribution de ces produits en se dotant de moyens organisationnels, *matériels et humains appropriés et en l'inscrivant dans un processus de* forte décentralisation des pouvoirs d'action et de décision.

Les 31 unités polyvalentes économiques de wilaya devenaient dès lors la pierre angulaire d'une politique commerciale dont les objectifs essentiels visaient :

— à satisfaire en tous lieux du territoire national les besoins essentiels des populations ;

— à protéger le pouvoir d'achat des populations par le contrôle et la stabilisation des prix ;

— à écouler, orienter et soutenir la production nationale.

La réalisation de ces objectifs était sous-tendue par une pénétration accrue du marché conditionnée par une densification du réseau de distribution et un équivalent important en moyens de transport permettant de garantir la disponibilité et le réapprovisionnement exigés par la demande.

La priorité accordée aux investissements de production aux premier et deuxième plans quadriennaux avait relégué la fonction commerciale dans un état de sous-équipement tel que le projet commercial de la SN SEMPAC apparaissait insurmontable.

Dès lors, une mobilisation accrue des moyens de production et de l'appareil commercial devenait indispensable à la réalisation de l'objectif visé à l'horizon 1980 pour le deuxième plan quadriennal d'offrir une ration alimentaire de 170 kg de céréales « per capita ».

L'appareil commercial devait, à son tour, connaître un développement accéléré, comme l'illustrent l'extension du circuit de distribution et le parc de transport.

Composé de 165 dépôts et points de vente en 1976, le circuit de distribution était composé à la fin de l'année 1981 de 809 dépôts, soit une évolution de plus de 100 dépôts par an.

En 1980, déjà, la quasi-totalité des communes du pays étaient couvertes par le réseau SN SEMPAC.

Les résultats obtenus de cette extension du réseau ont été :

— un accroissement sensible de la demande sans rapport avec l'extension démographique qui indique une satisfaction plus grande des besoins d'un plus grand nombre de consommateurs. Le taux de croissance des ventes observées sur la période 1976-1981 donne 8,6 % pour les semoules, 4,9 % pour les farines et 7,2 % pour les pâtes alimentaires ;

— une disponibilité plus étendue de la gamme des produits SN SEMPAC sur l'ensemble du territoire national pour atteindre les localités les plus enclavées. En 1976, certaines wilayate du pays méconnaissaient les pâtes alimentaires ;

— un contrôle des prix appliqué à la consommation. Le réseau de distribution comptait plus de 250 points de vente témoins qui réalisaient la distribution directe au consommateur et qui affichaient les prix réglementaires.

— une information du public sur la production nationale, toute la production SN SEMPAC, et notamment par les produits où l'offre est marginale par rapport aux besoins (biscuits, confiseries, chocolats...), était diffusée sur l'ensemble du réseau.

Le réseau de distribution de la SN SEMPAC, alimenté par 110 unités de production et 9 ports, dessert pour sa part quelque 45 000 clients constitués de 4 000 boulangers, 40 000 détaillants, des collectivités, coopératives de consommation, etc.

Pour plus de 60 % de cette clientèle, la livraison directe magasin-client est assurée par les moyens propres de l'entreprise.

Le support logistique de la production et de la commercialisation est essentiellement assuré par les moyens de transport de l'entreprise.

Le parc s'est accru de 1 000 véhicules entre 1977 et 1981 en véhicules de différents types de tonnage réalisant 5,5 millions de tonnes pour 1981, soit 90 % du total des marchandises transportées.

A l'instar de la fonction de distribution, la fonction transport est entièrement dévolue aux unités polyvalentes économiques de wilaya qui ont la charge de l'exploitation et de la maintenance de leur flotte.

La nécessité de concilier les impératifs d'entretien du parc avec sa taille ont amené la SN SEMPAC à donner la priorité aux véhicules de fabrication *nationale* ; c'est ainsi que la marque SONACOME compose actuellement 50 % du parc.

Pour faire face à la demande et en appoint à la production nationale, la Société Nationale SEMPAC réalise des importations au travers des 9 ports. Ces importations sont essentiellement destinées aux wilayate déficitaires et sont *réalisées par les neuf unités polyvalentes économiques* de wilaya.

Les problèmes que l'entreprise s'attache à résoudre dans la prochaine étape sont :

— dans le domaine du stockage et de la sécurité alimentaire, la réalisation d'une infrastructure viable offrant les meilleures conditions de sécurité des approvisionnements et des produits et un meilleur accueil et service à la clientèle ;

— dans le domaine des transports, la réalisation d'une infrastructure de maintenance adaptée à la dimension du parc actuel, composé de plus de 2 000 véhicules lourds, et la recherche d'une coordination à l'échelon soit régional, soit central, avec d'autres opérateurs pour l'optimisation de l'utilisation de ce potentiel important ;

— dans le domaine de l'organisation commerciale :

— au niveau des structures, l'amélioration et la valorisation des tâches commerciales par leur simplification et leur assouplissement permettant ainsi de réduire les formalités de vente et d'accélérer l'exécution des services à la clientèle. La pratique de la livraison à domicile sera généralisée à l'ensemble de la clientèle sur le territoire national, notamment dans les localités les plus reculées ;

— au niveau de la politique des produits, l'amélioration de la qualité et l'élargissement des gammes aux goûts du consommateur seront poursuivis par des micro-investissements de valorisation et d'innovation de l'appareil de production et le développement d'activités nouvelles (aliments infantiles, biscuits, levures...).

Ces actions seront sous-tendues, évidemment, par des mesures de rigueur dans la gestion et le contrôle de l'appareil commercial, de telle sorte que soient non seulement équilibrés ses coûts de fonctionnement, mais aussi qu'ils deviennent la source d'accumulation nécessaire au développement de l'entreprise.

L'agriculture : un secteur qui doit devenir prioritaire

par SLIMANE BEDRANI (*)

L'AGRICULTURE algérienne, après vingt années d'indépendance, est dans une situation de crise.

L'agriculture reste extensive, l'ensemble céréales-jachères continuant d'occuper plus de la moitié de la superficie agricole utile, même dans le secteur agricole d'Etat, pourtant le plus « moderne » (cf. tableau 1).

La production n'a que *faiblement* augmenté (cf. tableau 2). De 1967 à 1973, son taux de croissance annuelle a été de 1 % et, de 1974 à 1977, de 2 % seulement.

De son côté, la population continue de croître à un rythme élevé : 32,6 % en 1977 et 33,4 % en 1979.

Pourtant, la dernière enquête sur la consommation des ménages *(1979)* montre que *les Algériens*, en moyenne, mangent quantitativement et qualitativement mieux qu'en 1967-1968. L'amélioration provient, en fait, principalement d'un accroissement massif des importations. Ainsi, pour les céréales — aliment de base de la population, — les importations dépassent actuellement la production (cf. tableau 3).

Comme pour de nombreux pays du tiers-monde, le poids des importations alimentaires devient de plus en plus lourd. En dinars courants, celles-ci ont *été* multipliées par cinq entre 1966 et 1979 et représentent cette année 16 % des importations *totales et 15 %* des exportations d'hydrocarbures.

Comment en est-on arrivé là ?

Les réponses à *cette question* se trouvent dans la stratégie, effectivement réalisée, consistant à favoriser systématiquement les secteurs non agricoles sur le plan de l'affectation des ressources, dans le choix d'un modèle de production agricole difficile à étendre rapidement à l'ensemble de l'agriculture, dans l'existence de la rente minière provenant des hydrocarbures, qui a permis de résoudre jusqu'à maintenant les problèmes alimentaires de la population, et, enfin, dans la faiblesse politique des masses rurales à défendre leurs intérêts face aux couches dominantes urbaines.

Le déséquilibre dans l'affectation des ressources

Incontestablement, l'agriculture a pâti du modèle d'industrialisation adopté par l'Etat. D'emblée, celui-ci ne s'est pas interrogé sur le type d'industrie à promouvoir : il devait, en tout point, être semblable à celui des pays les plus avancés. L'importation des usines ou produits clés en main de beaucoup des ensembles industriels algériens *traduit cette option.*

L'Etat ne s'est pas non plus interrogé *sur le rythme* de l'industrialisation : il devait être plus rapide, brûler les étapes. Il l'a été : ceux qui ont connu le pays au début des années 60 et qui le revoient aujourd'hui sont étonnés par la transformation de certains paysages sous l'effet de ce qu'on peut appeler, sans exagérer, une véritable boulimie industrialiste.

Mais cette façon de faire se révèle *dévoreuse de beaucoup d'argent*, d'équipements, de cadres, de force de travail qualifiée, de ressources de toute nature. Et *malgré* la stratégie officiellement fondée sur la théorie des industries industrialisantes — impliquant pourtant une liaison étroite entre agriculture et industrie, — l'agriculture va subir une concurrence sur tous les plans, qui freinera *dramatiquement sa croissance.*

En matière d'affectation des ressources pour l'investissement, la part relative de l'agriculture connaît une décroissance régulière et reste modeste par rapport à ce qui est accordé aux autres secteurs de l'économie (1). La part de l'agriculture, de l'hydraulique et des pêches dans les investissements publics réalisés *tombe* de 20,5 % à 12 % et à 7,4 % respectivement pour les périodes 1967-1969, 1970-1973 et 1974-1977. Certes, le montant absolu des investissements augmente, passant de 3 162 millions de dinars (1 dinar = 1,50 franc) en moyenne annuelle pour la *période* 1967-1969 à 29 766 millions de dinars en 1979 (prix 1969). Cependant, cela demeure faible par rapport aux besoins énormes d'une agriculture (et d'un milieu rural en général) sous-équipée, aux sols en voie de dégradation rapide, aux ressources en eau mobilisées très faibles pour un climat semi-aride, à la population paupérisée *dans de nombreuses régions.*

On a montré qu'il ne suffit pas d'accorder des masses financières importantes à l'agriculture pour qu'elle se développe (2). Encore faut-il que se trouvent sur le marché les biens et les services indispensables à la réalisation des investissements et au déroulement normal des processus de travail agricoles. De ce point de vue, parce qu'ils paient mieux la force de travail (qualifiée ou non), parce qu'ils se trouvent généralement dans les villes, donc près des centres de décision, parce que la concentration de leurs investissements près des centres urbains leur permet de trouver plus facilement des entreprises de réalisation et des facilités d'approvisionnement, parce qu'ils jouissent d'un prestige social plus grand que le secteur agricole, *les secteurs non agricoles* accaparent de façon quasi monopolistique les ressources limitées disponibles (3).

Pour toutes ces raisons et pour d'autres aussi (concentration des investissements sociaux dans les villes et persistance de mauvaises conditions de vie — logement, santé, scolarisation — à la campagne), les cadres et la force de travail — qualifiée ou non — choisissent de vivre en milieu urbain, les entreprises et les capitaux privés préfèrent travailler et s'investir en ville.

Un modèle technologique inadapté

Le déséquilibre, aux dépens de l'agriculture, dans l'affectation des ressources est d'autant plus fâcheux que le modèle technologique que tente de généraliser, dès le départ, la politique agricole est résolument « moderniste » (4). Celle-ci cherche à promouvoir une agriculture fortement mécanisée, fortement utilisatrice de produits chimiques et d'intrants industriels, requérant une force de travail hautement qualifiée, intégralement marchande bien évidemment. Comme pour l'industrie, il n'est point question de modèle adapté *aux conditions économiques*, techniques, sociales du pays : il s'agit de faire mieux que les colons et de copier, autant que possible, les modèles technologiques d'Amérique du Nord ou d'Europe.

Malheureusement, comme pour les usines ou produits clés en main, ce modèle n'aurait pu fonctionner de façon correcte que si l'Algérie avait *été déjà un pays hautement industrialisé* ou, tout au moins, un pays recevant sans barrière d'aucune sorte les flux de biens, services et force de travail qualifiée nécessaires au fonctionnement des éléments importés des modèles technologiques adoptés. Or, d'une part, les responsables de l'économie ont la volonté de contrôler les échanges extérieurs *(5) et multiplient* donc les procédures d'importation déjà compliquées ; d'autre part, les capacités matérielles, humaines et financières sont *limitées* (6).

Le résultat est que les ensembles industriels comme l'agriculture « moderne » *travaillent* en *dessous* de leur capacité de production, non par absence de débouchés, mais par absence de maîtrise des modèles technologiques choisis (7). Ainsi les vaches laitières importées d'Europe sont loin d'atteindre les rendements qu'elles ont dans leurs pays d'origine, parce qu'elles ne trouvent pas, dans les fermes algériennes et dans *l'environnement* de celles-ci, l'ensemble des biens et services nécessaires (approvisionnement suffisant en quantité et en qualité, logement, soins...). Ainsi, les céréales, qu'on veut produire comme en Beauce, bénéficieront-elles peut-être de *toutes les façons culturales et de* tous les engrais nécessaires, mais seront envahies par les mauvaises herbes parce que le désherbant aura fait défaut pour une raison ou pour une autre. Ainsi, il est possible d'avoir de belles récoltes de fruits ou de *légumes, mais on manquera* de routes et/ou de moyens de transport pour les acheminer totalement vers les marchés.

Rente minière et importations alimentaires

Le choix de cette technologie fortement dépendante du marché mondial et, également, la volonté de l'étendre *rapidement à toutes les* exploitations agricoles se traduisent ainsi par des gaspillages de ressources et une faible efficacité des investissements.

La rente minière dont bénéficie l'Algérie grâce à l'exportation des hydrocarbures a, dans un certain sens, constitué un frein au développement agricole (8). En effet, elle a permis l'accroissement massif des importations de produits agricoles et *alimentaires* et a donc rendu moins urgente la mise en œuvre d'une politique agricole énergique, moins subordonnée aux *politiques menées* dans les autres secteurs de l'économie. En permettant de fournir à la population les produits de base à des prix largement subventionnés (ou achetés sur le marché mondial à prix bas et revendus à l'intérieur à prix bas), la *rente minière a partiellement découragé* la production agricole, donné l'illusion d'une faible importance de l'agriculture, persuadé qu'il n'était pas dangereux de laisser péricliter les zones d'agriculture jugées marginales et cela malgré le *maintien du discours sur la nécessité* d'accroître la production agricole et d'améliorer le niveau de vie des masses rurales.

Contrôlée par les couches étatiques dominantes urbaines, la rente minière favorise et renforce la *subordination des campagnes aux* villes tout en permettant d'amortir ou d'atténuer les tensions pouvant apparaître dans certaines régions, entre certains groupes sociaux. Elle inhibe ainsi en partie, mais en ce sens elle n'est pas le seul facteur, la *constitution d'une organisation* paysanne et de travailleurs agricoles pouvant intervenir, en tant que groupes de pression puissant, dans la définition des objectifs socio-économiques fondamentaux.

L'Union nationale des paysans algériens — seule organisation autorisée des paysans et travailleurs agricoles — sous la tutelle du F.L.N. a toujours *été une organisation relativement* fragile. Les dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, ont peu de poids face aux autorités administratives qui concentrent le pouvoir effectif entre leurs mains. De ce fait, les dirigeants de l'U.N.P.A. ont tendance à être davantage les porte-parole du pouvoir auprès des paysans que l'inverse. Cela conduit les travailleurs agricoles et les paysans à ne considérer que de façon formelle l'Union, à ne se mobiliser que peu en son sein, à essayer de régler leurs problèmes de façon individuelle, quand ils en ont la possibilité. Travailleurs agricoles et paysans pauvres n'ont jamais constitué une force réelle, et *a fortiori* pu acquérir une expression politique autonome, *même aux moments les plus* forts de la révolution agraire où certains éléments des villes (étudiants et travailleurs volontaires) ont tenté d'aider l'Union, à cette époque naissante. Ils ont continué à constituer la réserve de main-d'œuvre où puisent, au fur et à mesure des besoins, les acheteurs de force de travail.

Vers une nouvelle politique dans l'agriculture ?

Le premier plan quinquennal (1980-1984) semble amorcer un tournant décisif pour l'agriculture. Celle-ci bénéficie, au titre de ce plan, de 20 milliards de dinars, soit autant qu'il *avait été* prévu d'investir pendant les treize années précédentes. Quant au secteur de l'hydraulique, les investissements prévus s'y montent à 23 milliards de dinars, soit trois fois et demie ce qu'il y a été dépensé durant la période 1967-1978.

La politique tracée par ce plan vise la « débureaucratisation » de *l'agriculture, la restructuration des* exploitations « autogérées » et accorde un intérêt plus grand au secteur agricole privé. Cependant, les choix stratégiques antérieurs semblent plus avoir subi des aménagements qu'avoir été radicalement bouleversés. Le premier indice en est que la part relative de l'agriculture dans les investissements totaux demeure modeste. Agriculture, forêts, hydraulique et pêches ne totalisent que 11,8 % des investissements prévus au titre du plan quinquennal, contre 15,7 % au *seul* développements des hydrocarbures. Le deuxième indice en est que, bien qu'augmentant en termes absolus, les investissements dans l'agriculture continuent de connaître un faible taux de réalisation. Celui-ci a même tendance à baisser pour ce qui est des investissements décentralisés (effectués au niveau des *wilayate) sur un cours budgétaire* (9). En 1981, les exploitations agricoles (tous secteurs juridiques confondus) et les coopératives agricoles de services n'ont utilisé que 37 % des crédits accordés pour cette année-là. Quant aux investissements centralisés (effectués au niveau du ministère de l'agriculture), les paiements cumulés fin 1981 ne représentent que 19,4 % des autorisations de programme prévues.

Le faible taux de réalisation est, certes, dû en partie aux problèmes posés par la réorganisation des structures agricoles (exploitations, offices agricoles et administration centrale) depuis 1980, mais il est aussi l'indice de ce que l'agriculture continue d'être une préoccupation secondaire des autorités. La « débureaucratisation » de l'agriculture consiste en la restructuration des exploitations agricoles d'Etat et des offices de l'agriculture. Elle inclut la libération de la commercialisation pour le secteur agricole d'Etat.

Accroissement ou contrôle du profit ?

De nature purement technique, la restructuration vise à refaçonner les exploitations de manière qu'elles deviennent, selon les termes officiels, *« humainement gérables et économiquement viables ».* Il s'agit de redécouper les domaines « autogérés » et les coopératives nées de la révolution agraire pour faire des exploitations moins grandes du point de vue des superficies, plus spécialisées sur *le* plan des productions, et de *les* doter de tout le capital et de la main-d'œuvre qualifiée nécessaires (10). Actuellement en cours, cette action se heurte au moins à deux obstacles. Le premier est l'insuffisance du nombre d'ingénieurs et de comptables (on en prévoit un par exploitation). Cela a obligé le regroupement des exploitations « restructurées » en « unités mères » dont on ne voit pas très bien en quoi elles diffèrent, sur le plan de la gestion, des anciens *domaines. Le second obstacle est* l'indifférence de beaucoup de travailleurs, que les concepteurs de la restructuration ont presque totalement laissés à l'écart des opérations. Celles-ci ont été vues sous un angle simplement technique, alors qu'elles sont loin de l'être. Mesure venant d'en haut, comme beaucoup de celles qui l'ont précédée, la restructuration est perçue *par certains* travailleurs comme la dernière lubie *« de ceux qui commandent ».*

Mesure techniquement justifiée sur beaucoup de points, la restructuration aurait gagné à être entreprise et réalisée par les travailleurs eux-mêmes (permanents et saisonniers), assistés, sur leur demande, par le personnel technique de l'administration. Elle aurait gagné à faire intervenir la paysannerie pauvre et sans terre, qui demeure, malgré la révolution agraire, *écartée de tout ce qui a* trait aux ex-exploitations coloniales.

Autrement que la restructuration, la *directive autorisant — depuis* juillet 1980 — les exploitations du secteur agricole d'État à vendre leur production au plus offrant a accueilli l'adhésion massive des travailleurs de ce secteur. Désormais, les organismes commerciaux d'Etat se trouvent en concurrence avec les acheteurs privés. Les prix agricoles à la production augmentent. Au sein de *l'État, les partisans* de la logique d'accroissement du profit semblent l'avoir enfin emporté sur les partisans de la logique de contrôle du profit (11). Cette mesure renforce la bourgeoisie commerçante, mais permet un meilleur approvisionnement des villes et évite à l'Etat de consacrer trop d'argent pour subventionner le déficit des organismes *commerciaux étatiques.* Mais la conséquence est que les prix à la consommation des fruits et légumes battent des niveaux records, n'étant plus freinés par la politique de prix bas pratiquée précédemment par le secteur commercial étatique, celui-ci ayant tendance *désormais* à s'aligner sur les prix du marché (12).

La nouvelle politique vis-à-vis du secteur privé

Le plan quinquennal inaugure une nouvelle politique vis-à-vis du secteur privé. Déjà depuis la fin du deuxième plan quadriennal *(1977)*, celui-ci bénéficie de davantage de crédits et de matériel. En 1978, les propriétaires exploitants limités dans le cadre de la révolution agraire se sont vus exemptés d'une nouvelle limitation au cas où ils mettraient en irrigation tout ou partie de leur propriété. A partir de 1979, le quota de matériel agricole mis à la *disposition du secteur privé* a considérablement augmenté par rapport aux dix années précédentes. Il en va de même pour les crédits d'équipement et de campagne. Une autre mesure officiellement annoncée, mais qu'aucun texte juridique n'a encore légalisé, concerne la possibilité pour des exploitants n'atteignant pas la superficie limite définie par la *loi d'acheter des terres* agricoles jusqu'à concurrence de cette superficie-limite. A l'évidence, ces mesures cherchent à créer et à renforcer une bourgeoisie agraire moyenne (13) en espérant que son esprit d'entreprise permettra un accroissement rapide de la production agricole (14).

Il est certain que les objectifs ambitieux dans les domaines de l'agriculture et de l'hydraulique ne se réaliseront que partiellement. Cela suffira, ajouté à la nouvelle politique vis-à-vis du secteur privé, à faire progresser la production agricole *plus rapidement que par le passé.*

Cependant, la croissance de la production connaîtra diverses *fortunes.*

a) Elle restera bien en deçà des besoins d'une population qui croît bien trop vite et dont les exigences alimentaires grandissent. Le maintien de l'actuelle stratégie de croissance sans une planification rigoureuse des naissances repousse à un futur lointain l'objectif d'autosuffisance alimentaire.

b) Elle se fera par une augmentation de la dépendance technologique de l'agriculture de façon directe (par l'importation d'équipements, d'engrais, de semences...) et/ou indirecte (importation de moyens de production et de savoir-faire pour fabriquer les moyens de production destinés à l'agriculture). On reporte ainsi la dépendance de l'aval (biens alimentaires) vers l'amont (biens technologiques).

c) Elle s'effectuera aux dépens des paysans pauvres et des travailleurs agricoles. Les premiers n'ont pas (et n'auront certainement pas) les moyens de moderniser et/ou d'agrandir leurs exploitations et seront donc progressivement contraints de quitter la terre. Les *seconds, mal défendus sur le plan syndical*, seront bien obligés de passer sous les Fourches Caudines de ceux (privés ou étatiques) qui leur donneront du travail.

d) Elle s'accompagnera de coûts écologiques élevés. La recherche de la production maximale, dans tous les pays à agriculture marchande, a toujours entraîné une dégradation de *l'environnement : pollution* des sols par les produits chimiques, érosion, destruction d'une partie de la faune et de la flore.

Le prochain plan tirera-t-il les conclusions de ces vingt années, riches en expériences, en mettant en œuvre une stratégie radicalement différente, de rupture progressive mais réelle d'avec le marché mondial, de rejet du mimétisme tous azimuts des pays du Nord, d'un développement plus rapide des *campagnes en mettant un frein* à la croissance urbaine, d'une industrialisation vraiment autonome visant prioritairement l'accroissement de la productivité agricole, d'une politique démographique harmonisant la croissance de la population et la nécessaire croissance de son niveau de vie ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui.

(*) *Enseignement à l'université* d'Alger. Auteur de *l'Agriculture algérienne depuis 1966*, Economica, Paris, O.P.U. Alger, 1982.

TABLEAU 1. — *Structure de l'occupation du sol dans le secteur agricole d'Etat*

	Fin de la période coloniale	*Moyenne 1966-69*	*Moyenne 1973-74*	*Moyenne 1974-77*
Jachère	28,7	29,9	25,6	25,1
Céréales	30,7	31,3	34,2	34,5
Vignoble	12,3	12,3	7,8	7,8
Agrumes	1,2	1,7	1,7	1,7
Autres arbres fruitiers	1,3	1,9	2,9	3,5
Cultures fourragères	2,3	1,7	7,5	7,2
Cultures maraîchères	1,0	1,4	1,8	1,9
Légumes secs	0,8	1,5	2,2	2,0
Cultures industrielles	0,5	0,5	0,7	0,4
Autres	21,2	17,9	15,5	12,8
Total	*100,0*	*100,0*	*100,0*	*100,0*

Source : D'après statistiques agricoles A et B.

TABLEAU 2. — *Évolution de certaines productions agricoles* (base 100 : moyenne annuelle 1967-1969)

PRODUCTION	1954-1957	1978-1981
Céréales	128	98
Légumes secs	145	125
Maraîchage	130	170
Vin	201	29 (1)
Agrumes	82	95
Effectif bovins (2)	66	100
Effectif ovins (2)	46	100

(1) Moyenne annuelle 1978-1980. (2) Année 1955. Base 100 en 1981.

TABLEAU 3. — Evolution de la production et des importations de quelques produits

	1979			1980			1981*		
	Production	Importations	%	Production	Importations	%	Production	Importations	%
Céréales (10^3 tonnes)	1 617,5	1 533,8	95	2 197,3	2 952,0	89	2 123,9	2 534,4	116
Légumes secs (10^3 tonnes)	532	875	164	513	560	108	321	1 165	363
Œufs consomm. (10^6 unités)	451	528	117	580	502	87	579	593	164
Viande (10^3 tonnes)	213	7	3	227	12	5	248	16	6
Pommes de terre (10^3 tonnes)	501	161	32	591	174	29	600	184	31

* Estimations.

(1) Même en admettant un coefficient du capital plus faible dans l'agriculture *que dans l'industrie, l'agriculture* reste en ce domaine le parent pauvre.

(2) Cf. S. Bedrani, *l'Agriculture algérienne depuis 1966*, Étatisation ou privatisation ? OPU, Alger, 1981, et Economica, Paris, 1981.

(3) A tout cela, il faut ajouter que l'organisme de planification, s'il a été souvent laxiste sur le plan des investissements industriels, a toujours été relativement dur sur le plan des normes d'investissement envers ses interlocuteurs du ministère de l'agriculture.

(4) Cf. S. Bedrani, « l'Agriculture algérienne face au marché mondial », in *les Politiques agraires en Algérie : vers l'autonomie ou la dépendance ?*, ouvrage collectif. CREA, Alger 1982.

(5) Un minimum de contrôle des échanges extérieurs est nécessaire pour rendre crédible et possible l'objectif d'intégration de l'économie, c'est-à-dire le « *noircissement de la matrice industrielle* ».

(6) A titre d'exemple, l'engorgement des ports (plusieurs dizaines de navires dans la baie d'Alger en permanence) *n'est pas le moindre signe de* la faiblesse de la capacité d'importer.

(7) La maîtrise de la technologie ne peut s'entendre que comme la capacité de sa reproduction locale. Par exemple, maîtriser la production de blé au moyen de tracteurs implique la capacité de fabriquer et les tracteurs et les machines servant à fabriquer ceux-ci.

(8) Cf. A. Benachenhou, « Route minière et développement agricole ». In *les Politiques agraires en algérie...*, op. cit.

(9) En dinars courants, le rapport des investissements prévus aux investissements réalisés passe de 60 % en 1979 à 44 % en 1980 et à 42 % en 1981.

(10) La restructuration comporte également les mesures de remembrement, de mise à la retraite des vieux travailleurs et d'expulsion des « indus-*occupants* » (*personnes vivant sur les* terres des domaines, mais n'y travaillant pas), qui seront relogés ailleurs.

(11) Cf. même référence que note (2).

(12) Cela risque, à terme, d'aviver les revendications pour des hausses de salaires. Mais, d'autres moyens de régulation peuvent être envisagés par l'État en ce domaine. *Il faut signaler que les* céréales et le vin demeurent sous contrôle étatique, ainsi que le commerce extérieur des produits agricoles.

(13) L'octroi d' un crédit pour l'achat de tracteurs n'est possible que pour les exploitants possédant plus de 50 hectares

(14) Le spectaculaire développement de la production agricole depuis 1975 est dû essentiellement au secteur privé, encouragé par des prix d'aliments bas fournis par le secteur d'État et non par un haut niveau des prix de la viande.

ALGÉRIANITÉ ET FRANCOPHONIE

Poètes, conteurs, romanciers, historiens...

par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

JEAN SÉNAC, disparu à peine quadragénaire en 1973, et qui reste un des maîtres de la littérature algérienne *de graphie française* (terme qu'il préférait à *francophonie*), avait coutume de prendre le contre-pied de ceux qui, dès l'indépendance en 1962, prédisaient la disparition prochaine de cette *littérature née du colonialisme*.

S'il n'est pas niable que la culture française, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres nations méditerranéennes comme le Liban, l'Égypte ou la Turquie, s'est implantée au Maghreb à la faveur de la colonisation, il n'en est pas moins vrai, particulièrement en Algérie, qu'elle s'est rapidement enracinée dans la réalité locale, devenant même souvent un instrument de lutte contre la domination française. C'est d'ailleurs ainsi que la francophonie a gagné au pays de Camus et de Robert (celui du dictionnaire) ses galons d'algérianité, et c'est pour cela que Sénac prédisait que la greffe de francité se maintiendrait en Algérie, et même y trouverait un épanouissement qu'elle n'y avait pas encore connu. L'inventeur de la notion de *corpoème* ajoutait qu'évidemment les veines arabe et berbère seraient appelées dans le même temps à retrouver leur ancienne audience : l'idée senghorienne du *dialogue des cultures* pourrait trouver au sein d'un même peuple une illustration quotidienne pour peu que l'émulation ne soit pas confondue avec la concurrence.

Il est encore un peu tôt pour dire si les intellectuels et les artistes algériens sont sur la voie du *mutuel enrichissement* ou s'ils s'orientent vers celle de l'exacerbation des antagonismes. Mais pour le reste, on peut constater que les voies arabo-islamique et berbère sont de nouveau fréquentées, tandis que l'inspiration en français – la seule que nous envisageons ici (1) – continue d'être fertile dans les domaines les plus divers.

Les fruits empoisonnés

La réputation de Mouloud Mammeri, ce Kabyle d'éducation marocaine, aujourd'hui doyen des romanciers francophones algériens, n'est plus à faire. Sa fresque sur fond de guerre d'Algérie *l'Opium et le Bâton*, dont le cinéma algérien a tiré un film à grand spectacle, a fait le tour du monde. Mammeri nous donne maintenant le roman du premier âge de l'indépendance. Vingt ans, le temps des bilans est là. Et il faut les faire même si l'émancipation nationale n'a pas apporté que lait et miel. A travers l'itinéraire de ce journaliste algérois qui, jadis, paya de sa personne dans le combat indépendantiste, Mammeri remonte jusqu'à aujourd'hui, écrivant peu à peu, à travers l'expérience d'un homme, l'histoire du désenchantement des intellectuels algériens. Le combat n'est jamais fini, et celui que le héros de *la Traversée* doit mener avec sa plume contre la censure et le conformisme est parfois aussi dur que la lutte contre le pouvoir colonial, et en tout cas plus amer. « *Et puis, avant de partir, il a empoisonné tous les fruits. Après son... départ, la montagne de Chréa s'est figée dans les teintes neutres, à Alger-Plage les vagues ont cessé d'être bleues, les naïades sont devenues des filles au tissu adipeux, étalées sur un sable couleur de boue. Le salaud ! Il a emporté la beauté de la terre avec lui. Il nous a tués avant de mourir. Un criminel !* » Est-ce la France qui est responsable à jamais des maladies infantiles de l'indépendance ? Lyrisme et dérision relativisent heureusement le pessimisme du romancier.

C'est naturellement sous l'angle de sa spécialité que Mahfoud Kaddache, le plus réputé des historiens algériens francophones, a traité la saga du nationalisme algérien ou plutôt de ses prémices peu connues, de 1919 à 1951. Ces deux dates enserrent la période pacifique de la revendication musulmane en Algérie. La France ayant laissé passer maintes occasions de traiter le problème à froid, les Algériens se lanceront, de 1951 à 1954, dans la préparation de l'insurrection. Kaddache, qui avait déja traité en détail de la vie politique dans la seule ville d'Alger de 1919 à 1939 (*Le Monde* du 14 avril 1971), nous donne cette fois, à travers deux solides tomes, un panorama à peu près complet, nourri de sources nombreuses et variées, de la lente fermentation de l'entre-deux-guerres, alors que les Français, insouciants, célébraient avec éclat le centenaire du débarquement à Sidi-Ferruch. Mais le ver était dans le fruit à l'intérieur duquel le travail de l'historien algérien nous permet de suivre le patient cheminement vers l'explosion du 1er novembre 1954.

Mohamed Arkoun est également un universitaire algérien, mais établi en France, dont les études font autorité en islamologie. Dans un petit ouvrage, *l'Islam, religion et société*, réalisé sous forme d'entretien avec deux chrétiens, le Père Maurice Borrmans et le journaliste italien Mario Arosio (le livre a fait l'objet d'une édition en italien), Arkoun apporte les réponses d'un musulman serein et moderniste aux questions que nombre d'Occidentaux se posent sur la guerre sainte, la laïcité et l'islam, le personnalisme musulman, etc...

Le règne du transistor

Rabah Belamri intervient, lui, dans un genre habituellement oral en Algérie : le conte populaire (2). Né en 1946 à Lafayette, bourg de colonisation fiché en plein massif de Petite-Kabylie et rebaptisé aujourd'hui Bougaa, Rabah Belamri, éduqué à la fois par sa famille de villageois arabo-berbères et par l'école française, devenu aveugle en 1962 faute d'un traitement adéquat, s'est souvenu des contes qu'utilisait une de ses parentes pour distraire les enfants. Il est allé la revoir et il a enregistré ses histoires que plus personne n'écoutait depuis le règne du transistor et de la télévision. Cela donne deux petits recueils agréables à lire aussi bien pour l'adulte que pour l'*enfant*, *ouvrant une porte sur l'univers* à la fois prosaïque et enchanté de l'imaginaire arabo-islamique, version algérienne. La plume agile de Belamri, déjà remarquée dans un ouvrage d'une tout autre veine (*Louis Bertrand et l'idéologie coloniale*) (3), devrait faire merveille dans l'étude qu'il prépare sur Jean Sénac à l'aide d'archives inédites.

La poésie est peut-être le domaine où l'inspiration est actuellement la plus féconde parmi la génération de la guerre d'indépendance. Sénac, précisément, avait révélé les talents de neuf jeunes poètes dans son *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne* (4). Le Père Jean Dejeux, observateur vigilant de la francophonie maghrébine, a rassemblé « à la mémoire de Jean Sénac », quatorze jeunes auteurs qu'il présente avant de donner un échantillon de leur œuvre. On a l'impression d'une véritable explosion, comme chez Salah Guemriche :

En ce siècle d'épousailles
[à crédit
Scrupuleusement déposées
[au lendemain
De la Nuit sanglante
Au musée de leurs mémoires
[amoureusement truquées
Un jour...

Le Père Dejeux appartient à l'ordre des Pères blancs, mais c'est à un véritable travail de... bénédictin qu'il s'est livré au service de la francophonie nord-africaine en publiant, aussi, deux bibliographies commentées, pratiquement exhaustives, sur la littérature maghrébine de graphie française de 1920 à 1978. Les auteurs algériens de toutes inspirations y occupent naturellement une place prépondérante.

∴

★ **Mouloud Mammeri** : *la Traversée*. Plon.

★ **Mahfoud Kaddache** : *Histoire du nationalisme algérien. Question nationale et politique algérienne, 1919-1951*, deux tomes. SNED, 3, boulevard Zirout-Youcef, Alger.

★ **Mohamed Arkoun, Maurice Borrmans et Mario Arosio** : *l'Islam, religion et société*. Cerf, Paris.

★ **Rabah Belamri** : *Contes populaires* (d'Algérie), deux volumes. Publisud, 25, rue de l'Espérance, Paris (13e).

★ *Jeunes poètes algériens*, présentés par Jean Dejeux. Editions Saint-Germain-des-Prés.

★ **Jean Dejeux** : *Bibliographie méthodique et critique de la littérature algérienne de langue française 1945-1977*. SNED, Alger, et *Situation de la littérature maghrébine de langue française. Bibliographie méthodique 1920-1978*. OPU, 29, rue Abou-Nouas, Hydra-Alger.

---

(1) M. Abdelmadjd Meziane avait traité « Le renouveau des lettres arabes » dans *le Monde* du 27 novembre 1981.

(2) Signalons à cet égard une « première » due au Conseil international de la langue française : une édition bilingue de *Contes maghrébins*.

(3) Office des publications universitaires, Alger, 1980.

(4) Editions Saint-Germain-des-Prés, 1971.

L'enseignement et la formation restent la préoccupation majeure des dirigeants

par DANIEL JUNQUA

Priorité des priorités, l'enseignement et la formation consomment chaque année, depuis l'indépendance, le quart environ du budget général de l'Etat, crédits de fonctionnement et d'équipement confondus. Ce pourcentage a lentement baissé, passant de 25,27 % en 1978 à 21,3 % en 1982, mais les quatre ministères ou secrétariats d'Etat intéressés — enseignement fondamental, secondaire, formation professionnelle, enseignement supérieur et recherche scientifique — se partagent encore 18 milliards de dinars, soit plus de 24 milliards de francs. Cet effort a largement porté ses fruits puisque le taux de scolarisation des enfants de six ans frôle désormais les 100 %, tandis que celui des six - treize ans, beaucoup plus significatif, approche les 80 %.

PLUS de quatre millions d'enfants ont franchi lors de la rentrée scolaire les portes des écoles et des collèges, tandis que les lycées accueillaient 250 000 jeunes, et l'Université près de 80 000 étudiants. Ces chiffres, les dirigeants en sont particulièrement fiers. Instrument privilégié de promotion sociale, le droit à l'école constitue une exigence profondément enracinée dans le peuple et figure en tête des préoccupations de tout Algérien avant même le droit au travail.

Les responsables ont dû relever un double défi : résorber un héritage qui ne faisait guère honneur à la colonisation et faire face à un accroissement démographique parmi les plus *forts du monde* (1). *L'héritage : deux* chiffres en donnent la mesure et jettent une lumière crue sur la réalité de la « mission civilisatrice » de la France : en 1961, les jeunes Français étaient scolarisés à 100 %, les enfants algériens à moins de 15 %.

En juillet 1962 il n'y a que 1 700 instituteurs algériens. Mille d'entre eux seront appelés à encadrer les *nouvelles administrations* et il n'en restera que sept cents et une poignée de Français pour assurer la rentrée scolaire. 19 000 enseignants français avaient alors, il est vrai, traversé la Méditerranée sans esprit de retour.

Il n'est pas question cependant de *« baisser les bras » et ce défi est relevé.* Des milliers de « moniteurs » sont recrutés. La grande majorité d'entre eux ont pour tout bagage le certificat d'études. Tous reçoivent six *semaines durant une formation pédagogique* avant d'être lancés dans la bataille. Aidés par une poignée de coopérants envoyés par l'UNESCO, ils accueillent, véritable tour de force, quelque 770 000 élèves, tandis que 35 000 jeunes entraient dans les lycées et que 3 000 étudiants s'inscrivaient en faculté. *11 000 instituteurs* français viendront toutefois, au fil des ans, apporter leur aide.

Cette première rentrée de l'indépendance, vécue dans l'exaltation et dans un exceptionnel climat de mobilisation, les responsables ne l'évoquent pas sans émotion. *« Les moins de vingt ans,* nous dit l'un d'entre eux, *représentent aujourd'hui les deux tiers de la population. La colonisation, qu'ils n'ont pas connue, leur apparaît comme un phénomène historique, lointain, sans rapport avec la réalité actuelle. Et tout naturellement, ils critiquent les faiblesses, dénoncent les défauts, recensent les lacunes de notre appareil éducatif sans être vraiment en mesure d'évaluer le chemin parcouru. »*

Ecolières, étudiantes et enseignantes

Les « instits » de l'Hexagone sont rentrés depuis longtemps chez eux, mission accomplie. Quant aux moniteurs, cette infanterie aux pieds nus lancée dans la bataille du savoir avec plus de fougue que de compétence, ils n'étaient plus que 6 000 en 1980 et doivent disparaître en 1985 à la fin du plan quinquennal en cours. Les plus nombreux ont été déjà recyclés. Sur les 94 000 enseignants du primaire, tous Algériens, on compte certes encore un bon tiers d'« instructeurs » recrutés à la fin de l'enseignement moyen mais tous ont passé une année dans les instituts de technologie de l'éducation (ITE), qui existent désormais, parfois en plusieurs exemplaires, dans toutes les *wilayas (départements) du pays.* Quant au nombre des instituteurs « à part entière » en activité dans l'enseignement, il a été multiplié par... 27, passant de 700 à 19 000.

L'*effort poursuivi systématiquement* pour résorber les déséquilibres régionaux commence à porter ses fruits. *Désormais, l'école fait partie* intégrante de tous les paysages. On trouve des salles de classe dans les villages les plus reculés des Aurès, comme dans les oasis du Grand-Sud.

Dans le Hoggar, des internats primaires accueillent toute l'année les enfants des nomades, entièrement *pris en charge. Et le spectacle de* groupes d'enfants cheminant cartable au dos ou à la main le long des routes figure parmi les souvenirs obligés d'un séjour en Algérie.

La disparité entre la scolarisation des filles et des garçons tend également, mais beaucoup plus lentement, à diminuer. En ville, dans le primaire (six à treize ans) et le moyen (treize à seize ans), les taux sont presque identiques. Il n'en va pas de même dans les campagnes où les *traditions ont la vie dure. A l'approche* de la puberté, nombreux encore sont les parents qui retirent leurs filles de l'école. Les filles représentent cependant environ 40 % des effectifs scolarisés dans le primaire et le secondaire, ce qui est considérable. Ce taux tombe à 25 % à l'Université où il stagne à ce niveau depuis plusieurs années. En revanche, le corps enseignant connaît une nette tendance à la féminisation. Le tiers des enseignants dans le primaire et le *quart dans le moyen sont des* femmes. L'évolution du système éducatif algérien ne se mesure pas seulement de façon quantitative. Après avoir paré au plus pressé durant *les premières années de l'indépendance,* les dirigeants ont entamé une réflexion de fond sur la finalité d'une organisation et de programmes conçus au départ par le colonisateur. *Le modèle français, inadapté aux* conditions culturelles, économiques, sociales et politiques d'une société soucieuse de récupérer sa personnalité et de promouvoir son développement dans tous les domaines, a été *remis en cause. Trois préoccupations* ont dominé les recherches faites en ce domaine : l'algérianisation des programmes pour les rendre conformes aux réalités nationales, l'*arabisation pour donner à la langue* de l'islam la primauté que lui confèrent les textes constitutionnels, la volonté, enfin, de privilégier les disciplines scientifiques pour accéder au *monde moderne et à la technologie.*

C'est dans cet esprit qu'a été conçue l'école fondamentale de neuf *ans dont la mise en œuvre a commencé* à la rentrée de 1980. Tous les élèves scolarisés depuis cette date suivront un cursus de neuf années divisé en trois cycles intégrés de trois ans chacun. Le cycle de base (six — neuf ans) est consacré à l'apprentissage par des méthodes actives des *langages fondamentaux* (lecture, écriture, calcul). Le cycle d'éveil (dix-douze ans) renforcera les premières acquisitions et introduira l'enseignement du français à raison de dix *heures par semaine pour vingt-sept* heures trente minutes de cours au total. Enfin, le cycle terminal permettra l'orientation et portera sur les disciplines scientifiques, les sciences sociales et l'enseignement polytechnique. Tout au long de cette scolarité, les enfants s'initieront aux matériaux, aux outils, au langage et aux processus techniques.

Une rupture avec la tradition française

Les obstacles dans cette voie ne manquent pas et pendant longtemps encore ces ambitions auront bien du mal à s'inscrire dans la réalité. Mais la machine est lancée. La mise en place du premier cycle de l'enseignement fondamental sera achevée avec la rentrée de septembre 1982 et la *réforme touchera alors 1,7 million* d'élèves.

L'école fondamentale, largement inspirée des systèmes en vigueur dans certains pays de l'Est, va opérer une rupture avec la tradition française léguée par la colonisation. Une action du même type s'était déroulée en 1971 au niveau de l'Université, profondément réformée par l'adoption d'une série de textes visant à adapter l'enseignement universitaire aux problèmes spécifiques du pays. Puisant son inspiration dans le modèle américain, M. Benyahia, qui était alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, avait pris des mesures révolutionnaires : *disparition de l'année* universitaire remplacée par des semestres, suppression des facultés traditionnelles au profit d'instituts, raccourcissement des vacances, instauration, enfin, d'un système très souple de modules, intégrant chaque fois que possible la théorie à la pratique. *La division en modules, que* l'étudiant peut suivre dans l'ordre de son choix, avait pour corollaire naturel le contrôle continu des connaissances. Elle devait faciliter la création d'une université « intégrée », l'objectif étant de supprimer les cloisonnements entre les disciplines. L'enseignement *supérieur, au service du* développement du pays, devait enfin lui fournir les cadres, notamment scientifiques, dont il a besoin.

Les résultats n'ont pas été très *probants. La réforme demandait pour* son application des moyens en hommes et en équipements dont l'Algérie dispose d'autant moins qu'elle doit faire face à un accroissement rapide des effectifs. Le nombre des étudiants est passé de 35 000 en 1974 à 80 000 en 1982. Aux quatre *grandes universités d'Alger,* d'Oran, de Constantine et d'Annaba sont venus s'ajouter huit centres universitaires implantés dans des capitales régionales de moyenne impor*tance comme Tizi-Ouzou, Batna ou* Bel-Abbès. Le recours à l'assistance étrangère est encore très important. Près du tiers des enseignants sont encore des coopérants, français, russes, roumains, syriens, égyptiens, etc. Or la division du cursus universitaire en modules implique un encadrement beaucoup plus nombreux que le classique cours magistral, les étudiants travaillant en petits groupes. Elle exige aussi un plus grand nombre de salles de travail, de *bibliothèques,* de laboratoires et d'équipements. Le rendement de l'Université est donc très faible. Un peu plus de 7 000 diplômes seulement ont été délivrés en 1980-1981. La durée des études est anormalement longue et le niveau des étudiants laisse souvent à désirer. En revanche, les efforts faits pour orienter les étudiants vers les sciences commencent à porter leurs fruits. Le pourcentage des inscrits dans les filières économique, juridique et littéraire n'est plus que de 40 %, chiffre jugé encore trop élevé. L'accroissement continu des effectifs pose avec de plus en plus d'acuité le problème de la sélection et de l'orientation, deux *mots honnis des étudiants qui* les jugent contraires à la démocratisation, principe sacré de l'Université algérienne. *Les autorités ne peuvent* cependant *rester sans réagir devant* certaines distorsions, et notamment la ruée vers les études médicales, le statut de médecin étant jugé particu*lièrement gratifiant sur le plan social* et financier.

De façon générale, le grand problème du système éducatif algérien reste sa faible rentabilité. Les déperditions *sont énormes à tous les niveaux.* Plus de 200 000 élèves quittent l'école chaque année entre six et treize ans. Le taux de réussite au baccalauréat évolue aux alentours de 25 %. Pour récupérer tous ces « exclus » de l'enseignement, les autorités ont décidé de mettre l'accent *sur la formation professionnelle.* Le plan quinquennal en cours prévoit la construction de 365 centres de formation, et 65 d'entre eux sont d'ores et déjà ouverts. Des dispositions ont *été prises également pour faciliter* l'apprentissage. Elles semblent rencontrer un certain succès, quelque 5 000 contrats ayant déjà été signés au cours du premier trimestre de 1982 avec des entreprises et des artisans. L'Algérie espère ainsi se doter de tous les artisans, ouvriers professionnels, petits techniciens *qui lui* font actuellement cruellement défaut.

(1) *A une rentrée de 640 000 élèves* nouveaux en septembre 1980 correspondra une rentrée de 712 000 élèves en septembre 1985.





CONFORT, FIABILITÉ ET SÉRIEUX

Le peuple algérien s'apprête à célébrer dans les prochains jours une date marquante de son histoire : le vingtième anniversaire de l'indépendance nationale.

Pour la compagnie nationale Air Algérie, il s'agit en réalité de commémorer un double événement. Trente-cinq années se seront en effet déjà écoulées dans la vie de la compagnie (dont la création remonte en 1947), au cours desquelles rien n'a été ménagé pour lui donner l'éclat d'aujourd'hui. A tous égards, que ce soit au plan des moyens matériels dont la compagnie se trouve présentement dotée ou au plan de la rentabilité commerciale proprement dite, affirmer que des pas positifs aient été franchis dans le sens d'un meilleur rayonnement de l'image de marque de la société est loin d'être une gageure. Et ce n'est certainement pas le fait du hasard si elle compte aujourd'hui, en dépit de sa jeunesse, comparativement à d'autres sociétés d'âge beaucoup plus avancé, parmi l'une des premières compagnies aériennes du tiers-monde. A différents niveaux : volume du trafic, étendue du réseau, flotte...

Trente-cinq années dans la vie d'une compagnie, c'est assurément peu, trop peu, même pour dresser un bilan un tant soit peu exhaustif, et qui le serait sans nul doute encore d'autant moins si on l'ampute de cette période transitoire comprise entre 1947, date de la création de la société, et 1963, date de sa nationalisation, et pendant laquelle sa mission ne pouvait à l'évidence que se confondre avec les intérêts spécifiques de l'ancienne puissance coloniale. Jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale Air Algérie, conformément aux objectifs qui lui ont été assignés, n'était en effet que faiblement nantie. Dérisoire, sa flotte n'était composée pour l'essentiel que d'appareils d'un autre âge ; tels que les Caravelles, DC 3 et DC 4, Noratlas 2502, Constellation. Corollairement, avec des moyens aussi limités et une politique aéronautique régie par la loi du profit et orientée vers la satisfaction des besoins de la colonisation, en ce temps la société ne pouvait pas ou ne voulait pas pour des raisons évidentes se donner les moyens et les ambitions d'une autre politique que son rôle consistait précisément à combattre. En fait de réseau, seule une infime portion du territoire pour le réseau domestique était couverte, l'option étant prise selon toute évidence en faveur des régions à forte concentration de colons tout en veillant par ailleurs à donner au réseau international un caractère purement et simplement colonial.

Les choses allaient évoluer selon ce schéma jusqu'en 1963, qui vit s'ouvrir une ère nouvelle, favorisée en cela par l'accession du pays à l'indépendance. C'est à cette date en effet que la Compagnie générale de transport aérien, issue dix années plus tôt de la fusion Air Algérie - Air Transport, passait sous tutelle du ministère des transports et devenait compagnie nationale. Cette importante mesure politique permettait à l'État algérien, qui détenait dès lors 51 % du capital social de l'entreprise, de faire d'Air Algérie l'instrument privilégié de l'exercice de la politique aéronautique du pays.

L'année 1970 a vu les parts de l'État portées à 83 % dans le même capital, ce qui donnait une nouvelle dimension au rôle de l'avion dans l'édification du pays en prévision du lancement des plans quadriennaux. L'ultime étape de nationalisation, intervenue le 15 décembre 1972 à la suite du rachat des 17 % des actions restantes détenues par Air France, achevait l'algérianisation de l'entreprise.

Compagnie générale, puis nationale, par cette mesure de portée politique extrêmement profonde, Air Algérie est définitivement intégrée dans le contexte socio-économique du pays, à la faveur de la promulgation en juin 1975 de l'ordonnance n° 75-39 portant introduction de la gestion socialiste des entreprises au sein de la société. Elle est baptisée depuis Société nationale de transport et de travail aériens Air Algérie (S.N.T.T.A.).

Un réseau large et diversifié

Il couvre cinquante-sept dessertes dont trente-quatre internationales, ce qui lui assure une présence remarquable et remarquée dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Une dimension qui lui permet de s'affirmer en porte-drapeau de l'Algérie à travers le monde. L'étendue et la diversification des dessertes internationales, rendues nécessaires par le développement socio-économique du pays, révèlent toute l'ampleur de la mission dont se trouve investie la compagnie Air Algérie en tant que moyen de promotion des échanges extérieurs de personnes et de biens, de poumon fort de l'économie nationale. Des efforts encore plus soutenus ont été consentis et le seront à l'avenir au niveau du réseau domestique, qui présente aujourd'hui un visage complètement métamorphosé. Par sa présence aux quatre coins du pays, jusque dans les contrées les plus reculées, qu'elle a permis de sortir d'un isolement chronique qui a maintenu des populations entières dans une léthargie éprouvante, la compagnie nationale Air Algérie peut se targuer aujourd'hui d'avoir gagné un pari qui est pourtant loin d'être des plus aisés. Les grands centres urbains du nord et pratiquement toutes les villes du sud du pays sont desservis aujourd'hui par Air Algérie, et les villes qui ne sont pas encore touchées n'en sont pas moins, pour la plupart, reliées par des avions de faible capacité, dont l'exploitation est beaucoup plus aisée, cela en attendant la mise en service à leur profit d'aéronefs gros porteurs.

La flotte : une évolution qualitative et quantitative

Avec une flotte moderne et performante et un équipage hautement aguerri, la société Air Algérie s'est donné tous les attributs de l'exercice de sa politique aéronautique. Elle compte aujourd'hui onze Boeing-727.200 et quatorze Boeing-737.200, dont un tout-cargo, deux Airbus, trois QOB-2, un Hercules L.C.-130 et six Fokker-27 pour ses opérations de transport de personnes et de marchandises (fret). Parallèlement à cela et pour accomplir une série d'autres activités annexes, de transports de personnes ou de marchandises ou agricoles, la société gère par l'entremise d'une de ses structures (la direction du travail aérien) une importante flotte à cet effet. Pour le premier cas,une flotte légère composée de dix-sept Beechcraft et d'un King Air 100 A est affectée pour les premières tâches citées, tandis que l'apport au secteur agricole (traitement des sols par épandage, surveillance des forêts...) est assuré par seize appareils de type Grumman. En sus, pendant les périodes dites de pointes (vacances ou campagnes de pèlerinage), la compagnie recourt à l'affrétement d'appareils gros porteurs pour faire face aux nouvelles exigences engendrées par le flux qu'accuse habituellement le trafic sur les lignes de la compagnie, en ces périodes de rush qui nécessitent une mobilisation substantielle de moyens. Cependant l'option de base reste toujours le renforcement de la flotte de la société par l'acquisition de nouveaux appareils, les derniers en date, un Boeing-727.200 et un Boeing-737.200, ayant été réceptionnés courant mai dernier.

Le trafic (passager et fret) : un indice révélateur de la crédibilité de la société

En constante progression, le trafic d'Air Algérie, en doublant tous les quatre ans, place la société parmi les premières compagnies dans le concert de transporteurs aériens du continent, voire du tiers-monde :

– 552 000 passagers en 1970,
– 2 853 000 passagers en 1980,

soit une progression de 500 % environ en dix ans seulement, ce qui constitue une réelle performance lorsque l'on considère la basse conjoncture dont souffre ce secteur si fluctuant que constitue l'aérien. Ce résultat, largement positif, illustre également si besoin est tout le sérieux qui a imprégné l'activité d'Air Algérie à la suite de la politique de redressement édictée en 1968. Cette progression est allée croissante pour atteindre durant l'exercice 1981 quelque 3 101 830 passagers transportés, dont 1 422 008 sur le réseau domestique, qui, lui aussi, a suivi une courbe particulièrement ascendante consécutivement à la politique de démocratisation du transport aérien régissant la société, et dont la meilleure preuve en est l'immuabilité des tarifs pratiqués sur ce réseau depuis 1969, assurant ainsi une tarification considérée comme la plus basse du monde.

Sur un autre plan, celui du transport des marchandises, l'introduction au cours du premier Plan de deux Boeing-737.200, un tout-cargo et un convertible et la réception d'un troisième Boeing-737.200 convertible à la fin du second plan ont été d'un apport considérable, permettant de décupler la capacité de charge : 22 412 tonnes en 1981 contre 2 714 tonnes en 1970.

Une réservation largement informatisée

A l'instar des grandes compagnies internationales, Air Algérie est équipée elle aussi d'un système de réservation automatique. Le système de réservation « Aurès », fonctionnant depuis maintenant plus de sept ans, permet d'obtenir une réservation en moins de trois secondes pour n'importe laquelle des escales raccordée au site central. Présentement, toutes les agences principales implantées à travers le territoire national et à l'étranger sont dotées de terminaux de réservation dits C.R.T. L'amélioration de la qualité de service étant un objectif fondamental au sein de la société, est aussi prévue l'informatisation des points de vente non encore touchés par l'opération.

Emploi-formation : au centre des préoccupations

Le rapport formation-emploi constitue un aspect essentiel de la politique de l'entreprise, et en tant que tel, une attention particulière lui est accordée par les responsables de la société pour la doter d'un personnel algérien hautement qualifié, afin de se soustraire, ce qui est presque totalement acquis aujourd'hui, à la dépendance technologique étrangère avec toutes les conséquences qui en découlent. A cet effet, un programme de formation ambitieux et multidisciplinaire à court, moyen et long terme est en cours d'exécution. De nombreux techniciens, pilotes et autres agents de maîtrise ont été, sont et seront formés dans les différents centres de formation ou grandes écoles aéronautiques du pays et accessoirement à l'étranger. La politique de la formation et de l'emploi engagée par la compagnie a aujourd'hui notablement porté ses fruits, et il n'est pour cela que de se référer à l'état des effectifs pour se convaincre que le processus d'algérianisation du personnel, option fondamentale de l'entreprise, suit normalement son cours, pour ne pas dire tout simplement qu'il est arrivé à terme.

S'agissant de l'effectif, au total la société emploie près de 6 930 travailleurs, la plus forte proportion étant relevée au niveau du personnel au sol, qui absorbe à lui seul, pour les différentes tâches de conception et d'exécution, pas moins de 6 000 employés contre 354 agents navigants techniques (commandants de bord, copilotes, mécaniciens et radios-navigants), et 574 agents navigants commerciaux (stewards de bord, hôtesses de bord). C'est dire toute la priorité accordée au secteur de l'emploi et de la formation dans le souci évident de doter l'entreprise de l'assise humaine nécessaire à son bon fonctionnement.

Aussi et fidèle à ses séculaires traditions d'hospitalité et de courtoisie, les égards que s'attire le personnel au sol et navigant de la part de notre clientèle, qui trouve en eux tout ce qu'un passager est en droit d'attendre d'une compagnie aérienne digne de ce nom : compétence, réconfort, chaleur de l'accueil, n'en sont que plus mérités.

En se donnant pour mot d'ordre l'amélioration de la qualité du service et le respect du goût et des aspirations de sa clientèle, tout permet d'affirmer que Air Algérie a pris une sérieuse option vers le progrès, très perceptible aujourd'hui.



الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE

Planification et développement : de 1962 à l'horizon 2000

(Suite de la page 5.)

Un effort de cohérence au niveau des actions engagées est amorcé à partir de 1966 avec l'élaboration des *« perspectives septennales 1967-1963 »*. Au moment où démarre le premier plan triennal de développement, à l'exception de quelques unités industrielles éparses de fabrication de fils électriques, de tubes soudés, de charpentes métalliques, de wagons et les usines de montage de véhicules dans la région d'Alger, l'Algérie avait à édifier toutes les bases de son industialisation. De fait, douze années durant, de 1967 à 1978 où trois plans se succèdent, un effort sans précédent est consacré aux investissements qui atteindront au total 300 milliards de dinars constants (valeur 1978).

Sur le plan social. — En premier lieu, la période écoulée s'est caractérisée par une forte création d'emplois qui a permis de réduire l'importance relative du chômage. L'emploi qui intéressait 1 750 000 personnes environ en 1966 passe à 3 400 000 en 1982. L'emploi salarié non agricole, qui n'était que de 700 000 en 1963-1964, concerne actuellement 2 millions de personnes.

En matière sanitaire, l'état général de santé de la population s'est amélioré, comme le montre l'accroissement de l'espérance de vie à la naissance, qui passe de quarante-sept ans en 1962 à cinquante-sept ans en 1980. L'encadrement sanitaire de la population s'est lui aussi amélioré, passant de un médecin pour 10 000 habitants en 1966 à un médecin pour 2 500 aujourd'hui.

Cependant, d'importantes lacunes se sont révélées au cours de la période dans le domaine des infrastructures, des personnels médicaux et nécessitent des actions rigoureuses seules susceptibles d'assurer aux principes contenus dans la politique de médecine gratuite les fondements de sa pérennité.

Dans le secteur de l'habitat, les retards enregistrés conduisent à constater, à l'issue de la période, une dégradation sensible de la situation depuis 1966. Moins de quatre cent mille logements ont été construits de 1966 à 1978, dont seulement soixante-dix mille logements urbains l'ont été à l'initiative du secteur public.

Enfin, en ce qui concerne les revenus et la consommation des ménages, une augmentation remarquable a été enregistrée. La consommation par tête s'est accrue en termes réels de 3,5 % par an entre 1967 et 1981, reflétant ainsi la croissance de l'emploi et des revenus.

Sur le plan économique. — La période a été caractérisée par un accroissement de la production nationale tant en prix courants qu'en prix constants. En effet, en prix courants, la PIB est passée de 14,6 milliards de DA en 1967 à 177,5 milliards en 1982. En volume, la PIB a augmenté de 7 % à 7,5 % de 1967 à 1979.

La structure de notre production nationale s'est profondément modifiée à travers la diminution de la part relative de l'agriculture, l'accroissement de celle des hydrocarbures et des activités de production industrielle. Dans la période qui a suivi l'indépendance, notre pays a eu à connaître des situations de désinvestissement. Aujourd'hui, l'accumulation brute est de près de 70 milliards de DA, soit environ 40 % de la production intérieure brute.

Enfin, pendant toute cette période, l'Algérie a renforcé considérablement la maîtrise sur ses ressources naturelles et sur les grands moyens de production, développant un fort secteur public qui assure actuellement l'essentiel de la production nationale.

Tensions, déséquilibres, surcoûts, lenteurs...

Cependant, si les résultats enregistrés ont permis globalement une nette amélioration des conditions sociales et économiques de notre développement, il demeure que ce même développement a engendré des tensions dont la persistance ou l'absence d'actions orientées vers leur résorption pouvait entraîner une remise en cause de certains acquis.

De fait, cette phase s'est aussi caractérisée par l'apparition de déséquilibres qui ont abouti progressivement à une remise en cause de la cohérence globale du développement et à un glissement dans la réalisation des objectifs poursuivis.

Ces déséquilibres, maintenant parfaitement identifiés, se reflétaient d'abord au niveau de la structure des investissements. Du point de vue sectoriel, un déséquilibre profond était inscrit dans la répartition du stock de capital à la disposition de chacun des secteurs de l'économie nationale, avec une concentration des ressources au niveau des industries et des hydrocarbures au détriment de l'agriculture de l'hydraulique et des secteurs sociaux.

Bien plus, ce déséquilibre sectoriel était aggravé par une concentration géographique privilégiant la mince frange côtière du nord du pays au détriment de l'intérieur.

D'autre part, les promesses contenues dans l'effort intense d'investissement ne transparaissaient que faiblement dans la productivité de l'appareil économique.

D'autres phénomènes négatifs tels les surcoûts enregistrés, les lenteurs dans les rythmes de réalisation, le recours exagéré aux capacités extérieures ainsi que les taux médiocres d'utilisation des capacités installées sont venus quelque peu ternir les résultats par ailleurs notables atteints dans la construction d'une économie nationale capable de croissance auto-entretenue.

Parmi les faiblesses et les carences les plus graves cernées à la veille de la préparation du plan quinquennal, il faut sans doute réserver une place particulière aux équilibres fondamentaux de l'économie dont le rétablissement constitue précisément une des principales lignes de force de ce plan. En effet, sous la poussée de l'inflation importée et de l'« illusion » monétaire induite par le réajustement du prix des hydrocarbures, les équilibres de l'économie se déréglèrent, reléguant au rang de préoccupation seconde les objectifs de production et de productivité par rapport aux objectifs d'investissements.

Le plan quinquennal 1980-1984

De même, les objectifs d'intégration accrue de l'économie nationale furent différés à des dates ultérieures alors que la propension de l'économie nationale à recourir à l'extérieur pour y chercher soit des capacités de réalisation et de conception ou des financements, se fit de plus en plus vive et devint de plus en plus systématique.

Le relâchement des disciplines de la planification, l'insuffisance de maîtrise dans la conduite des projets, ont fini par rompre l'équilibre général de la structure des investissements et ont rendu dominantes les micro-logiques sectorielles. Les résultats en ont été, a tous les niveaux, des erreurs de dimensionnement et/ou d'entrée en production de projets, des affectations inappropriées de ressources au développement des infrastructures à celui de la formation, à celui de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'habitat...

L'aisance bien apparente des « financements » de la formation brute de capital fixe n'a pas manqué, dans ce contexte, d'entraîner l'alourdissement considérable et souvent indu des charges d'amortissement des entreprises publiques. Les conséquences en matière de prix en ont été l'installation, la propagation et l'amplification des tensions inflationnistes dans l'économie nationale, notamment depuis les années 1974-1975.

Par rapport à l'extérieur, la propension à importer de l'économie nationale bondit de 23 % en 1967 à plus de 48 % en 1978. Si l'on rapproche les importations de biens et services non plus à la production intérieure brute mais à la seule production matérielle de biens, la propension à importer atteint en début de période 32,5 % et en fin de période presque 75 %. Il est clair qu'un tel coefficient de « fuite » vers l'extérieur, réduit à la portion congrue les effets, à l'intérieur, de « multiplication » et d'« accélération » que les économistes reconnaissent à la dépense de consommation et à l'investissement.

Aussi, après avoir analysé les résultats enregistrés au cours de la période et sur la base d'une réflexion approfondie, la direction politique du pays a adopté au cours du congrès extraordinaire du F.L.N., en juin 1980, les orientations du plan quinquenal 1980-1984 qui s'inscrit dans une perspective à long terme du développement de l'économie nationale à l'horizon 2000. Il constitue un élément stratégique dans le processus engagé pour le renforcement de l'indépendance nationale et la lutte du peuple algérien pour la construction du socialisme.

A cet effet, l'objectif à l'horizon 2000 vise à renforcer le marché intérieur pour permettre, en fin de période, l'emploi d'une population active croissante et un niveau de revenu moyen par tête supérieur de 70 % à ce qu'il est actuellement, donnant ainsi à notre pays les moyens nécessaires au renforcement de ses échanges dans un espace géographique cohérent avec notamment les pays frères du Maghreb et ceux d'Afrique.

Dans cette perspective, le plan quinquennal met tout particulièrement l'accent, d'une part, sur la nécessité d'actions vigoureuses destinées à procéder aux réajustements nécessaires nés des déséquilibres constatés au cours de la période précédente, d'autre part, sur le développement des capacités nationales de réalisation et sur celui des performances de notre appareil de production.

Tout en maintenant le rythme des investissements, les efforts actuels tendent par conséquent à :

— Accroître leur efficience d'ensemble,

— Résorber les déséquilibres entre les différents secteurs et notamment ceux dus aux retards accumulés dans l'habitat, les équipements sociaux et collectifs, l'hydraulique et l'agriculture ;

— Veiller à leur assurer une implantation inter-régionale équitable ;

— Améliorer les performances de notre appareil de production et développer ses capacités à prendre en charge le développement de ses activités.

Pour ce faire, le plan quinquennal dégage les axes prioritaires touchant la formation, les capacités de réalisation, l'élimination des rigidités bureaucratiques et l'amélioration des conditions de fonctionnement du secteur de l'Etat en vue d'améliorer la fluidité de l'économie. Par ailleurs, le développement de la planification à tous les niveaux et dans tous les domaines, la décentralisation, une meilleure répartition des responsabilités et une participation accrue des travailleurs à la gestion des appareils de production constituent les éléments statégiques du renforcement des bases de notre industrialisation.

Du point de vue des autres équilibres de l'économie l'objectif de leur rétablissement est visé au travers d'une économie mieux intégrée, centrée sur l'élargissement du marché intérieur et sur la satisfaction des besoins sociaux fondamentaux.

Dans le domaine de l'accroissement des ressources internes, la production nationale a connu en termes réels et hors hydrocarbures une augmentation de 7 % par an tandis que l'accroissement annuel des prix enregistre une légère tendance à la baisse pour se situer à 10-12 % en moyenne.

Une action vigoureuse a été engagée, a travers la restructuration des entreprises, en vue d'accroître les performances de l'appareil de production et l'utilisation intensive des capacités installées.

Ce vaste mouvement de restructuration organique, accompagné d'une répartition équilibrée à travers l'ensemble du territoire national, doit permettre de doter les entreprises d'une plus grande souplesse de fonctionnement et de réaliser une amélioration de la gestion et une plus large décentralisation des responsabilités.

Emploi, salaires...

L'emploi a connu un développement significatif au cours des deux premières années du plan. En effet, 280.000 emplois nouveaux ont été créés en 1980-1981 et 150 000 sont prévus pour la seule année en cours.

En matière de salaires, une action conséquente d'harmonisation des salaires, d'organisation de notre système de rémunération sur des critères objectifs fondés sur l'encouragement du travail productif, de l'amélioration de la production grâce à l'intéressement des travailleurs et une meilleure répartition de la main d'œuvre sur le plan régional, a été rapidement engagée.

En matière d'équilibre extérieur, élément important de la stratégie de renforcement de l'indépendance nationale dans un environnement international marqué par une crise profonde et durable qui pénalise fortement les pays du Sud, la situation financière du pays s'est améliorée. C'est ainsi que, pendant les deux années 1980-1981 la propension à importer de l'économie nationale a été réduite respectivement à 35,5 % et 34,6 % tandis qu'on enregistre une plus grande maîtrise dans le recours aux crédits extérieurs et leur utilisation. Aussi, l'assainissement financier extérieur a pu être mené tout en engageant un processus d'une plus grande préservation de nos ressources en pétrole et en gaz.

Les résultats enregistrés au cours de la période (un accroissement de la consommation de 8 % par an en termes réels) ont modifié considérablement le comportement des ménages, tant au niveau de l'alimentation que de la demande en produits industriels. Il convient par conséquent, dans l'étape actuelle, d'engager un processus irréversible destiné à assurer à l'Algérie les moyens nécessaires à la couverture des besoins en consommation des citoyens. Pour ce faire, il sera nécessaire de définir des priorités en matière de consommation tout en agissant pour atténuer les pressions sur certains produits. Mais ces mesures ne sauraient faire oublier que l'Algérie axe principalement ses efforts sur l'accroissement de son potentiel national de production pour améliorer le niveau de vie des travailleurs.

En ce qui concerne les investissements, la priorité a été donnée à l'achèvement des programmes en cours de réalisation ainsi qu'aux secteurs ayant enregistré des retards importants dans la période précédente. Au niveau global, les investissements ont atteint un niveau de 58 milliards de dinars en 1980 et plus de 65 milliards de dinars en 1981. En 1982, l'enveloppe financière dégagée pour les investissements atteindra 100 milliards de dinars. L'on soulignera tout particulièrement que les efforts engagés par le seul secteur public dans l'habitat tendent à la réalisation de 450.000 logements pendant le quinquennat ; en outre, pour réduire les tensions les plus vives, un programme d'urgence d'importation de préfabriqués de plus de 4,5 millions de mètres carrés a été lancé au cours de cette année. Enfin, un programme de coopération en matière de logements de l'ordre de 50 000, accompagné d'actions de renforcement des capacités nationales de réalisation, a été entamé avec des partenaires étrangers.

Il apparaît ainsi que les efforts engagés et les résultats qui seront obtenus au terme du présent quinquennat, consolidant et élargissant les aspects positifs et les acquis des deux précédentes décennies, offriront des bases assainies et des voies nouvelles pour les perspectives de développement économique et social de l'Algérie à l'horizon 2000.

Il y a lieu de reconnaître avec objectivité que la période antérieure a enregistré des progrès incontestables en matière de développement économique et social, dont le niveau atteint reste appréciable. Si des insuffisances sont constatées et des points d'ombre subsistent, ils sont plus à mettre au compte de la jeune expérience de notre pays, qui a préféré engager, avec un certain volontarisme, le pari du développement afin de rompre les cercles vicieux de la stagnation. loin de constituer une quelconque fatalité, ces insuffisances et ces faiblesses, que connaissent au demeurant nombre de pays à différents stades de leur évolution économique et sociale, sont inhérentes à l'acte même de développement et à son rythme intense dans notre pays.

Compter sur soi

Analysées avec lucidité et intégrées dans une démarche clairvoyante, il est indéniable qu'elles peuvent être éliminées au cours des prochains plans de développement. L'Algérie dispose pour cela d'atouts considérables, qu'il est maintenant nécessaire, après cette période de démarrage et grâce aux enseignements tirés de l'expérience précédente, d'utiliser de manière plus judicieuse, mieux organisée, rendant possible une maturité de nos choix et de nos décisions et une plus grande maîtrise dans la conduite future du développement.

Les acquis importants de la période antérieure, qu'il y a lieu de renforcer, constituent, avec les potentialités humaines et matérielles que recèle notre pays, une base d'appui appréciable pour les étapes futures de notre développement à même de garantir à l'essor de notre économie des niveaux qualitativement supérieurs.

Si la volonté n'a jamais fait défaut, les gages de succès de la vaste entreprise de transformation de notre société résident en même temps, sinon davantage, dans la mobilisation la plus large de toutes les énergies de la nation, dans le dynamisme de sa population, dans la conjugaison des efforts collectif et individuel par le développement des initiatives et l'épanouissement du travail productif et créateur dans le cadre d'une discipline démocratique acceptée, enfin dans un engagement permanent et sans faille à l'égard des options fondamentales du pays, des objectifs de développement et des idéaux de la révolution.

Le principe du « compter sur soi » qui reste notre crédo, et qu'il y a lieu de mettre sans cesse en valeur et d'inscrire davantage dans les faits et dans les esprits, est à même, assurément, d'imprimer un nouvel élan à la poursuite des tâches de notre développement, tout en rendant notre économie moins assujettie à l'extérieur et moins vulnérable aux contrecoups de la crise économique mondiale.

Dans ce même contexte et pour mieux résister aux facteurs de perturbation que la crise internationale fait peser sur nos jeunes économies, le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération régionale, notamment avec les pays du Maghreb et les pays africains, constitue à la fois un impératif et un des axes privilégiés de la politique de diversification de nos relations extérieures, à même d'accroître la capacité de négociation des pays du tiers-monde, face à l'hégémonie des pays industrialisés en vue d'être des partenaires à part entière dans la recherche et l'avènement d'un ordre économique international moins inique.

ABDELHAMID BRAHIMI.

Pétrole, gaz : succès d'une stratégie

(Suite de la page 5.)

Le changement de régime en Libye avec l'arrivée au pouvoir, le 1er septembre 1969, du colonel Kadhafi, la conférence des pays producteurs de pétrole à Caracas en décembre 1970, auront préparé le terrain. Première décision de nationalisation depuis celle de Mossadegh en Iran, vingt ans plus tôt, l'exemple algérien va alors s'étendre à l'ensemble de l'OPEP, dont les membres reprendront progressivement dans les années 70 aux compagnies internationales la maîtrise des richesses pétrolières.

Les compagnies françaises — après la rupture de la négociation sur l'indemnisation — tenteront bien, par la suspension de leurs enlèvements et la mise en garde des « majors » contre tout achat de « leur » brut, un combat d'arrière-garde. Pour l'OPEP, l'aventure algérienne est en fait terminée.

Transfert de technologie

Maître de son destin pétrolier, l'Algérie va s'efforcer, dans la décennie 70, d'acquérir l'expertise pour mieux valoriser ses richesses pétrolières et gazières avant d'insister, dix ans plus tard — le renchérissement des hydrocarbures aidant, — sur la conservation, pour allonger la durée de vie des ressources et en accroître la rente.

Au lendemain de la nationalisation, la Sonatrach contrôle près de 80 % de la production de brut. La politique à suivre est alors clairement définie dans l'ordonnance du 12 avril 1971 (1) : les compagnies désireuses de participer à l'exploration et au développement doivent s'associer à la Sonatrach qui détiendra au moins 51 % des parts. Les Algériens, par de tels accords, entendent certes relancer l'exploration — délaissée pendant le conflit avec les compagnies françaises, — mais aussi obtenir des partenaires étrangers qu'ils dispensent la formation requise pour que les Algériens puissent se substituer progressivement aux techniciens « *importés* ». De nombreuses associations seront alors réalisées — avec des sociétés en majorité américaines — et la stratégie ainsi mise en place sera menée à bien. En 1978, comme le souligne M. Jean-Marie Chevalier (2), « *Sonatrach possédait et opérait (directement ou par l'intermédiaire d'Alfort) soixante-dix-neuf des cent vingt-quatre appareils de forage localisés en Algérie* ».

Pourtant, malgré les petites découvertes qui ont résulté de cette politique, il est bien vite apparu que la production pétrolière proprement dite atteindrait son plafond autour de 50 millions de tonnes. Aussi les dirigeants algériens se sont-ils efforcés de valoriser leur autre hydrocarbure, le gaz naturel. Le plan Valhyd (pour la valorisation des hydrocarbures) n'avait pas d'autre objectif : sur la base de réserves évaluées — de manière prudente — à 10 milliards de barils de pétrole et à 3 500 milliards de mètres cubes de gaz, les autorités algériennes prévoyaient de produire vers 1985 100 milliards de mètres cubes de gaz par an et 75 millions de tonnes d'hydrocarbures liquides (pétrole, condensat, L.P.G.). Il s'agissait de dépenser 33 milliards de dollars — valeur de 1976 — au cours de la période 1976-2005.

Les Algériens, qui avaient essuyé les plâtres de la liquéfaction de gaz avec une petite unité réalisée à Arzew pour satisfaire, dans les années 60, aux contrats signés avec British Gas puis avec Gaz de France, ne signèrent pas moins de onze contrats — d'une durée de vingt ou vingt-cinq ans — équilibrés entre les Etats-Unis (Panhandle, Distrigas, El-Paso, Tenneco) et l'Europe (Gaz de France, Distrigaz, Enagaz, Ruhrgaz et l'ENI). Dans le même temps étaient commandés d'importants complexes de liquéfaction, construites des installations portuaires, posés plusieurs milliers de kilomètres de gazoduc, achetés des méthaniers. Le but était clair : il s'agissait de trouver dans le gaz naturel les moyens d'une accumulation du capital pour assurer à l'avenir le financement du développement.

Les réserves mises par la Federal Power Commission américaine à certains contrats d'achat de gaz algérien et la volonté de la Sonatrach de renchérir le prix de son gaz ont eu raison — pour l'instant du moins — de la majorité de la « partie américaine » de ce programme d'exportation.

Le plan Valhyd avait aussi l'inconvénient, selon certains dirigeants algériens, d'être trop capitalistique (à Arzew, un investissement de 1 milliard de dollars ne crée directement que mille emplois) et d'endetter trop fortement le pays. Après la mort du président Boumediène, les dirigeants algériens des énergies en ont tiré les conséquences : annulation de la construction d'une usine de liquéfaction (G.N.L.3) et priorité donnée à l'exportation par gazoduc qui exige un moindre investissement initial du pays producteur.

Des recettes croissantes

La politique des années 70 n'en a pas moins eu une série d'effets bénéfiques, et d'abord celui de permettre un développement croissant des recettes tirées des hydrocarbures : à peine supérieures à 300 millions de dollars au lendemain de la nationalisation de 1971, elles ne cesseront de se développer pour atteindre 9,3 milliards de dollars en 1979, 10,8 milliards en 1981 et 12,4 milliards en 1982.

Le renchérissement du pétrole provoqué par les tensions du marché qui ont accompagné la révolution iranienne ont, en outre, permis aux dirigeants algériens de mettre l'accent tout à la fois sur la conservation et sur l'obtention d'une meilleure vente pour leurs richesses. En 1980, selon les statistiques publiées par l'OPEP, la production de pétrole brut de l'Algérie n'a atteint que 1 019 900 barils par jour contre 1 153 800 en 1979, soit une diminution de 11,6 %. C'est là une politique délibérée puisque, devant la baisse régulière des réserves, un plafond d'extraction de 51 000 000 de tonnes (1 020 000 barils par jour) avait été fixé. A cela s'ajoutait une production de condensat de l'ordre de 7 millions de tonnes.

Entre 1980 et 1981 la situation du marché pétrolier mondial s'est fortement dégradée. Aussi la baisse d'extraction du pétrole brut de 1981 (35 millions de tonnes) et des six premiers mois de 1982 (sur une tendance annuelle d'à peine 30 millions de tonnes) est-elle largement supérieure au plafond fixé désormais de 45 millions de tonnes par an.

L'autre moyen d'allonger la durée de vie des réserves, c'est de relancer l'exploration. En 1980, donc, le gouvernement a décidé d'accorder de nouveaux permis de recherche d'une superficie globale de 450 000 kilomètres carrés. Et pour s'assurer la collaboration des compagnies — profitant de la période de tension qui caractérisait alors la marché, — la Sonatrach a imposé du 1er janvier au 31 août 1980 à ses acheteurs de brut une prime d'exploration de 3 dollars par baril. Une politique qui n'a évidemment pas encore eu d'effet, puisqu'en 1981 la tendance à la diminution des réserves s'est poursuivie (— 1,5 % par rapport à 1980) (3).

Enfin la nouvelle équipe du ministère de l'énergie a cherché à obtenir — sur un marché porteur — une forte revalorisation de la vente de ses ressources. Pour le pétrole brut, par une action en pointe l'intérieur de l'OPEP, ce qui n'a pas permis d'éviter, avec le renversement du marché, une baisse des prix de plus de 10 % du brut algérien dans le courant de 1982.

Mais la grande bataille a surtout porté sur le gaz. Pour les Algériens — dont les réserves gazières sont les quatrièmes du monde, — il est indispensable qu'une même quantité d'énergie (en fonction du pouvoir calorifique) soit vendue à un même prix. D'où la revendication d'une parité des prix du gaz et du pétrole. Ce à quoi les clients de la Sonatrach répondirent que le gaz entrait en concurrence avec d'autres produits (fuels) et qu'un trop fort renchérissement pourrait casser le marché.

Un accord avec la société belge Distrigaz, puis en février 1982 — après deux ans de négociations — un autre avec Gaz de France sous l'impulsion des présidents Chadli et Mitterrand, ce dernier en faisant un exemple de relations Nord-Sud, ont débloqué partiellement une situation qui a contraint la Sonatrach à réduire ses exportations de G.N.L. (de 11,8 milliards de mètres cubes en 1979 à 7 milliards en 1980) et à ralentir les investissements destinés à réduire la part du gaz brûlé à la torche. Il reste à convaincre rapidement les Américains, les Italiens...

Ainsi, en à peine plus de dix ans de décolonisation énergétique, un travail considérable a été accompli par les équipes qui se sont succédé au pouvoir. Et si l'Algérie a toujours su préserver une stricte rigueur sur le plan des principes, elle a su aussi faire preuve de souplesse dans l'application de ceux-ci. On peut en trouver la preuve dans la baisse des prix du condensat et des produits raffinés en 1982 — alors qu'Alger continuait de manifester une certaine intransigeance sur les prix du pétrole brut à l'OPEP — qui a permis de supporter mieux qu'ailleurs les difficultés conjoncturelles et justifié largement les investissements passés.

Il reste du chemin à faire. La bataille du gaz est loin d'être gagnée — faute ici de souplesse ? — sur un marché énergétique maussade, et l'indépendance a quelque chose d'un peu factice lorsqu'il faut recourir à des experts étrangers pour toute technique un peu sophistiquée (liquéfaction, vapocraquage, pétrochimie et, en amont, l'ingénierie des réservoirs).

Avec une Sonatrach dégrossie — après l'éclatement de cette structure trop lourde, de plus de 80 000 personnes en douze sociétés distinctes, — l'équipe au pouvoir forte de l'expérience passée, va sans nul doute s'atteler à la tâche.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Arab Oil and Gas Directory, 1982. Centre arabe de recherche pétrolière, 7, avenue Ingres, 75016 Paris.

(2) *Pétrole et gaz : de l'affrontement à la coopération*, par Jean-Marie Chevalier, à paraître dans la revue *Défense nationale* de juillet.

(3) *Le Pétrole et le Gaz arabes*, 16 janvier 1982.

Le Monde

politique

LA POLÉMIQUE SUR LE STATUT DE LA CAPITALE

Le P.S. et le P.C. partent en campagne contre les « gaspillages » de la mairie de Paris

Au terme du premier des conseils restreints consacrés à la situation économique qu'il présidera désormais, chaque semaine, pour veiller personnellement à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'inflation, M. François Mitterrand s'est entretenu, vendredi 2 juillet, en fin d'après-midi, pendant une heure et demie, avec MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre. Bien qu'aucune indication n'ait été officiellement donnée sur la teneur de cette conversation à trois, il ne fait aucun doute que le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont discuté de l'organisation de la campagne d'explication que le gouvernement et le parti socialiste se proposent d'engager pour répliquer à la campagne de mobilisation lancée par M. Jacques Chirac contre le projet visant à modifier le statut de la Ville de Paris.

Le matin, en privé, M. Mitterrand n'avait pas caché que l'offensive gouvernementale vise délibérément le maire de la capitale, coupable à ses yeux de n'avoir « pas voulu comprendre qu'il fallait donner davantage de pouvoirs aux élus de l'opposition parisienne dans les mairies d'arrondissement ». Il semble que le chef de l'Etat reproche essentiellement à M. Chirac de ne pas avoir tenu compte de ce souhait dont il lui avait fait part. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., aurait fait sans succès une démarche identique. Comme bon nombre d'élus locaux de la majorité, M. Mitterrand parle aujourd'hui de « dictature » à propos du comportement autoritaire du maire de Paris, en ajoutant : « Il faut que cela cesse. »

Les militants socialistes de Paris, appuyés par les communistes, se mobilisent pour répliquer à la contre-offensive du président du R.P.R. Ils veulent dénoncer le bilan de la gestion de M. Chirac tout en essayant de convaincre les Parisiens et, par-delà ceux-ci, l'opinion publique nationale, que le maire de la capitale use dans ses fonctions municipales d'un style et de méthodes peu conformes à l'image de rassembleur qu'il s'emploie désormais à donner de lui-même quand il se pose en leader des « nouveaux républicains ».

Dans une interview publiée samedi 3 juillet par « Libération », M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., qui aspire à conduire le combat électoral des socialistes à Paris, donne le ton : « Nous allons faire le bilan des gaspillages de la mairie. Et nous allons parler de la centaine de chargés de mission qui sont autour de lui et qui sont grassement payés. A faire quoi ? » Le député de Paris réaffirme, toutefois, que la majorité souhaite arrêter le texte de projet de loi « avec la consultation de tous ceux qui sont intéressés ».

Pour sa part, M. Pierre Mauroy se prépare à prendre, au besoin, le relais de M. Gaston Defferre pour justifier le projet gouvernemental. Le premier ministre doit intervenir notamment le mercredi 7 juillet au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter.

De son côté, M. Chirac peaufine son plan de riposte. Une campagne de publicité, d'affichage et de sensibilisation doit être lancée au début de la semaine pour appeler les Parisiens à écrire à la mairie afin d'obtenir une « consultation populaire ». Cinq cents espaces publicitaires de 4 mètres sur 3 ont été retenus pour diffuser cet appel.

A la suite d'un accord entre le R.P.R. et l'U.D.F., plusieurs centaines de milliers de tracts devraient être distribués dès samedi dans les rues de la capitale. Des messages seront également diffusés dans plusieurs quotidiens, mardi 6 juillet, sous forme publicitaire, pour exposer les arguments de M. Chirac en faveur du maintient du statut actuel. La « bataille de Paris » est désormais engagée dans les rues même de la capitale, et le maire de Paris semble avoir, pour l'instant, l'avantage d'une meilleure mobilisation de ses « troupes ».

L'OPÉRA DE LA BASTILLE, LE QUARTIER DE LA GARE DE LYON, LA VILLETTE

Les « chantiers du président » étaient aussi ceux du maire

Quelle que soit son issue législative, la « bataille de Paris » aura au moins un effet immédiat — et durable — sur les relations entre la Ville et l'Etat : c'en est fini du climat de coopération cordiale qui régnait depuis plusieurs mois, notamment à propos de l'exposition universelle, projet cher au président de la République, favorablement accueilli par la municipalité.

Comment pourrais-je discuter avec l'Etat, moi qui ne suis que le maire de Paris, a dit en substance, M. Chirac, lors de sa conférence de presse du 1er juillet. *« Il faudra voir avec le maire de Bercy et le maire de Citroën »*, a-t-il ajouté, en utilisant les noms des terrains (dans le douzième et le quinzième arrondissement) qui pourraient être prêtés pour l'« expo ».

Politique de la chaise vide, ou envoi d'un simple observateur aux réunions de travail relatives aux grands chantiers ? M. Chirac n'a pas encore précisé son attitude sur ce point, mais nul ne doute que les études communes ne pourront être que gênées, ralenties, retardées. Les représentants de l'Etat devront-ils attendre que les Parisiens aient le bon goût de choisir un maire socialiste pour aplanir tous les problèmes ?

Car Paris, n'en déplaise à l'Etat, qui aujourd'hui comme hier aimerait bien le modeler à sa guise, est aussi, une ville normale... Une ville avec un plan d'occupation des sols, des règles d'alignement, de hauteur, d'affectation des terrains, une ville avec des problèmes de circulation, de stationnement, de fonctionnement. Une ville avec des habitants, et même des élus qui parfois s'intéressent aux projets qu'ils votent.

Rien ne peut se faire sans un minimum de bienveillance réciproque. La guerre étant déclarée, l'administration d'Etat pourra, de son côté, traîner les pieds au sujet des projets municipaux, grands ou petits, jusqu'aux élections de mars prochain. Mais elle prendra forcément du retard sur ses propres dossiers.

On dit que M. Mitterrand tient particulièrement à inaugurer le nouvel Opéra de la Bastille. Or une révision partielle du plan d'occupation des sols — et donc un vote du Conseil — est nécessaire pour autoriser à cet endroit la hauteur de 40 à 50 mètres qu'exige un tel équipement. Même chose pour l'Institut du monde arabe, quai Saint-Bernard (sixième arrondissement) : plusieurs mètres ont été rabotés dans le projet choisi, mais il dépasse encore les 25 et 27 mètres réglementaires ; il faudra voter au Conseil de Paris. A la gare de Lyon, enfin, la « zone d'aménagement concerté », qui vient d'être approuvée par les élus, devra être modifiée pour accueillir les bureaux du ministère des finances, au lieu de trois cents logements. A La Villette, où l'Etat est propriétaire du terrain, la concertation tendue, qui s'était instaurée (La Villette ne sera pas un Etat dans la Ville, avait dit M. Lang), va de nouveau être interrompue.

La liste des points de négociation, mineurs ou essentiels, est longue. Sur la plupart, un accord de principe avait été conclu et récemment encore le ministre de la culture, très attaché à la réussite des projets du président de la République, ne manquait pas d'égards pour le maire de Paris. Ce climat de confiance était largement fondé sur l'assurance formellement donnée par M. Defferre au Sénat qu'on ne toucherait pas au statut de Paris. Tout cet échafaudage est par terre. Pourtant, le temps presse et la barque est chargée.

Le programme annoncé par l'Elysée au début du mois de mars, après que M. Mitterrand eut informé M. Chirac le 11 février, est particulièrement ambitieux.

Il s'agit de terminer l'aménagement du musée du dix-neuvième siècle dans la gare d'Orsay (coût 1 milliard de francs au lieu de 363 millions inscrits *« une fois pour toutes »*, disait-on, dans la loi programme de 1978). On veut réaliser le musée des sciences et des techniques à La Villette et créer un parc urbain de 30 hectares sur le terrain des anciens abattoirs (4 milliards environ). Un nouveau ministère des finances (3 milliards) doit être édifié près de la gare de Lyon et un nouvel Opéra à la Bastille. Enfin, un centre international de la communication et deux ministères seront installés à la Défense (le concours d'architecture sera lancé prochainement). On admet aujourd'hui que la cité de la musique prévue à La Villette pourrait éventuellement être retardée. Mais le reste de ce programme complexe et ambitieux est soutenu par une « volonté politique » d'aboutir.

Question de sous

Jusqu'à présent l'intendance suit. Les équipes sont au travail ; les concours d'architecture sont lancés en respectant scrupuleusement le calendrier fixé par l'Elysée : deux cent quatre vingt-six équipes concourent pour le projet du nouveau ministère des finances qui sera jugé en octobre ; cinq cents, déjà, pour le parc de La Villette (les inscriptions ne sont pas closes mais les Français ont finalement devancé les Japonais, inscrits en force) : le rapport de M. Serge Antoine pour la Défense a été examiné par le « groupe des quatre » (1) le 1er juillet, comme prévu, et sera prochainement rendu public après deux mois de travail et sept cents consultations.

Parallèlement, de nombreuses réunions plus ou moins restreintes (la dernière avait lieu le 1er juillet) sont organisées pour examiner le calendrier financier et tenter d'étaler les dépenses afin que la charge ne soit pas torp lourde dans les années 1985-1986.

Selon les évaluations actuelles, encore très imprécises, le coût total pourrait être de l'ordre de 15 milliards à 20 milliards de francs répartis sur cinq ans. Mais tout dépend si l'on inclut les dépenses annexes, la construction de parcs de stationnement, le traitement des abords, etc. Beaucoup d'incertitudes demeurent : faudra-t-il, par exemple, acheter le terrain de la S.N.C.F. à la gare de Lyon ou le prendre tout simplement au passage, lors de la fin de la convention avec la société nationale, le 31 décembre, qui verra l'Etat provisoirement propriétaire du domaine ?

On sait aussi par expérience que des chantiers aussi difficiles réservent toujours de mauvaises surprises, ne serait-ce que par suite des retards et de l'inflation, comme on le constate pour le musée d'Orsay.

Dans le budget de 1983, en cours de préparation, des crédits de paiement de l'ordre de 1 milliard de francs (dont la moitié pour le musée de La Villette) seront inscrits tandis que les autorisations de programme (sommes qui seront dépensées en plusieurs années) dépasseraient 2 milliards de francs.

Mais il reste à décider quelle part de ces crédits pourra être mise en réserve (afin de contenir le déficit global dans les limites indiquées par M. Mitterrand). Il semblerait logique de « réserver » le financement des projets qui n'ont encore reçu aucun début d'exécution (le ministère des finances, qui déménage du Louvre, ou le nouvel Opéra, par exemple). Or ce sont précisément des projets lancés depuis l'élection du président de la République, ceux auxquels il tient le plus. Ceux aussi qui nécessitent la coopération la plus étroite avec la Ville... Comment faire ?

MICHELE CHAMPENOIS.

(1) Ce groupe créé pour réfléchir au « programme Tête Défense » comprend : MM. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, Jack Lang, ministre de la culture, Robert Lion, directeur de la Caisse des dépôts et consignations et ancien directeur du cabinet du premier ministre, Paul Guimard, chargé de mission à la présidence de la République.

M. MICHEL DEBRÉ : une méconnaissance de la France

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion a estimé, vendredi 2 juillet, que la création d'une communauté urbaine à Paris constituerait *« un détournement juridique »*. Il a indiqué : *« La communauté urbaine, de par la loi, est une formule juridique pour associer des communes qui ne veulent pas fusionner. L'employer pour briser l'unité d'une ville est un abus, un détournement de pouvoir qu'il appartiendra au Conseil d'Etat et au Conseil constitutionnel de sanctionner. »* Selon l'ancien premier ministre, la décision du gouvernement est *« une manœuvre politique » « En difficulté avec les deux partis de sa majorité, à cause des mesures de blocage des salaires le gouvernement leur donne en pâture la Ville de Paris, son maire, son conseil municipal. »*

Enfin, pour M. Debré, cette décision traduit aussi *« une méconnaissance de la France : briser la capitale fait partie des rêves de ceux qui ne veulent plus ni le la grandeur ni de l'unité de la République »*, dit-il.

M. JACQUES MÉDECIN, député apparenté R.P.R des Alpes-Maritimes, maire de Nice, estime que *« le projet de diviser Paris en vingt mairies est un illogisme, qui fait éclater une fois de plus l'improvisation agressive, médiocre et méchante d'un pouvoir qui s'affole et qui multiplie les coups bas »*.

L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRÈS (jeunes gaullistes) dénonce le projet *« qui met en cause l'unité de la capitale »* et demande une *« large consultation des élus et de la population »*.

L'ASSOCIATION FEMMES-LIBERTÉS (opposition) *« dénonce les dangers d'un remembrement artificiel de la ville de Paris et s'inquiète des conséquences d'une gestion administrative compartimentée et d'un alourdissement consécutif des charges »*.

« UNE DÉMOCRATISATION SANS PRÉCÉDENT » assurent les élus locaux du P.S. et du P.C.

Dans un communiqué commun diffusé vendredi 2 juillet, les groupes socialiste et communiste du Conseil de Paris *« se félicitent des orientations arrêtées par le gouvernement, qui assurent une démocratisation sans précédent de la vie à Paris »*. Ils soulignent : *« Depuis des années, les élus de gauche proposaient cette solution, faisant des Parisiens des citoyens à part entière.*

» Il ne s'agit donc en aucun cas d'un accord circonstanciel, mais d'une démarche politique réalisant une avancée démocratique. Dès à présent, la vie locale, la vie associative, la reconnaissance du pluralisme des idées, deviennent possibles. C'est pour l'ensemble de Paris et pour chacun de ses arrondissements un enrichissement considérable.

» Dans le même temps, et contrairement aux affirmations de M. Chirac, l'unité de Paris n'est en aucun cas mise en cause. Paris est et reste la capitale de la France, et, dans sa gestion, elle se met enfin à l'heure des grandes capitales de ce monde. En même temps, les Parisiens pourront, avec l'application de la loi sur la décentralisation, jouir dans leurs arrondissements des mêmes droits que les habitants de toutes les villes de France.

» Quant au cri d'alarme lancé par Jacques Chirac sur le coût supposé de la réforme, il ne repose sur rien. Bien au contraire. Les finances de la ville, soumises actuellement à un gaspillage sans fin, retrouveront une meilleure place sous le contrôle direct de la population »

Selon un sondage

51 % DES PARISIENS CONTRE LE PROJET GOUVERNEMENTAL

Le Quotidien de Paris du samedi 3 juillet a publié un sondage de l'institut Indice-Opinion, réalisé les 1er et 2 juillet à Paris auprès d'un échantillon de cinq cent quatorze personnes représentatif de la population de la ville de Paris âgée de dix-huit ans et plus, selon lequel 51 % des personnes interrogées se déclarent hostiles au projet gouvernemental visant à instituer *« une municipalité pour chacun des arrondissements, c'est-à-dire vingt maires pour l'ensemble de la capitale »*. 33 % approuvent ce projet et 16 % ne se prononcent pas. Pour 55 % des personnes interrogées d'entre elles, la décision du gouvernement correspond à *« une opération politique contre le maire de Paris et la municipalité »* et pour 34 % *« à la volonté de décentraliser et de rapprocher les élus des citoyens »*.

● *La chambre de commerce et d'industrie de Paris* attire, « conformément à sa mission légale », l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences d'une réforme du statut de Paris *« Pour que soient conservés à Paris son rang et son rayonnement économiques, il faut que rien ne vienne nuire au prestige international de la ville, comme le ferait nécessairement toute amputation des responsabilités de son exécutif [ni] compliquer abusivement la gestion [ni] alourdir à l'excès les charges qui pèsent finalement sur les habitants et les entreprises de la capitale. »*

La préparation des élections municipales à Lyon

M. Collomb pourra-t-il résister à la pression des partis ?

De notre correspondant

Lyon. — *« R.P.R., U.D.F. et C.N.I. du Rhône ont décidé de présenter à leur initiative des listes communes de l'opposition dans toutes les communes du département »* : le communiqué de l'Union départementale pour la démocratie et la liberté (U.D.D.L.), coprésidée par deux députés MM. Michel Noir (R.P.R.) et Alain Mayoud (U.D.F.), fixe un objectif et témoigne d'une stratégie consistant à politiser l'élection municipale de 1983. Cette volonté gênera incontestablement le maire, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), et les conseillers de son équipe, qui veulent rester fidèles à la carte de l'apolitisme. M. Collomb a en effet développé à plusieurs reprises une argumentation qui se résume en deux points essentiels : il veut former lui-même la liste municipale ; il refusera de se laisser dicter sa conduite par les partis politiques, même s'il est prêt à leur accorder une place un peu plus importante qu'aujourd'hui. M. Mayoud a répondu par avance : *« Les partis que nous représentons ne toléreront pas un jeu du style « Avez-vous deux ou trois R.P.R., quelques C.D.S., et encore je les choisis. »* Bref, c'est la mort d'un *« apolitisme »* avec lequel les partis avaient pu, jusque-là, composer. M. Mayoud précise que le terme d'apolitique *« ne veut plus rien dire aujourd'hui »*. M. Noir renchérit *« Le pradélisme correspondait à une situation donnée. A situation nouvelle, réponse nouvelle. »*

Certes, la prudence reste la règle, mais les principes sont d'ores et déjà posés. Les élections cantonales avaient favorisé les jeunes candidats (surtout R.P.R.). L'U.D.D.L. s'en souvient et réclame *« un profond renouvellement des hommes »* : une formule à la limite de ce que l'on peut écrire sans aller jusqu'à demander ouvertement l'effacement du maire. On laisse cependant entendre que les ponts ne sont pas totalement coupés entre les deux tendances de la droite lyonnaise et que des négociations sont possibles. Il reste que l'affirmation selon laquelle les partis d'opposition doivent être les *« maîtres d'œuvre »* du scrutin, ressemble fort à un ultimatum. L'actuel maire et son entourage de fidèles ont, dans le passé, toujours vivement réagi lorsque leur prééminence était remise en cause.

CLAUDE RÉGENT.

DEUX SONDAGES

SOFRES-« FIGARO-MAGAZINE » : MM. Mitterrand (57 %) Mauroy (49 %) perdent chacun 6 points.

IFOP-« FRANCE-SOIR MAGAZINE » : M. Rocard gagne 5 points.

Le Figaro-Magazine, daté du 3 juillet publie le « baromètre » mensuel de la Sofres, réalisé entre les 18 et 23 juin, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes. Selon cette enquête, 57 % des Français (soit six points de moins qu'il y a un mois) font confiance à M. Mitterrand et 39 % (soit six points de plus) déclarent ne pas lui faire confiance. La cote de M. Mauroy est, elle aussi, en baisse : 49 % (— 6 points) assurent faire confiance au premier ministre et 44 % (+ 7 points) affirment le contraire.

Les personnes interrogées sont moins nombreuses qu'il y a un mois, à souhaiter *« voir jouer un rôle important »* dans l'avenir à MM. Rocard (57 % soit — 3 points), Mauroy (52 %, soit — 3 points), Delors (45 %, soit — 9 points), Crépeau (29 %, soit — 2 points) et Chevènement (21 %, soit — 5 points) MM. Jospin (avec 37 %), Fiterman (avec 27 %) et Marchais (avec 19 %) restent stables.

A la même question concernant les leaders de l'opposition M. Chirac est le seul à progresser : 42 % au lieu de 41 % souhaitent lui voir jouer un rôle important dans l'avenir MM. Giscard d'Estaing et Barre, avec respectivement 31 % et 25 %, restent stables. Mme Veil (avec 34 %) perd deux points, M. Chaban-Delmas (avec 20 %) en perd un et M. Lecanuet (avec 15 %) trois.

La cote de l'U.D.F. ne varie pas (34 % en ont une bonne opinion et 46 % une mauvaise) ni celle du R.P.R. (39 % de bonne opinion et 44 % de mauvaise). Le M.R.G. perd deux points pour les bonnes opinions (33 %) et en « gagne » un dans les mauvaises (38 %). Le P.S. en perd quatre pour les opinions positives (50 %), les opinions négatives progressent d'autant (30 %). Seul, le P.C.F enregistre une amélioration de sa cote : + 3 points pour les bonnes opinions (26 %) et — 2 points pour les opinions négatives (63 %).

D'après ce sondage, le « camp » des pessimistes grandit : 50 % (au lieu de 41 %) pensent que *« les choses ont tendance à aller plus mal »* et 19 % au lieu de 33 % qu'elles vont *« en s'améliorant »*.

D'autre part, *France-Soir Magazine* daté du 3 juillet publie un sondage réalisé par l'IFOP entre les 15 et 22 juin auprès de mille neuf cent quatre-vingt-douze personnes. Cette enquête mensuelle indique l'opinion bonne ou mauvaise que les Français ont des personnalités politiques.

Parmi les vingt et un responsables cités, trois enregistrent une baisse de leur cote par rapport au mois dernier : MM. Jospin (39 % au lieu de 40 %), Chevènement (29 % au lieu de 30 %) et Defferre (26 % au lieu de 29 %) Trois restent stables : Mme Cresson (40 %), MM Lecanuet (25 %) et Marchais (21 %) qui conserve la dernière place.

Tous les autres leaders progressent. M Rocard, arrivant en tête, gagne cinq points 59 % au lieu de 54 %. Il est suivi de Mme Veil (51 % au lieu de 49 %) ; MM Delors (48 % au lieu de 46 %), Giscard d'Estaing (43 % au lieu de 42 %). Chirac (42 % au lieu de 39 %)

M. MAUROY : libérer les Français de tout ce qui les opprime

Dans un article publié, samedi 3 juillet, par *« Témoignage chrétien »*, M. Pierre Mauroy écrit notamment, à propos du *« socialisme à la française »* : *« Le changement que nous voulons et qui entre dans sa deuxième phase, c'est une rupture non violente, fondée sur la légitimité du suffrage universel. C'est un changement progressif pour construire une histoire inédite, dans une situation inédite. Le changement que nous avons entamé, et qui se poursuit, c'est l'engagement d'un processus constant et décisif vers une société nouvelle, plus démocratique. C'est un changement réaliste et paisible.*

» Notre tradition, en définitive, c'est la tradition de la fraternité. Une fraternité qui seule peut nous mobiliser contre l'injustice et pour la liberté. Développer la dimension politique de la fraternité, telle est l'utopie dont la France plus que jamais a besoin. Une utopie qui rassemble les riches traditions dont nous sommes issus et sans lesquelles notre avenir n'aurait pas de sens. Notre socialisme, conclut le premier ministre, *ne peut que correspondre à une volonté de libération, une volonté politique d'aider les Français à se libérer de tout ce qui les opprime. »*

EN BREF

● *Des délégations du M.R.G. et du mouvement Initiative républicaine et socialiste*, conduites respectivement par M Roger-Gérard Schwartzenberg et M Léo Hamon, se sont rencontrées vendredi 2 juillet. Les deux formations *« préconisent que les mesures d'accompagnement du réajustement monétaire soient la première étape d'un plan de redressement assurant le rétablissement des grands équilibres, et qu'elles comportent une véritable politique des revenus, le freinage des dépenses publiques, la maîtrise des dépenses sociales et la relance de l'investissement industriel »* D'autre part, elles souhaitent que *« l'action de la France aide à la renaissance d'un Liban vraiment souverain évacué par toutes les forces militaires étrangères »*.

● *M. François Loncle* (P.S.), député, a été élu, vendredi soir 2 juillet, maire de Brionne (Eure) Elu conseiller municipal le dimanche 27 juin, M Loncle succède à Georges Beuvain (M.R.G.), récemment décédé.

● *L'Union nationale des combattants en Afrique du Nord*, qui a tenu récemment son congrès, rappelle dans un communiqué *« le vœu prioritaire adopté à cette occasion, concernant l'amélioration des conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'A.F.N. »*.

» L'U.N.C.A.F.N. souhaite que le projet élaboré par le ministre des anciens combattants et par les associations d'anciens d'A.F.N. soit soumis, dans les plus courts délais, au conseil des ministres et présenté rapidement au vote du Parlement. »

Le Monde

société

JUSTICE

EN MARGE D'UNE CAMPAGNE CONTRE M. JACQUES ATTALI

Euthanasie et confusion

Devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Emile Cabié, l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) et son président, le docteur Jean Savy, poursuivaient, jeudi 1er juillet, le journal « Libération » pour diffamation à propos d'un article intitulé « Jacques Attali et les cannibales ». Il s'agissait d'une sorte de préface au procès qui opposera ultérieurement M. Attali au docteur Savy.

Une seule chose était claire dans ce procès : l'article de *Libération*. A l'occasion d'une plainte déposée par M. Attali contre l'Union nationale des assurés sociaux (UNAS) (*le Monde* du 13 mars) M. Eric Conan faisait dans *Libération*, daté 13-14 mars le point sur « l'affaire Attali » : il rappelait la campagne menée depuis plusieurs mois par l'UNAS, une organisation faisant partie de « *l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) que préside le docteur Jean Savy et qui constitue « l'aile droite » de Solidarité médicale* ».

Cette campagne, visant à faire passer M. Attali, conseiller spécial du président de la République pour un partisan de l'euthanasie de masse pour les vieillards était menée notamment à l'aide de tracts (vendus par l'UNAM 25 francs les cent cinquante), contenant des citations de M. Attali. Extraites d'un entretien publié dans le livre du docteur Michel Salomon *l'Avenir de la vie* (1) ces citations, incomplètes, dont la ponctuation avait été modifiée, étaient décrites comme « *falsifiées* » par le journaliste de *Libération*.

Le docteur Savy s'estime diffamé par les termes de cet article, particulièrement par l'expression « *citations falsifiées* ». Lui qui est poursuivi par M. Attali pour diffamation poursuit donc *Libération* pour les mêmes raisons. Là commence la confusion. Et on est arrivé à ce paradoxe, d'entendre au procès de *Libération*, où le docteur Savy est plaignant, une sorte de répétition générale du procès où il sera prévenu et M. Attali plaignant !

Dans les débats on a très peu parlé de *Libération*. Aux médecins venus témoigner, les docteurs Michel Salomon, Léon Schwartzenberg, cancérologue, Jean-Claude Stephan, chirurgien, et Marcel Legrain, néphrologue, il a été surtout demandé, par la partie civile, d'expliquer la position de M. Attali sur l'euthanasie. Laissant ce soin à M. Attali lui-même, ils ont indiqué comment ils avaient eu connaissance du tract de l'UNAM et du véritable texte de M. Attali « *utilisé à des fins partisanes* », selon M. Schwartzenberg, dans un but politique à l'approche des élections cantonales.

A Vesoul, a raconté un avocat, Me Philippe Perrin, cité comme témoin, le tract de l'UNAM a été inclus dans un appel à voter pour l'opposition. De plus il a été envoyé à trois cents pensionnaires d'une maison de retraite, bientôt suivi d'une fausse lettre à en-tête de la Sécurité sociale — dont on ignore la provenance — et qui enjoignait aux vieillards, devenus inutiles de se rendre au « *crématoire municipal* » pour y être supprimés.

La plaidoirie de la partie civile, Me Yves Paris a entretenu la confusion. Dédaignant *Libération*, elle n'a été qu'une attaque contre M. Attali et une défense du docteur Savy. Tout en affirmant que ce procès n'avait rien de politique, pas plus que la campagne de l'UNAM, Me Paris précisait : « *Il reste à savoir si dans ce pays il existe encore une possibilité d'avoir une opinion différente de celle du pouvoir.* »

Il ne restait alors aux avocats de *Libération*, Mes Jean-Paul Lévy et Jean-Pierre Mignard « *qu'à défendre M. Attali* ». Or, disait Me Mignard, « *nous ne sommes pas là pour cela.* » C'est pourquoi ils ont demandé au tribunal de surseoir à statuer en attendant que soit examinée la plainte de M. Attali. Car, si M. Savy a diffamé M. Attali, comment *Libération* peut-il le diffamer en disant qu'il est un diffamateur ? Jugement le 8 juillet.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *L'Avenir de la vie.* — Michel Salomon. Seghers 1981.

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'affaire des pneus Kléber-Colombes (suite)

L'usage des pneumatiques Kléber-Colombes ne présentait pas en 1980 un danger justifiant leur retrait du marché. C'est ce que vient de juger le Conseil d'Etat par une décision du 30 juin 1982.

Dans le cadre du litige qui l'oppose à la société Kléber-Colombes, l'Union fédérale des consommateurs avait saisi le ministre de l'économie d'une demande tendant au retrait du marché des pneumatiques « V 10 » et « V 12 » fabriqués par cette société. Elle invoquait à son appui l'article 2 de la loi du 10 janvier 1978 sur la protection et l'information des consommateurs, qui prévoit que les ministres intéressés peuvent suspendre, pour une durée n'excédant pas un an, la mise sur le marché de produits présentant un danger grave ou immédiat pour la sécurité des consommateurs et faire procéder à leur retrait.

Le ministre de l'économie ayant rejeté le 2 avril 1980 la demande de l'Union fédérale des consommateurs, celle-ci forma un recours devant le Conseil d'Etat.

Pour rejeter ce recours par sa décision du 30 juin 1982, le Conseil d'Etat a jugé, d'une part, que le ministre de l'économie avait pu légalement, avant de prendre sa décision, recueillir l'avis d'organismes scientifiques ou techniques qualifiés, même si cette consultation n'était prévue par aucun texte. Il a, d'autre part, jugé que le ministre de l'économie n'avait commis aucune erreur manifeste d'appréciation en estimant, au vu des études techniques et statistiques dont il disposait, que l'usage des pneumatiques « V 10 » et « V 12 » ne présentait pas, pour la sécurité des automobilistes, un danger de nature à justifier leur retrait du marché.

A Mulhouse

PEINES DE PRISON POUR LES « LOUPS NOIRS » ALSACIENS

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Le tribunal correctionnel de Mulhouse (Haut-Rhin) a rendu vendredi 2 juillet, son jugement dans le procès des « Loups noirs » (le Monde du 16 juin), ce groupuscule autonomiste alsacien, qui avait plastiqué à deux reprises le mémorial de Staufen à Thann, après avoir dynamité le monument Turenne à Turckheim et incendié une baraque de l'ancien camp nazi du Struthof (Bas-Rhin). Le tribunal « n'a pas voulu livrer de martyrs à des agitateurs » en ne faisant pas des « Loups noirs » « les Nancéiens de cette génération » (référence à l'affaire des pro-Allemands à Nancy en 1939).

Pierre Rieffel a été condamné à trois ans de prison dont un an avec sursis ; René Woehrly, cinquante-trois ans, à trente mois dont quatorze avec sursis ; Ewald Jaschek, à vingt-quatre mois dont seize avec sursis (peine couverte par la détention provisoire). Mme Eugénie Woehrly, cinquante-trois ans, a été condamnée à sept mois de prison dont six avec sursis et Mme Augustine Jaschek à dix mois dont huit avec sursis.

Deux attentats contre le monument Turenne et le premier plasticage de Thann sont couverts par l'amnistie. Le tribunal n'a pas donné suite aux demandes des parties civiles d'ordre moral, — le Souvenir français ou la Fédération des déportés et internés, — mais a attribué des dommages et intérêts pour un montant de 973 480 francs au Trésor public pour l'attentat du Struthof et 8 000 francs à l'Amicale des déportés, sommes à verser conjointement par M. Woehrly et Rieffel. La ville de Thann obtient 320 126 francs pour le second attentat de la Croix du Staufen. — B. L.

L'ÉCHEC D'UN AVORTEMENT

Une personne qui s'est adressée à un centre hospitalier en vue d'y subir une interruption volontaire de grossesse, conformément aux dispositions de la loi du 17 janvier 1975 est-elle en droit de lui demander réparation lorsque l'intervention s'avère un échec et que naît un enfant ?

A cette occasion, le Conseil d'Etat vient de répondre par la négative dans une décision rendue le 2 juillet 1982. Pour rejeter la demande d'indemnité que lui avait présentée une jeune mère célibataire dans cette situation, le Conseil d'Etat a jugé que la naissance d'un enfant, même si elle survient après l'échec d'une intervention pratiquée dans les conditions prévues par la loi du 17 janvier 1975, n'est pas génératrice d'un préjudice ouvrant à la mère un droit à réparation.

S'il a écarté le principe de l'indemnisation par les hôpitaux publics en se fondant sur l'absence de préjudice subi par la mère, le Conseil d'Etat a toutefois réservé l'hypothèse de circonstances ou de situations particulières qui seraient susceptibles d'être invoquées par certaines femmes qui, ayant usé des possibilités ouvertes par la loi du 17 janvier 1975, donneraient néanmoins naissance à un enfant.

FAITS ET JUGEMENTS

Huit nouvelles inculpations dans l'affaire des fausses factures à Marseille

Marseille. — Huit nouvelles inculpations ont été prononcées dans l'après-midi du vendredi 2 juillet par Mlle Marie-Chantal Coux, juge d'instruction chargé du dossier des fausses factures établies au détriment de la ville de Marseille par une société ayant passé avec elle des marchés de gré à gré dans lesquels onze fonctionnaires communaux sont impliqués (*le Monde* des 2 et 3 juillet). Trois dirigeants de la société Coopérative d'entreprises générales du Midi (C.G.E.M.), MM. Jean-Christophe Le Guen, nommé P.-D.G. de l'entreprise le 11 mai 1981, Jacques Venturi, à qui il succédait, et André Valgallier, qui était entré comme associé à titre personnel au conseil d'administration après l'association de la C.G.E.M. avec la Société de pavage et d'asphalte de Paris qu'il avait facilitée, ont été écroués à la prison des Baumettes après avoir été inculpés d'escroqueries, de faux et usage de faux ainsi que d'abus de biens sociaux.

Parmi les fonctionnaires municipaux ayant eu des complicités avec les dirigeants de cette entreprise dont ils avaient reçu des « pots de vin », cinq nouveaux noms apparaissent, qui s'ajoutent aux quatre inculpations prononcées la veille : M. Jacques Carbuccia, chef de service administratif à la direction de l'architecture de la ville et deux de ses adjoints, MM. Daniel Peyric et André Ristori. Tous trois ont été écroués après inculpation pour corruption et complicité d'escroquerie. Enfin, MM. Jean-Louis Jérôme, ingénieur à la direction de l'écologie et des espaces verts et Paul Long, adjoint technique, ont été inculpés de corruption mais laissés en liberté. Un autre fonctionnaire devait être présenté au juge d'instruction dans la matinée de samedi 3 juillet.

J. C.

La vie privée d'un député

Lyon. — Un débat organisé au Club de la presse de Lyon, le 7 mai 1981, a trouvé son épilogue judiciaire mardi 29 juin, au tribunal correctionnel de cette ville. Un des participants, M. Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, avait très mal apprécié que son image soit diffusée le lendemain de l'émission par l'équipe de T.V. Lyon Canal 22. Il avait été filmé au vu et au su de tous, mais il ne voulait pas cautionner par sa présence — même muette — une télévision « illégale ». Saisi d'une plainte pour atteinte à l'intimité de la vie privée, le tribunal a débouté le parlementaire qui réclamait le franc symbolique de dommages et intérêts.

Les responsables de Canal 22 — Mme Liliane Martinez, présidente, et M. Claude Jaget, journaliste — ont certes gagné, mais au prix d'un jugement aux attendus sévères : « *Il est évident*, a notamment indiqué le tribunal, *que le plaignant a été victime non seulement d'une atteinte au droit dont il est titulaire sur son image, mais encore d'une manœuvre dolosive que les prévenus ne sauraient valablement contester.* » S'ils n'ont pas été condamnés, c'est qu'il ne peut être établi de « *volonté de porter atteinte à l'intimité d'autrui* » car le Club de la presse, lieu privé, « *n'en abritait pas pour autant l'intimité de la vie privée de M. Noir* ».

Détail : le débat du Club de la presse avait pour thème : « Le monopole de l'audio-visuel ». — C.R.

● *Le meurtrier présumé du bijoutier parisien* mortellement blessé d'un coup de couteau le 15 juin dans sa boutique de l'avenue de Clichy (*le Monde* du 24 juin) a été arrêté vendredi 2 juillet à Evreux. Il s'agit de M. Louis Renciot, vingt-cinq ans, originaire de la Martinique. Il a été arrêté chez un de ses cousins. Selon la police, son départ de la Martinique, il y a quelque six mois, aurait été motivé par des plaintes déposées contre lui par des bijoutiers. Transféré à Paris, M. Renciot a avoué être l'agresseur du commerçant.

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats à l'explosif non revendiqués ont été commis samedi 3 juillet vers 2 heures du matin, en Corse. Le premier a fortement endommagé une pizzeria située à Ile-Rousse appartenant à M. Jean-Claude Mattei. La charge de forte puissance a provoqué des dégâts évalués, selon les premières estimations, à 150 000 francs. Le second a complètement détruit une voiture en stationnement, route de Finosello, à Ajaccio. Le véhicule était en stationnement devant le domicile de son propriétaire, M. Joseph Azara.

SCIENCES

APRÈS LES INÉVITABLES EXAMENS MÉDICAUX

Le cosmonaute Jean-Loup Chrétien sera de retour à Paris le 13 juillet

Le colonel Jean-Loup Chrétien, le premier cosmonaute français, est rentré sur Terre vendredi 2 juillet, après avoir passé 189 heures et 51 minutes dans l'espace. Le vaisseau Soyouz-T-6, qu'il partageait avec les cosmonautes soviétiques Vladimir Djanibekov et Alexandre Ivantchenkov, s'est posé en douceur à 16 h 20 mn et 53 s (heure française) dans les steppes du Kazakhstan, à une vingtaine de kilomètres de la petite ville d'Arkalik, après avoir bouclé plus de 5 millions de kilomètres.

Dans un message de félicitations adressé à Jean-Loup Chrétien, M. François Mitterrand souligne notamment que ce vol franco-soviétique est « le symbole de la volonté du peuple français de construire la paix en Europe, à la fois sur la base de ses amitiés traditionnelles et sur le respect des droits consacrés par les accords d'Helsinki, et par le développement de relations ouvertes entre tous les peuples de notre continent ».

Comme il est de tradition, les trois cosmonautes ont été faits, vendredi, par décret du præsidium du Soviet suprême, héros de l'Union soviétique et membres de l'ordre de Lénine. Le colonel Jean-Loup Chrétien est attendu le 13 juillet à Paris.

« J'ai l'impression d'avoir couru un marathon »

De notre envoyé spécial

Arkalik. — Ils sont là tous les trois, les traits tirés, impeccables dans leur scaphandre blanc et bleu couvert de badges de couleurs, assaillis par le feu roulant des questions. Pour eux, le hasard a bien fait les choses et permis une coïncidence que les meilleurs programmes de vol auraient bien eu de la peine à intégrer : se poser en douceur dans un des champs de blé d'un sovkhoze qui porte le nom de Guerman Titov, le deuxième homme à avoir volé dans l'espace. L'événement en est d'autant plus symbolique.

Quelques minutes plus tôt, la capsule avait été aperçue, minuscule point noir dans le ciel, descendant lentement vers le sol, portée par son parachute orange et blanc et accompagnée dans sa chute par un des hélicoptères de récupération de l'armée. A des kilomètres à la ronde, des voitures de curieux, venus d'on ne sait où, convergeaient vers le point d'atterrissage tandis que l'hélicoptère de l'équipe médicale approchait. Plus que quinze mètres, cinq mètres, plus qu'un mètre. Les rétrofusées du Soyouz, chargées d'amortir le choc au moment du contact avec le sol, s'allument comme des feux de Bengale, et la capsule disparaît dans un nuage de poussière.

Des hommes vêtus de gris se précipitent, tandis que le parachute de descente s'envole dans les champs. Malgré le bourdonnement assourdissant des hélicoptères parvenus sur le site, une foule pittoresque crie, applaudit, déborde un instant le service d'ordre et, finalement, suffoque un peu à l'âcre odeur de plastique brûlé qui lui saisit les narines. La rentrée dans l'atmosphère était à ce prix.

Prêt à repartir

Pendant que des hommes roulent la capsule, légèrement inclinée sur le sol, comme à l'abandon, pour en dégager l'écoutille, d'autres installent une tente médicale, des civières et des fauteuils. Un instant, les cœurs se serrent un peu. 18 h 34 : le vaisseau s'est posé depuis presque un quart d'heure, et toujours rien. Ou plutôt si : Djanibekov, le cheveu rare, sort, les traits tirés, pâle. Il s'asseoit tandis qu'un médecin lui prend le pouls. La redécouverte de la pesanteur n'est pas une mince affaire après une semaine passée dans l'espace. Djanibekov s'éponge le front, se donne un coup de peigne et récupère un peu. Le temps se fait plus long. Toujours rien. Puis Ivantchenkov apparaît avec sa coupe en brosse, salué par des vivats.

Deux minutes encore. Jean-Loup Chrétien se fait désirer. Il sort à son tour, aussitôt pris dans ses bras par Patrick Baudry, son compagnon d'entraînement à la Cité des étoiles. Les cheveux collés par la sueur, un peu pâle dans son scaphandre blanc, il paraît pourtant en bonne forme. « *J'ai l'impression d'avoir couru un marathon* », dit-il dans son fauteuil. « *Content de rentrer, mais prêt à repartir* », ajoute-t-il. Patrick Baudry s'approche, un cigare à la main. Ravi, Jean-Loup Chrétien sourit et, après une pensée pour sa famille, rapporte que le retour est quand même plus impressionnant que le départ, notamment au moment de la rentrée dans l'atmosphère, quand toutes les sécurités du Soyouz se mettent en place et que des flammes brillantes commencent à lécher la coque du vaisseau. Et puis, raconte-t-il, c'est encore l'attente et bientôt l'ouverture rassurante des parachutes qui se déploient en cascade.

Au loin, le soleil d'un beau rouge commence à se coucher. Il est 22 heures à Arkalik. Une aventure s'achève. Pas tout à fait cependant. Jean-Loup Chrétien et ses camarades vont avoir à subir pendant trois jours, au centre de Baïkonour, les inévitables examens médicaux et vont devoir travailler sur les expériences, échographies et postures, réalisées pendant ce vol conjoint. Le 6 juillet, ils regagneront la Cité des étoiles et le 13, Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry devraient rentrer en France.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● *La société Spot Image*, chargée de la commercialisation des images que fourniront les satellites Spot à partir de 1984, a été créée le 1er juillet 1982 (*le Monde* du 11 novembre 1981). Société anonyme au capital de 25 millions de francs répartis entre plusieurs établissements publics et sociétés industrielles français, belges et suédois, Spot Image a son siège à Toulouse. Son président directeur général est M. Gérard Brachet, chef de la division des programmes d'application au Centre national d'études spatiales. M. André Fontanel, de l'Institut français du pétrole, est directeur général.

DÉFENSE

NOUVEL ESSAI NUCLÉAIRE FRANÇAIS DE FAIBLE PUISSANCE A MURUROA

Wellington (*A.F.P.*). — La France a procédé vendredi 2 juillet à un nouvel essai nucléaire, au site souterrain de Mururoa, dans le Paficique sud, a annoncé le gouvernement néo-zélandais. L'explosion, d'une puissance de 20 kilotonnes, a été enregistrée par un centre scientifique situé sur les îles Cook, au nord de la Nouvelle-Zélande.

C'est la seconde explosion nucléaire française détectée par Wellington depuis le début de l'année, la première, d'une puissance de 15 kilotonnes, ayant eu lieu le 21 mars (1).

L'explosion de vendredi est intervenue deux jours après qu'une équipe scientifique, dirigée par M. Haroun Tazieff, a affirmé que les mesures de sécurité du site de Mururoa sont « *satisfaisantes* » (*le Monde* du 2 juillet). M. Tazieff doit se rendre, cette fin de semaine, dans la capitale néo-zélandaise pour informer les autorités de Wellington des résultats des travaux effectués par la mission qu'il a dirigée sur l'atoll de Mururoa. Mais le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Warren Cooper, après avoir souligné que M. Tazieff était bienvenu à Wellington, a réaffirmé que son pays souhaite avoir un accès indépendant au site de Mururoa, pour éventuellement vérifier les informations des équipes scientifiques françaises.

(1) La puissance de la bombe d'Hiroshima était de l'ordre de 15 à 18 kilotonnes.

LA FIN DU VOL DE COLUMBIA

Bienfaisant soleil

Bienfaisant soleil ! Il avait déjà « séché » le revêtement de la navette spatiale Columbia, trempé par un orage peu avant le départ, ce qui aurait été à l'origine de difficultés de stabilisation (1). C'est encore à lui qu'on a fait appel pour débloquer une des portes de la soute. Restée dans l'ombre la plus grande partie de la journée de mercredi, elle avait refusé de se verrouiller, le mécanisme étant grippé par le froid.

Pendant leur « nuit », les astronautes Th. Mattingly et Henry Hartsfield ont placé la navette en rotation lente — en « barbecue » dans le jargon de la NASA — et, jeudi 1er juillet, ils n'ont eu aucun mal à manœuvrer les portes de la soute à plusieurs reprises, triomphant de ce qui est considéré comme « *la plus grave difficulté* » qu'ils aient rencontrée. Ce qui montre la minceur des autres !

Le bras télémanipulateur canadien a déplacé sans problèmes une charges de 360 kilogrammes — massive à défaut d'être lourde. La demi-heure de retard sur le programme de travail prise dans les premiers jours a été rattrapée. L'expérience d'électrophorèse a pleinement réussi et conforte les responsables de la firme McDonnell-Douglas, qui espèrent de l'apesanteur des hormones et des enzymes cinq fois plus pures et des taux de production trois cents à quatre cents fois supérieurs à ce qu'il est possible de faire sur Terre. Quant aux expériences militaires... motus.

Tous continuera-t-il aussi bien ? La navette devrait atterrir sur les pistes d'Edwards (Californie) dimanche 4 juillet à 18 h 13 (heure française), après avoir fait presque cent treize tours du globe. Cent treize et non cent douze comme le prévoyait le planning initial. La raison de ce tour supplémentaire est sans doute la présence sur le site d'atterrissage, en ce jour de fête nationale américaine, de M. Ronald Reagan. En heure locale, l'atterrissage doit avoir lieu à 9 h 13 au lieu de 7 h 37 — ce qui aurait obligé le président, actuellement en vacances en Californie, à se lever très tôt.

Comme pour les vols précédents, l'heure critique est celle qui précède l'atterrissage : le positionnement « *queue en avant* » au-dessus de l'Afrique du Sud, le décrochage de l'orbite, et la reprise de l'attitude normale à l'ouest de l'Australie, l'entrée dans la haute atmosphère à mi-chemin entre la Nouvelle-Guinée et Hawaï, le « black-out » des communications pendant seize interminables minutes, la longue glissade en vol plané et l'impeccable virage qui placent l'engin dans l'axe de la piste. Du déjà vu sans doute, mais du toujours beau à voir. — M. A.

(1) Le revêtement est en principe imperméable à la pluie, mais des grêlons ont égratigné les tuiles de silice ; de l'eau s'est ensuite infiltrée.

équipement

ÉDUCATION

Les inscriptions dans les universités

Il faut faire vite

Leurs épreuves à peine terminées, les bacheliers qui souhaitent faire des études supérieures à l'université se trouvent, surtout dans la région parisienne, face aux difficultés de l'inscription. Le jeune lycéen, heureux d'avoir terminé l'année scolaire avec succès fait connaissance avec les longues files d'attente, les lenteurs et la suspicion des administrations, les listes closes et les renvois d'un établissement à l'autre.

Au cours de l'année universitaire 1981-1982, le nombre d'étudiants qui s'inscrivaient pour la première fois a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (209 002 au lieu de 198 338, soit 5,3 % d'augmentation). Le nombre de candidats aux épreuves du baccalauréat étant en hausse (+4,1 %), il est vraisemblable que cette *tendance* à l'augmentation du « flux d'entrée » dans les universités va se poursuivre au mois de septembre. Mais pour obtenir le statut d'étudiant, les bacheliers doivent bien souvent faire vite et, en même temps, s'armer de patience pour vaincre les obstacles administratifs.

En province où, jusqu'à présent, les inscriptions dans les établissements étaient reçues du mois de *juillet au mois de septembre,* quelques universités commencent à limiter à deux, voire à trois semaines après le bac, la période des inscriptions.

A Paris, la situation est plus compliquée. Des établissements comme l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) ou l'université de Dauphine (Paris-IX) procèdent à un examen des dossiers de pré-inscription des candidats, pour sélectionner et limiter l'entrée des bacheliers. Dans les autres univertiés, les futurs étudiants doivent se hâter pour obtenir des dossiers, les listes d'inscription étant closes dans les universités de la capitale dès *que les capacités d'accueil sont* atteintes. Un avantage est ainsi accordé aux bacheliers ayant *obtenu leur diplôme* dès les épreuves écrites. Les autres, les retardataires, ceux qui sont reçus au deuxième groupe *d'épreuves* du baccalauréat, doivent souvent courir d'un établissement à l'autre avant de gagner l'une des universités de la couronne parisienne... où quelquefois il reste des places.

Le président de l'UNEF indépendante et démocratique, M. Jean-Christophe Cambadélis, a dénoncé ce manque d'organisation, qui se renouvelle chaque année. Il critique la « règle de l'autobus », qui consiste à inscrire les premiers candidats arrivés aux guichets, ce qui aboutit, selon lui, à *« une sélection arbitraire fondée sur la débrouille, la meilleure information individuelle ou la rapidité ».*

D'après des renseignements fournis par les adhérents de l'UNEF-I.-D., les inscriptions seraient déjà closes depuis mercredi 30 juin en langues étrangères appliquées (L.E.A.) à Paris-X, et depuis jeudi dans certaines disciplines à Paris-I et Paris-II. Ce syndicat étudiant demande la possibilité pour chaque bachelier de s'inscrire dans l'université et la discipline de son choix, et exige du ministère de l'éducation nationale *« la réouverture des listes là où elles sont déjà closes ».*

S. B.

★ Jusqu'au 31 juillet, un service de renseignements par répondeur téléphonique est mis en fonction par *l'académie de Paris. Les numéros* d'appel sont les suivants : pour les formations juridiques et économiques : 326-85-73 ; pour les formations littéraires et artistiques : 326-85-87 ; pour les formations linguistiques : 326-93-24 ; pour *les formations scientifiques* : 326-84-32.

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION (par ordre alphabétique)

● ARABE : Mmes et MM. Emmanuel Brejon de Lavergnée (2e) ; Jean-François Crettien (1er) ; Ruth Grosrichard, née Mamane (3e) ; Bruno Levallois (4e)

● RUSSE : Mmes et MM. Sylvie Martin (4e) ; Irina Perroud, née Abkerman (1re) ; Laurent Rabaté (2e) ; Brigitte Racca (3e).

● ITALIEN : Mmes et MM. Martine Boutillon (4e) ; Monique Despreaux, née Philippon (6e) ; Stéphane-Marie Graells (8e) ; Sylvie Heraud (9e) ; Marie-Hélène Kervran (3e) ; Catherine Malcotti Girard (11e) ; *Florence Pellae (12e)* ; Catherine Perge (2e) ; Annie Sevenery (5e) ; Philippe Simon (1er) ; Gérard Viti (7e) ; Gérard Vittori (10e).

● GENIE CIVIL : MM. Patrice Bailly (8e) ; Jean Cailhol (15e) ; Didier Corneloup (18e) ; Denis Deschamps (4e) ; Raoul François (11e) ; Franck Galmiche (14e) ; Philippe Jouenne (3e) ; Jacques Lalanne (12e) ; *Jean-Michel Louveau* (2e) ; Alain Martet (6e) ; Hervé Moign (13e) ; Thierry Monin (7e) ; Marc Nigita (9e) ; François Paire (1er) ; Lionel Parodi (20e) ; Stéphane Picard (5e) ; Michel Raybaud (16e) ; Laurent Reichart (10e) ; Nicolas Schmitt (16e) ; Manuel Silveira (17e).

● GENIE ELECTRIQUE : Mme et MM. *Gabriel Abba (4e) ; Patrick* Abellard (30e) ; Philippe Aubertot (10e) ; Yannick Bahuon (9e) ; Gilles Beaufils (14e) ; François Bel (8e) ; Guy Boux de Casson (24e) ; François Braud (19e) ; Denis Brèche (6e) ; François Costa (18e) ; André Crosnier *(21e)* ; *Frédéric David* (32e) ; Philippe Duval (24e) ; Josiane Emond (29e) ; Michel Estève (30e) ; Jean-Paul Ferrieux (3e) ; François Forest (26e) ; Richard Francouy (10e) ; Alain Gacon (28e) ; Jean Guillet (21e) ; Georges Lafougère (21e) ; Patrick Lefort *(27e)* ; *Alain Malval* (16e) ; Daniel Meric (13e) ; Richard Mouyal (20e) ; Bernard Multon (1er) ; Gérard Pargny (33e) ; Olivier Pécheux (2e) ; David Portella (15e) ; Jacques Ruaud (13e) ; Bernard Schnoering (7e) ; Félix Smeyers *(12e) ; Guy Valette (5e)*

● EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL : Mmes et MM Michel Berthomier (33e ex.) ; Frédéric Billiet (33e ex.) ; Agnès Breton (24e) ; Francine Brun (25e) ; Jean-Paul Castiglioni (19e) ; Béatrice Chevassus (9e) ; Jean-Louis Cornut (20e) ; Agnès Cottener (13e) ; Daniel Couderd (2e) ; Olivier Cullin (21e) ; *Mariannick Dagois* (3e) ; *Claude* Desfray (26e ex.) ; Coralie Fayolle (1re) ; Denis Feau (29e ex.) ; Anne Ferret (17e ex.) ; Daniel Peaquet (11e ex.) ; Henri Gonnard (28e) ; Maurice Gourgues (4e) ; Jean-Marc Ill (23e) ; Annie Malapiate (8e) ; Gérard Marty (17e ex.) ; Jean-Michel Mathieu (16e) ; Colette Mourey (7e) ; Chantal Ohanessian (10e) ; Jean-Claude Perrier (31e) ; Michel Poupinel (5e) ; Alban Ramaut (26e ex.) ; Yves Rassendren (14e) ; Isabelle Rouard (15e) ; Pierre Sallée (32e) ; Pierre Soualle (6e) ; Anne-Marie Vacher (29e ex.) ; Cécile Vendramini (22e) ; Jean-Pierre Vincent (11e ex.).

● *L'enseignement de la langue basque.* — A la suite de longues négociations, jeudi 1er juillet, le recteur de Bordeaux et les responsables de l'association Seaska, qui gère les *« Ikastolas »* (écoles en langue basque), ont précisé dans une déclaration commune qu'une subvention *« de l'ordre du déficit actuel »* sera accordée pour 1982 *et que « l'aide accordée à l'association sera revue annuellement ».*

Cette rencontre entre le recteur de Bordeaux et les responsables de Seaska intervient après les multiples actions spectaculaires *organisées* depuis plus d'un mois par cette association (*le Monde* du 29 juin). Si les membres de Seaska *se sont* déclarés satisfaits de la prise en charge du déficit 1982, ils ont aussi déclaré *« qu'ils n'avaient pas obtenu d'assurances pour l'avenir »* Les trois personnes qui avaient commencé le 1er juin une grève de la faim dans la cathédrale de Bayonne pour soutenir la cause de l'enseignement du basque ont interrompu, vendredi 3 juillet, leur mouvement.

CIRCULATION

Un entretien avec M. Pierre Mayet

(Suite de la première page.)

» C'est avec les 50 millions de Français que je veux lutter contre ce fléau, parmi eux et par eux. *Je ne serai pas un « Monsieur* sécurité routière » dont on attend passivement qu'il intervienne, car *il n'y a plus place pour des décisions* nationales miracles en ce domaine. Ma tâche sera donc de créer les conditions d'une véritable prise en charge de la sécurité routière par tous les citoyens. Saurai-je proposer une démarche qui vienne assurer cette véritable mobilisation sociale contre ce fléau, provoquer partout un dialogue dynamique sur ce sujet entre les élus des collectivités et la population, mettre à ce travail davantage d'agents des services publics ? Saurai-je concevoir, avec tous ceux que cela *concerne, l'ambitieuse réforme* du système de formation des conducteurs qui est nécessaire ?

» Dans la communication sociale, qui est si intense dans le domaine de la route, des transports, des *déplacements,* saurai-je favoriser assez l'expression de la vérité des accidents et de la *sécurité, dans toutes ses nuances* et ses composantes ?

» Je ne pourrai répondre à votre question *que* lorsque l'action que j'entreprends aura répondu à ces questions.

— Souhaitez-vous, et dans quel sens, renforcer les mesures réglementaires destinées, par exemple, à lutter contre les excès de vitesse, l'alcoolisme au volant, le non-respect du port de la ceinture de sécurité ?

— Le gouvernement a décidé en décembre de maintenir dans ses lignes principales le dispositif réglementaire de la sécurité routière, sans cependant l'aggraver. Dans un etat de droit, quand la loi est fixée, il faut la respecter. *Et mon devoir sera de faire* qu'elle le soit. Mais, le but à atteindre n'est sûrement pas que la *« peur du gendarme »* soit si forte que la loi en vienne à être ressentie comme une pure et simple *contrainte Au contraire, son* respect peut et doit devenir un fait social quotidien. J'allais presque dire *une seconde nature.* Les citoyens respectent les lois lorsqu'ils sont convaincus qu'elles sont utiles et adaptées aux réalités. Je ne doute pas que les Français, que l'on présente trop souvent comme d'invétérés individualistes rebelles à toute discipline, sont plus proches qu'on ne le croit d'un comportement rationnel ou raisonnable, fait de maturité et de prudence, de maîtrise de *soi* et de respect des *autres.*

» Mais, puisque la « peur du gendarme » est nécessaire pour certains, il faudra bien qu'elle reste un des leviers de la politique de la sécurité routière.

» C'est pour cela qu'en décembre le gouvernement a demandé aux forces de police de la circulation de renforcer leur action de contrôle ; les Français constatent que cet effort s'accomplit : depuis le *début de 1982,* le *nombre* de constatations d'infractions a progressé de près de 20 % par rapport à 1981 pour le seul premier trimestre de 1982.

— Comment envisagez-vous de concilier les dispositions que vous serez amené à prendre avec les orientations nouvelles de la politique gouvernementale : renforcement de la consultation et de la participation des citoyens et des usagers, décentralisation des décisions ?

— La sécurité routière ne progressera guère si les citoyens n'en font pas leur affaire : affaire propre à chacun, affaire de participation du public, affaire de démocratie locale, affaire de mobilisation sociale où se retrouvent, mus par la même volonté de progresser, les élus, les agents des services publics, les militants des associations concernées, le simple citoyen impliqué ou intéressé.

» En fait, cette mobilisation sociale peut et doit trouver son objet. Et l'objet de la sécurité routière, c'est l'accident. Il nous faut regarder l'accident et cesser de refuser d'en percevoir la réalité cruelle. C'est un regard courageux sur cette réalité sans dramatisation, sans démagogie et sans complaisance, qui peut enfin mettre assez de forces en mouvement pour qu'on cesse d'attendre de l'Etat un progrès qui ne peut venir que de la société elle-même, des citoyens devenant acteurs conscients de ce progrès. Ce regard neuf sur l'accident nous amènera à nous interroger sur nous-mêmes, sur nos comportements individuels et collectifs. Une société peut-elle évoluer sans ce regard sur elle-même, fût-il critique, voire dérangeant ?

» C'est dans cet esprit que je proposerai des actions complètement nouvelles d'enquêtes administratives et techniques sur les accidents mortels. Elles permettront, comme on le fait pour les autres accidents de transports (chemin de fer, téléphériques, avions), de mieux connaître l'enchaînement complexe de causes et de circonstances qui *font un accident et d'en tirer* sur-le-champ et dans le détail des enseignements pour l'action concrète. Regarder en face pour connaître assez cette dure réalité de l'accident pour « réagir », et réagir pour agir à tous niveaux, sans préalable.

Les piétons existent

— La route, contrairement à ce que l'on a l'habitude de dire et de penser n'appartient pas seulement aux automobilistes, mais aussi aux cyclistes par exemple, ou aux piétons. Quelle attitude adopterez-vous vis-à-vis de ces deux dernières catégories d'usagers ?

— La route, la rue sont des espaces publics. Ils appartiennent à tous. Tous y ont leur place... ou devraient l'avoir. Si aujourd'hui les piétons et citons ici les personnes âgées, les handicapés physiques, etc., et les deux-roues légers y sont les plus faibles, il faut donc les aider en priorité. Je contribuerai à faire en sorte qu'ils soient ou deviennent des usagers de la route et de la rue à part entière. Devrai-je pour autant dessiner des camps imaginaires et me mettre dans le camp opposé aux automobilistes ? Je ne le crois pas. N'inventons pas des conflits artificiels à partir de difficultés réelles. Il y a place pour davantage de reconnaissance et de respect mutuel entre les diverses catégories d'usagers. Mais il y a sûrement de la méconnaissance et de l'ignorance réciproques à combattre. Les pouvoirs publics techniques doivent et peuvent sûrement modifier certaines pratiques trop sommaires. Par exemple, trop souvent, ils tracent et équipent la route ou *la* rue comme si les piétons n'existaient pas. Puis, rappelés aux réalités *par quelque accident,* ils mettent d'urgence un panneau ou un feu rouge symbolique — exorcisme ? — en contradiction absolue avec la perception de la situation par des milliers d'automobilistes ; et voilà une nouvelle cause d'accident !

» Pour ce qui concerne l'action de l'Etat, je suis déterminé à favoriser les équipements et aménagements favorables aux piétons et aux deux-roues sur le réseau national en rase campagne — je pense notamment aux traversées des petites agglomérations par les routes *nationales* pour les piétons — ou dans le cadre des programmes de sécurité des *départements* et *des* villes que l'Etat va s'efforcer d'encourager. »

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Douze propositions de l'Académie de médecine

Répondant au désir exprimé par le premier ministre devant l'Académie de médecine le 8 juin (« le Monde » du 10 juin), l'Académie nationale de médecine a adressé au gouvernement les propositions suivantes pour la mise en œuvre d'une meilleure sécurité routière :

1) *Effectuer un* contrôle plus strict de la limitation de la vitesse, qui reste la cause principale des *accidents, ainsi que du port* de la ceinture et de celui du casque pour les utilisateurs de véhicules à deux *roues à moteur* ;

2) Surveiller plus rigoureusement les conducteurs présentant une « alcoolémie élevée », ce qui réduirait le nombre très important des accidents dus à l'alcool ;

3) Informer nettement les conducteurs des conséquences de la « fatigue » et de l'absorption de certains « médicaments psychotropes » qui sont souvent à l'origine de la perte de contrôle du véhicule. Une etiquette spéciale très apparente sur le conditionnement de tous les médicaments incompatibles avec la conduite automobile devrait attirer l'attention des utilisateurs ;

4) Exercer une plus grande sévérité dans l'examen du « permis de conduire », tant pour les automobiles que pour les engins à deux roues de 400 cm3. Le permis pourrait n'être que provisoire, de couleur différente, et ne devenir définitif qu'après un délai à fixer sans accident corporel et pendant lequel la limitation de vitesse à 90 km/h devrait être respectée ;

5) Pratiquer un « examen médical » de tout conducteur impliqué dans un accident corporel ;

6) Donner une meilleure « information aux médecins » de leur responsabilité morale dans la prévention des accidents. Bien que les affections pathologiques (cardiaques, épileptiques, diabétiques en particulier) soient rarement en cause, il doit leur être recommandé d'indiquer nettement à leurs malades les précautions nécessaires avant de prendre la route et de se mettre au volant ;

7) Intégrer dans les « programmes des facultés de médecine » cet enseignement qui souligne le rôle important des médecins ;

8) Informer *tout* conducteur de la nécessité de faire contrôler régulièrement sa « vision » ;

9) Continuer sans relâche et *même* intensifier les campagnes d'information faisant appel au civisme et *à la solidarité nationale,* le « comportement des conducteurs » étant, dans la majorité des cas, la cause *des accidents* ;

10) « Interdire de fumer » en conduisant ;

11) Rendre obligatoire le « pare-brise non traumatisant et non générateur d'éclats » sur tous les véhicules, quel que soit leur puissance, comme l'avait déjà recommandé l'Academie nationale de médecine en 1972, en raison des conséquences graves des plaies de la face et des yeux (même dans les accidents à petite vitesse) ;

12) Améliorer le système de fixation à l'habitacle de la « ceinture », afin d'en assurer un meilleur réglage individuel.

CARNET

Décès

LUCIEN GALIMAND

Nous avons annoncé dans *le Monde* daté 27-28 juin le décès de
M. Lucien GALIMAND,
ancien député,
ancien conseiller de l'Union française,
Croix de guerre avec palme,
médaille de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur.

Nous redonnons sa biographie en la complétant *avec des éléments* que nous adresse Mme Galimand.

[Lucien Galimand était né à Rouen le 6 octobre 1904 et avait siégé au Palais-Bourbon de 1936 à 1942. Elu le 3 mai 1936 dans la première circonscription de Dieppe comme candidat radical, il était *membre de la commission de la marine* marchande de la Chambre des députés. Engagé volontaire en 1939, il avait participé, du 15 mai au 25 juin 1940, aux combats de la 4e division cuirassée (quatre citations). Le 10 juillet 1940, à Vichy, il vote les pleins pouvoirs au maréchal *Pétain.* Entré peu après dans la Résistance, recherché en 1942 par la Gestapo, il a gagné Londres après plusieurs mois de captivité en Espagne. A Londres, au B.C.R.A. du colonel *Passy puis* à l'état-major du général Koenig, il a participé à l'activité des organismes d'unification et de commandement de la Résistance.]

— Nous apprenons le décès, survenu le dimanche 27 juin, de
M. Henri BAISSAS,
inspecteur général honoraire de l'instruction publique,
dont les obsèques ont eu lieu le jeudi 1er juillet en l'église d'Hellenvilliers (Eure).

[Né le 13 octobre 1899 à Albi, agrégé de physique, Henri Baissas fut, en 1950-1951, conseiller technique au cabinet de *M. Pierre-Olivier Lapie, ministre de* l'éducation nationale. Nommé en 1951 inspecteur général de l'instruction publique, il est en 1953 détaché au Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses. En 1956, il est conseiller technique au cabinet de M. Georges Guille, secrétaire d'Etat *à la présidence du Conseil, puis* il est, de 1956 à 1959, directeur du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses. Directeur du cabinet du haut commissaire à l'énergie atomique en 1959, il fut, de 1962 à 1965, directeur de la physique au Commissariat à l'énergie atomique.]

— La maison Pierre Balmain a la douleur de faire part du décès de
M. Pierre BALMAIN,
survenu le 29 juin 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu à Saint-Pierre-de-Chaillot, avenue Marceau, Paris-8e, le lundi 5 juillet à 10 h. 30

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maison Pierre Balmain.

— Alger, Médéa, Anvers, Marseille, Lyon, Paris

Mme Viviane Ben Fredj, son épouse,
Frédérick et Patrick Ben Fredj,
M. et Mme René Ben Fredj et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Ben Fredj et leurs enfants
Les familles Ben Fredj, Fredj, Morali, Khemis, Chemla et toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté
M. Isaac Isidore
Maxime BEN FREDJ,
survenu le 2 juillet 1982.

Les obsèques auront lieu lundi 5 juillet.

Réunion porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien à 9 heures.
98, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Prangins, Marseille.

On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Prangins (Suisse), le 29 juin 1982, de
M. Adrien BOCCARA,
entouré du dévouement du personnel infirmier de l'hôpital de Prangins.

De la part de :
Sa sœur, Mme Sylvia Schachter,
Mme Rachel Boccara,
Mme Suzanne Cattan,
Et de toute sa famille qui associe à ce deuil le souvenir de ses parents, Charles et Marthe Boccara.

— Mme Paul Duroussy,
Mme Duroussy-Kourganoff et ses enfants Nathalie, Stéphane et Alexis,
M. Bernard Duroussy,
M. Patrick Duroussy,
Mme Jacques Duroussy,
Mme Guy Paponot et ses enfants,
M. et Mme André Manoury,
M. et Mme Philippe Bertin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul DUROUSSY,
conseiller honoraire à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 2 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), le lundi 5 juillet 1982 à 15 h 30, suivie de l'inhumation.

Réunion à l'église.

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part

— Le baron Henry von Herstel,
Valérie, Alexandra et Olivia von *Ferstel,*
Mme Pierre-Henri Simon,
M. et Mme Jean-Louis Lucet et leurs enfants,
Mme Brigitte Simon et ses enfants,
Mlle Florence Simon,
Les familles von Ferstel, Chiari et Baudry,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 28 juin 1982 à Dallas, Texas (U.S.A.) de
la baronne Henry von FERSTEL,
née Claudie Simon,
leur épouse, mère, fille, sœur belle-sœur et tante,
munie des sacrements de l'Eglise.

Un service religieux a été célébré en l'église du Christ-Roi de Dallas, Texas (U.S.A.), le 30 juin 1982.

Les obsèques, suivies de l'inhumation, se dérouleront en l'église de Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Maritime), le mercredi 7 juillet 1982 à 16 heures.
4507 North Lindhurst
Dallas (Texas)
75229 U.S.A.
« la Brizarderie »
17240 Saint-Fort-sur-Gironde

— Il y a un an, le 4 juillet 1981, disparaissait
Jacqueline FIORATO,
née Grégoire.

Une pensée est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean HEMARD,
président d'honneur de la Société Pernod-Ricard

[Né le 3 juillet à *Montreuil-sous-Bois* (Seine), Jean Hémard était président *d'honneur de la société Pernod Ricard.* Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, il était, en 1941, administrateur de la société Pernod, dont il devenait directeur général adjoint en 1945 et président-directeur général de 1956 à 1974. A cette date il avait fondé avec M. Paul Ricard la société Pernod-Ricard, dont il fut le président-directeur général jusqu'en 1978.]

— *Le 14 juin 1982,* à Paris, au petit matin,
TADASHI KAMINAGA,
peintre,
a quitté son monde de fleurs et de paysages.

Ses cendres seront reparties entre le Brésil, *terre de son cœur, le Japon* terre de ses origines, et la France

Elles reposent à La Frette-sur-Seine, là où il aimait tant peindre et habiter.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-X (Nanterre), samedi 3 juillet, à 9 heures, salle C 26, Mme Odile Bourguignon « Structures familiales et mort des enfants ».

— Université Paris-III, samedi 3 juillet, à 9 heures, salle Gréard, M. Robert Gauthier « Problématique de l'utilisation didactique de l'image en Afrique »

Erratum

— Dans l'avis de décès de
Mme Paul LARROT,
paru dans notre numéro daté 1er juillet, il fallait lire Lablachère (Ardèche).

P.T.T.

Prévoyant des actions « locales et spontanées » durant l'été

Les postiers C.F.D.T. critiquent vivement le projet de budget

Le blocage des salaires et la perspective d'une absence de recrutement de personnel nouveau en 1983 justifient la « grogne » des personnels des P.T.T., qui ne fera que *s'amplifier à l'automne,* estime la Fédération unifiée C.F.D.T. qui a expliqué son attitude, le 2 juillet, au cours d'une conférence de presse.

M. Denis Tonnerre, *secrétaire* général de la Fédération, a fait état des informations dont il dispose *sur le budget 1983 qui,* a-t-il dit, risque d'avoir des *« conséquences dramatiques ».*

Selon *lui, ce budget* serait du même ordre que celui de 1982 — 27,2 milliards de F d'autorisations *de programme environ.* Il ne prévoirait notamment ni création d'emplois ni crédits spécifiques *permettant* la régularisation de la situation des quelque sept mille cinq cents agents en *« surnombre »* *embauchés* depuis le 10 mai 1981, et la mise en œuvre du plan de titularisation des auxiliaires (*environ trente-six mille personnes*). La contribution « exceptionnelle » de la branche télécommunication au *budget général serait reconduite* malgré les engagements du premier ministre, et s'élèverait l'année prochaine à 2 milliards de francs (3,2 milliards en 1982). Un prélèvement de 0,7 milliard serait, en outre, décidé sur le budget des P.T.T. au titre de la compensation démographique de l'Etat aux régimes de sécurité sociale

« C'est aberrant, c'est mieux que du Barre », a dit M. Tonnerre. Les agents des P.T.T., dont 52,8 % gagnent moins de 5 000 francs par mois, toutes primes comprises, *« ne peuvent,* ajoute-t-il, *accepter la baisse de leur pouvoir d'achat et en plus un prélèvement de solidarité au titre du chômage ».*

Tout en n'excluant pas des *« grèves locales et spontanées »* dans le courant de l'été, en raison notamment des conditions de travail rendues plus difficiles par les départs en congé et l'afflux des touristes en certaines régions, c'est à l'automne que la C.F.D.T. envisage une *« action nationale »* organisée *« si possible »* avec les autres fédérations de fonctionnaires.

La C.F.D.T. s'est en outre félicitée de la progression de son influence parmi les quatre cent soixante-quatorze mille agents des P.T.T. Sa représentation est passée de 22,91 % en 1980 à 27,16 % en 1981, ce qui fait d'elle l'organisation la plus représentative, derrière la C.G.T. (40,62 %). M. Tonnerre s'est en particulier félicité des progrès que son syndicat a faits parmi le personnel féminin et dans les petits bureaux de poste.

● *Reprise des vols transsibériens d'Air France vers le Japon.* — Air France va reprendre ses vols entre Paris et Tokyo, *via* Moscou, par la route sibérienne en Boeing 747. Un vol hebdomadaire quittera Paris le samedi et assurera la liaison avec Tokyo en 13 h 50, après une escale à Moscou.

Air France avait interrompu le 29 mars 1981 la desserte de Tokyo par la route sibérienne, qui était assurée alors en Boeing 707.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

La sculpture du dix-neuvième siècle à Lille

(Suite de la première page.)

Si l'on a déjà passablement sculpté sous l'Empire, un peu moins sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, malgré les « colosses radieux » de David d'Angers, tel ce *Jean Bart*, dont le musée de Dunkerque possède la très belle esquisse en plâtre, c'est avec le Second Empire et la Troisième République que le bronze commence à couler à flots, que la vague s'enfle jusqu'à recouvrir l'ensemble du territoire, les deux régimes éprouvent le besoin d'illustrer leur légimité, de confier à la statuaire une sorte de pédagogie politique et sociale.

Barye prépare pour Grenoble un *Napoléon à cheval* (qui ne sera pas exécuté), Meissonier confie au fondeur un étonnant *Officier de l'Empire dans la tourmente*, Faidherbe est statufié à *Lille* et à Bapaume par les soins d'Antonin Mercié et d'Hubert Louis-Noël, cependant que Carpeaux évoque pour la mairie de sa ville natale la défense de Valenciennes contre l'invasion en 1793.

Après les militaires et les faits *d'armes, voici les glorieux enfants du* pays et les bienfaiteurs de l'humanité : l'égyptologue Mariette qu'Alfred Jacquemart honore à Boulogne, Jenner et sa vacciné, Pasteur qui, parce qu'il fut le doyen de la faculté des sciences de Lille, y est dressé sur un socle où s'accrochent (comme elles peuvent) les figures de la *Fermentation* et de l'*Innoculation*, Watteau, à propos duquel nous retrouvons Valenciennes et Carpeaux, Watteau qu'Henri Gauquié destine au marbre et au bronze pour le monument érigé en 1896 dans le jardin du Luxembourg.

Voici encore des prélats et de plus modestes héros : un maire, un conservateur de musée, le chansonnier Gustave Nadeaud, deux esquisses de Dalou pour le *Monument aux ouvriers* et ce Frédéric Sauvage, inventeur de l'application de l'hélice à la navigation, que Jules Lafrance dressa sur le quai Gambetta à Boulogne en *« hommage à un homme qui incarnait de manière exemplaire le modèle d'homme digne d'être présenté à tous en exemple... l'homme d'une époque qui professe que le travail est la source de toute réussite et que la République permet cette réussite »*. c'est là une illustration parmi d'autres de ce que l'on a nommé l' « individualisme radical » de la méritocratie post-jacobine et de la religion laïque de l'humanité.

Mais la vertu de la vaccine ne sont pas tout et la statuomanie n'eut pas de meilleure alliée que la bâtissomanie de l'Empire et de la République des Jules. Si la seconde moitié du dix-neuvième siècle a été l'âge d'or de la sculpture, c'est que l'on n'a jamais construit autant d'édifices publics et culturels qu'à cette époque, qui vit encore le triomphe de l'éclectisme décoratif lié à l'enseignement du quai Malaquais. Des entreprises comme l'Opéra, le nouveau Louvre de Lefuel, l'Hôtel de Ville reconstruit après la Commune ont ainsi suscité les plus fastueux programmes iconographiques, mobilisé des centaines de sculpteurs et ornemanistes.

La force et le charme

Les écoles des beaux-arts de Lille et de Valenciennes formèrent des praticiens de qualité, Louis Auvray, Gustave Crauk, Ernest Hiolle (auteur d'un excellent *Narcisse* en marbre), que l'on retrouve à Paris ou dans les édifices de la région. Ainsi Alphonse Cordonnier, dont la *Musique* orne la façade de l'Opéra de Lille et dont la *vaillance ne fut pas émue par des* programmes comme ceux de l'hôtel de ville de Roubaix, où il s'agissait rien de moins que d'illustrer l'importation, le peignage, la filature, la teinture, l'exportation, la paix, l'abondance, la.vigilance et la modération !

Ne sourions pas ! Certes le style fait parfois défaut, on va un peu dans tous les sens, on prend son bien où on le trouve et les essais néo-grecs *(l'Amour piqué)*, néo-gothiques *(Religieux taillant une vigne)* ou néo-florentins *(Poveretto)* de Jean Idrac, Jean-Louis Chenillion et Anatole Marquet de Vasselot ne sont pas également heureux. Mai- la pratique est presque toujours excellente et quelle force tranquille dans la *Science* de Barrias destinée à l'hôtel de ville de Poitiers, quel charme, quelle sensibilité dans ces visages de jeune femme qui furent pour Carpeaux et Gustave Michel *l'Espérance* et la *Pensée* ! Charme plus grand encore lorsque le sujet n'a plus à délivrer de message et c'est l'adorable *Fillette* d'Edouard Houssin, un artiste originaire de Douai qui travailla long*temps à la manufacture de Sèvres.*

Restent les grands. Dalou est bien représenté à Cambrai, Rodin à Calais et à Lille *(la Toilette de Vénus)* et l'on voit avec d'autant plus de plaisir l'ensemble Carpeaux du musée de Valenciennes (avec en particulier, une *admirable épreuve en terre cuite de l'eve tenrée)* que les salles du Louvre consacrées à l'auteur de *la Danse* sont presque toujours fermées.

N'oublions pas pour autant Camille Claudel, superbe d'énergie, de vérité, d'émotion lorsqu'elle représente son frère Paul ou sa sœur *Madame de Masseray*. Camille Claudel et Carrier-Belleuse, un très grand artiste injustement moqué, dont les musées du Nord conservent plusieurs chefs-d'œuvre : rien de plus vivant, de plus pittoresque que son *Rubens* et le buste qu'il a laissé de la fille d'un de ses amis, *Simone Bucheron*, est un des plus beaux portraits d'enfants du dix-neuvième siècle.

Ne les oublions pas, et n'oublions personne. Nous avons peut-être cité trop de noms propres dans cet article : c'est que les morts, les pauvres morts ont de grandes douleurs et que, dans le domaine de la sculpture comme *dans celui de la peinture et* de l'architecture, le temps du mépris doit cesser, celui du sauvetage commencer. L'exposition de Lille montre bien, surtout lorsqu'on regarde les esquisses, à quel point est fragile la frontière que l'on a voulu tracer entre l'art académique et l'art « indépendant » du siècle dernier. Certes, il y a la différence du talent et du génie, de la conviction, de l'inspiration mais jusqu'au *Balzac* de Rodin et jusqu'à Matisse, c'est le même système et le même métier.

ANDRÉ FERMIGIER.

● Présentée d'abord à Calais, l'exposition est au musée des beaux-arts de Lille (jusqu'au 31 août). Elle ira ensuite à Arras (15 septembre-15 novembre), puis à Boulogne (1er décembre 1982-1er février 1983) et on la verra à Paris, au musée Rodin, au printemps 1983.

CINÉMA

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE LE 6 JUILLET

Une rencontre entre les professionnels des cinémas allemand et français est organisée, les 6 juillet, par M. Jack Lang, ministre de la culture, au Centre des conférences internationales, en vue de mettre en place un « espace audiovisuel européen », projet proposé par le président de la République aux chefs de gouvernement. Les participants doivent débattre des moyens d'affirmer les identités nationales – notam*ment* par des systèmes d'aide, – de développer les contacts et les échanges afin de favoriser les coproductions.

M. Jack Lang ouvrira les travaux et recevra les membres de la commission mixte franco-allemande, prévue par un récent accord intergouvernemental. Elle est composée de trois représentants de la Verkabekommission der Filmfoerderungsantalt – MM. Maximilien von Andreniy, conseiller au ministre de l'économie de Bavière, Hilmar Hoffman, conseiller municipal culturel de Francfort, et Artur Mest.-exploitant à Lübeck – et de trois représentants de la commission d'avance sur recettes française, le président Jacques Perrin, le cinéaste Jacques Rouffio et le critique Joshka Schidlow.

Chaque année, un budget commun, alimenté à part égale par la France et l'Allemagne, doit être dégagé pour financer une aide sélective à la production. Cette forme de coopération est ouverte aux autres pays membres de la Communauté européenne.

« INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS », de Jean-Louis Bertuccelli

Reste un peu d'espoir

Louis (Patrick Depeyrat) est livreur ; il rêve de monter dans l'échelle sociale, d'acheter un camion rafistolé de 20 000 francs. Sa femme colle les étiquettes sur des *ours en peluche, à l'agrafeuse*, dans un supermarché. Ça ne va pas fort dans le couple. Lucie (Sandra Montaigu), dans un coin du magasin, propose des sapins de Noël, père Noël à l'appui. Le vendeur de camions voit rouge devant tout ce qui est arabe, mais le petit frère de Lucie (Akim Oumouche) ne s'en laisse pas conter. C'est chacun pour soi et Dieu ou Allah pour tous. Le décor : une ville de banlieue, Vitry-sur-Seine, la Seine qui n'en finit pas de couler, majestueuse, comme le train de rouler vers Orly et l'évasion.

Les pions sont posés sur l'échiquier, le décor bien planté, les personnages typiques au possible. Et Sandra Marejowicz, la scénariste, aidée des images presque trop belles de Bertuccelli et de son opérateur Jean-François Robin, ne perd pas une occasion de montrer que tout fout le camp. Il ne reste que l'amitié, le non-exprimé, les blessures intérieures. Aide-toi, le Ciel t'aidera... A ce jeu-là, après un crime odieux, des violences inadmissibles sur Lucie – et pourtant Louis et Lucie s'aiment, – ça finit mal sans que l'espoir soit tout à fait perdu.

Interdit aux moins de treize ans semble conçu pour illustrer le propos de M. Badinter, ministre de la justice : *il n'y a pas de péché originel*, tout est réparable. Les auteurs ont su sauver ces prémisses assez courtes par la qualité d'un découpage très serré, la justesse de l'observation, l'excellence de l'interprétation. Un bon petit film français qui surprend de la part du réalisateur de *Remparts d'argile*, soudain plus franc du collier. Plus amical.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'INSTITUT LUMIÈRE

Les légitimes ambitions lyonnaises

Ecrire que la remontée à Paris de la Fondation nationale de la photographie (le Monde *daté 13-14 juin) a été accueillie avec satisfaction entre Rhône et Saône serait un pieux mensonge. Pourtant l'équipe qui avait mené à bien la rénovation de la « maison Lumière » et le lancement décentralisé d'un organisme à vocation nationale paraît prête à oublier les méthodes cavalières par lesquelles elle a été écartée. L'institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel, qui vient d'être créé dans les mêmes locaux, propose, en effet, de nouvelles perspectives et devrait favoriser l'émergence d'un travail inédit dans un domaine encore peu ou mal exploré.*

M. Bernard Chardère, ancien délégué général de la Fondation et nouveau directeur de l'institut, opérationnel depuis le 1er juillet, imagine un développement plus régional qui n'interdira pas des idées novatrices.

Parmi les tâches qui seront abordées en priorité : la conservation de la « mémoire filmique » de la région. Le président de l'institut, Bertrand Tavernier, a l'intention de regrouper tous les films amateurs ou professionnels dont une ou plusieurs scènes ont été tournées dans la région ; de fixer sur la pellicule – ou sur cassette vidéo – les itinéraires de grands personnages qui ont marqué leur temps et leur ville. Cette idée d'un « musée vivant de l'image » pourrait être confortée par la mise en place d'une vidéothèque.

L'ouverture à toutes les formes de la communication audiovisuelle devrait passer par des liens enfin noués avec l'université (Lyon-II propose un enseignement « cinéma », l'institut d'études politiques a une section « information et communication ») et avec la télévision régionale : le directeur de FR 3, M. Francis Anguera, siège au conseil d'administration de l'institut.

D'autre part, Bertrand Tavernier espère voir retenus des projets qui lui tiennent à cœur comme le regroupement, y compris en les réenregistrant, de musiques de films ou encore la constitution d'un centre de formation pour le cinéma primitif et la création d'un « centre d'études et de rencontres pour le cinéma francophone ».

En dépit d'un budget important, l'institut ne disposera pas avant 1985 de tous les moyens – notamment en bâtiments – souhaitables. A cette date, qui coïncide avec le quatre-vingt-dixième anniversaire du tournage du premier film, de nouveaux bâtiments (une salle de projection de trois à quatre cents places, des amphithéâtres, des tables de montage et de vidéo) pourraient être inaugurés. Le cinéma aura alors retrouvé son berceau à l'adresse symbolique de la « rue du Premier-Film ».

« Si Grenoble veut poursuivre dans la voie de la création, tant mieux. *Si* Saint-Etienne veut continuer son Festival admirable avec son public si réceptif, nous l'aiderons. Tout comme nous refuserons de concurrencer les manifestations d'Annecy *(dessins animés)* et de Valence », *déclare M. Bernard Chardère, qui souhaite surtout que* « tous les gens qui aiment le cinéma puissent se parler chez nous ». *Il se montre circonspect quant à l'idée de multiplier des projections, inédites ou non, mais ambitieux pour la recherche. Les premières manifestations prévues à la rentrée 1982 vont dans cette direction. En octobre, on fêtera le trentième anniversaire de la revue* Positif, *qu'il avait lancée en 1952. Le Festival « jeune public », créé à l'initiative de la municipalité lyonnaise, sera soutenu. Des assises du dessin animé devraient être organisées avec Pierre Tchernia ; enfin, des rencontres d'auteurs (notamment avec Claude Autant-Lara) sont en cours d'élaboration.*

Reste... la photographie. Les « Lyonnais » ne se sont pas totalement résignés. Les vingt-quatre expositions créées par l'équipe Chardère continueront à « tourner » dans toute la France. Reste à déterminer si, oui ou non, Lyon conservera une autonomie créative par rapport à la fondation dirigée maintenant par M. Robert Delpire, en attendant les structures (centralisées ou centralisatrices ?) du nouveau Centre national de la photographie.

CLAUDE RÉGENT.

PHOTO

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU MINISTÈRE

Création d'un centre national

M. Jack Lang, ministre de la culture, a exposé le 2 juillet, les nouvelles orientations de son action en faveur de la photographie. Il s'agira notamment de « *préserver, restaurer et surtout présenter à un large public, les richesses des collections photographiques entassées dans les caves du ministère et des autres administrations* », d'assurer « *aux petits et aux grands créateurs la représentation de leur travail* », enfin, de *donner la priorité à la formation, former les formateurs* ».

La première école est sur le point d'ouvrir ses portes à Arles. Elle dépendra du centre national de la photographie, créé à l'initiative de M. Robert Delpire, chargé d'une mission de réflexion et d'étude sur les moyens à mettre en œuvre. Ce devrait être une institution comparable à l'I.C.P. de New-York. Le centre regrouperait en effet des salles d'exposition et de projection, un centre de documentation, une librairie. Ainsi sont prévus, pour 1983, une exposition sur l'histoire de la photographie, des origines jusqu'à nos jours, des rétrospectives de Robert Doisneau et de Robert Frank, des reportages de Bruno Barbey sur la Pologne et de Raymond Depardon sur l'hôpital psychiatrique de San Clemente.

D'autre part, un comité de spécialistes (conservateurs, critiques ou écrivains), attribuera chaque année des bourses de création et de recherche, passera des commandes à de jeunes photographes. Des actions ponctuelles seront tentées à la télévision, avec le concours de l'INA, ou dans l'édition : les deux premiers volumes d'une nouvelle collection, « Photopoche », proposent dès aujourd'hui un Nadar et un Cartier-Bresson bon marché. Enfin, a été annoncée une Biennale qui devrait concurrencer le mois de la photo organisé par la Ville de Paris et qui se tiendrait à La Villette en 1984. Mais ni le nom d'un local pour le futur centre national, ni le montant du budget qui devrait lui être attribué pour 1983 n'ont été annoncés.

H.G.

PRESSE

L'indemnité de départ en retraite des journalistes

Les discussions engagées au printemps, en vue de la révision de la convention collective nationale des journalistes, ont déjà abouti (*le Monde* du 5 juin) sur un point : la création d'une indemnité de départ à la retraite.

Cet accord verbal vient de prendre la forme d'une recommandation aux entreprises de presse, applicable dès maintenant. Cependant, la délégation patronale a subordonné le bénéfice de cette indemnité de départ au maintien intégral de l'article 47 (1), tel qu'il est rédigé dans la convention actuelle.

Parallèlement, les syndicats de journalistes s'engagent à n'intenter aucune nouvelle action judiciaire à propos des mises à la retraite, ni à soutenir des actions qui pourraient être engagées individuellement par des journalistes.

La recommandation que les organisations patronales ont accepté de faire à leurs adhérents, avec application à partir du 1er juin, concerne une indemnité de départ à la retraite des journalistes, sur la base suivante d'ancienneté dans l'entreprise :

1 mois de salaire après un an de présence ;
2 mois de salaire après cinq ans ;
3 mois de salaire après dix ans :
4 mois de salaire après vingt ans et plus.

Cette indemnité est normalement versée à soixante-cinq ans, lors de la survenance du terme ou, éventuellement, à partir de soixante ans en cas de départ volontaire du journaliste, pour prendre effectivement sa retraite en vertu des dispositions législatives en vigueur. Il est recommandé aux chefs d'entreprises d'informer les personnes concernées (*soixante-cinq ans*), *trois mois avant* la date du terme, et de verser à ce moment l'indemnité prévue.

Le salaire à prendre en considération est celui défini à l'article 40 de la convention. Cette indemnité de départ à la retraite ne se cumule pas avec toute autre indemnité de même nature et, notamment, avec l'indemnité compensatrice fixée par les conventions collectives de retraite, seule l'indemnité la plus favorable au journaliste devant être versée.

(1) « *Le contrat de travail d'un journaliste professionnel ou assimilé prend fin de plein droit lorsque le salarié atteint l'âge de la retraite, soit soixante-cinq ans. L'expiration du contrat de travail à cette date ne peut être considérée comme étant le fait de l'employeur, ni du salarié, mais de la survenance du terme* ».

● *Le syndicat du Livre C.G.T.* lance une campagne de sensibilisation du public en procédant, le lundi 5 et le mardi 6 juillet, à une distribution de tracts dans les gares parisiennes, pour expliquer à la fois ses exigences en cas de vente éventuelle de *France-Soir*, et retracer l' « *asphyxie* » de *l'Aurore*. En outre, une manifestation sera organisée mercredi prochain à Paris, par le Livre C.G.T.

● *A la commission paritaire des publications*, M. Michel Combarnous, conseiller d'État, est nommé président de la commission paritaire des publications et agences de presse, par arrêté du ministre de la communication en date du 23 juin. M. Gérard Dubois est nommé, pour sa part, secrétaire général de la commission paritaire des publications et agences de presse.

Le secrétariat de la commission est assuré, sous l'autorité du secrétaire général, par Mme Madeleine Graude, secrétaire chargée des demandes nouvelles d'inscription et des dossiers de publications ayant obtenu une inscription limitée dans le temps, et par Mme Sabine Noiret *secrétaire chargée des dossiers* soumis aux réexamens organisés soit par région géographique, soit par catégorie de publications.

THÉATRE

« Le Nez à la fenêtre » par la Compagnie Bazilier

La mère est psy, le père comédien, tous les deux sont toujours ailleurs, « comme ça », « quelque part », comme on dit. La petite fille joue auprès du petit garçon la comédie connue de l'amour possessif : « *Qu'est-ce que je suis vraiment pour toi ? Dis-le moi* », etc. Il y a, dans cette banlieue un drôle d'ours, taxi retraité, ex-petit champion cycliste, ami des champions d'autrefois. Son pavillon fleuri, avec ses odeurs de bonne cuisine française, Sacha l'a d'abord en horreur. Entre le vieux monsieur bourru et l'enfant, s'invente pourtant une véritable histoire d'amour, à laquelle les autres ne comprennent rien.

Du beau roman de Laurence Jyl, Patricia Giros a tiré une adaptation lumineuse et tonique, qui décape avec efficacité tous les vieux poncifs sur les relations entre enfants et adultes. La vraie aventure, ici, sens et forme, est celle de la simplicité. Daniel Bazilier a mis en scène avec beaucoup de pudeur, de sensibilité ce sujet que d'aucuns situeront à contre-courant pour ce qu'il célèbre les vertus secrètes de la permanence.

Un grand tapis d'herbe, des portes sans murs, un vélo qui monte et descend du ciel : Bazilier a préféré les signes de la fable au décor d'un roman. Tous les comédiens et surtout Pierre Allot (Sacha) et Claude Legros (Victor, le vieux monsieur) *jouent juste, sans en rajouter*, cette « sagesse » à la Verlaine : « *Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là simple et tranquille. Cette paisible rumeur-là vient de la ville.* »

BERNARD RAFFALLI.

★ Compagnie Bazilier (Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93207 Saint-Denis. Tél. : 243-00-59.

■ *La ville* de Crans-sur-Sierre (Suisse) accueille cet été Barense Dias (12 juillet), Maron Williams (30 juillet), Memphis Slim (5 août) et Nazaré Pereira (17 août).

■ Les soirées Sophia-Antipolis qui ont lieu à Valbonne du 8 juillet au 31 août recevront Barbara Hendricks (28 juillet), *Phèdre* monté par Silvia Monfort (31 juillet et 1er août) et Peter Goss (7 août). Du 16 au 20 août, un hommage sera rendu à Andrzej Wajda.
★ Renseignements : (93) 33-10-10.

■ L'association Art et Éducation et le mime Hervez-Luc ouvriront en octobre une école régionale de mime à Hem dans le Nord (150, boulevard Clemenceau 59510. Tél. : (20) 80-39-33.

CIRQUE

L'École nationale au Jardin d'acclimatation

Autour d'Annie Fratellini

Il y a déjà huit ans qu'Annie Fratellini et Pierre Étaix ont ouvert une École nationale du cirque qui n'a été reconnue officiellement que l'année dernière par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère de la culture mais qui avait déjà établi sa réputation à l'étranger, notamment en Italie.

Le chapiteau bleu de l'école est installé, jusqu'au 25 juillet, au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne. Annie Fratellini et vingt jeunes élèves présentent leur nouveau *spectacle – une heure et quarante minutes sans entracte* – où toutes les disciplines sont mêlées (art clownesque, bien sûr, mais aussi numéro équestre, acrobatie, contorsion, manipulation, jonglage), où la fraîcheur le dispute déjà au professionnalisme. La tradition s'allie harmonieusement avec le modernisme et il y a d'abord un grand amour de la piste, une énorme générosité, de la rigueur et de l'humour.

Trapéziste-acrobate, écuyère réalisant la « cabrade », Valérie Granier-Deferre, fille d'Annie Fratellini, est, cette année, aussi le clown blanc qui donne la réplique à sa mère, héritière d'une longue tradition et interprète grandiose d'un Auguste aux yeux étonnés. – C.F.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : la Tosca (sam., 19 h 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Dame de chez Maxime (sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Débats : l'importance de l'ancienne Égypte pour les civilisations africaines (sam. 18 h 30), (sam. et dim. 15 h) ; David Hockney (sam., dim. 19 h). – Théâtre et danse : *chants et danses d'Afrique* (sam. 20 h 30.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31) : Des fabliaux à Molière (sam., 20 h 30 dern.) ; les Bonnes (sam. 20 h 30).
Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h).
Athénée (742-67-27) : En revoir (sam. 21 h).
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74) : Antigone (sam., 21 h ; dim., 16 h).
Centre culturel du Marais (272-73-52) Boustifilles (sam. 20 h 30, dern.).
Comédie italienne (321-22-22) : la Servante amoureuse (sam., 17 h., dim., 15 h 30) ; Mama Marcia (sam., 18 h 30 et 22 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : Les Amours de Jacques le fataliste (sam., 18 h 30) ; Virage (sam., 22 h).
Deux Portes (361-49-92) : le Pain de ménage ; le Défunt (sam., dim. 20 h 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : la Forêt des bienfaits (sam., 22 h).
Espace Marais (271-10-19) : le Philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Esplanade Champerret (758-21-34) : Hamlet (sam. 20 h 30, dim. 15 h, dern.).
Fontaine (874-74-40) : Si jamais je te pince, j'invite le colonel (sam., 20 h 30).
Galerie 55 (326-63-51) : *Entertaining* Mr. Sloane (sam. 20 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : l'Île des esclaves (sam., 18 h 30) ; le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs (sam., 22 h 30) ; Sylvie Joly (sam., 20 h 30) ; Théâtre Rouge : Eon (sam. 18 h 30) Tchoufa (sam., 20 h 30) ; Gustave Parhing (sam., 22 h 15). – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h) ; Dialogues de sourdes (sam. 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam., 20 h 45).
Marie Stuart (508-17-80) : Archibruc (sam., 21 h).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 et 21 h 15).
Montparnasse (320-89-90) : la Cagnotte (sam. 21 h). – *Petite salle : Hommage à* Pierre Dac (sam. 22 h, dim. 18 h, dern.).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Œuvre (874-42-52) : Qui a peur de Virginia *Woolf ? (sam. 20 h 45)*.
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h ; dim., 15 h 30).
Plaisance (320-00-06) : La camarade (sam. 20 h 30).
Potinière (261-44-16) : Une fille drôlement gonflée (sam., 20 h 30, dim. 15 h).
Ranelagh (288-64-44) : Franz Kafka (sam. 20 h 15).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79) : L'Écume des jours (sam., 22 h, dim. 17 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Zouaves d'aujourd'hui (sam. 22 h).
Théâtre du Lys (327-88-61) : Histoires de bouffe (sam. 20 h 30, dim., 18 h, dern.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Drôles de bobines (sam. 20 h 30, dim., 17 h).
Théâtre des 400 Coups (633-01-21) : les Pantins (sam., 20 h 30).
Tristan Bernard (522-08-40) : le Troisième Témoin (sam., 20 h 45, dim. 15 h).
Variétés (233-09-92) : *Lorsque l'enfant paraît* (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Tohu bahut (sam. 20 h 30) ; le Président (sam. 22 h) ; Vous descendez à la prochaine (sam. 23 h 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam., 21 h 45). – II : Praline et Berlingotte (sam. 20 h 30) : l'Amour c'est comme un bateau blanc (sam., 21 h 45).
L'envol (347-33-06) : P. Quinni (sam., dim. 19 h).
Fanal (233-91-17) : Une saison en enfer (sam., 20 h) : *les Grandes Sartreuses* (sam., 21 h 15).
La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h) ; Un cœur sous une soutane (sam. 22 h 30).
Le Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurleveau (sam., 22 h 30).
La Soupap (278-27-54) : le Mur mort (sam. 20 h 30) ; F. Margarita, A. Duclos (sam. 21 h 30.).
Le Tintamarre (887-33-82) : C. Épinal, D. Bourbon (sam., 18 h 30) ; Phèdre (sam. 20 h 30) ; l'Apprenti fou (sam. 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Les voyages déforment les valises (sam. 20 h 30) ; C'est où, les îles Baléares (sam. 21 h 30) ; Cerise (sam., 22 h 30).
Vieille Grille (707-60-93) : A. Burton (sam., 20 h 30) ; Catherine Zarcate (sam., 22 h).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Comédies musicales

Renaissance (208-21-75) : Viva l'opérette (sam., 20 h 30, dim., 14 h 30).

Music-hall

Casino de Paris (874-26-22) : Daemonia (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : Brel, je persiste et signe... (sam. 20 h 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ricardo d'Afrique (sam., dim., 20 h 30).

Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Sexteto Mayor (sam., dim., 21 h ; sam., 23 h 30).

La danse

Théâtre du Rond-Point (256-70-80) Rush Dance Company (sam., 20 h 30).

Les concerts

Eglise St-Merri, M.-Ch. et F. Doublier (Debussy) (sam., 21 h ; dim., 16 h).
Sainte-Chapelle, Lieuwe Visser, dir. J.-F. Gonzalès (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Von Dittersdorf) (sam., 21 h).
Notre-Dame, R.-B. King (Vierne, Rorem, Tournemire) (dim., 17 h 45).
Chapelle Saint-Louis-de-la-Salpêtrière : R. Tambyef (Dandrieu, Franck, Duruflé) (dim. 16 h 30).
Théâtre des Champs-Élysées : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. J. Van Dam (Mozart) (dim., 20 h).

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

CHATEAU DE COURSON-MONTELOUP et ÉGLISE DE VAUGRIGNEUSE, Ensmble instrumental A. Stajic, dir. : A. Stajic (Couperin, Rameau, Haendel, Purcell, Marais...) (sam. 15 h 30).
FONTAINEBLEAU, château, Antiqua Musica, dir : J. Roussel (Telemann, Haendel, Haydn, Fiala, Vivaldi...) (dim. 15 h 30).

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Café de la gare : Trio Amade de Salzbourg (Mozart, Ravel, Brahms) (sam. 19 h 30).
Centre culturel de Belgique : Mudra International (sam., 20 h 45).
Cour de l'Hôtel d'Aumont : *le Bavard imprudent* (sam. 21 h 30).
Essaïon I. – l'Ile de Tulipatan (sam., 18 h 30) ; le Blanc Cassé (sam., 20 h 15). Il s'appelle peut-être Dupont (sam., 22 h) : – II : La cabbale selon Aboulafia (sam., 20 h 30), De quelle falaise dites-vous ? (sam., 22 h 15).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Cerf-*volant (sam. 19 h 30)*.

MUSIQUE EN SORBONNE (251-69-11)

Grand Amphithéâtre : Chœur et ensemble instrumental de l'Université Paris-Sorbonne (Gastoldi) (sam. 18 h 30) ; P.-Y. Artaud (Nono, Bussotti, Clementi, Maderna, Sciarrino, Ugoletti) (sam. 21 h) ; R. Filippini, F. Petracchi (Boccherini, Couperin, Gabrieli, Rossini) (dim. 18 h 30) ; G. Boulanger, Orchestre de l'Université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Boccherini, Sammartini, *Scarlatti, Stradella) (dim. 21 h)*.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : J.-P. Sasson Quintet (sam., dim., 21 h 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Ag ba via (sam., dim., 22 h).
Dunois (584-72-00) : J. Mac Phee, *A. Jaume, R. Bou (sam., 20 h 30)*.
Connétable (277-41-40) : Diaphane trio (sam., 20 h 30).
L'Écume (542-71-16) : Assuration (sam., 20 h) ; L. Nguyen, S. Merlaud (sam., 22 h.).
Feeling (271-33-41) : Cl. François, J. Querlier, B. Girard, P. Jacquet (sam., dim., 22 h).
New Morning (523-51-41) : Johnny Griffin Quartet (sam., 21 h 45).
Olympia (742-25-49) : Rock d'ici (sam., 19 h, dim., 17 h).
Petit Journal (326-28-59) : Swing at six (sam., 21 h 30).
Petit Opportun (236-01-36) : J.-M. Bernard, D. Broquaire, M. Uzan, P. Allant (sam., dim., 20 h 30).
Slow Club (233-84-30) : J. Caroff jazz band (sam., 21 h 30).
Vieille Grille (707-60-93) : M. Père (sam., 18 h 30), S. Graham (dim., 17 h).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h : la Nuit fantastique, de M. L'Herbier ; 17 h : l'Homme au fusil, de S. Youtkevitch ; 19 h et 21 h : trentième anniversaire de la revue « Positif » (19 h : le Dingue du palace, de J. Lewis ; 21 h : la Déesse, de S. Ray). – Dim., 15 h : Lac aux dames, de M. Allegret ; 17 h : le Code cri*minel, d'H. Hawks ; 19 h et 21 h : trentième* anniversaire de la revue « Positif » (19 h : Adorable menteuse, de M. Deville ; 21 h : Freud, passions secrètes, de J. Huston).

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h : Ménilmontant, de D. Kirsanoff ; la Zone, de G. Lacombe ; Nogent, eldorado du dimanche, de M. Carné ; 17 h : hommage à Samuel Fuller : Les maraudeurs attaquent ; 19 h : Cœurd bleu, de G. Courant ; 21 h : la Bataille d'Alger, de G. Pontecorvo. – Dim., 15 h : la Rue sans joie, de G.-W. Pabst ; 17 h : hommage à Samuel Fuller : Police spéciale ; 19 h : R.A.S., d'Y. Boisset ; 21 h : la Guerre d'Algérie, d'Y. Courrières et P. Monnier.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Saint-Lazare Pasquier, 9e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Samedi 3 et dimanche 4 juillet

CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)*.
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)*.
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.). v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*.
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-*29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06)*.
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA GALAXIE DE LA TERREUR (**) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-*57-34)*.
HALLOWEEN II (*) (A., v.o.) Normandie 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, *14e (542-67-42) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e *(359-92-82). – V.f. :* Berlitz 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : *Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77)*.
LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)*.
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRES A *LA SAINT-VALENTIN* (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) : Caméo, 2e (246-66-44) : U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Tourelles, 20e (364-51-98).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06)* ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PARSIFAL (All., v.o.) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (franç.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REDS (A., v.o.) : George-V, 15e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE HOLOCAUST, film italien de Joe d'Amato (**), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (604-34-25).
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL, film américain de Jean-Claude Lord (**), v.o. : Quintette, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont–Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS, film français de Jean-Louis Bertucelli (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FANTOME DE MILBURN, film américain de John Irvin (*), v.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SECRET DE VERONICA VOSS, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
THE FRENCH, film français de William Klein : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SUPER LES NANAS, film américain de Roger Corman, v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LA MÉMOIRE FERTILE, film belgo-palestinien de Michel Khleifi : St-Séverin, 5e (354-50-91).
POUR LES PALESTINIENS, UNE ISRAÉLIENNE TÉMOIGNE, film israélien d'Edna Politi, v.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Monte-Carlo, 8e *(225-09-83)* ; *Paramount-Bastille, 11e* (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA *SALLE ?* (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Secrétan, 19e (241-77-99)*.
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v. ang.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.), Forum 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; *George-V*, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CHER PAPA (It., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (F), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
COLLEGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).
EMMANUELLE (F.) (**), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e *(562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HELLZAPOPPIN (A.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOURS TRANQUILLES A *CLICHY* (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE MASSACRE DE KAFR KASSEM (F.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**). U.G.C. Marbeuf, *8e (225-18-45) : V.f. :* Capri, 2e (508-11-69).
MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).
MORT A VENISE (*Ital., v.o.*), *Studio* Galande, 5e (354-72-71) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.), U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) h. sp. ; V.f. : Bergère, 9e (770-77-58) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RIVIÈRE SANS RETOUR (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

Les festivals

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h et 22 h : les Visiteurs du soir ; 18 h : Alexandre Nevski ; 20 h : Quand la ville dort.
FESTIVAL MARILYN (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Sept ans de réflexion (sam.) ; Niagara (dim.).
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), I : La mort *n'était pas au rendez-vous* (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.) ; II : la Rivière d'argent (sam.) ; The Strawberry Blonde (dim.).
COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40) : *Juste avant la* nuit ; la Décade prodigieuse ; Docteur Popaul (sam.) ; Une partie de plaisir ; Nada ; les Cousins : Landru (dim.).
CYCLE J. DEMY, J. RENOIR : Action République, 11e (805-51-33) : la Grande Illusion (sam.) ; la Règle du jeu (dim.).
ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). En alternance : Raging Bull, *Sanglantes confessions*.
FRED ASTAIRE : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway Melody (sam.) ; Chantons sous la pluie (dim.).
CYCLE FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : le Marchand des quatre saisons ; Despair ; Gibier de passage ; Roulette chinoise.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir (sam., dim.) ; le Charme discret de la bourgeoisie (sam.).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Vampirisme.
Une enquête sur les meurtres macabres de strip-teaseuses d'une boîte de nuit.

21 h 30 Variétés : Lionel Hampton.
Réal. : G. Seligman.
Batteur, vibraphoniste, pianiste, chef d'un des plus grands orchestres de l'histoire du jazz...

22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
La télévision des autres : la Louisiane, « la télé des Bayous » ; L'amnistie des baleines ; Le Liban ; Pologne : Millionnaires, silence ! ; Polonais : Autriche, terre d'asile.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Dramatique : Messieurs les jurés, l'affaire Tromsé.
Réalisation J.-M. Coldefy, avec R. Gérome, P. Vernier, F. Legris.
Le 16 avril 1981, un cargo libérien tombe en panne au large des côtes bretonnes. Haakon Tromsé, le capitaine norvégien, tente de se faire passer pour l'officier mécanicien afin d'éluder sa responsabilité.

22 h 45 Catch à Alfortville.
Les Lilliputiens.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir : Le Bavard imprudent.
D'après Goldoni. En direct du Festival du Marais, réal. Dominique Giuliani, par le Théâtre Puzzle-Jean Bouchaud, mise en scène par Jean Bouchaud et Georges Werler. Avec Danièle Gilbert, Patrick Besse, Catherine Davenier, etc.
Béatrice, veuve riche et vieillissante, a pris pour locataire Octave qu'elle aime. Ce dernier se dit fils de marquis et tente par tous les moyens de sortir de sa condition. Octave fera la cour à Rosanna, fille d'un puissant marchand vénitien.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.
« Concerto en sol mineur », de Durante, par l'Ensemble La Follia.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, *Radio-Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains* (Ecrire l'an 2000).
20 h, Le banc, d'A. Didier-Weil. Avec : A. Reybaz, G. Darrieu, J. Guigui, etc.
21 h 26, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, Les pêcheurs de perles : Œuvres de Prokofiev, Poulenc, Ibert.
20 h 30, Concert : Festival de Berlin 1981, œuvres de Moscheles, Chopin (études de mazurkas), du prince Louis-Ferdinand, de Liszt, par M. Ponti (piano), R. Zimansky (violon), J. Polaszek (violoncelle).
22 h 30, *La nuit sur France-Musique* : Hommage à Jean Wiener.

Dimanche 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à la cathédrale Notre-Dames-des-Doms (Avignon). Prédicateur : Père L. Aurard.
12 h Télé-Foot : spécial Mundial, en direct de Madrid.
13 h Journal.
13 h 20 La clé est sous le paillasson.
(et à 18 h et 19 h).
15 h Tennis à Wimbledon.
(et à 16 h 55).
15 h 30 Tiercé.
15 h 45 Tour de France cycliste.
18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
Se refaire une santé, réal. T. Mankiewtz, avec R. Wagner, S. Power, L. Stander...
19 h 15 Les animaux du monde.
Une famille au milieu des éléphants.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 30 Coupe du monde de football.
Irlande-France (résumé).
20 h 50 Eurovision : Football.
Deuxième tour : en direct de Barcelone : U.R.S.S.-Pologne.
22 h 50 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
12 h 30 Ces gens du tour.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
14 h 10 Série : Un monde différent.
15 h 5 Série : Les amours de la Belle Epoque.
16 h 5 La chasse aux trésors.
17 h 10 Eurovision : Football.
Coupe du monde en direct de Madrid : Irlande-France.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Yorktown, le sens d'une victoire.
Réalisation de M. Ophuls, avec la collaboration de C. Vajda.
De bonnes images, un montage où l'humour ne manque pas et qui nous emmène dans les coulisses de cette grande fête que fut la reconstitution de la bataille de Yorktown.
22 h 10 La grande parade du jazz.
S. Grappelli et S. Asmussen.
22 h 40 Documentaire : La folie ordinaire.
La paranoïa, réalisation J.-D. Bonan.
Un concierge dans un immeuble de Paris, en proie à ses démons intérieurs : un portrait trop extérieur, peu convaincant.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
La race limousine en Hongrie.
17 h 45 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : La guerre de cent ans.
18 h 10 L'écho des bananes.
Un magazine de Vincent Lamy.
19 h 10 Onze pour une coupe.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Envahissement du littoral en Guyane ; Elevage du saumon à Saint-Pierre et Miquelon ; Pirogues de haute mer en Polynésie.
20 h Magazine : Merci, Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes.
Avec Eva Darlan, Pierre Desproges, Roland Topor, etc.
20 h 30 Il était une fois le pouvoir : Panique à Kor Samba.
Une série de E. et P. Verhaegen.
La découverte des Mandari dans le sud du Soudan et à travers eux l'histoire d'une tribu : à voir.
21 h 25 Courts métrages français.
« La meilleure bobonne », « J'ai quelque chose à vous dire », de M. Allégret.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle drames et mélodrames) : Prisonniers du passé.
Film américain de M. Le Roy (1942). Avec R. Colman, G. Garson, P. Dorn, S. Peters, H. Travers, R. Owen (v.o. sous-titrée. N.)
Le soir du 11 novembre 1918, dans une petite ville anglaise, une actrice de music-hall recueille un soldat qu'une blessure de guerre a rendu amnésique. Ils se marient. Deux ans plus tard, un choc redonne à l'homme la mémoire de son passé et le ramène chez lui. Mais il a oublié sa femme. Celle-ci devient sa secrétaire, attendant qu'il la reconnaisse.
Emouvant mélodrame, adapté d'un roman de James Hilton. Mervyn Le Roy a traité avec conviction et talent les rebondissements provoqués par la double amnésie. Excellente interprétation de Ronald Colman et Greer Garson.
0 h 30 Prélude à la nuit.
Récital de clavecin, par E. Chojnacka.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son : Quelques secrets de la nature.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe en la cathédrale de Rennes.
11 h, Regards sur la musique : « Le Rossignol », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Libre parcours à la musique arabe.
14 h, Sons : Foot...
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Bajazet », de Racine.
16 h 5, Le Lyriscope : « Paillasse » (Leoncavallo) ; « la Houppelande » (Puccini), à l'Opéra de Paris.
17 h 30, Escales de l'esprit : Les nouveaux contes de fées, par la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : A. de Richaud.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : « Finnegans Wake », de John Cage.
23 h, Musique de chambre : Szalowsky, Zemlinsky, Martinu, von Einem, Bozza.

FRANCE-MUSIQUE

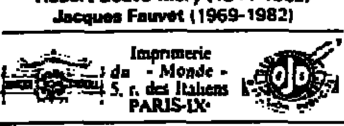
6 h 2, Concert promenade : Œuvres de Haydn, Verdi, Eitner, Massenet, Puccini, Strauss, Von Suppé, Khatchaturian, Kreisler, Gershwin, Brahms.
8 h 2, Cantate « Es ist dir gesagt, Mensch, was gut ist » BWV n 45 de Bach.
9 h 10, Magazine international.
12 h 45, D'une oreille l'autre : Concert : œuvres de Brahms, Bach, Schumann, Beethoven, Mozart par le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France.
17 h, Comment l'entendez-vous ? Œuvres de Monteverdi, Mozart, Stravinski, Dvorak, Beethoven, Bach.
19 h, Jazz.
20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : « Benvenuto Cellini, ouverture op. 23 », de Berlioz, « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur », de Paganini, « Bacchus et Ariane » de Roussel, « l'Oiseau de feu » de Stravinski par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, M. Hasson (violon).
22 h, La nuit sur France-Musique : Z. Francescatti : œuvres de Beethoven, Walton, Bach, Mozart.

● *Radio-7*, la station de Radio France plus particulièrement destinée aux jeunes de la région parisienne, émettra vingt-quatre heures sur vingt-quatre à partir du 5 juillet. Un programme de musique ininterrompue prendra, à 1 heure du matin, le relais des émissions habituelles, en attendant l'accord de la direction de la société pour la diffusion d'émissions en direct toute la nuit. La station adopte ainsi la même démarche que celle utilisée par de nombreuses radios libres qui diffusent des bandes de musique enregistrée. Radio-7, qui ne parvient pas à être entendue sur toute la surface de Paris, n'a cependant pas encore été dotée du matériel technique adéquat qu'elle réclame depuis longtemps à T.D.F.

● *A propos des « Trottoirs de Manille »*. – C'est au bénéfice de la bonne foi que MM. Jacques Boutet, président de TF1, et François Debré, auteur du reportage « les Trottoirs de Manille », ont été relaxés lors du procès en diffamation que leur avait intenté un ancien journaliste retiré aux Philippines, M. Géo-Charles Véran, cité dans le film comme ayant exercé des pressions pour en empêcher la réalisation. M. Véran a, cependant, huit jours pour faire appel. Diffusée sur TF1, le 2 décembre 1981, l'émission avait fait l'objet de critiques de la part du ministre de la communication. Depuis, elle a remporté deux prix internationaux. Elle représentera à nouveau TF1 au Festival mondial de télévision de New-York qui aura lieu au mois d'août prochain.

● *La suite de « Dallas »* sera diffusée sur Radio-Monte-Carlo à partir du 5 juillet. Adaptée du livre *les Hommes de Dallas* (Éditions Laffont) sous forme de feuilleton radiophonique de quarante épisodes, cette série reprend l'histoire de la famille Ewang là où s'était interrompue la version télévisée le 29 mai dernier, sur TF 1. Dominique Paturel y interprète le rôle de J.R.; le personnage principal (du lundi au vendredi, à 14 h 40).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

SPORTS



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL — ESPAÑA 82

Rien à dire, ou plutôt rien à redire : la journée du vendredi 2 juillet est à marquer d'une pierre blanche, à la couleur des maillots ouest-allemands. Après le favoritisme, dont a bénéficié, au premier tour de cette Coupe du monde de football, l'équipe d'Espagne, on pouvait tout redouter de sa confrontation avec la R.F.A., dans un stade madrilène en folie.

Certes, un coup de Jarnac eût été énorme et aurait crevé le cadre sportif. Mais les seules combinaisons ont été constatées, vendredi, sur le terrain, entre les coéquipiers de Rummenigge et de Zamora.

Alors, le football est redevenu ce qu'il ne devrait jamais cesser d'être, un jeu, une fête, et qui d'autre que les Brésiliens peut mieux porter ce symbole sportif de la puissance et de la gloire qu'est le maillot jaune ? Un régal, Zico et ses artistes. Une voie royale qu'il ne faudrait pas voir couper par l'anti-jeu destructeur et brutal de l'équipe italienne. Un football de liberté, qu'on souhaite voir pratiquer, dimanche, par Michel Platini et les joueurs français.

Il y a près d'un quart de siècle, en 1958, en Suède, une certaine équipe nationale de football accédait aux demi-finales de la Coupe du monde en battant (4 à 0) une certaine équipe d'Irlande du Nord. On dit que l'histoire ne se répète jamais, mais on dit aussi qu'elle a parfois des bégaiements. – M. C.

R.F.A.-Espagne (2-1) : le refus de capituler

De notre envoyé spécial

Madrid. – Henry Kissinger, en expert, avait de l'inepte Angleterre-Allemagne fédérale donné un raccourci lapidaire : « *Realpolitik, real football !* ». L'ancien secrétaire d'Etat américain est présent à Madrid depuis quelques jours pour voir des matches. Et, accessoirement, pour négocier dans la coulisse. Le réalisme commercial voudrait, en effet, que la préparation de la Coupe du monde 1986, confiée en principe à la Colombie, soit également retirée à ce pays trop pauvre pour organiser une si riche épreuve. On se bat donc âprement autour de cette dépouille de projet. Le Brésil, donc Joao Havelange, qui est aussi président de la FIFA, se laisserait faire volontiers violence et les Etats-Unis, *dear Henry*, ont de gros appétits de soccer. Le match sera rude.

Le réalisme sportif, c'est une autre affaire. Car voici qu'avivant un Espagne-Allemagne fédérale qui, sans trop de peine, mit en ébullition tout le pays, arrivaient du camp allemand des nouvelles alarmantes. Il y aurait eu, il y aurait encore du rififi chez les plus sérieux, les plus professionnels, les plus grands, les plus tout. De la bonne chicanerie de chambrée, des aigreurs de vilains camarades, une ambiance d'équipe de France avant que celle-ci ne caresse enfin, avec délectation, le sournois projet d'enterrer une fois pour toutes les anciens combattants de Suède. Le football-mark en pleine flottaison. L'entraîneur, Jupp Derwall, ne parlerait plus à ses joueurs, qui le lui rendraient bien et, saisis par la contagion, limiteraient entre eux les échanges aux *strictes nécessités*.

Fameuse ambiance donc, Horst Hrubesch, l'avant-centre, l'a fait savoir à sa manière, toute en finesse : « *Ce qui manque à cette équipe, c'est une main de fer* ». Lui, au moins, aura été exaucé, puisque sorti définitivement de l'équipe pour insuffisance. A moins qu'il ne s'agisse *plutôt d'un excès de suffisance*, défaut bien partagé au sein de cette équipe. L'ailier Reinders, autre rebelle, *a délibérément pratiqué le jeu dur* : « *Je ne sais même pas si Derwall serait capable d'entraîner l'équipe juniors de mon club.* »

Tout cela est plus que délectable, rassurant. Allons, ce sont bien des hommes, et plutôt même des gamins, les idoles de nos enfants. Rassurant aussi pour une équipe d'Espagne saisie par le doute, et sévèrement étrillée par « sa » presse. Les bruits venus du camp allemand ont eu le meilleur effet : rendre promptement l'espoir aux joueurs espagnols et recentrer la presse, passée de la critique à l'amical conseil. Les titres des journaux résumaient bien le mode d'emploi pour cette rencontre : y mettre autant de « *corazon* » et un peu plus de « *cabeza* ».

Arbitres

Effectivement, l'équipe d'Espagne, en nette amélioration depuis ses pitoyables prestations du tour précédent, fit preuve de cœur toujours et d'un peu plus de tête. Ce fut, comme prévu, un match de feu. Et peut-être bien de fous, un effort superbe *et un peu inquiétant* dans ces hurlements sans fin du stade Santiago-Bernabeu.

A la mi-temps, le score était nul (0-0). Mais l'équipe d'Allemagne, nettement supérieure, avait imposé son jeu, ou plutôt son style. C'est une impressionnante machine, même avec ses ratés actuels, que ce *onze allemand* presque toujours dans le sens de la marche. Il lui avait manqué simplement, dans cette mi-temps, le petit coup de rein supplémentaire, cette fraction de seconde d'avance nécessaire pour concrétiser. Sans doute parce que le meilleur des siens, son capitaine, Karl-Heinz Rummenigge, traîne la patte *depuis quelques jours*.

Après le repos, il fut remplacé par Uwe Reinders, le contestataire. C'était le bon choix. Une formidable et longue accélération de la R.F.A. *allait faire la différence*. D'abord, un premier but à la cinquantième minute de l'ailier feu follet Pierre Littbarski, après une nouvelle faute du gardien espagnol Luis-Miguel Arconada. Ensuite, un deuxième but réellement superbe à la soixante-dixième minute. Après un slalom dans la surface de réparation espagnole, Littbarski offrait la balle de match à Klaus Fischer, qui prit tout son temps pour achever le taureau espagnol. Du moins le croyait-on.

L'Espagne était battue. Vingt minutes à jouer. Deux buts de retard. Elle était battue et éliminée du Mundial. C'est là qu'il faudra admirer ces onze joueurs espagnols pour *cette tentative* désespérée, ce *refus* de capituler, dans un final admirable, à grands coups de courage. A sept minutes de la fin, ils réussirent un but sur une jolie tête de Jésus Zamora.

Alors ce fut réellement dément. L'équipe espagnole joua, sur ces sept minutes, sa fierté et sa vie dans un va-tout désordonné et féroce. Le stade chavira sous les hurlements d'une foule en furie. Seul, dans cette tempête, un homme réussit à garder son calme : l'arbitre italien, M. Paolo Casarin. Ce fut bien. Un arbitre, pour la première fois de ce tournoi, pour les matches de l'Espagne, faisait honnêtement son métier. *L'Espagne n'échappa donc pas à son* destin longtemps différé, la défaite (2 à 1) et l'élimination.

Et voilà bien le sel de l'affaire. *Cette équipe espagnole finira elle*-même arbitre dans ce Mundial. Eliminée, il lui reste un match à jouer contre l'Angleterre, match dont dépend le dénouement dans ce groupe B. L'Espagne pourrait choisir, Allemagne fédérale ou Angleterre, selon le résultat de ce match. Qu'elle ne choisisse donc pas et joue vraiment le jeu. La sortie n'en sera que plus belle.

PIERRE GEORGES.

BRÉSIL-ARGENTINE (3-1) : SOCRATES OU LA PASSATION DES POUVOIRS

De notre envoyé spécial

Barcelone. – Il a un visage de Christ, un nom de philosophe grec, un diplôme de docteur en médecine et il est capitaine de la sélection brésilienne. Au premier abord, *ce qui frappe pourtant le* plus chez lui, c'est sa grande taille et sa silhouette efflanquée (1,96 m pour 72 kg). « *Je suis un anti-footballeur* », plaisante volontiers Socrates Brasileiro Sanpaio de Souza Ferreira Oliviera – pas étonnant que les journalistes l'appellent simplement Socrates ou docteur – en faisant allusion à son allure, à son profil de carrière et à son mode de vie.

Dans un sport où les hommes grands se font rarement un grand nom, dans un pays où les gosses de dix ans jonglent déjà avec la virtuosité des professionnels européens, Socrates fait, en effet, *figure d'exception*. Découvrir le football international à vingt-six ans, diplôme de médecine générale en poche, n'est déjà pas banal. Devenir, *un an* plus tard, le capitaine de la plus prestigieuse des équipes de football nécessite un grand talent et une forte personnalité. Au *royaume* des artistes du dribble, Socrates n'est certes pas le plus spectaculaire des Brésiliens. Tout chez lui refléterait plutôt l'intelligence et la simplicité.

Commencer le deuxième tour de la Coupe du monde contre l'éternel rival argentin, condamné de surcroît à la victoire après son échec contre l'Italie (2 à 1), ne relevait pas *a priori* d'une partie de plaisir, même devant des tribunes transformées en champ de boutons d'or par les quelque huit mille supporters brésiliens. Les deux mains de Socrates serrées au-dessus de sa tête au coup d'envoi rappelaient à ses coéquipiers la nécessité d'accorder la priorité à la solidarité sur le terrain.

Même *le premier but brésilien* de Zico (11e minute) ne parvenait pas à libérer les deux équipes. Les Argentins, qui ont mal vieilli, tardaient à réagir. Les Brésiliens *hésitaient à tenter de leur porter* le coup de grâce. Avec une nonchalance et une décontraction de basketteur américain, Socrates donnait alors à ses partenaires l'exemple de *la sérénité*, se démarquant pour leur servir de relais ou les relançant d'une pichenette ou d'une talonnade. Sans prendre, il est vrai, de risques excessifs, il n'avait pas manqué une seule passe à la mi-temps.

Il faudra attendre un bon quart d'heure encore pour que les footballeurs *brésiliens, qui étaient* arrivés au stade en improvisant, dans leur car, un orchestre de *samba*, retrouvent enfin leur vraie nature pour s'assurer la victoire par deux *nouveaux buts* de Serginho (67e minute) et de Junior (75e). Le désarroi argentin était alors tel que Maradona lui-même, conscient sans doute de *son échec dans ce Mundial*, dont il attendait tant, se faisait expulser pour une brutalité, à quatre minutes de la fin du match. Le but surprise de Diaz, quelques secondes plus tard, ne pouvait rien changer à l'élimination des tenants du titre.

Dans le rond central, l'échange des maillots entre les joueurs ressemblait fort à une passation de pouvoirs. Qui mériterait mieux la consécration que les Brésiliens, qui personnifient le plus cette notion de jeu que le football n'aurait jamais dû perdre ? Et qui parmi eux mériterait mieux cette consécration que Socrates qui a remis ce sport à sa *vraie place* ? Celui d'un entracte dans une vie d'homme qui ne s'arrêtera pas à trente-cinq ans. Il sera alors temps *pour lui de* préparer la spécialité qu'il a déjà choisie : l'orthopédie.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

VENDREDI 2 JUILLET

GROUPE B

A Madrid : R.F.A. bat Espagne 2-1.

Classement : 1. R.F.A (2 matches), 3 pts ; 2. Angleterre (1 m.), 1 pt ; 3. Espagne (1 m.), 0 pt.

L'Espagne est éliminée. *Reste à jouer :* Espagne-Angleterre, le 5 juillet.

GROUPE C

A Barcelone : Brésil bat Argentine 3-1.

Classement : 1. Brésil (1 m.) et Italie (1 m.), 2 pts ; 3. Argentine (2 m.), 0 pt.

L'Argentine est éliminée. *Reste à jouer :* Brésil-Italie, le 5 juillet.

SPORTS ÉQUESTRES

« Flonflon » : un non-conformiste

Commencé jeudi 1er juillet, le concours de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de France a continué vendredi sur l'hippodrome de Longchamp, le soleil, comme la veille, étant de la fête.

Le prix de la Jeunesse et des Sports (cinquante-huit engagés, d'où un spectacle interminable) a été gagné par le crack allemand Gerd Wiltfang, en selle sur *Goldika*, grand carrossier réputé délicat dans ses jarrets. Vient à la deuxième place, son compatriote Henrik Zu Bexten, officiant sur un animal, *Marco*, dont la façon de faire maussade ne l'empêche nullement de figurer aux honneurs. A la troisième place, s'est faufilé le petit, le rustique, l'adorable *Flonflon* ce non-conformiste des pistes par excellence, étant mis à toutes les sauces par son cavalier-propriétaire, le Français Patrick Pierre. Faut-il le rappeler, le gris *Flonflon* est un produit issu du néant, une sorte d'enfant trouvé, sans origine avouable mais valant aujourd'hui une fortune.

En attendant le Prix des Nations et le Grand Prix au programme de samedi et de dimanche, dernier fait marquant de la journée de vendredi : la puissance. Gagnée par le Suisse Willy Melliger sur *David*, le mur étant élevé à 2,15 m, on est loin du record du monde détenu, depuis janvier 1949, par le capitaine Larraguibel, de l'armée chilienne, avec un bond de 2,45 m sur l'anglo-arabe prodige *Huaso*. – R. M.

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Kriek sans peur, Billie Jean King sans reproche

De notre envoyé spécial

La finale du tournoi féminin de Wimbledon devait être disputée ce *samedi 3 juillet entre les Américaines* Chris Evert-Lloyd, *tenante* du titre, et Martina Navratilova, championne de Roland-Garros, qui ont battu respectivement en demi-finale, vendredi, l'Américaine Billie Jean King, recordwoman des victoires à Londres (7-6, 2-6, 6-3) et l'Allemande de l'Ouest Bettina Benge, une des dix meilleures joueuses mondiales (6-2, 6-2).

Les demi-finales masculines devaient mettre aux prises, d'une part, l'Américain Connors et l'Australien Edmonson, qui se sont qualifiés jeudi *(le Monde* du 3 juillet) et, d'autre part, l'Américain McEnroe, vainqueur du Sud-Africain Kriek (4-6, 6-2, 7-5, 6-3) et l'Américain Mayotte, qui a éliminé son compatriote Teacher (6-7, 7-6, 7-5, 3-6, 6-1).

Londres. – L'Américaine Rosy Casals, *qui fut quatre fois demi*-finaliste du tournoi féminin de Wimbledon, de 1967 à 1972, a dit un jour que le Centre Court du All England Lawn-Tennis Club était la maison des vieilles ladies. En arithmétique sportive, Billie Jean King, qui est âgée de trente-huit ans, est vieille et elle est bien chez elle sur ce rectangle de gazon où elle a capitalisé le record de vingt titres. La première *joueuse professionnelle* n'a jamais changé, par superstition, coiffure et blouse, qui datent quelque peu. Mais son plaisir de jouer est intact, une véritable leçon pour tous les demi-soldes de la raquette qui font leur métier en traînant les baskets...

Un plaisir qu'elle a fait partager à tous les spectateurs du court central, où elle disputait, vendredi après-midi, son deux-cent cinquantième match à Wimbledon. Elle affrontait en l'occurrence pour la vingt-septième fois, sa compatriote Chris Evert-Lloyd, de dix ans sa cadette, qui a déjà gagné trois fois le trophée individuel londonien. Dans les mêmes circonstances, elles s'étaient affrontées en 1975, année où pour la dernière fois Billie Jean King avait remporté le tournoi en simple.

Depuis, Chris Evert-Lloyd avait vaincu huit fois son aînée, dont les articulations s'étaient usées sur tous les courts du monde. De multiples opérations et une longue rééducation ont permis à Billie Jean King de recommencer à jouer au début de l'année. *Sans grand succès d'abord, puis* de mieux en mieux. Il y a dix jours, elle commença une série de victoires étonnantes sur cette herbe anglaise où elle est vraiment chez elle.

Chris Evert-Lloyd, dont le jeu de fond de court est radicalement opposé au service de volée de son aînée, ne se souvenait pas que Billie Jean King engageait aussi fort. Et la partie n'en fut que plus serrée.

La tête près du bonnet

« Ce fût un match très agréable », commenta la gagnante. La rencontre qui suivait, un quart de finale McEnroe-Kriek, fut aussi très plaisante, bien que les hôtes de la tribune royale aient quitté leur siège à cinq heures très précises pour aller prendre le thé. Ils ont eu tort, car ils ne purent assister à la fin de cette partie, un match haletant qui ne fut pas gâché par les récriminations de *l'un ou de l'autre, comme on aurait* pu le craindre.

Comme McEnroe, Kriek est en effet un personnage peu ordinaire. Il a la tête près du bonnet, toujours prêt à « rouscailler ». Précisément, les motifs ne lui manquaient pas. *Champion d'Australie en titre et* tête de série n° 5, il posait les pieds sur le Centre Court pour la première fois depuis le début du tournoi. Cette brimade inexplicable fut comme un stimulant pour cet ancien trois-quarts aile des Springbocks juniors. Les monstres sacrés des courts ne l'ont d'ailleurs jamais effarouché. En 1980, il a mené deux sets à zéro contre Borg en demi-finale de Flushing-Meadow.

Bien qu'il soit assez trapu, Kriek a un service très puissant et ses jambes de *sprinter* lui permettent d'aller intercepter les trajectoires les plus lointaines. Cela lui avait permis de battre McEnroe deux fois au cours de leurs neuf rencontres précédentes.

Cela ne lui fut pas suffisant cette fois-ci, mais, beau joueur malgré tout, Kriek déclarait : *« Si McEnroe a pu gagner Wimbledon une fois, il peut le gagner cinq fois. »*

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Le Tour de France et les équipes nationales

Pour la troisième fois consécutive, Bernard Hinault a revêtu le maillot jaune, vendredi 2 juillet à Bâle, à l'issue d'un prologue du Tour de France. Au cours de cette épreuve de 7,4 kilomètres contre la montre, qui s'est déroulée en présence d'un public clairsemé, le Breton a battu le Néerlandais Knetemann de 7 secondes et l'Allemand de l'Ouest Braun de 11 secondes, tandis que le champion de France, Régis Clère, confirmant ses qualités de rouleur, prenait la cinquième place à 13 secondes du vainqueur. Le premier affrontement du Tour a provoqué des écarts importants. Jean-René Bernaudeau, que précèdent ses équipiers Anderson, Duclos-Lassalle et Michel Laurent, a perdu 30 secondes. Quant à l'Italien Battaglin, il est distancé de près d'une minute.

De notre envoyé spécial

Bâle. – Nous voici donc replongés dans cette foire commerciale qui s'appelle le Tour de France, mais qui est aussi et surtout, fort heureusement, une course cycliste, la plus prestigieuse de toutes. Le terme de foire commerciale avait été employé, il y a un an, par Mme Edwige Avice, ministre délégué chargé de la jeunesse et des sports, après qu'elle eut découvert la *gigantesque compétition sous son* double aspect, sportif et économique. M. Jacques Goddet, directeur de l'épreuve, qui s'était ému des propos tenus par Mme Avice, présente aujourd'hui ce monument du cyclisme comme *« le plus grand show télévisé du monde »*, mais on admettra que les deux définitions ne sont pas tellement éloignées l'une de l'autre. La notion de show télévisé sous-entend une inflation publicitaire grandissante.

M. Goddet s'est plu à imaginer *l'évolution* internationale du Tour. C'est-à-dire qu'entre les coureurs appartenant aux nations traditionnelles du vélo, on note la présence, au départ, d'un Américain, Jonathan Boyer, d'un Norvégien Jostein Wilmann et d'un Néo-Zélandais, Eric McKenzie. *Demain*, le Tour de France et d'Europe – c'est sa raison sociale – pourrait accueillir des *concurrents* africains ou asiatiques et prendre la dimension d'un tour du Monde qui aurait lieu tous les quatre ans, à l'image des Jeux olympiques ou de la Coupe du monde de football. Selon cet hypothétique projet, il se déroulerait conformément à *la formule des équipes nationales*. Celle que préconise si justement Mme Avice.

Lorsqu'en 1969, les organisateurs du Tour de France décidèrent d'admettre à nouveau des équipes de marques (leur suppression datait de 1930), ils se défendirent de rompre totalement avec l'ancien système et envisagèrent de revenir également tous les quatre ans au principe des sélections par équipes nationales. Mais ils subirent la pression des groupes extra-sportifs et durent *renoncer*.

Nous ne sommes pas certains, pourtant, que les financiers du cyclisme professionnel se soient livrés à un calcul réaliste, en s'opposant à la formule des équipes nationales, sous prétexte qu'elles leur paraissaient contraires à leurs intérêts. Cette formule offre des avantages, indépendamment de l'attrait incomparable qu'elle exerce sur le public. C'est assurément la plus noble, ainsi que le soulignait Mme Avice, la plus équitable sur le plan sportif et la plus efficace au niveau de l'expression publicitaire. En définitive, elle aurait mis en *valeur les efforts* des « *sponsors* » au lieu de les contrecarrer. Faut-il rappeler que le Tour de France lui doit *sa popularité* et, mieux, son rayonnement ?

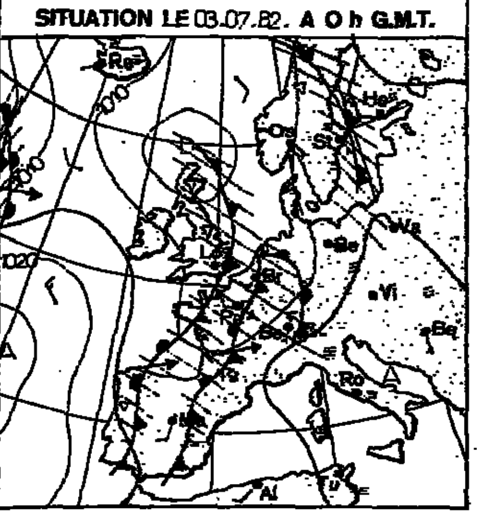
JACQUES AUGENDRE.

● *Le Tour de France 1983* partira d'une localité du Val-de-Marne pour se *terminer*, comme les années précédentes, sur les Champs-Elysées. Il ne comportera pratiquement pas de « neutralisations », mais sera caractérisé par des étapes plus longues.

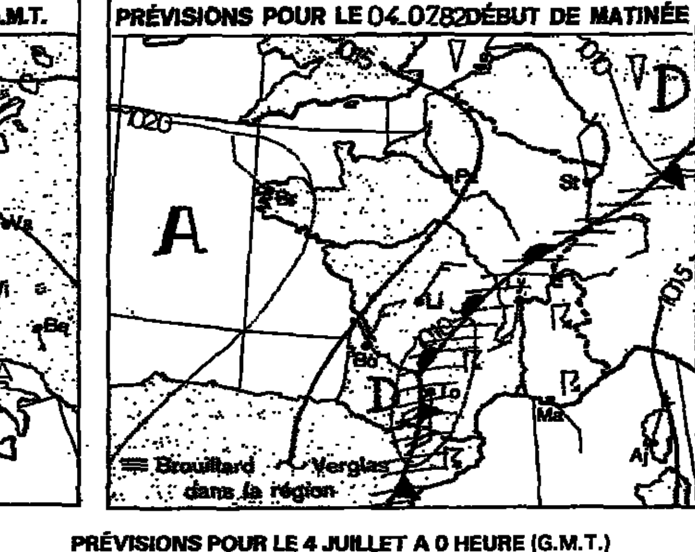
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.07.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 04.07.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 juillet à 0 heure et le dimanche 4 juillet à 24 heures :

Une perturbation pluvio-orageuse, qui affectait une grande partie du pays samedi, se décalera vers l'est assez rapidement dans sa partie nord mais stagnera dans sa partie sud.

Dimanche, le temps sera nuageux et brumeux en matinée au nord de la Loire, ainsi que sur la Champagne et les Ardennes. Une petite amélioration se développera l'après-midi avec l'apparition de quelques éclaircies. Les températures varieront entre environ 12 degrés le matin et 20 degrés dans la journée.

Des Pyrénées aux régions méditerranéennes, aux Alpes et au Jura, les nuages resteront abondants et donneront *des orages violents ; les températures*, voisines de 22 degrés le matin, *évolueront peu dans la journée*.

Sur le reste du pays, les nombreux brouillards matinaux se dissiperont progressivement et feront place à d'assez belles éclaircies ; le thermomètre remontera vers 22 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 juillet à 7 heures, de 1 007,2 millibars, soit *755,5 millimètres de mercure*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 juillet) : Ajaccio, 25 et 15 ; Biarritz, 34 et 16 ; *Bordeaux*, 32 et 17 ; Bourges, 34 et 19 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 36 et 20 ; Dijon, 30 et 18 ; Grenoble, 33 et 18 ; Lille, 29 et 14 ; Lyon, 30 et 13 ; Marseille-Marignane, 30 et 19 ; Nancy, 29 et 21 ; Nantes, 29 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 32 et 17 ; Pau, 31 et 17 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 25 et 15 ; Strasbourg, 28 et 18 ; Tours, 32 et 17 ; Toulouse, 26 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 40 et 21 degrés ; Amsterdam, 27 et 15 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 23 et 16 ; Bonn, 28 et 20 ; Bruxelles, 28 et 16 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 17 et 13 ; Dakar, 29 et 25 ; Djerba, 30 et 21 ; Genève, 30 et 19 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 22 et 12 ; Luxembourg, 25 et 20 ; Madrid, 36 et 19 ; Moscou, 16 et 11 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 36 et 22 ; Rome, 29 et 15 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tunis, 32 et 20 ; Tozeur, 38 et 24.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3224

HORIZONTALEMENT

I. *Ramène au foyer celui qui était au feu.* – II. Ne se présentent jamais sans fleurs. Dans l'histoire, son nom s'inscrit en lettres de feu. Cité – III. Unité de marche d'infanterie. Invalide. – IV. Ce qu'un bateleur prétend n'avoir ni dans les mains ni dans les poches. Rongeur domestique. Élément de couple. – V. Celui qu'apporte le destin est plus triste que celui qu'apporte le hasard. Fait preuve de pratiques édifiantes. Arrive souvent au galop avec une fièvre de cheval. – VI. Des verres peuvent la rétablir ou la troubler. Constamment exposée aux courants d'air, elle est parfois grippée. Voie d'eau non navigable. – VII. *Préposition*. Intact, peut-être à la suite d'un fâcheux contact. L'aire du Midi. – VIII. Note. Premier terme d'un des commandements de Dieu. Leur discrétion les rend sympathiques. – IX. Doublement à droite de Brest. Doublure de « soi ». Blanche, au pôle. – X. Leur couronnement a lieu sous le signe de la vierge. Feu vert chez les Rouges. – XI. Peut être un œillet sur sa tige. Réunis au terme d'un accord. Sous une œuvre. – XII. Assure le présent et le futur grâce aux choses du passé. Le grand se chante ; le petit se siffle. – XIII. Pilleur de troncs. Dragée ou pruneau. Possessif. – XIV. Personnel. Père d'un héros d'Homère. Tirent leur origine d'un luminaire. – XV. Certains se font chambrer, d'autres se laissent frapper. Chez elle, ce sont les poulets qui cuisinent.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II							■						■		
III									■						
IV					■						■				
V		■				■						■			
VI				■									■		
VII			■								■				■
VIII			■					■	■						
IX				■						■					
X		■									■			■	
XI					■		■			■					
XII	■											■			
XIII				■									■		
XIV			■							■					
XV		■					■	■							■

VERTICALEMENT

1. Peut être réclamé par une vedette trouvant son rôle trop écrasant. Pieuse ou pilleuse. – 2. Saint gardien de l'othodoxie vestimentaire. Sur lesquels on n'a fait aucune impression. N'est jamais seul à mener le train. – 3. Femme « canon ». Il est fendu à l'intention de ceux qui veulent se fendre. – 4. Inventeur d'une recette pour faire sauter les lardons. Un futur comte séjourna dans son château. Dépasse les limites au pays du fair-play. Mesure de ruban chez des vieux porteurs de natte. – 5. Souvent avant l'amour. S'ils sont plusieurs ici, c'est contre leur nature. Ses paroles ne sont pas d'évangile. – 6. Parcourt la Dordogne avant de se perdre dedans. Elles appartiennent à une société très fermée du monde oriental. – 7. Mets eurasien. Sigle d'une ancienne formation politique. – 8. Peut s'assurer dans une compagnie d'assurances. Divaguait. – 9. Personnel. Très peu ou pas du tout. Cassent les oreilles quand ce n'est pas les pieds. – 10. Ses visiteurs occasionnels n'apprécient guère les toiles qu'elle expose. Joyeuse partie de ribote. – 11. Refroidit quand il est sec. Préposition. Cuvette. Convenir. – 12. Qui présente une ou plusieurs bosses. Pièce de Porto. Il accomplit sa mission en échouant. – 13. *Se situe historiquement* avant Iéna. Reine de Castille. En vedette. – 14. Distributrices de « vent ». Jeune harde. – 15. Bénéficiaire d'un bis après la représentation. Mettras en terre dans l'espoir d'une résurrection.

Solution du problème n° 3223

Horizontalement

I. Natation. – *II.* Ébénistes. – III. Oreilles. – IV. Lé. Steele. – V. Ogre. Sec. – VI. Géo. UE. – VII. Irving. – VIII. Is. Ouïe. – IX. Magasins. – X. Émoi. Nier. – XI. Si. Édesse.

Verticalement

1. Néologismes. – 2. Abréger. Ami. – 3. Tee. Rovigo. – 4. Anisé. Isaïe. – 5. Tilt. Un. – 6. Isle. Égoïne. – 7. Otées. Unie. – 8. Nesle. Aisés. – 9. Écrue. Ré.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 juillet 1982 :

UN DÉCRET

● Fixant la quote-part pour l'année 1982 des ressources du budget du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances destinées à alimenter le fonds intercommunal de péréquation.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au contrôle de la distribution du fuel-oil domestique.

JEUNESSE

CHANTIERS DE VOLONTAIRES – L'Association pour la participation à l'action régionale (APARE), organise, de juillet à septembre, quatre chantiers de volontaires dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence :

Du 11 au 31 juillet et du 1er au 12 août : deux chantiers pour la sauvegarde et la remise en valeur des dentelles de Montmiral (Vaucluse) ; du 8 au 28 août : restauration de deux bergeries en pierre sèche dans la montagne de Lure (Alpes-de-Haute-Provence et du 30 août au 18 septembre : restauration de terrasses de culture dans le Lubéron (Vaucluse).

★ APARE, 19, rue Galante, 84 000 Avignon, Tél. : (90) 85.51.15

PARIS EN VISITES

MARDI 6 JUILLET

« Du salon d'honneur au jardin de l'intendant », 10 heures, cour d'honneur *statue de Napoléon*, Mme Allaz.

« Le portrait italien au 18e siècle », 11 heures, Petit Palais, Mlle Leclercq.

« L'Opéra », 13 h 15, statue de la Danse, Mme Garnier-Ahlberg.

« De Louis XIII à Napoléon », 14 h 30, le Louvre, statue de Napoléon, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« La mode du châle cachemire en France », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mlle Colin (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Portraits italiens du 18e siècle », 14 h 30, Petit Palais (Approche de l'Art).

« Les souterrains gothiques du collège des Bernardins », 15 heures, église *Saint-Julien le Pauvre, Mme Moutard*.

« Chez un souffleur de verre », 15 heures, 59, rue de Turenne, Mme. Ragueneau (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le Quartier Saint-Jacques », 15 h 30, 277, rue Saint-Jacques, Mme Hager.

« Le Père Lachaise », 15 heures, entrée principale, M. Jaslet.

« La maison des « empestez », 15 heures, place du Dr Alfred Fournier.

« L'église Saint-Eustache, le quartier des Halles », 15 heures, église côté rue du Jour (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais, hôtels de Sens, d'Aumont, de Brinvilliers », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le vieux Paris).

MERCREDI 7 JUILLET

« La Défense et son parc », 14 h 30, hall du R.E.R. devant le tabac, Mme Allaz.

« Histoire des Halles », 15 heures, devant Saint-Eustache, Mme Bachelier.

« Saint-Nicolas du Chardonnet et le peintre Le Brun », devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« L'architecture à Notre-Dame », 15 heures, portail central, Mlle Colin.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« De la place Louis-XV à la place de la Concorde », 15 h 30, 23, rue de Sévigné, Mlle Leclercq (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Vie quotidienne en Egypte », 15 heures, le Louvre, porte Champollion (Approche de l'Art).

« Hôtels, églises de l'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro *Pont-Marie* (Art et Aspect de Paris).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits de l'Ermite, Mme Ragueneau.

« L'Hôtel des Ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, l'Horloge, Mme Moutard (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtel de Marle », 15 heures, 11, rue Payenne, Mme Ferrand.

« La place des Vosges », 15 heures, statue Henri-IV.

« Le Marais illuminé », 21 h 30, métro Pont-Marie, Mme Hager.

« *La Mosquée* », *15 heures, place du* Puits de l'Ermite, Mme Hauller.

« Hôtels et jardins du Faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino, M. Jaslet.

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 45, marches pavillon Denon, M. de La Roche.

« Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne.

Le XVIe siècle florentin », 15 heures, le Louvre, pavillon de Flore (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection *du passé*).

« L'Opéra », 13 h 15, haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le Couvent des Blancs Manteaux », 14 h 30, 3, rue Malher (le vieux Paris).

Conférences

MARDI 6 JUILLET

20 h 30, 5, rue Largillière, M. J. Cavaroc : « Pyramides et temples d'Egypte » (Nouvelle Acropole).

MERCREDI 7 JUILLET

14 h 45, 23, quai de Conti, R. Servoise : « L'avènement du Pacifique » (Académie des Sciences Morales et Politiques) (séance publique).

19 h 30, 11 bis, rue keppler « Karma et le libre-arbitre » (loge unie des théosophes) (entrée libre).

AGRICULTURE

Le gouvernement appelle les viticulteurs à plus de fermeté face au négoce

L'agitation persiste dans le Midi viticole, politiquement déçu parce qu'ayant placé ses espoirs dans la gauche. Et cela parce que selon les viticulteurs le marché se serait brusquement dégradé. Le ministère de l'agriculture vient, pour sa part, de réagir avec vivacité. Dans un communiqué, il est dit que *« la fermeté des viticulteurs du Midi doit se manifester face à leurs interlocuteurs* [le négoce]. *Les dégradations et les actions violentes ne sont pas de nature à apporter une solution aux problèmes actuels et le gouvernement les désapprouve catégoriquement »*.

Le gouvernement appelle les viticulteurs à plus de rigueur en ne cédant pas *« à la crainte de voir peser les volumes d'une récolte abondante sur les prix de la prochaine campagne (...), puisqu'il y aura le nouveau règlement communautaire et l'office des vins »*. Le ministère rappelle que les volumes de vin de table commercialisés représentent pour la campagne en cours 21 millions d'hectolitres, dont 16.8 millions pour le Languedoc-Roussillon, soit 1,3 million d'hectolitres de plus pour cette seule région qu'en 1981. Les importations italiennes sont inférieures de 25 %, tandis que les prix des vins importés d'Italie ont progressé de 25,2 % en mai 1982 par rapport à mai 1981, hausse qui s'accroîtra encore et qui est due à la distillation exceptionnelle obtenue par le gouvernement en avril 1982. Cela fait dire au ministère que *« les difficultés de l'agriculture du Midi ne sont pas que conjoncturelles »*. D'ou le renvoi des viticulteurs devant leurs responsabilités, et devant aussi la promesse d'un règlement communautaire et d'un office efficients en cas de dégradation du marché.

Le 30 avril dernier, le conseil des ministres de l'agriculture des Dix parvenait à un compromis sur les prix agricoles, comportant notamment une réforme du règlement viti-vinicole de la Communauté. Après l'accord sur les grandes lignes, les Dix ont confié aux techniciens, comme le veut la pratique, la mise en forme technique du projet de modification du règlement. Les ministres devaient se ressaisjr de ce texte le 5 juillet et l'assemblée européenne le 8 juillet. Dans le projet élaboré par la commission, on relève que *« le droit de replantation ne peut être exercé sur des superficies classées en catégories 2 et 3, lorsque ces superficies sont pourvues d'installations d'irrigation indépendantes, alimentées par la nappe phréatique ou sont comprises dans des périmètres d'irrigation »*.

En clair, cela signifie que parmi les moyens de lutter contre les excédents le nouveau règlement communautaire interdirait la replantation de la vigne sur les terres susceptibles de porter d'autres cultures. En réalité, cela aboutirait à condamner la restructuration ou le développement d'un vignoble moderne, économiquement équilibré, comme il se présente déjà dans certains endroits du Midi viticole.

La catégorie 2, ce sont les terres de collines ou de coteaux ou les terrains peu profonds dans lesquels il ne serait pas possible d'obtenir des vins titrant naturellement plus de 8,5 °. Autant dire que cette catégorie concerne peu la viticulture française. La catégorie 3, ce sont les terres d'alluvions récentes ou les fonds de vallée, telles par exemple la moyenne vallée de l'Hérault, ses 10 000 hectares de vignes et ses vingt-huit caves coopératives. On notera aussi qu'il n'existe pas à proprement parler de carte européenne des terrains classés selon la catégorie. Quand un viticulteur demande qui une prime d'arrachage, qui une prime de restructuration, c'est l'expert désigné par l'autorité administrative qui décide la catégorie dans laquelle le fond sera situé.

Le projet communautaire repose sur l'idée classique du rétrécissement de la vigne sur une aire de collines et de coteaux, là où les rendements sont plus faibles et le vin meilleur. Il se trouve que cette idée est déjà vieille. En Argentine, au Chili, dans le Languedoc même, des vignobles de plaine encépagés avec du cabernet ou du merlot fournissent, avec des rendements importants (250 hectolitres à l'hectare en Amérique du Sud, de 100 à 200 hectolitres en France), un vin de table très correct.

Dans l'état actuel du marché français, ces vins ne pèsent pas sur les *excédents, puisqu'ils s'enlèvent* aisément, à des cours supérieurs à 250 francs l'hectolitre (on peut citer des exemples de transaction de 300/320 francs l'hectolitre, soit plus qu'un V.D.Q.S.).

La vision sociale de la vigne, confinée sur les coteaux où rien d'autre ne peut être fait, l'emportera-t-elle sur la vision économique d'une viticulture productive, intensive, concurrentielle, sur le marché mondial. Il ne s'agit, certes, que d'une vision, une projection incertaine sur le futur. La Communauté doit-elle cependant s'en priver en interdisant les replantations de cépages performants dans les terres de catégorie 3 ?

JACQUES GRALL.

CONJONCTURE

Du bon usage de l'argent public

(Suite de la première page.)

Après Roosevelt et la New Deal, on retrouve en France cette idée dans le programme économique des hommes de la Résistance. Elle a nourri pendant trente ans un interventionnisme permanent qui, au niveau des principes en tous les cas, ne s'est éteint qu'après la victoire de l'ex-majorité aux élections législatives de 1978.

Pour les autres, l'État ne doit pas jouer dans l'économie un rôle excessif ni ne doit accomplir n'importe quelle tâche. Il doit se montrer prudent dans ses actions qui devront être sagement pesées et calculées, pour être sainement financées avec toujours le souci de la compétitivité.

On retrouve dans cette conception la volonté de jouer le jeu de la compétition internationale, de garder au secteur privé toute son importance, d'accroître son dynamisme. C'est un peu la conception des théoriciens de l'offre dont se réclament si fort actuellement les économistes américains. Mais c'est plus encore la conception des anciens partisans du Plan qui voyaient dans la programmation à moyen terme la possibilité pour la France de corriger ses déséquilibres et ses insuffisances.

La dimension sociale du rôle de l'État n'est pas oubliée, au contraire. Mais elle n'a aucune autonomie par rapport à l'économique dont elle fait étroitement partie. C'est assez dire qu'aucune avancée sociale ne peut être envisagée si les finances de l'État et des entreprises ne le permettent pas.

Il n'est pas douteux que les idéologues — et les fervents — du parti socialiste voudraient voir grandir le poids de l'État dans l'économie tandis que les économistes — les réalistes, — craignant autant l'inflation que le chômage, se montrent beaucoup plus réservés et prudents quant au rôle que doit jouer la puissance publique.

∴

La ligne de partage n'est pourtant pas simple à tracer entre les uns et les autres dans la mesure où le problème est lui-même difficile à poser. Difficile car il existe en fait deux secteurs dans l'économie française pour lesquels les règles du jeu ne peuvent pas être les mêmes, du moins en apparence : un secteur ouvert sur la concurrence internationale (c'est le cas pour la Régie Renault mais aussi pour la sidérurgie, Saint-Gobain, la C.G.E., Thomson...), un secteur protégé qui comprend toute l'administration (police, justice, services fiscaux, enseignement...) mais aussi, d'une certaine manière, les P.T.T., la S.N.C.F., E.D.F...

La réponse à la question posée est évidente pour le secteur concurrentiel même si les moyens à employer ne font pas l'unanimité : la Régie Renault devra continuer à exporter à l'étranger une bonne partie de sa production et pour cela vendre à prix compétitifs des modèles de qualité sans cesse améliorés du point de vue technologique, entretenus et réparés par un service après-vente largement implanté sur les marchés extérieurs. Dans son rôle d'actionnaire, l'État doit en grande partie se comporter comme un entrepreneur privé. Ce qu'il fait.

Cela est vrai aussi, d'une certaine façon, pour la sidérurgie même si cette vérité première n'a été perçue que depuis peu. Il est donc vain d'espérer que les entreprises publiques pourraient maintenir des effectifs supérieurs à leurs besoins ou à leurs possibilités financières, même si le chômage continuait d'augmenter en France. De nouveaux déboires financiers entraîneraient plus tôt ou tard des difficultés aggravées et des suppressions d'emplois plus nombreuses. Quant aux programmes d'investissements publics sur lesquels compte le gouvernement pour accroître la puissance de l'industrie française et relancer l'activité, ils devront répondre à des besoins et à une stratégie précise.

Reste le secteur protégé. Parce qu'il échappe aux contraintes de la concurrence extérieure, parce qu'il est, pour l'essentiel, financé par les impôts des contribuables ou par des tarifs administrés, la tentation est grande de ne pas le gérer avec les soucis ordinaires d'un bon gestionnaire. L'opinion publique, les programmmes électoraux, les nécessités de la régulation conjoncturelle, le souci de donner satisfaction aux groupes de pression les plus remuants mais aussi de faire du spectaculaire pèsent finalement aussi lourd — et probablement plus lourd — dans les choix opérés que la volonté de répondre aux besoins réels de l'État et du pays.

Le besoin de sécurité exprimé ces dernières années par les Français incite MM. Mauroy et Fabius à prévoir dans le budget 1983 trois mille postes supplémentaires dans la police et la gendarmerie. Déjà M. Barre avait fait la même démarche dans son programme de Blois. Pour rassurer l'opinion il avait annoncé, en janvier 1978, la création en cinq ans de dix mille postes supplémentaires dans la police et la gendarmerie.

Mais la puissance publique s'est-elle jamais interrogée sur l'efficacité de ses mesures ? On pourra multiplier à l'infini les effectifs de police : ceux-ci n'auront d'utilité réelle pour le pays que s'ils sont bien informés et bien entraînés. Même si des efforts sont maintenant faits en ce sens, comme l'a affirmé M. Defferre, la question devrait être posée de savoir s'il n'existe pas d'autres voies — plus efficaces et moins coûteuses — que la multiplication des effectifs de police pour atteindre à une meilleure sécurité. Si la petite délinquance est bien devenue le souci majeur des municipalités, le plus sûr moyen de la combattre n'est-il pas, plutôt que de la réprimer, de l'empêcher de naître.

Un contact insuffisant avec les réalités mais surtout l'absence de cette sanction essentielle pour le secteur privé qu'est la réussite ou *l'échec financier, expliquent la mauvaise* utilisation des fonds publics. De ce point de vue, il est tout à fait regrettable que les tentatives faites par l'administration pour développer la R.C.B. (rationalisation des choix budgétaires) aient été à peu près complètement abandonnées. Elles auraient pu, à la longue, forcer l'État à se remettre en question et à s'interroger sur la bonne utilisation des centaines de milliards de francs qu'il gère chaque année avec le budget.

∴

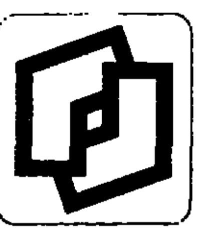
On pourrait multiplier les exemples : la priorité donnée à l'automobile, aux routes et aux autoroutes par rapport aux espaces verts et aux aménagements urbains et sportifs est un choix dicté depuis des années par des besoins immédiats. On privilégie la création d'emplois et les apports de devises dont l'automobile est pourvoyeuse en acceptant de sacrifier un certain cadre de vie en même temps qu'un certain mode de vie. Ce choix-là assurément pèsera, à terme, d'un poids de plus en plus lourd. A l'inverse, la revalorisation de traitement des instituteurs apparaît tout à fait justifiée, bien que tardive et trop lente. La réussite de l'enseignement primaire est un investissement tellement essentiel pour la nation qu'on se demande comment on a pu laisser se dégrader aussi longtemps la qualité dans ce domaine.

Ce n'est pas de vingt mille emplois supplémentaires dont a besoin la fonction publique mais d'une amélioration de la qualité de son recrutement, de sa formation, de son fonctionnement. D'une remise en cause également de certaines fonctions et de leur adéquation aux besoins qu'elles sont censées satisfaire.

Le gouvernement devrait, quant à lui, porter la plus grande attention au fossé qui se creuse entre une fonction publique dans tous les sens du terme, protégée, et le reste de l'économie française, exposé à la compétition et aux rigueurs de la crise.

ALAIN VERNHOLES.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



société nationale elf aquitaine

Société Anonyme au capital de F 910.048.000 — Siège social : Tour Aquitaine - 92 COURBEVOIE — Direction Générale : 7, rue Nélaton - 75015 PARIS
N° SIREN . RCS NANTERRE B 552 120 784

EXERCICE 1981 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 1982

POURSUITE DE L'EXPANSION MALGRÉ UNE CONJONCTURE DÉFAVORABLE QUI PÈSE SUR LES RÉSULTATS

La capacité de production pétrolière devenue fortement excédentaire dans le monde a continué d'augmenter en 1981 à la suite notamment de l'intensification de l'effort d'exploration des sociétés pétrolières, tandis que la demande des principaux pays consommateurs décroissait (de 10 % en France), sous le triple effet de la stagnation économique, des économies d'énergie et des transferts vers d'autres formes d'énergie.

La situation du raffinage s'est encore assombrie au point que ses produits ont dû se vendre parfois moins cher que n'avait coûté le pétrole brut traité.

A la détérioration des résultats d'ELF FRANCE se sont ajoutées les pertes de la pétrochimie et de la Société LE NICKEL.

Tout en adaptant ses comportements à la conjoncture, le Groupe s'est préoccupé de préparer l'avenir et à son activité traditionnelle en Afrique et en Europe, il a ajouté un investissement majeur aux Etats-Unis par l'aquisition de la Société TEXASGULF, riche en ressources naturelles. Il a d'autre part conforté sa diversification par la prise de contrôle d'entreprises ou par des participations, notamment dans la chimie fine, les énergies nouvelles et la gestion de l'énergie.

Principales activités en 1981

Prospection

Le domaine minier a vu sa surface brute diminuer en 1981 d'environ un tiers à la suite notamment de la vente des actifs canadiens et de l'abandon de quelques permis de grande reconnaissance en Afrique.

En 1981, les dépenses d'exploration ont atteint 5,1 milliards de francs (dont 0,7 en France) et les investissements de développement 6,3 milliards de francs (dont 0,8 en France).

Production

Depuis la cession de ses actifs canadiens, ELF AQUITAINE reste producteur dans 14 pays.

En 1981 la production opérée par le Groupe a représenté 23,1 millions de tonnes d'hydrocarbures liquides et 28,7 milliards de mètres cubes de gaz naturel commercialisable.

Le Groupe a également produit (hors Texasgulf) 2,1 millions de tonnes de soufre (dont 0,3 million au Canada, jusqu'à la cession des actifs du Groupe dans ce pays).

Grâce à l'acquisition de Texasgulf (qui a produit 1,6 million de tonnes de soufre « frash » en 1981) et malgré la cession simultanée, au 1er juillet 1981, d'Aquitaine Company of Canada, le Groupe est devenu le premier producteur de soufre du monde occidental.

TEXASGULF a produit, d'autre part, en 1981 9 millions de tonnes de phosphate brut et 165 000 tonnes de potasse.

La situation reste difficile pour la Société LE NICKEL (Elf Aquitaine 50 %) dont le résultat 1981 déficitaire de 275 millions de francs comporte 82 millions de francs de perte de change sur des emprunts à plus d'un an.

Commerce du pétrole brut — raffinage — distribution

Le Groupe a disposé en 1981 de ressources en pétrole brut avoisinant 38,5 millions de tonnes dont 16 provenant de gisements qu'il exploite et 22,5 correspondant à des achats effectués auprès de sociétés tierces. Il s'agit pour la plus grande part de bruts saoudiens dont les caractéristiques et les prix répondaient aux impératifs qualitatifs et économiques du raffinage du Groupe.

Les tonnages de pétrole brut transportés en 1981 pour le compte d'ELF AQUITAINE se sont élevés à 23,3 millions de tonnes, soit sensiblemennt moins qu'en 1980.

ELF FRANCE a subi en 1981 quelque 3 milliards de francs de perte économique, masquée cependant dans ses comptes par la revalorisation des stocks de pétrole. Cette perte, beaucoup plus importante que par le passé, a été provoquée par la marge réduite, parfois négative, entre les prix d'achat du pétrole brut et les prix de reprise en raffinerie des produits finis et l'insuffisance notoire des prix de vente à la consommation. Encore, la société a-t-elle dû, pour ramener ses pertes à ce niveau, diminuer sensiblement ses achats et ses traitements de brut, en y substituant des achats de produits finis.

Les ventes de produits finis ont totalisé en France 16,3 millions de tonnes, soit 23,1 % du marché intérieur, contre 23,5 % en 1980. Cela correspond, en tonnages, à une diminution des ventes de 13,8 % contre 12,4 % pour l'ensemble de la consommation française. Cette diminution résulte notamment de la politique commerciale du Groupe, visant à la recherche des produits économiquement les meilleurs et au contrôle très strict des prix, conduisant à abandonner certaines ventes.

Sur le marché européen, les ventes du Groupe ont totalisé 7 millions de tonnes.

Pétrochimie

Les taux de marche anormalement bas des unités et le niveau insuffisant des prix de vente ont entraîné une dégradation considérable des résultats d'ATO-CHIMIE et de CHLOE-CHIMIE qui enregistrent toutes deux une marge brute d'autofinancement fortement négative alors que leur chiffre d'affaires reste voisin de celui réalisé en 1980 (9,4 milliards de francs).

Cette détérioration est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient à un moment où, pour conserver leur compétitivité, ces sociétés doivent faire évoluer leur marché et moderniser leurs outils de production. Les investissements correspondants ne pourront donc être supportés que par un apport financier supplémentaire des groupes actionnaires.

Chimie fine

L'acquisition de 80 % du capital de la société CECA SA a confirmé la volonté du Groupe de faire de la chimie fine et de spécialités un axe de développement stratégique ; elle vient compléter harmonieusement la position détenue depuis 1977 notamment par sa filiale américaine M et T CHEMICALS.

CECA réalise un chiffre d'affaires consolidé voisin de un milliard de francs, dont 60 % hors de France.

Pharmacie et cosmétologie

L'exercice 1981 a été satisfaisant pour SANOFI, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 milliards de francs, en progression de 21 % par rapport à 1980 à structure comparable.

SANOFI a pris le contrôle majoritaire d'INSTITUT PASTEUR PRODUCTION, s'assurant ainsi une position majeure dans le secteur de la biologie, et conclu avec AMERICAN HOME PRODUCTS, second groupe pharmaceutique américain, un accord déterminant pour son implantation future aux Etats-Unis.

Recherche scientifique et technique — innovation

Le Groupe a consenti en 1981 un effort important en consacrant à la recherche, au développement et à l'innovation, un budget de 1 100 millions de francs dont 700 millions de francs dans les activités hygiène et santé.

Situation financière

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 104,4 milliards de francs (107,2 si l'on inclut les participations dans ATO-CHIMIE et SLN) contre 76,7 milliards de francs en 1980.

La marge brute d'autofinancement consolidée atteint 14,9 milliards de francs contre 13,9 pour l'exercice 1980. Cette régression en francs constants est essentiellement la conséquence de la détérioration du marché pétrolier et de l'alourdissement des prélèvements fiscaux.

Le résultat net consolidé de 1981 ressort à 3 687 millions de francs contre 5 817 en 1980, soit une diminution de 36 %. Il a été arrêté après dotation au fonds de renouvellement des stocks de 4 031 millions de francs contre 3 345 en 1980 et prend en compte des impôts sur les bénéfices s'élevant à 12 145 millions de francs contre 8 917 pour l'exercice antérieur.

En ce qui concerne le bilan consolidé, il convient de noter qu'une plus-value de 3 900 millions de francs a été dégagée sur la cession de la participation du Groupe dans ACC et inscrite directement dans la situation nette.

L'importance des investissements du Groupe en 1981, qui dépassent 31 milliards de francs contre 11,7 en 1980, est l'un des traits majeurs de l'exercice. Le facteur le plus notoire de l'accroissement est l'acquisition de TEXASGULF mais les postes d'exploration pétrolière, de développement de gisements, de raffinage et de distribution portent au total sur des montants supérieurs à 14 milliards de francs contre 9 environ en 1980.

Pour la SNEA, société-mère, le résultat net atteint 2 094 millions de francs contre 2 527 en 1980. Il s'établit après enregistrement d'une plus-value de 4 769 millions de francs sur la cession de participation dans ACC et constitution d'une provision pour risques généraux de 6 000 millions de francs justifiée par les aléas qui affectent dans leur ensemble les investissements liés aux hydrocarbures.

L'Assemblée a décidé de maintenir le dividende au niveau de celui servi au titre de l'exercice précédent soit, compte tenu de la division par 5 de la valeur nominale de l'action intervenue entretemps, F 10,50 par titre de F 10 de nominal.

Le dividende net, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 5,25, est mis en paiement contre remise du coupon n° 27 à partir du 7 juillet 1982.

ÉTRANGER

TRÊVE DANS LA QUERELLE DES CRÉDITS A L'EXPORTATION

Washington donne son aval à la C.E.E.

L'affrontement sur les crédits à l'exportation bénéficiant de subventions publiques, qui a opposé pendant près de deux mois les États-Unis et la Communauté européenne, vient de prendre fin, au moins jusqu'au 1er mai 1983. Le gouvernement américain a approuvé la décision des pays de la C.E.E. relative à un relèvement du taux de ces crédits, ainsi qu'à un reclassement des pays bénéficiaires.

« Il est particulièrement encourageant, a déclaré à ce propos M. Regan, secrétaire américain au Trésor, *que les grands pays exportateurs restent convaincus de la nécessité de réduire les coûteuses distorsions découlant des subventions à l'exportation. »* Le compromis final semble en tout cas se situer à mi-chemin des positions initiales des deux parties.

Pour éviter une concurrence nuisible en matière de crédits à l'exportation, les pays de l'O.C.D.E. (à l'exclusion de l'Islande et de la Turquie) ont adopté des règles qui fixent notamment un taux d'intérêt minimum en fonction de la durée du prêt et de la situation du pays bénéficiaire. En juillet 1976, ils avaient abouti à un « consensus » informel *« sur des politiques convergentes de crédit à l'exportation »*, en avril 1978, ils ont appliqué un *« arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public »*.

L'adaptation de cet arrangement a donné lieu à de multiples péripéties. Après une légère augmentation des taux d'intérêt en juillet 1981, des négociations pour une majoration plus importante ont traîné en longueur jusqu'en octobre 1981, où il fut procédé à un relèvement de 2,5 points. Cet accord expirait le 16 mai 1982 et son renouvellement a provoqué de classiques discussions et marchandages, qui s'expliquent par l'intérêt des marchés d'équipement dans le tiers-monde et les pays de l'Est.

Au départ, les Américains souhaitaient, pour les rapprocher des taux du marché, un relèvement de 2 points des taux, alors que les Européens s'opposaient à tout renchérissement. Finalement, après élaboration d'un compromis, report des échéances, remaniement du compromis, un accord est intervenu qui aboutit à une majoration de 1,15 point pour les pays relativement riches (catégorie 1), de 0,35 point pour les pays intermédiaires (catégorie 2), et laisse sans changement les taux pour les pays relativement pauvres (catégorie 3, pour laquelle la C.E.E. souhaitait initialement un abaissement de 0,5 point).

.. Le renchérissement des taux d'intérêt, qui peut alléger le coût pour les finances publiques de ce genre de soutien aux exportations et stimuler les entreprises, s'accompagne d'un reclassement des pays bénéficiaires des crédits. Ainsi une douzaine de pays, dont l'U.R.S.S., la R.D.A., la Tchécoslovaquie, l'Espagne et Israël, vont passer de la catégorie 2 à la catégorie 1, et une quarantaine (Algérie, Brésil, Cuba, Corées, Malaisie, Mexique, Taiwan...), de la catégorie 3 à la catégorie 2.

Tous ces pays vont donc subir une double majoration des taux, de l'ordre de 1,5 point par rapport à l'ancien barème, pour les nouveaux venus en classe I et de 1 point pour les promus en se 2. Toutefois, ces derniers bénéficieront, jusqu'au 1er janvier 1983, d'un taux réduit (10,5 % et 10,75 % selon la durée des crédits), ainsi que de la possibilité d'obtenir des prêts de huit ans et demi à dix ans.

L'affaire des crédits à l'exportation, évoquée lors des rencontres au sommet, est révélatrice des tensions commerciales qui existent et s'accroissent, du fait de la crise, outre les différents pays industrialisés. La hausse des taux d'intérêt sur les marchés occidentaux n'a pas facilité sa solution provisoire, qui importait tout particulièrement à la France, dont les exportations d'équipement dépendent en grande partie des marchés en dehors de la zone O.C.D.E. Au-delà de son aspect économique, l'enjeu est aussi politique, la défense du tiers-monde — dont on peut apparaître soucieux de ne pas aggraver l'endettement — rejoignant le sens des affaires.

MICHEL BOYER.

LE NOUVEAU BARÈME

PAYS	DE 2 A 5 ANS	DE 5 A 8,5 ANS
Relativement riches ..	12,15	12,40
Intermédiaires	10,85	11,35
Relativement pauvres	10	10

SOCIAL

Un avertissement mesuré au gouvernement

F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. examineront début septembre « l'opportunité » d'une manifestation nationale

En ces temps de blocage des salaires, la modération relative des confédérations syndicales ne se dément pas. Le sommet du 2 juillet entre M. André Bergeron (F.O.), M. Jean Bornard (C.F.T.C.) et M. Jean Menu (C.G.C.) s'est soldé par un avertissement plutôt mesuré au gouvernement. Le communiqué commun, adopté à l'issue de la discussion, indique que *« les dirigeants des confédérations F.O., C.F.T.C. et C.G.C. décident de se réunir dans les premiers jours de septembre en vue d'examiner l'opportunité d'une manifestation pour affirmer leur attachement à la liberté de négociation, indispensable à la poursuite de la politique conventionnelle »*. Avant la réunion du 15 juillet à Matignon, la mise en garde est claire, mais la porte n'est pas fermée. Aucune menace de grève nationale ne se profile chez les réformistes. On n'est plus en 1977...

Le résultat de cette réunion, provoquée par la C.F.T.C., est donc un compromis entre les différentes tactiques syndicales en présence. *« Nous ne sommes pas des agitateurs professionnels »*, a souligné M. Menu. Mais, indéniablement, c'est la C.G.C. qui a fait preuve du maximum de fermeté. Le président de la C.G.C. était mandaté par son comité national pour proposer une manifestation nationale. MM. Bergeron et Bornard ont fait un pas dans cette direction non en décidant dès aujourd'hui du principe d'une telle action, mais en acceptant d'en *« examiner l'opportunité »* à la rentrée. *« On espère toujours,* a déclaré le secrétaire général de F.O. *Il va y avoir des contacts et nous verrons plus clair après. »* Quoi qu'il en soit cependant, la C.G.C. organisera une manifestation à Paris à la rentrée, seule ou à trois. A moins que les conditions de sortie du blocage lui paraissent très satisfaisantes...

Tout en ayant clairement manifesté son opposition au blocage des salaires, M. Bergeron ne veut ni jouer les boutefeux, ni s'engager dans un choc frontal avec le gouvernement. Mais s'il a *« freiné des quatre fers »*, les ardeurs combatives de ses militants, perceptibles surtout dans le secteur public, il ne peut pas *« taire leurs préoccupations »*. Il est convaincu que si un syndicat demande aux salariés d'accepter aujourd'hui ce qu'il condamnait hier, il ouvrira la voie à des actions incontrôlées, à une situation *« à l'italienne »*. Il craint aussi le développement d'un phénomène de *« jacquerie »* dans les classes moyennes. Toutes ces inquiétudes, il espère les faire partager à ses interlocuteurs gouvernementaux.

Dans tous les cas de figure, une telle attitude peut se révéler syndicalement payante. Si la sortie du blocage se présente favorablement — M. Bergeron s'attendant cependant à une perte de pouvoir d'achat de 3 à 4 % en 1982 et à la poursuite des difficultés en 1983 —, les centrales réformistes en attribueront le mérite à leur menace d'action. Si la manifestation parisienne a lieu, une telle preuve de combativité peut avoir des retombées positives avant les élections prud'homales en décembre.

Très inquiètes sur l'avenir de la politique conventionnelle, confirmant leur *« désaccord »* avec la suspension de la loi du 11 juillet 1950, elles tendent avant tout de sensibiliser le gouvernement aux conséquences de son faux pas social. Entendra-t-il cet avetissement ? M. Bornard a tenu à souligner l'accord, non mentionné dans la déclaration des trois centrales, pour *« un effort de solidarité entre les salariés à condition que les salariés ne soient pas les seuls à faire des efforts »*. La volonté d'avoir un *« comportement constructif »* n'a cependant pas encore disparu chez les réformistes.

MICHEL NOBLECOURT.

● *Fonction publique : réunion, le 9 juillet, pour étudier les conditions de sortie du blocage.* — Les sept fédérations de fonctionnaires rencontreront le ministre de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, vendredi 9 juillet, pour étudier les modalités de sortie du blocage des salaires dans la fonction publique. Cette réunion sera placée sous la présidence de M. Pierre Mauroy. Au cours de cette rencontre, les partenaires devront donc étudier les modalités d'évolution salariale dans la fonction publique, compte tenu du plan anti-inflation du gouvernement.

AUTOMOBILE

NISSAN RENONCERAIT A CONSTRUIRE UNE USINE EN GRANDE-BRETAGNE

Nissan, second constructeur japonais d'automobiles, abandonnerait le projet de construction d'une usine en Grande-Bretagne, a annoncé le journal japonais *Asahi*, citant le président de la firme, M. Takashi Ishihara. Ce projet avait été envisagé en janvier 1981 par le gouvernement britannique. Il prévoyait la construction de deux cent mille voitures de tourisme par an, avec 60 à 80 % de pièces d'origine britannique. L'usine devait employer d'ici 1986 de quatre mille à cinq mille personnes. La Grande-Bretagne y voyait l'avantage d'une réduction des importations comme celui de la création d'emplois. Aussi avait-elle décidé de supporter 22 % environ du poids des investissements.

Aujourd'hui, Nissan estime qu'il faudra sept années pour rentabiliser ce projet et que le risque d'investissements précisément est trop grand. Selon M. Ishihara, cité par *Asahi*, le projet n'avait pas fait l'objet d'un consensus à l'intérieur de la firme, en raison des risques encourus.

Toutefois, la décision des responsables de Nissan ne sera connue qu'à la fin du mois de juillet, le vice-président de la firme devant se rendre en Grande-Bretagne à cette époque.

Sans que soit exclue l'hypothèse d'une renégociation des conditions d'implantation de Nissan en Grande-Bretagne, cet abandon, s'il était confirmé, marquerait un tournant dans la stratégie de pénétration des marchés européens par les firmes japonaises.



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Emprunt français tous azimuts

Le volume de capitaux fournis par l'euromarché durant les six premiers mois de cette année s'est élevé à un montant record de 75 milliards de dollars contre guère plus de 50 milliards pendant le premier semestre de 1981. La grande partie de l'activité prêteuse déployée cette année a eu lieu au cours des cinq premiers mois. Sa fébrilité contraste étrangement avec l'apathie qui s'est installée depuis le début du mois de juin, tant sur le marché des eurocrédits que sur celui des euro-obligations. Comment, à une dynamique sans précédent, a donc pu brusquement succéder un état qui frise l'inertie ? Du côté des eurocrédits, on incrimine la peur du risque de la part des banques, l'insolvabilité des emprunteurs s'étant accrue avec une récession économique trop prolongée. Sur le marché international des capitaux, on s'en prend aux taux d'intérêt à court terme trop élevés aux Etats-Unis. Ces deux éléments ne sont cependant pas suffisants à expliquer le ralentissement actuel de l'activité des eurobanques. Ils n'ont jamais dans le passé réussi à infléchir le comportement des établissementsbancaires qui ont toujours su trouver une parade à l'un et l'autre de ces facteurs. On a vu les taux d'intérêt à court terme culminer à des niveaux plus élevés que ceux en vigueur actuellement et le marché euro-obligataire s'adapter en inventant au pied levé des instruments permettant d'en atténuer l'impact. La vision des débiteurs insolvables qui ne date pas d'aujourd'hui n'a jamais ralenti l'ardeur prêteuse des banques commerciales parce que vendre de l'argent est leur raison de vivre. Par contre, c'est la première fois que les taux d'intérêt dépassent d'autant le taux d'inflation. Les débiteurs, dont les revenus ne peuvent plus suffire à servir leur dette, renâclent à emprunter davantage en dollars.

Le succès de l'eurocrédit libellé en ECU pour la Compagnie Saint-Gobain dont les cent millions ont été couverts en l'espace de vingt-quatre heures montre que les eurobanques sont conscientes des besoins des emprunteurs internationaux. Ceux-ci recherchent des supports donnant accès à des taux d'intérêt moins élevés que ceux proposés sur le dollar. L'ECU, en outre, atténue le risque de change pour les débiteurs de la C.E.E., encore que sur ce point il soit maintenant possible de se couvrir à terme pour n'importe quelle devise sur le marché spécialisé de Chicago. Les emprunteurs, et entre autres les Français qui, après la dernière dévaluation du franc, enregistrent des pertes de change importantes sur leurs emprunts en eurodollars, auraient pu les éviter ou tout au moins les atténuer s'ils avaient pris la précaution de le faire.

La politique française d'emprunts internationaux tous azimuts continue. Ont fait surface cette semaine le Gaz de France au Luxembourg, l'E.D.F. en Hollande, la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.) sur le marché des euro-émissions en dollars et le Crédit Foncier avec un euro-emprunt en ECU. Après le vif succès du crédit bancaire de 2 milliards de francs luxembourgeois de la Caisse d'Equipement aux P.M.E., le Gaz de France sollicite, sous la garantie de la République française le même marché avec un crédit en deux tranches totalisant 1,5 milliard ; l'une,d'une durée de six ans, est dotée d'un taux d'intérêt fixe de 14,50 % par an, l'autre, sur sept ans, aura un intérêt variable qui sera l'addition d'une marge de 0,375 % au taux interbancaire offert sur les dépôts en francs belges. De son côté, l'E.D.F. recherche sur le marché hollandais des capitaux et, avec la garantie de la République française, 150 millions de florins sur une durée de dix ans avec un coupon annuel de 11,25 % et un prix au pair. Dans l'état actuel de ce secteur, ces conditions paraissent un peu trop basses pour susciter l'enthousiasme.

Dans le doute...

C'est pour sa part le marché euro-obligataire à taux fixe en dollars que la C.C.C.E. s'est décidée à aborder après qu'une amélioration s'y est dessinée au cours des quatre derniers jours. L'euro-émission, garantie par la République française, est d'un montant de 100 millions et d'une durée de dix ans. Elle est offerte à 100 avec un coupon annuel de 15,875 %. Quelques heures plus tôt, un emprunteur canadien, la British Columbia Hydro and Power Authority, avait lancé un euro-emprunt également à dix ans de 150 millions de dollars garantis par la province de Colombie-Britannique sur la base d'un prix de 99,50 et d'un coupon annuel de 15,25 % pour donner un rapport de 15,38 %. La C.C.C.E. et B.C.H. sont des emprunteurs de qualité identique, étant tous deux classés « AAA » par les agences spécialisées américaines. Aussi la forte différence de condition entre les deux offres n'a pas manqué de surprendre. En payant près de 0,50 % de plus que le débiteur canadien, l'emprunteur français a-t-il voulu s'assurer du succès, ou cet écart reflète-t-il l'appauvrissement du crédit de la France sur la scène financière internationale ?

La première hypothèse ne semble pas la bonne puisque, sur le « marché gris », c'est-à-dire sur celui qui s'instaure entre le lancement d'une émission et la clôture de la souscription publique, les euro-obligations canadiennes tout comme celles de la C.C.C.E. se traitaient vendredi avec des décotes de l'ordre de 1,875-1,625. La thèse d'une baisse de la crédibilité française n'est également pas évidente, puisqu'on ne peut juger sur une seule émission. En revanche, un point est certain : la Deutsche Bank, qui dirige l'euro-emprunt canadien, a plus de muscle pour soutenir une transaction dans un marché difficile que l'américaine Salomon Brothers qui dirige l'euro-émission C.C.C.E. Lorsque l'environnement est adverse — et Dieu sait s'il l'est présentement, — il faut soit s'abstenir et attendre des temps meilleurs, soit choisir pour diriger une opération l'établissement dont on sait par avance qu'il a les moyens de la supporter financièrement. Mais Salomon Brothers assume la direction de l'emprunt C.C.C.E. parce qu'il a parallèlement arrangé un « swap », c'est-à-dire que les dollars recueillis seront échangés contre des francs suisses avec un emprunteur français dont l'identité n'a pas été révélée,mais qui est très certainement du secteur public.

Le Crédit Foncier, enfin, a préféré se tourner vers l'ECU pour lever dans cette unité 40 millions sur une durée de sept ans, avec un coupon annuel de 13,75 %. L'euro-emprunt,qui bénéficie également de la garantie de la République française, devrait être aussi bien reçu que celui de 40 millions d'ECU que vient de terminer avec beaucoup de bonheur la Banque européenne d'investissement. La clientèle privée, elle, reste fidèle à l'ECU et assure son succès,d'autant plus que d'autres institutions européennes ont commencé à y prendre goût.

Certains lecteurs nous reprochent de dénigrer systématiquement les euro-emprunts français. C'est un fait que les besoins en financements des débiteurs français sont tels qu'ils sont en permanence présents sur l'euromarché et qu'il est alors difficile de les ignorer. Parmi les dernières critiques qui nous ont été adressées, l'une concerne la comparaison faite la semaine dernière entre les emprunts libellés en sterling de la Nouvelle-Zélande et ceux de la B.F.C.E. Deux précisions doivent être apportées à ce sujet. La première est que l'émission néo-zélandaise a été réalisée sur le marché domestique anglais, tandis que celle de la B.F.C.E. a été placée sur celui de l'eurosterling. Les papiers respectifs s'adressent donc à des clientèles différentes. La seconde est que le coupon offert par la Nouvelle-Zélande est semestriel, alors que celui proposé par le débiteur français est annuel. Ce fait annule pratiquement la différence entre les taux d'intérêt respectifs et ramène celui des Néo-Zélandais à un niveau proche de celui de la B.F.C.E. Cela dit, il n'en demeure pas moins que vendredi, sur le marché secondaire, l'émission de la Nouvelle-Zélande se traitait avec une prime de 0,1875 tandis que celle de la B.F.C.E. émise à 100 était à 98,25-98,75.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Inquiétude aux Etats-Unis Volonté de détente en France

Les taux d'intérêts vont-ils battre prochainement tous leurs records aux Etats-Unis ? La question se posait en fin de semaine, l'amorce de détente enregistrée les jours précédents se trouvant remise en cause avec une nouvelle hausse du loyer de l'argent.

Pendant ce temps, les autorités françaises entreprennent de faire baisser les taux à court et long terme, en liaison avec celui de l'inflation souhaitée pour la fin 1982 et l'année 1983.

Aux Etats-Unis donc, le loyer de l'argent se renchérissait nettement lundi 28 juin, malgré l'annonce d'une contraction hebdomadaire de la masse monétaire plus importante que prévu (2,3 milliards de dollars) : il est vrai que l'on s'attend à une « explosion » en juillet et que les besoins du Trésor, pour combler le déficit budgétaire, sont énormes. Les banques relevaient le taux de leurs prêts aux courtiers de Wall Street, et l'eurodollar à six mois se cotait à 17 %.

De plus, à l'approche de l'échéance mensuelle, trimestrielle et semestrielle du 30 juin, de nombreux ajustements de balances se produisaient, et le marché se trouvait sollicité pour le renouvellement des emprunts en dollars à six mois (roll-over). Le jour suivant, toutefois, une heureuse surprise fut causée par le placement très aisé d'une adjudication de bons du Trésor : 10 milliards de dollars de demandes de souscription pour une émission de 4 milliards de dollars. De plus, l'argent entre banques, les Federal Funds, baissaient fortement. Du coup, l'eurodollar à six mois « plongea » de 17 % à moins de 16 %. Mais, dès le jeudi, les tensions se *manifestaient à nouveau sur* l'annonce d'une progression des indices globaux de l'économie susceptible de relancer l'inflation et la demande de crédits.

A la veille du week-end, l'eurodollar à six mois se retrouvait à 16 1/4 % et, surtout, le « gourou » très écouté de Wall Street, l'« oracle » de New-York, M. Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtage Salomon Brothers, renouvelait ses prédictions apocalyptiques : *« Dans les six prochains mois, les taux battront tous leurs records de hausse, surtout à court terme, un peu moins à long terme. Le déficit budgétaire ne diminuera pas, au contraire, et les ponctions du Trésor seront plus fortes que jamais. Dans un an, peut-être, une certaine décélération du taux sera possible. »*

Du coup, les cours des obligations se mirent à baisser et les taux à monter. On en est là. Reste à savoir quelle sera, devant une forte tension, la réaction des autorités monétaires du gouvernement et du Congrès, sans oublier celle des partenaires européens. Mais se soucie-t-on encore de ces derniers de l'autre côté de l'eau ?

En France, en tout cas, c'est la baisse, volontairement entretenue pour être en concordance avec le ralentissement de l'inflation prévu pour la fin de l'année.

Le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire est revenu de 15 5/8 % à 15 1/4 % et est appelé à baisser encore : la Banque de France donne la cadence en alimentant le marché à des niveaux de moins en moins élevés : à la veille du week-end, elle a annoncé une adjudication de 6 milliards de francs sur *effets de première catégorie* à 15 %, au lieu de 15 1/4 % la semaine dernière et 15 1/2 % celle d'avant.

L'indication est donc claire, comme l'est également cette lettre du 25 juin, adressée par M. Jacques Delors aux banques et établissements financiers, leur notifiant le blocage des prix de tous leurs services et tarifs, à l'exception des intérêts débiteurs, qui devront suivre « la baisse escomptée du loyer de l'argent ». Il s'agit, en quelque sorte, de « déconnecter » les taux français de l'environnement international et de mener une politique autonome.

Lente baisse des taux sur le marché obligataire

En liaison avec la détente du loyer de l'argent à court terme évoquée précédemment, les taux de rendement ont continué de baisser sur le marché secondaire des obligations (émissions anciennes cotées en Bourse). Selon les indices Paribas, ces taux sont passés, pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 15,71 % à 15,63 %, pour ceux à moins de sept ans de 15,29 % à 15,11 %. Pour le secteur public, ils sont revenus de 16,10 % à 16,04 %, et pour le secteur privé de 17,35 % à 17,24 %.

Assez paradoxalement, ce fléchissement ne provoque pas encore une ruée vers les émissions anciennes à taux fixe, pas plus que vers les nouvelles. Après détachement de leur coupon semestriel, calculé sur un rendement actuariel de 16,68 %, les cours des obligations indemnitaires pour les banques et les sociétés industrielles nationalisées ont monté.

Dans cet esprit seront lancés, la semaine prochaine, deux emprunts avec indexation sur le taux moyen des obligations (T.M.O.) d'un montant de 750 millions de francs chacun, pour le compte de la Française de raffinage et de Peugeot. Il y a tout de même des émissions à taux fixe, finalement pas trop mal accueillies, pour le compte d'Eurodif et de Francetel, toutes deux de 800 millions de francs d'une durée de dix et douze ans, au taux de 16,70 %. Visiblement, les investisseurs institutionnels hésitent, redoutant que le processus de baisse des taux en France ne s'interrompe dans quelque temps en raison de l'environnement intérieur ou extérieur. Ils craignent aussi une remontée des taux américains. Mais, nous l'avons vu, il semble que le gouvernement français veuille jouer la « déconnexion ». C'est pourquoi les emprunts à taux variables sont toujours recherchés, surtout avec indexation sur le T.M.O., les émissions avec indexation sur le marché monétaire étant délaissées en raison de la baisse dudit marché monétaire.

Les souscripteurs, toutefois, se hâtent très lentement, dans l'attente d'une éventuelle baisse des taux nominaux pour des émissions S.N.C.F. et Caisse de l'énergie, à venir d'ici peu.

Mis à part un engorgement passager en avril, le marché obligataire paraît bien se porter en 1982 : au 30 juin, les émissions étaient supérieures de 25 % à ce qu'elles étaient à la même date de 1981 (mais il y avait eu la pause des élections). M. Jacques Delors estime que lesdites émissions atteindront 120 à 130 milliards de francs cette année (contre 106 milliards de francs en 1981 et 111 milliards de francs en 1980) pour dépasser 150 milliards de francs en 1983.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Hausse des métaux, reprise du sucre

Pour la seconde semaine consécutive, les prix de la plupart des matières premières utilisées à des fins industrielles, métaux, caoutchouc, se sont revalorisés. Des prodromes de reprise enregistrés aux Etats-Unis en sont-ils à l'origine ? Mais ce mouvement a besoin d'être confirmé. Les prix ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant de devenir à nouveau rémunérateurs pour les producteurs.

MÉTAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les fermetures de mines, celle d'El-Teniente, la plus récente, les réductions d'activité commenceraient-elles à produire leurs effets ? Cela se fait déjà sentir aux Etats-Unis avec une diminution de près de 15 % de la production minière. Quant aux producteurs américains de métal raffiné, ils commencent à profiter de la situation et procèdent à plusieurs relèvements de prix. Le comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre se réunira à Lima au Pérou les 12 et 13 juillet prochains pour passer en revue la situation du marché mondial du métal rouge et étudier les moyens de surmonter la crise.*

Nouvelle progression des cours de l'argent à Londres. La perspective d'un report des liquidations de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains explique le comportement plus optimiste du marché. Le Pérou a proposé à deux autres pays producteurs, le Mexique et le Canada de suspendre leurs ventes pendant un trimestre pour permettre une remontée des prix.

La hausse de l'étain enregistrée la semaine précédente a été consolidée avec aisance sur les places commerciales. Le conseil international de l'étain a décidé de réduire de 35 % les exportations de métal des pays membres au cours du troisième trimestre. Le sixième accord international de stabilisation des prix est entré en vigueur avec l'adhésion de quatre pays producteurs (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Australie). La Bolivie, plus important pays producteur d'Amérique latine envisagerait également de se joindre à l'accord.

TEXTILES. — *Progression des cours du coton à New-York. Les superficies consacrées à la culture de cette fibre sont en diminution de 19 % aux Etats-Unis. La récolte mondiale 1981-1982 atteindra 71,1 millions de balles, en augmentation de 5,5 millions de balles sur celle de 1980-1981.*

La récolte de jute du Bangladesh a été affectée par la sécheresse. Aussi, sera-t-elle en diminution de un million de balles, pour s'établir à 4,5 millions de balles. Le report amplement suffisant permettra de satisfaire les besoins ; aussi l'effet sur les cours a-t-il été peu ressenti.

DENRÉES. — *Variations peu importantes des cours du café. Le Brésil veut accroître de 5 % son quota d'exportation malgré sa récolte réduite de moitié.*

Reprise sensible des cours du sucre pour la première fois depuis plusieurs semaines. La récolte européenne 1982-1983 pourrait être inférieure de 1,8 million de tonnes à la précédente.

CÉRÉALES. — *Les cours du blé ont légèrement progressé sur le marché au grain de Chicago. La récolte mondiale est inférieure de 5 millions de tonnes à la précédente estimation en raison d'une forte diminution de la récolte en U.R.S.S.*

LES COURS DU 2 JUILLET 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 778 (746,50) ; à trois mois, 798 (767,50) ; étain comptant, 6 715 (6 650) ; à trois mois, 6 825 (6 670) ; plomb, 320,50 (313) ; zinc, 414,50 (406) ; aluminium, 543 (541) ; nickel, 3 000 (2 995) ; argent (en pence par once troy), 341,50 (301). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,70 (58) ; argent (en dollars par once), 5,91 (5,15) ; platine (en dollars par once), 267 (263) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (58,53) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 360-375 (360-370). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 71,07 (69,25) ; décembre, 72,94 (71,70). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 375 (376) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 258 (266). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 44 (44,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 50,40-50,90 (47,25-49). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 199,50-200 (203,75-204,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 1 477 (1 450) ; décembre, 1 545 (1 597) ; sucre, septembre, 8,04 (7,12) ; octobre, 8,22 (7,21) ; café, septembre, 131,90(132) ; décembre, 125,75 (124). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 115,50 (104,25) ; octobre, 120 (108,65) ; café, septembre, 1 133 (1 136) ; novembre, 1 048 (1 064) ; cacao, septembre, 927 (919) ; décembre, 969 (961). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 090 (1 092) ; décembre, 1 144 (1 150) ; café, septembre, 1 391 (1 406) ; novembre, 1 307 (1 315) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 800 (1 560) ; octobre, 1 660 (1 505) ; tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), août, 178,50 (183,20) ; septembre, 179 (183,60). — **Londres** (en livres par tonne), août, 126,40 (128,20) ; octobre, 128,30 (131).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 362 1/4 (360 1/2) ; décembre, 382 1/4 (380 1/4) ; maïs, septembre, 265 (271) ; décembre, 269 (274).

INDICES. — Moody's, 998 (984) ; Reuter, 1 546 (1 521).

Les devises et l'or

Un dollar recherché, un franc bien tenu

Décidément, le dollar se maintient aux niveaux élevés où il se complaît depuis un certain temps : cette semaine, malgré un fléchissement passager, il s'orientait à la hausse à la veille du week end, en liaison avec une nouvelle tension des *taux outre-Atlantique (voir en rubrique* marché monétaire et obligataire). Quant au franc français, il se trouve toujours dans cette période « heureuse » qui suit les dévaluations et permet à la Banque centrale de reconstituer un peu ses réserves, ce qu'elle fait actuellement.

Lundi, la devise américaine commençait par monter sous la pression des taux aux États-Unis atteignant 2,4956 deutschemarks à Francfort et battant derechef tous ses records sur la place de Paris à près de 6,92 francs. Les jours suivants, toutefois, elle fléchissait nettement par suite d'une détente assez brusque du taux sur l'euro-dollar, retombant au voisinage de 6,80 francs et même au dessous à un moment donné. Puis, dès ce jeudi, elle se raffermissait, se conformant à la tendance sur le marché de l'argent à New-York, pour atteindre en fin de semaine 6,85 francs et 2,47 deutschemarks, (perdant la moitié de son avance précédente).

Pour l'instant, les milieux financiers américains et internationaux sont hypnotisés par les taux d'intérêt, appelés, dit-on, à monter en juillet et même après, ce qui a cassé net les velléités de reprise constatées sur le mark et le yen. Ainsi, l'annonce, en début de semaine d'un excédent commercial de 5 milliards de deutschemarks en Allemagne Fédérale pour le mois de mai, couplé avec un surplus de 800 millions de deutsche marks pour la balance des paiements, n'a eu d'effet que pendant quarante-huit heures, et encore. Le même phénomène a été enregistré par le yen lorsque le gouverneur de la banque du Japon, M. Tatsuo Maekawa eut annoncé qu'il voulait défendre la monnaie nippone par *une élévation des taux.*

Le franc français vogue toujours sur son petit « nuage rose » après sa dévaluation. Le cours du mark se maintient au voisinage de son nouveau plancher de 2,7709 francs, et la Banque de France récupère une partie des devises perdues : plus de 4 milliards de francs pour la semaine se terminant le 24 juin, les réserves officielles de change remontant à près de 26 milliards de francs. *Pour l'instant, les milieux financiers* accordent au franc quelque crédit, ne fût-ce que par l'effet du blocage des prix : c'est probablement à l'automne, et plutôt au début de l'hiver que le test de résistance s'effectuera en fonction des résultats de la politique gouvernementale.

Ailleurs, on a noté une hausse du franc suisse sur tous les marchés, il a atteint près de 3,27 francs sur celui de Paris.

Le cours de l'once d'or s'est un moment redressé assez vigoureusement en liaison avec une baisse passagère du dollar et des taux américains : il s'est élevé jusqu'à 317 dollars pour revenir aux alentours de 310 dollars.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 JUIN AU 2 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York ...	1,7330	—	14,5985	47,7099	40,5022	2,1186	36,6501	0,07215
	1,7240	—	14,4822	47,8809	40,1929	2,1097	36,4166	0,07131
Paris	11,8710	6,8500	—	326,81	277,44	14,5127	251,05	4,9422
	11,9042	6,9050	—	325,09	277,53	14,5675	251,45	4,9242
Zurich	3,6323	2,0960	30,5988	—	84,8926	4,4406	76,8187	1,5122
	3,6617	2,1240	30,7607	—	85,3697	4,4810	77,3400	1,5147
Francfort ...	4,2787	2,4690	36,0438	117,79	—	5,2309	90,4892	1,7813
	4,2893	2,4880	36,0321	117,13	—	5,2489	90,6045	1,7742
Bruxelles ...	81,7976	47,200	6,8905	22,5190	19,1170	—	17,2988	3,4054
	81,7176	47,40	6,8645	22,3163	19,0514	—	17,2614	3,3802
Amsterdam ..	4,7284	2,7285	39,8327	130,17	110,52	5,7807	—	1,9696
	4,7341	2,7460	39,7693	129,28	110,36	5,7932	—	1,9582
Milan	2401,93	1386	202,33	661,12	561,36	29,3644	507,97	—
	2417,47	1402,25	203,07	660,19	563,60	29,5833	510,65	—
Tokyo	443,47	255,90	37,3580	122,08	103,64	5,4216	93,7877	0,1846
	444,36	257,75	37,3280	121,35	103,59	5,4377	93,8638	0,1838

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 juillet, 2,6768 F contre 2,6789 F le vendredi 25 juin.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

2 juillet 1982

*Système monétaire européen

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 juin au 2 juillet

A l'unisson des brusques averses qui ont inondé Paris par moments, pour faire place, quelques minutes plus tard, à un soleil radieux, le marché a joué à cache-cache avec les nuages cette semaine, les familiers de la rue Vivienne continuant à faire grise mine tout de même.

Visiblement, le blocage des prix industriels et la limitation de la progression des dividendes distribués en 1982 et l'année suivante a conduit nombre de boursiers à baisser les bras avec d'autant plus de résignation qu'approchait la date des départs en vacances pour certains d'entre eux. *Les* rangs des professionnels se sont nettement éclaircis en l'espace de quelques jours et le volume d'affaires a été rapidement ramené aux alentours de 50 à 60 millions de francs par jour sur les valeurs françaises cotées à terme.

Suivant un tracé heurté, la cote était en baisse de 0,7 % lundi, pour se reprendre très nettement le lendemain, sans que les observateurs soient en mesure de faire la part des choses entre un redressement imputable aux seules capacités du marché parisien et le mimétisme avec Wall Street, où les titres américains faisaient preuve de bonne dispositions dans l'espoir, rapidement estompé, d'une décélération des taux d'intérêt.

Grise mine

Mercredi, on ne savait trop sur quel pied danser à la corbeille, mais l'hésitation devait s'avérer de courte durée, le marché piquant du nez jeudi et vendredi, *effaçant ainsi les quelques gains patiemment* engrangés depuis le début de la semaine. Au total, le recul a pu être ramené à 0,7 % en termes d'indicateur instantané, mais il n'est guère douteux que la baisse aurait été bien plus sensible si le marché n'avait pas bénéficié, au moins jusqu'au 30 juin, de la présence des « Sicav-Monory », qui se sont prêtées de bonne grâce aux traditionnels ajustements de leurs portefeuilles pour se conformer à *la règle des 60 %* en actions françaises à la fin du premier semestre.

Heureusement, quelques escarmouches sont* venues animer par moments un marché de plus en plus assoupi. Les deux épisodes marquants de la semaine ont été constitués par la suspension de cotation intervenue sur les titres Jacques Borel International, alors que les actionnaires de la société continuent à se livrer à de vigoureuses empoignades au sujet de l'éventuelle fusion avec Novotel et de la décision du tribunal de *commerce de Paris d'annuler la vente de* Drouot au groupe Bouygues, selon l'accord conclu en février dernier et contesté depuis par certains actionnaires de la nébuleuse Drouot. Voilà donc le « numéro un » du bâtiment en France privé d'assurance sans que l'artisan de toute cette savante opération, M. Francis Bouygues en personne, en paraisse affecté pour autant. Prévoyant d'éventuelles difficultés *pour sa société confrontée à une conjoncture particu*lièrement maussade, le président de Bouygues a vite compris l'intérêt qu'il avait à récupérer sa mise sans interjeter appel d'une décision de justice qui vient à point nommé. Celle-ci lui permet d'ailleurs de se dégager avec les honneurs d'un secteur — l'assurance — sur lequel il a sans doute changé d'avis depuis que les pouvoirs publics ont manifesté l'intention de le mettre à contribution pour financer des dépenses sociales qu'ils ne savent plus comment freiner. La Bourse a suivi le même raisonnement, et le titre Bouygues a *gagné près de 7 % au lendemain du jugement...

Du côté des obligations, les cours n'ont guère varié d'une semaine à l'autre, et le marché a eu confirmation des 3,2 milliards de F qu'il devrait bientôt accueillir sous la forme de titres indemnitaires provenant des actionnaires de banques non cotées, une procédure d'échange qui constitue le volet final de la nationalisation bancaire. Tout au moins sur le papier.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2 juillet	Diff.
4 1/2 % 1973	*1 691*	*+ 10*
7 % 1973	6 245	+ 80
10,30 % 1975	83,90	+ 0,35
10 % 1976	82,20	+ 0,65
P.M.E. 10,6 % 1976	84,80	+ 0,70
P.M.E. 11 % 1977	84,70	+ 0,90
8,80 % 1977	95,80	− 0,35
10 % 1978	79,90	+ 0,30
9,80 % 1978	78,60	− 0,05
9,45 % 1978	78,70	+ 0,10
8,80 % 1978	81,25	+ 0,30
9 % 1979	76,05	+ 0,25
10 % 1979	79,40	+ 0,40
10,80 % 1979	81,40	+ 0,50
12 % 1980	92,30	inchangé
C.N.E. 3 %	3 190	+ 69
C.N.B. bq. 5 000 F.	101,70	+ 0,60
C.N.B. Paribas 5 000 F	*101,75*	+ 0,69
C.N.B. Suez 5 000 F	102,05	+ 0,95
C.N.I. 5 000 F	102	+ 0,90

Banques, assurances sociétés d'investissement

Contrairement aux prévisions, les résultats de *Revillon* ne devraient pas s'améliorer en 1982, mais au contraire se détériorer.

Le président du groupe, M. Ph. Bourriez, estime en effet que le blocage des prix annulera les gains obtenus pour le premier semestre et que, pour l'exercice entier, les profits seront plutôt en baisse de 10 %, au lieu de marquer une augmentation du même taux.

	2 juillet	*Diff.*
Bail Équipement	144	− 1
B.C.T.	82,60	− 0,40
Cetelem	*166*	+ 7
Chargeurs Réunis	167,30	− 2,70
Bancaire (Cie)	158,10	− 3,10
C.F.F.	322	+ 1
C.F.I.	189	+ 10,50
Eurafrance	334	− 2
Hénin (La)	337,90	+ 5,90
Imm. Pl.-Monceau	205,20	− 9,80
Locafrance	160	− 5
Locindus	345	inchangé
Midi	622	− 8
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	673	− 5
Parisienne de réesc.	263	− 12,10
Prétabail	460	+ 23,20 (1)
Schneider	121	− 5
U.C.B.	108	+ 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 58,20 F.

Filatures, textiles, magasins

***Euromarché* est revenu sur sa décision de limiter à 8 % la majoration de son dividende *(Le Monde* daté 27-28 juin). Ses actionnaires encaisseront bien, comme décidé à l'assemblée du 15 juin, 32 F net par action (+ 56 %) à compter du 5 juillet prochain. Le montant du dividende se rapportant à l'exercice en cours sera fonction des résultats et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.**

Pronostic prudent du président de la *Général des eaux* pour l'exercice 1982. Ce dernier a néanmoins tenu à faire remarquer qu'actuellement le résultat global, part des tiers comprise, était en progression de 21 % à 407 millions de F, en précisant toutefois que le périmètre de consolidation s'était élargi.

	2/7/82	Diff.
F.F. Agache-Willot	86,50	inch.
B.H.V.	110,10	+ 3 60
C.F.A.O.	524	+ 39 (1)
Damart-Serviposte	755	+ 30
Darty	740	+ 5
D.M.C.	29,10	+ 0,40
Galeries Lafayette	142	− 17
La Redoute	884	+ 3
Printemps	136,50	− 1,50
André Roudière	71,20	− 3,80
S.C.O.A.	30,40	− 0,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 25 F.

Métallurgie construction mécanique

	2-07-81	Diff.
Alspi	*67,00*	+ *67,00*
Amrep	850	+ 05
Avions Dassault-B.	483	32
Fives-Lille	*139,90*	− 1,10
Chiers-Châtillon	10,40	− 0,20
Creusot-Loire	73,20	+ 0,20
De Dietrich	295,50	* 3,30
FACOM	521	+ 1
Valéo	176	− 4
Fonderie (Générale)	51	− 0,90
Marine-Wendel	43,50	+ 1,40
Métal. Normandie	9,10	− 0,20
Penhoët	357,00	− 3,00
Peugeot S.A.	129,00	− 10
Poclain	118	− 1,50
Pompey	104,80	+ 3,80
Sacilor	28,30	+ 9,70
Sagem	*827*	*- 15*
Saulnes	24,50	+ 0,30
Saunier-Duval	49,80	+ 2
Usinor	3,50	− 0,19
Vallourec	115,80	− 0,90

* Compte tenu d'un coupon de 32,20 francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	2/7/82	Diff.
Géophysique	1 354	− 23
Imétal	51	− 4
Kléber	18,80	− 0,20
Michelin	*608*	*− 31*
M.M. Penarroya	38,80	- 1,70
Charter	27	− 0,90
INCO	70,10	− 2,95
R.T.Z.	52,80	+ * 1,35
Z.C.I.	2,02	+ 0,20

* Compte tenu d'un coupon de 1,25 franc.

De nouveaux produits pour l'épargne à risques

De nouveaux produits financiers pour des placements « à risques » seront *mis au point avant* le 31 juillet prochain : c'était, pratiquement, le seul élément nouveau apparu au cours du débat sur « Paris, place financière internationale ou régionale », organisé par les étudiants du troisième cycle de l'Institut supérieur de gestion.

Ce thème a, en effet, été si souvent débattu au cours des quinze dernières années, marquées par des alternances d'assouplissements du contrôle des changes et par des durcissements dudit contrôle (hélas ! plus fréquents) que les orateurs ne peuvent, la plupart du temps, que déplorer la fréquence des changements et la restriction apportées aux transactions et aux relations financières avec l'étranger, notamment en ce qui concerne la Bourse.

Donc, à l'occasion de ce débat, Mme Guigou, conseiller technique au cabinet de M. Delors, se déclarait autorisée à annoncer la mise au point de tels produits pour la fin du mois en cours, propos un peu tempérés pas son ministre deux jours après : les produits exportés seront annoncés à l'automne ou inclus dans la loi de finances pour 1983. Au 31 juillet, seuls seront constitués des groupes de travail, s'appuyant sur le rapport de la commission Dautresme, qualifié d'« excellent » par le ministre.

Il s'agit, en fait, de remplacer la détaxe « Monory » par une ou plusieurs formules du genre de celle proposée ledit rapport : plan d'épargne investie et compte d'épargne patrimonial, avec une plus grande égalité entre les diverses tranches de revenu.

Du côté de l'offre d'action, M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de chances, a affirmé que « la cotation en Bourse doit devenir un élément de la stratégie industrielle », le marché officiel devant être élargi pour permettre l'accès des P.M.E., acclimatées dans « une antichambre ». Les propositions du rapport Pérouse sur la réforme de la Bourse, unification du terme et du comptant, cotation continue, vont être mises à l'étude, ce qu'a confirmé M. Delors.

Tous ces projets et ces mesures éviteront-ils à Paris de tomber au rang de place « régionale », avec des activités internationales « offshore », coupées du pays comme l'ont été longtemps celles de la City de Londres ? C'est tout le problème. — F.R.

Bâtiment, travaux publics

	2 juillet	Diff.
Auxil. d'entrepr. (1)	765	+ 10
Bouygues	612	− 10
SCREG	108,50	+ 0,70
Ciments Franç. (2)	117,50	+ 4,20
Dumez	1 075	+ 75
J. *Lefebvre*	*186*	*− 5*
Générale d'Entr. (3)	262,30	− 19,70
G.T.M.	436	− 19,20
Lafarge	216,10	+ 2,10
Maisons Phénix	249	− 11,50
Poliet et Chausson	321	inch.

(1) Compte tenu d'un coupon de 40 F.
(2) *Compte tenu d'un coupon de 13,20 F.*
(3) Compte tenu d'un coupon de 18 F.

NATIONALISATIONS : un coupon de 399,18 F au 1er janvier prochain

***Les* anciens actionnaires des sociétés bancaires et industrielles nationalisées en février dernier recevront au 1er janvier 1983 un coupon de 399,81 F pour chaque obligation de 5 000 F reçue à titre d'indemnisation et 39,98 F pour chaque obligation de 500 F. Le taux de référence prévu par la loi s'établit à 15,99 % pour la période du 1er janvier au 24 juin 1982, explique la Caisse des Dépôts et Consignations, précisant que le taux de rendement actuariel ressort à 16,63 %.**

Un premier coupon de 415,64 F pour chaque obligation de 5 000 F (et de 41,56 F par obligation de 500 F) émise par la Caisse Nationale de l'Industrie ou la Caisse Nationale des Banques est payable au 1er juillet 1982 aux actionnaires d'entreprises nationalisées, ces titres étant assortis d'intérêt variables.

Alimentation

	2 juillet	Diff.
Beghin-Say (1)	197	+ 5,50
Bongrain	949	+ 29
B.S.N. G.-Danone	1 298	− 12
Carrefour	1 397	+ 10
Casino	1 205	+ 14
Cédis (2)	*655*	− 1
Occidentale (Gale)	412,10	+ 2,20
Euromarché	1 000	+ 30
Guyenne et Gasc.	342	+ 9
Martell	757	+ 4
Moët-Hennessy	730	+ 33
Mumm (3)	302	− 2
Olida Caby	*178*	*− 8*
Pernod-Ricard	339,90	− 4,10
Promodès	1 100	+ 39
Source Perrier	160,50	− 3
Radar (4)	880	inch.
St-Louis-Bouchon (5)	137	− 2,90
C.S. Saupiquet	259	+ 5
Veuve Cliquot (6)	995	− 12
Viniprix	*829*	+ 130
Nestlé	13 850	inch.

(1) Compte tenu d'un coupon de *11,50* F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 32 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 11 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 30 F.
(5) Compte tenu d'un coupon de 12 F.
(6) Compte tenu d'un coupon de 23 F.

Produits chimiques

Filiale de *L'Air liquide*, la *Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient* va distribuer une action gratuite pour cinq anciennes à compter du 21 juin. Pour 1981, son bénéfice net a atteint 17 millions de francs (+ 21,4 %), et son dividende global a été fixé à 90 F (+ 13,2 %).

L'Institut Mérieux a décidé de majorer de 10 % son dividende pour 1981 dont le montant passe à 24 F.

Déficit record en 1981 pour le groupe chimique italien *Montedison*. Son montant atteint 598 milliards de lires (2,95 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires accru de 14,7 % à 8 927 milliards de lires (44 milliards de francs). L'an*née précédente, Montedison* avait perdu 440 milliards de lires (2,17 milliards de francs). Le groupe *n'a pas versé de dividendes* depuis 1974. Il invoque la crise de la pétrochimie et des plastiques pour expliquer l'aggravation de sa situation financière. Son endettement s'élève à 4 350 milliards de lires (+ 8,75 %), soit 21,5 milliards de francs.

	2 juillet	Diff.
Institut Mérieux	700	inch.
Laboratoire Bellon	268	− 17
Nobel-Bozel	15,40	+ 1,60
Roussel-Uclaf	276	− 6
B.A.S.F.	392	+ 21
Bayer	374	+ 14
Hoechst	386	+ 25
I.C.I.	44,50	− 0,35
Norsk-Hydro	350	− 1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
C.N.E. 3 %	15 200	48 222 725
Schlumberger	56 045	18 162 090
Elf Aquitaine	157 300	18 057 764
Bouygues	26 125	15 518 900
Moët	20 825 (1)	15 170 700
L'Air liquide	31 800 (1)	14 221 865
Vallourec	110 375 (1)	13 793 405
4 1/2 % 1973	6 900 (1)	11 699 400

(1) Quatre séances seulement.

Matériel électrique services publics

Progression des résultats d'*Hitachi* pour l'exercice clos le 31 mars dernier. Le bénéfice net consolidé du groupe augmente de 6,2 % à 137,09 milliards de yens pour un chiffre d'affaires accru de 10,1 %. Sous la pression de la fiscalité, les profits auraient progressé plus sensiblement.

L'amélioration des ventes dans l'électronique est à l'origine de ce redressement.

	2 juillet	Diff.
Alsthom-Atlantique (1)	132	− 5,50
C.E.M.	27	− 4
CIT-Alcatel (2)	722	− 10
Crouzet	169	− 8
Thomson-C.S.F.	127	− 5
Générale des Eaux	280	inch.
Legrand (3)	1 435	+ 62
Lyonnaise des Eaux	403	− 7
Machines Bull	30,70	− 1,20
Matra	1 416	+ 46
Merlin-Gérin	485	− 44
Moteur Leroy-Somer	330	− 55
Moulinex	52,50	− 1,50
P.M. Labinal	173	+ 2
Radiotechnique	247	− 12
S.E.B.	179,80	− 2,30
Signaux	332	− 7
Téléméc. Elect. (4)	732	*+ 10*
I.B.M.	513	+ 7
I.T.T. (5)	197	+ 3,40
Schlumberger	318,10	− 20,90
Siemens	745	+ 27

(1) Compte tenu d'un coupon de 12 F.
(2) *Compte tenu d'un coupon de 60 F.*
(3) Compte tenu d'un coupon de 22 F.
(4) Compte tenu d'un coupon de 23 F.
(5) Compte tenu d'un coupon de 3,90 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25 juin	Cours 2 juillet
Or fin (kilo en barre)	67 000	68 000
— (kilo en lingot)	68 750	68 100
Pièce française (20 fr.)	600	600
Pièce française (10 fr.)	468	452
Pièce suisse (20 fr.)	502	487
Pièce latine (20 fr.)	488	472
● Pièce tunisienne (20 fr.)	460	460
Souverain	572	682
Souverain Elizabeth II	685	700
● Demi-souverain	388	310
Pièce de 20 dollars	2 600	2 550
— 10 dollars	1 400	1 350
● — 5 dollars	700	700
— 50 pesos	2 680	3 070
● — 20 marks	576	545
— 10 florins	499	495
● — 5 roubles	390	390

Pétroles

Dialogue de sourds entre *Total* et *Elf-Aquitaine*. L'un veut revendre tous ses intérêts dans la chimie commune aux deux groupes. L'autre n'entend pas les racheter voulant consacrer tout son argent au redressement des entreprises concernées. Sauf concessions de part et d'autre, la restructuration de la chimie française risque d'être retardée.

	2-7-82	Diff.
Elf-Aquitaine	114,50	− 1
Esso	197,30	+ 3,30 (1)
Francarep	400	inch.
Pétroles française	115,10	− 3,40 (2)
Pétroles B.P.	43,50	+ 3,70
Primagaz	281,50	inch.
Raffinage	83	+ 2
Sogerap	303	inch.
Exxon	231	+ 1
Petrofina	726	+ 1
Royal Dutch	260,10	+ 1,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 15 F.

Valeurs diverses

Les membres du conseil de surveillance (autres que Codec-UNA) de *Jacques Borel International* (J.B.I.) viennent de racheter à la firme américaine W.R. Grace la participation de 6,8 % qu'elle détenait dans J.B.I. Cette opération a sans doute été réalisée lundi en fin d'après-midi si l'on en juge par la transaction de quelque 220.000 titres J. Borel effectuée mardi 29 juin sur le marché « au comptant » alors que la cotation des actions et obligations convertibles J.B.I. était suspendue à compter de ce jour et jusqu'à nouvel avis.

Les actionnaires de *Skis Rossignol* ne recevront pas de dividende pour l'exercice qui s'est achevé le 31 mars dernier. Les comptes de la société sont dans le *rouge et se sol*dent par un déficit de 6,32 millions de F contre un bénéfice de 8,51 millions.

Les actions de l'*Agence Havas*, numéro un de la communication en France, contrôlée par l'État, seront introduites le 8 juillet sur le marché du terme.

	2/7/82	Diff.
A.D.G.	161	− 2
L'Air liquide	456	+ 3
Arjomari	105	+ 3,50
Bic	470	− 14
Club Méditerranée	511	− 12
Essilor (1)	580	+ 30
Europe 1	480	− 20
Gle Ind. Part. (2)	155	− 11,50
Hachette	459	− 9
J. Borel *Int.*	*N.C.*	*N.C.*
Oréal (L')	893	+ 11
Navigation Mixte	155	Inch. (3)
Nord-Est	47,40	+ 4
Presses de la Cité	640	+ 11
Skis Rossignol	562	− 2
Sanofi	270	− 7
U.T.A.	148	+ 12

(1) Compte tenu d'un coupon de 15 F.
(2) Compte ternu d'un coupon de 3,50 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 10 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS *(en francs)*

	28 juin	29 juin	30 juin	1er juillet	2 juillet
Terme	98082138	130761392	106230471	82739352	102834265
Comptant					
R. et obl.	*690717872*	*544376425*	*515983866*	*545062266*	*609864134*
Actions	65221536	83743381	86560060	56130448	57428465
Total	*854021546*	*758881198*	*708774397*	*683932066*	*770126864*

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç.	*99,3*	*100,6*	*100,6*	*99,2*	−,
Étrang.	104,7	105,0	105,0	105,7	−,

***COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE* (base 100, 31 décembre 1981)**

Tendance	108,7	110,4	110,7	109,1	108,7

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	98,5	98,8	99,2	98,4	97,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En dessous de 800

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. Après une hausse initiale, le *marché a rechuté et*, à la veille du week-end, l'indice des industrielles s'établissait de nouveau en dessous de la barre des 800, soit à 796,99 (− 6,09 points).

Les craintes d'un renchérissement des taux d'intérêt, confirmées par le relèvement du loyer de l'argent facturé aux courtiers et la remontée en flèche à 17 % et plus des Federal Funds, ont pris le pas sur les bonnes nouvelles : confirmation de la reprise de l'expansion en mai. La forte baisse des pétroles intervenue sur des rumeurs faisant état de la prochaine instauration d'une surtaxe de 3 dollars par baril de brut a contribué à alourdir l'atmosphère.

L'activité, cependant, a été modérée et *244,63* millions de titres ont changé de main contre 262,97 millions.

	Cours 25 juin	Cours 2 juillet
Alcoa	23 1/8	22 1/4
A.T.T.	*50 1/8*	*50 1/4*
Boeing	15 3/8	15 3/8
Chase Man. Bank	40 7/8	40 1/8
Du Pont de Nem.	33	33
Eastman Kodak	72 5/8	72 3/8
Exxon	27 1/4	27 1/8
Ford	23 3/8	22 1/4
General Electric	62 3/8	63 1/2
General Foods	37	37 3/8
General Motors	46	43 7/8
Goodyear	23 3/4	24 3/8
I.B.M.	60 1/4	60
I.T.T.	23 1/8	23 1/2
Mobil Oil	23 1/4	21 3/4
Pfizer	54 1/4	54 5/8
Schlumberger	38 7/8	35 3/4
Texaco	29 1/4	28 1/2
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 3/8
Union Carbide	42 7/8	42
U.S. Steel	18 3/4	18 3/8
Westinghouse	25	25 1/2
Xerox Corp	31	31 3/8

LONDRES

Au plus bas depuis la mi-janvier

Le London Stock Exchange a évolué cette semaine au gré de la situation sociale. *Initialement déprimé* par la grève des transports, il a été revigoré par la reprise du travail, mais a rechuté sur l'échec des négociations salariales pour tomber à son plus bas niveau depuis la mi-janvier. La tendance générale a été assez irrégulière quand même. Si les industrielles ont faibli, les électriques se sont bien comportées. Les banques ont varié dans les deux sens et les pétroles ont été délaissées.

Fermeté des Fonds d'état ; reprise des mines d'or.

Indices « F.T. » du 2 juillet : industrielles, 543 contre 549,1 ; mines d'or, 197,2 (contre 191,1) ; Fonds d'état, *69,39 (contre 68,64)*.

	Cours 25 juin	Cours 2 juillet
Bowater	202	193
Brit. Petroleum	298	272
Charter	186	191
Courtaulds	76	77
De Beers (*)	3,15	3,25
Free State Geduld*	16 5/8	17 1/8
Gt. Univ. Stores	485	480
Imp. Chemical	308	302
Shell	398	380
Vickers	132	133
War Loan	28	28 3/8

(*) En dollars

FRANCFORT

Redressement

L'optimisme est un peu revenu cette semaine sur le marché allemand, et les cours se sont redressés mais avec assez peu d'affaires cependant, les opérateurs surveillant avec attention les évolutions du dollar et le comportement de Wall Street. *L'intérêt s'est concentré sur* les sidérurgiques. Les banques, en revanche, ont été lourdes.

Indice de la Commerzbank du 2 juillet : 688,50 contre 677,10

	Cours 25 juin	Cours 2 juillet
A.E.G.	33,50	33,60
B.A.S.F.	110,30	114,60
Bayer	106,90	109
Commerzbank	134	134,50
Hoechst	108,90	111,20
Mannesmann	139,50	134
Siemens	216	219
Volkswagen	142	141,70

TOKYO

Coup de tabac

Après un assez bon démarrage, le Kabuto-cho a encaissé de plein fouet l'inculpation pour espionnage aux États-Unis de deux grandes firmes nippones d'électronique : Hitachi et Mitsubishi Electric. Vendredi, le marché a enregistré sa plus forte baisse de l'année, « l'affaire » rejaillissant principalement sur le compartiment de l'informatique le plus *en pointe ces derniers temps. Les opéra*teurs redoutent que la réputation dont jouissait l'industrie japonaise de l'électronique en général ne soit entachée pour longtemps. En l'espace de huit jours Hitachi a baissé de 16 % et Mitsubishi de 6,5 %.

L'activité a porté sur 1 114 millions de titre.

Indices du 2 juillet : Nikkeï Down Jones, 7 086 (contre 7 203,90) ; indice général, 530,67 (contre 539,40).

	Cours 25 juin	Cours 2 juil.
Akaï	280	296
Canon	754	680
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	730	701
Matsushita Electric	1 050	990
Mitsubishi Heavy	191	184
Sony Corp	3 430	3 270
Toyota Motors	1 030	895

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Iran

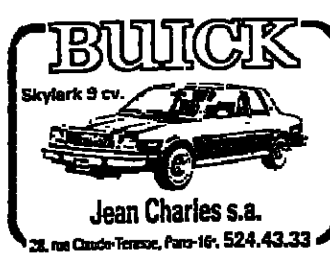
L'AYATOLLAH SADOUGHI représentant de l'imam Khomeiny à Yazd A ÉTÉ ASSASSINÉ

Téhéran *(A.F.P.).* — L'un des cinq représentants de l'ayatollah Khomeiny dans les grandes villes de province d'Iran, l'ayatollah Mohamed Sadoughi, a été tué vendredi 2 juillet lors d'un attentat à la grenade dans la ville de Yazd, au sud-est de Téhéran.

« J'ai perdu un ami très cher que je connaissais depuis plus de trente ans », a déclaré l'imam Khomeiny dans un message lu à la radio *« Tout martyr fait avancer le peuple vers son but »,* a-t-il ajouté

Une grenade avait été lancée en début d'après-midi contre l'ayatollah, imam de la prière du vendredi de Yazd, précise la radio, qui a accusé les « hypocrites » (appellation officielle des Moudjahidin Khalq) d'être responsables de l'attentat. Trois femmes ont été tuées et onze personnes blessées, a ajouté la radio

Elève de l'imam Khomeiny à Qom, *l'ayatollah Sadoughi,* âgé de soixante-quatorze ans, avait joué un rôle important dans la préparation des manifestations de Yazd qui avaient précédé la chute du chah. Il était membre de l'assemblée des experts qui avait rédigé la Constitution de la République islamique.



A B C D E F G

ÉLU LEADER DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

M. Roy Jenkins va tenter de convaincre les Britanniques qu'ils veulent être gouvernés au centre

De notre correspondant

Londres. — M. Roy Jenkins a été proclamé, vendredi 2 juillet, « leader » du parti social-démocrate, après une consultation par correspondance auprès de tous les adhérents, la première de ce genre organisée par une formation politique britannique. M. Jenkins a obtenu 56 % des voix contre 44 % à M. David Owen. Quelque cinquante mille membres du S.P.D ont participé à la consultation, soit plus des trois quarts des effectifs.

La « bande des quatre » (composée de Mme Shirley Williams et de MM. Roy Jenkins, David Owen et William Rodgers), qui avait dirigé le nouveau parti *social-démocrate depuis sa formation en mars 1981,* a donc vécu. M. Jenkins était, dès le départ, le favori de la compétition Mais, au cours des dernières semaines, des sondages et les commentaires de journaux influents avaient donné la préférence à M. Owen. Celui-ci, qui a été, à trente-huit ans, le plus jeune secrétaire au Foreign Office (en 1976, dans le gouvernement travailliste de M. Callaghan), s'était fait remarquer, tout au long de la crise des Falkland, par ses interventions brillantes au Parlement et à la télévision, alors que son rival demeurait très discret.

M. Jenkins a cependant bénéficié auprès de ses amis sociaux-démocrates de son image d'homme d'Etat expérimenté. Agé de soixante et un ans, il a été ministre de l'intérieur, puis des finances dans les gouvernements Wilson et Callaghan, avant de présider, de 1976 à 1980, la Commission européenne de Bruxelles. Dès son retour à la vie politique britannique, il a songé à créer, avec des dissidents de la « droite » travailliste, un nouveau parti qui, allié aux libéraux, puisse proposer une issue centriste pour échapper à la double domination du Labour et les conservateurs.

L'alliance avec le parti libéral de M David Steel a été conclue dès septembre 1981. En quelques mois, le parti social-démocrate a connu un rapide succès, remportant, coup sur coup, plusieurs élections partielles et arrivant nettement en tête dans les sondages d'opinion. L'ambition affirmée de ses fondateurs de « briser le moule » du système britannique ne paraissait plus une chimère.

Dans les derniers mois, cependant, la S.D.P. a été victime de la crise des Falkland, qui a porté au plus haut la popularité de Mme Thatcher et du parti conservateur. Le difficile partage des circonscriptions avec son allié libéral et la laborieuse définition d'un programme commun ont également nui à sa réputation. Le S.D.P. est apparu, peu à peu, comme un parti sans politique déterminée, cultivant le flou et l'ambiguïté pour attirer les mécontents des deux grandes formations traditionnelles.

Avec M. Jenkins, il s'est donné un leader plus modéré que M. Owen, qui voulait transformer le S.D.P. en un parti des réformes radicales. L'ancien président de la Commission de Bruxelles, qui a été élu en mars dernier député de Glasgow, a de meilleures relations avec M. Steel. Le chef du parti libéral a, d'ores et déjà, accepté qu'il soit le chef de toute l'alliance, appelé, en cas de victoire aux élections générales, à devenir le premier ministre d'un gouvernement libéral et social-démocrate. Il reste à M. Jenkins à restaurer l'image de son parti, à définir une politique et à convaincre l'opinion qu'entre travaillistes et conservateurs, la Grande-Bretagne veut être gouvernée au centre.

DANIEL VERNET.

LE PRÉSIDENT PERTINI EST ATTENDU LUNDI EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Le président de la République italienne, M. Alessandro Pertini, est attendu lundi 5 juillet à Paris pour une visite officielle de trois jours. Il sera accueilli en fin de matinée à Orly par M. Mitterrand, avec lequel il aura une première conversation en tête à tête dans l'après-midi. En soirée, un dîner officiel sera offert au palais de l'Elysée, au cours duquel les deux chefs d'Etat prononceront une allocution.

Mardi matin, M. Pertini, accompagné du ministre des anciens combattants, M Jean Laurain, déposera une gerbe sur le tombeau du soldat inconnu, avant de se rendre à l'hôtel de ville, où il sera reçu par M. Jacques Chirac. Il sera ensuite l'invité à déjeuner du président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, à l'hôtel de Lassay. Le second entretien en tête à tête de MM Mitterrand et Pertini à l'Elysée sera suivi d'une conversation élargie aux ministres des relations extérieures. En fin d'après-midi, le président français participera à une réception offerte en son honneur par le président italien. Les deux chefs d'Etat se rencontreront une dernière fois (mercredi matin) à l'Elysée. M. Pertini doit ensuite effectuer divers déplacements privés à Lille et dans la Loire.

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1982 a été tiré à 506 000 exemplaires.

APRÈS LE VOTE MASSIF DES SALARIÉS

La direction de Talbot accepte aussi la recommandation du médiateur

Après quatre semaines de conflit chez Talbot, à Poissy, les grévistes ont voté massivement, à 93 %, vendredi 2 juillet, en faveur des propositions du médiateur, M. Jean-Jacques Dupeyroux : sur 3 973 votants, 3 698 pour et 262 contre, 13 nuls. « Maintenant, tout dépend de la direction. Nous allons négocier avec elle les modalités de la reprise du travail pour lundi », annonce l'usine. La direction devrait se pronocer au plus tard lundi 5 juillet.

La direction de Talbot a pris acte, samedi matin, de la recommandation du médiateur et en a accepté les mesures, après que les salariés l'eurent aussi approuvée « sans exclusive ». La reprise du travail est prévue le lundi 5 juillet à 7 heures.

Considérées par la C.G.T. comme une *« victoire des travailleurs de Talbot »,* les recommandations du médiateur emportent l'adhésion des partenaires sociaux, même si elles ont provoqué selon la C.F.D.T *« une grande déception sur les salaires ».*

Avant les résultats du vote à bulletin secret, les délégués syndicaux notaient déjà que la tendance était nettement à la reprise du travail *« Il y a beaucoup de compensations à côté des salaires,* faisait remarquer l'un d'entre eux. *Pour nous, la liberté est essentielle, elle passe avant l'argent. »*

Avant le vote, les ouvriers réunis dans l'atelier B. 3 ont discuté toute la matinée avec leurs délégués de chaîne du rapport du médiateur. Si les mesures concernant les salaires suscitent des réserves — aucun augmentation n'est prévue avant le 1er novembre, — l'ensemble du projet est jugé *« valable »* par les syndicats. Au moment du vote, les grévistes se pressent en blocs compacts autour des dix bureaux de vote, selon le secteur auquel ils appartiennent (presse, ferrage, carrossage...). *« On dirait qu'ils n'ont jamais voté »,* fait observer un délégué C.F.D.T Au milieu du bourdonnement des conversations, des voix s'élèvent, lançant : *« On va voter librement aujourd'hui. »* Les visages sont souriants, ce n'est pas l'exubérance manifestée chez Citroën, tout n'a pas été « gagné » mais les revendications jugées les plus essentielles, celles touchant à la dignité, ont été satisfaites. *« Nous n'abandonnons pas pour autant nos revendications dans le domaine salarial »,* souligne Mme Tréhel.

Pendant ce temps, les quelque cinq cents non-grévistes qui ont été évacués par les forces de l'ordre de la mairie de Poissy, occupée depuis lundi 28 juin, défilent sur le parking de l'usine en scandant : *« Nous voulons le respect du droit au travail »,* et *« Talbot vivra ».*

Deux camps se font toujours face et la reprise du travail ne sera pas aisée. Mais combien, aujourd'hui, de non-grévistes n'approuvent-ils pas l'action des cégétistes ?

Poursuite de la grève des cheminots dans la Manche

La grève des cheminots C.G.T. se poursuit dans la Manche. Au total quelque dix-huit trains de voyageurs ont été bloqués vendredi 2 juillet sur les lignes Paris-Granville, Paris-Cherbourg et Rennes-Caen. Samedi aucun train ne circulait sur Caen-Rennes, sur Vire-Granville où trois liaisons par car étaient prévues et sur Caen-Cherbourg où quatre lignes de car sont organisées. Cette paralysie du trafic a été engendrée par l'occupation dès 0 heure vendredi des deux gares-aiguillages de Folligny et Lison, neutralisant l'ensemble du trafic. Les grévistes protestent contre l'échec des négociations, dans la Manche, sur les salaires et les conditions de travail.

Dans les principales gares des départements de la Savoie, Haute-Savoie, Isère et Ain d'importantes perturbations dues à la grève des cheminots ont entraîné l'annulation ou la non-arrivée d'un train sur deux. Le mouvement revendicatif devait cesser samedi 3 juillet à 8 heures.

Par ailleurs, d'autres manifestations se sont déroulées vendredi, notamment à La Rochelle où la C.S.L. a organisé une opération voitures-escargots provoquant les embouteillages sur plusieurs kilomètres, pour réclamer *la reprise du travail chez* Talbot à Poissy. A Caen, l'antenne ministérielle de M Mexandeau a été occupée par une vingtaine de militants C.F.D.T. de la Société métallurgique de Normandie pour que des discussions s'engagent avec Sacilor sur l'avenir de la S.M.N. A Mulhouse, une soixantaine de salariés de l'imprimerie Arts Graphiques ont décidé d'occuper les locaux pour protester contre le licenciement des cent soixante-dix employés et à Aix-les-Bains, les physiothérapeutes ont décidé pour leur part de reprendre le travail à l'appel de F.O., alors que la C.G.T. majoritaire s'est prononcée pour la poursuite du mouvement visant à obtenir le statut de kinésithérapeute et la titularisation des auxiliaires saisonniers.

Le blocage des salaires et la perspective d'un recrutement nul en 1983 accentuent la grogne des personnels des P.T.T., qui ne fera que s'amplifier à l'automne selon la C.F.D.T. des postiers et agents de télécommunication, tandis que l'arrêt de travail d'une demi-journée à la direction générale des impôts a été suivie vendredi par 40 à 60 % des agents selon les organisateurs.

GRÈVE DES HOTESSES ET DES STEWARDS D'AIR INTER

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (S.N.P.N.C.) a lancé un mot d'ordre de grève qui devrait affecter : du 2 juillet à minuit au 5 juillet à minuit Air Inter, du 8 au 10 juillet Air France.

Air Inter déclarait assurer, ce samedi matin, 50 % de son trafic, notamment la plupart des vols en provenance de la province. La compagnie prépare un programme de remplacement et va s'efforcer, difficilement en cette période de pointe, d'affréter un certain nombre d'appareils. La direction d'Air France indique n'avoir reçu pour l'instant aucun préavis.

Le syndicat affirme rassembler 80 % des hôtesses de bord et des stewards. Il proteste contre le fait que le personnel qu'il représente a été *« mis à l'écart de la mesure générale de réduction de la durée du travail dont ont bénéficié en majeure partie les salariés en France, ainsi que le personnel au sol des trois grandes compagnies aériennes Air France, Air Inter et UTA ».*

Une grève de quarante-huit heures avait déjà été déclenchée, les 16 et 17 juin sur les trois compagnies françaises par le personnel navigant commercial.

[Hôtesses et stewards ont, peut-être, des revendications justifiées. L'urgence de les voir prises en compte était-elle si grande qu'ils soient conduits à pénaliser durement les passagers de la compagnie intérieure très nombreux en cette période de l'année, où, notamment, de nombreux enfants sont appelés à voyager seuls ?]

★ Renseignements : Air Inter : 539-25-25 ; Air France : 320-14-55.

CHOMAGE : UNE DIMINUTION SAISONNIÈRE INSUFFISANTE

Selon les statistiques provisoires du chômage, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, fin juin, a diminué de 1,4 % en données brutes : 1 859 000 au lieu de 1 885 300 en mai Cette réduction saisonnière, plus nette qu'il y a un an (— 0,3 %) n'est cependant pas suffisante pour se traduire, à moyen terme, par un changement de tendance. En données corrigées des variations saisonnières, le chômage s'accroît de 1,4 % (1,7 % en juin 1981), le nombre de demandeurs d'emploi passe en un mois de 2 005 000 à 2 034 000. L'augmentation annuelle est certes de 14,4 % au lieu de 25 % en juin 1981 mais ce freinage signifie qu'avec l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, les deux millions de chômeurs, en données brutes, seront atteints et même dépassés à l'automne.

LE GOUVERNEMENT DÉBLOQUE 110 MILLIONS DE FRANCS EN FAVEUR DES COMMUNES DE LA BANLIEUE LYONNAISE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — M. Olivier Philip, commissaire de la République de la région Rhône-Alpes, a, le 2 juillet, détaillé les mesures prises en faveur de dix communes de l'Est lyonnais, dont Villeurbanne, Vénissieux et Vaulx-en-Vexin où avaient eu lieu, l'été dernier, de graves incidents (voitures incendiées, rodéos, bagarres). Une enveloppe, au total, de 110 millions de francs. Les principaux efforts concernent l'éducation nationale : cent soixante et un postes d'enseignants sont créés. Les normes d'ouverture ou de fermeture de classes primaires ont été sensiblement assouplies pour permettre un meilleur encadrement.

En matière de formation professionnelle, 10 millions de francs ont été débloqués dont la moitié pour installer des « cellules d'accueil et d'orientation ». Le ministre de la solidarité nationale est intervenu pour la création de quinze postes permanents d'animateurs.

Le ministère de l'urbanisme et du logement concentrera ses efforts surtout au quartier des Minguettes à Vénissieux où trois « tours » vont être démolies.

Les mesures les plus immédiates concernent l'envoi de cinq mille deux cents enfants de huit à quatorze ans en centres de plein air (dont cent soixante-dix en Ardèche avec l'appui de M Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée) et le renforcement des effectifs de police.

A noter enfin qu'aucun crédit n'a été affecté à la construction d'équipements sportifs qui font pourtant cruellement défaut dans certains secteurs. *« Ce sera l'affaire des années et des plans à venir »,* a précisé M Philip. *Aujourd'hui, la priorité est à l'animation plutôt qu'à l'équipement. »*

C. R.

LA ROUMANIE DEMANDE OFFICIELLEMENT UN MORATOIRE

Francfort *(Reuter).* — La Roumanie a demandé officiellement le rééchelonnement d'une dette de 2,4 milliards de dollars due à des banques occidentales et venant à échéance en 1981 et en 1982.

La Roumanie doit plus de 10 milliards de dollars à l'Occident. Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a approuvé récemment le déblocage de 500 millions de dollars après avoir obtenu du gouvernement roumain la promesse qu'il procédera à un certain nombre de réformes recommandées par les experts de cette institution.

On précise encore dans les milieux bancaires de Francfort, que la Roumanie a demandé aux quelque deux cents banques occidentales auxquelles elle doit de l'argent de donner leur réponse à sa demande de moratoire d'ici à la fin du mois.

On ajoute que la Roumanie a demandé un rééchelonnement sur six ans et demi de 80 % de ses arriérés de dettes pour 1981 et des sommes dues pour 1982.

● *Deux cent cinquante-sept personnes* ont été appréhendées au début de la semaine écoulée à Wroclaw, au cours d'une manifestation à la mémoire des victimes de la répression de l'insurrection populaire du 28 juin 1956 à Poznan, a-t-on appris vendredi 2 juillet. — *(A.F.P.)*

● *Déraillement à Rochefort : huit blessés.* — Un train a déraillé le 2 juillet en fin d'après-midi en gare de Rochefort (Charente-Maritime) Il y a eu huit blessés graves et plusieurs légers. Les causes de l'accident sont encore mal déterminées : cinq des sept voitures du convoi se sont couchées sur la voie.

